la fédération de Paris du parti commun[...] présente son « dessein culturel »

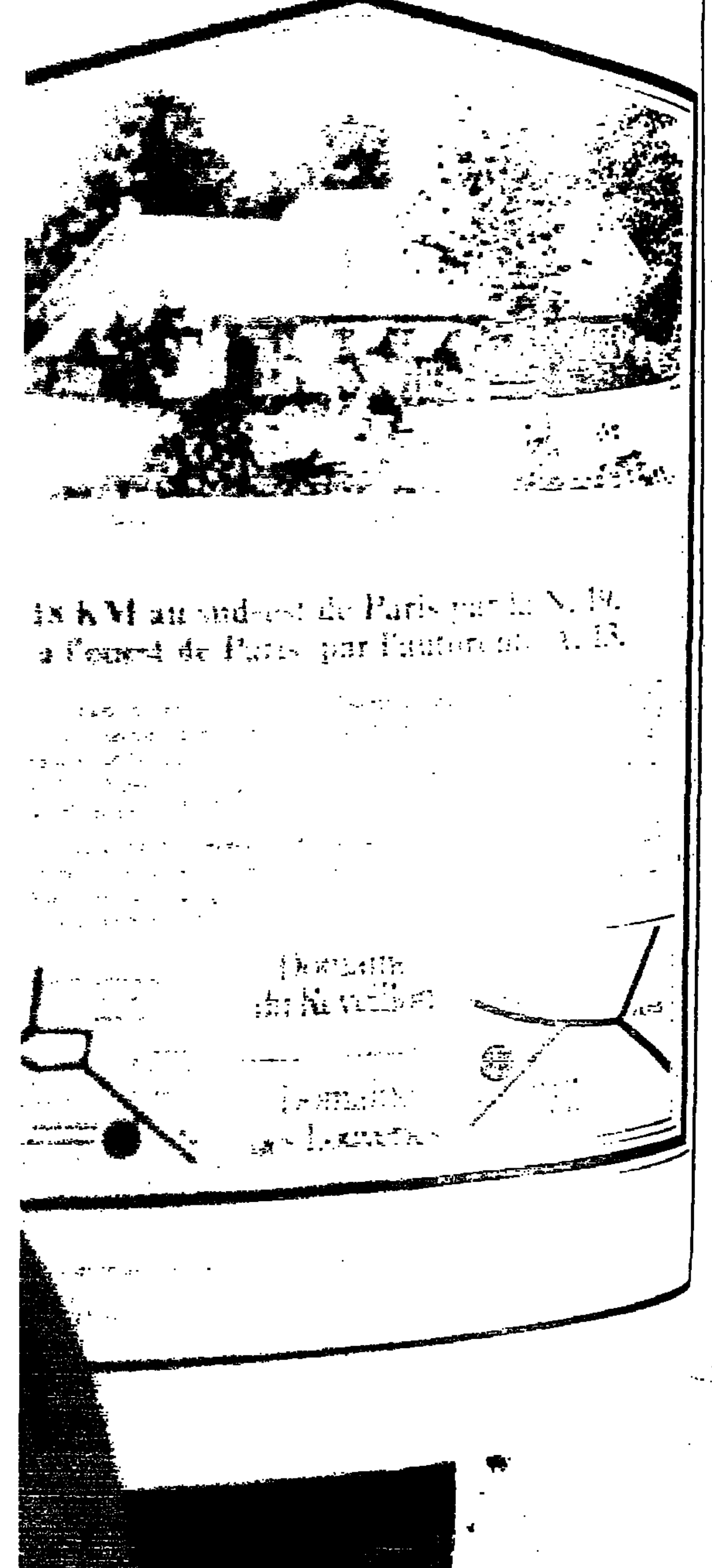

هكذا من الأصل

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 137 — 24 PAGES — VENDREDI 2 SEPTEMBRE 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le sort de Manufrance

La municipalité de St-Étienne rejette le plan de redressement des curateurs

LIRE PAGE 24

BULLETIN DU JOUR

Les SALT toujours dans l'impasse

Un nouveau développement négatif vient d'intervenir dans les relations soviéto-américaines : les entretiens que devaient avoir du 7 au 9 septembre, à Vienne, MM. Cyrus Vance et Andrei Gromyko, pour tenter de faire progresser les négociations sur la limitation des armements stratégiques, viennent d'être reportés de deux semaines. Au lieu de se rencontrer dans la capitale autrichienne, les chefs des diplomaties américaine et soviétique se rencontreront à Washington, quitte à poursuivre leurs discussions un peu plus tard, à New-York, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies.

Alors que Moscou s'est contenté d'annoncer la nouvelle sans la commenter, le porte-parole du département d'Etat a affirmé, à Washington, que cet ajournement était dû à une initiative américaine. Il n'a fait aucun effort, d'autre part, pour accréditer la thèse selon laquelle le report des négociations serait dû aux cérémonies qui marqueront, le 7 septembre, la signature dans la capitale américaine du nouveau traité sur le canal de Panama. Bien au contraire, puisqu'il a reconnu que « des difficultés substantielles » subsistent sur la voie d'un nouvel accord sur la limitation des armements stratégiques (SALT 2).

Un ajournement de deux semaines, en soi, n'est pas tragique : les négociations stratégiques sont extrêmement complexes et délicates, et elles mettent en jeu des intérêts fondamentaux. Force est de constater cependant qu'Américains et Soviétiques piétinent depuis bientôt trois ans et ont le plus grand mal à trouver un langage commun. On pensait que le terrain avait été largement déblayé lors de la rencontre Ford-Brejnev, en novembre 1974, à Vladivostock. Plus personne aujourd'hui ne croit qu'un nouvel accord SALT puisse être signé avant l'expiration, le 3 octobre, du premier traité limitant les armes stratégiques qui avait été signé par MM. Nixon et Brejnev en 1972.

Le monde peut vivre sans accord SALT, et peut-être mieux vaut-il « pas d'accord du tout, plutôt qu'un mauvais accord », ainsi qu'aime à le répéter M. Carter. Il n'empêche qu'on n'a jamais été depuis longtemps au bord d'une reprise aussi effrenée de la course aux armements.

Plus grave : l'impasse sur les SALT ne constitue pas le seul point noir des relations américano-soviétiques, dont la dégradation n'a pas cessé depuis l'arrivée de M. Carter à la Maison Blanche, les dirigeants du Kremlin ayant décidé de repousser les prétentions du nouveau président des Etats-Unis aussi bien en ce qui concerne le respect des droits de l'homme en U.R.S.S. que le désarmement. Pour le chef de la Maison Blanche, le premier dossier relève de cette « guerre idéologique » que Moscou a toujours affirmé vouloir poursuivre malgré une « détente » difficile à définir. Quant au désarmement, M. Carter estime qu'il ne doit pas se résumer en une simple limitation des armements mais doit déboucher sur une réduction sensible des armements déjà existants.

La franchise du langage employé par la nouvelle administration — certains parlent de naïveté — a incontestablement surpris et choqué les dirigeants soviétiques, d'autant plus que l'heure de la succession de M. Brejnev ne pourra pas être retardée éternellement et qu'une période de transition favorise rarement le succès de négociations. Voilà sans doute pourquoi Moscou a choisi de « contrer » la plupart des initiatives du président Carter, coupable de « déballer » les dossiers les plus secrets sur la scène publique. Avec tous les risques de « dérapage » que cela implique.

Les rapports entre Washington et Moscou n'en sont pas arrivés pour autant au point de non-retour. Même en Afrique, où pourtant l'offensive du Kremlin est la plus sensible, les deux capitales ont finalement coopéré pour dissuader Pretoria de procéder à une explosion nucléaire.

(Lire nos informations page 24.)

La crise entre l'U.R.S.S. et la Somalie

Après une visite infructueuse à Moscou M. Syaad Barre a rencontré M. Sadate en Égypte

M. Syaad Barre, chef de l'Etat somalien, a quitté Moscou mercredi 31 août, au terme d'une visite de trois jours qui n'a été officiellement annoncée qu'après son départ par l'agence Tass et la radio soviétique. Cette visite ne paraît pas avoir permis d'améliorer les relations entre l'U.R.S.S. et la Somalie, qui se sont dégradées depuis l'engagement soviétique en Ethiopie et l'offensive somalie dans l'Ogaden. Le président somalien, qui a eu des entretiens avec MM. Kossyguine, Souslov et Gromyko, n'a pas rencontré M. Leonid Brejnev, et les termes du communiqué de l'agence Tass témoignent d'une certaine « fraîcheur » des conversations.

Avant de rentrer à Mogadiscio, le président Barre a fait escale en Egypte, où il a rencontré le président Sadate. Le chef de la sûreté somalienne, le général Suleiman, est arrivé quant à lui, mercredi 31 août, en Arabie Saoudite, venant de Koweït. Ces dernières démarches diplomatiques, après l'échec des conversations de Moscou, soulignent la volonté de la Somalie de se rapprocher du camp arabe « modéré ».

De notre correspondant

Moscou. — Le mystère est éclairci. Le président de la Somalie, le général Mohamed Syaad Barre, était bien en Union soviétique, conformément aux rumeurs qui circulaient depuis plusieurs jours à Moscou, et auxquelles ne répondait que le mutisme des Soviétiques et des Somaliens. Les deux parties avaient décidé, semble-t-il, de maintenir le secret — du moins dans la capitale soviétique — aussi longtemps que dureraient les conversations. Ce silence, peu conforme aux usages, s'agissant de la visite d'un chef d'Etat, témoigne de l'embarras des deux partenaires, qui sont toujours officiellement alliés et unis par un « traité d'amitié et de coopération », mais dont les relations, depuis quelques mois, ont été marquées par des accusations réciproques et des menaces de rupture.

L'agence Tass a annoncé le séjour de M. Syaad Barre en Union soviétique alors que le chef de l'Etat somalien était déjà reparti pour l'Egypte. La dépêche brève, sans commentaires, indique seulement que « *M. Syaad Barre, secrétaire général du comité central du parti socialiste révolutionnaire somalien et président de la République démocratique somalienne, a fait un séjour en U.R.S.S. du 29 au 31 août* ». Elle énumère ensuite les participants aux entretiens — MM. Kossyguine, Souslov et Gromyko du côté soviétique — et indique que « *les deux parties ont fait un tour d'horizon sur les problèmes d'intérêt commun* ». Cette sécheresse ne témoigne pas d'une atmosphère très chaleureuse, bien que l'ambassadeur de Somalie à Moscou ait déclaré que les conversations avaient été « *longues et excellentes* ».

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 3.)

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

• GAUCHE : la controverse va au-delà du programme commun

Il ne se passe guère de jour sans que socialistes et communistes s'affrontent publiquement au sujet de l'actualisation du programme commun. Polémique de détail et arguments de fond s'entremêlent. Jeudi 1er septembre, M. Jacques Denis, membre du comité central, relance dans « l'Humanité » le débat sur la dissuasion nucléaire. Les négociateurs des trois partis, qui devaient se revoir pour mettre au point la rédaction des chapitres sur lesquels un accord de principe est acquis, ne se rencontrent pas.

Les discussions ne reprendront en principe qu'« au sommet », probablement le 14 septembre. D'ores et déjà, M. Jean-Pierre Chevènement, chef de file de la minorité du P.S., pronostique, dans une interview au « Quotidien de Paris » du 1er septembre, la conclusion d'un accord. « Ni le P.S. ni le P.C.F. ne sont candidats au suicide », note-t-il avant d'ajouter que l'idée d'un programme commun qui laisserait subsister des divergences importantes, aussi ben que l'idée d'en revenir à la version 1972 du programme commun, lui paraissent également irréalistes.

I. — La place du P.C. au pouvoir et dans les entreprises nationales

par THIERRY PFISTER

La virulence des échanges entre socialistes et communistes, et surtout le fait que le moindre propos suscite une réponse, a de quoi surprendre tous ceux qui rentrent de vacances. Surtout s'ils n'ont pas entendu les échos de la querelle et s'ils en sont restés à la première phase de l'actualisation. Le groupe des quinze négociateurs chargés de mettre à jour le programme commun était parvenu, le 28 juillet, à l'issue de sa quinzième séance de travail, à dégager un compromis sur de nombreux sujets et à cerner les quelques points — importants certes — qui nécessitaient un arbitrage « au sommet » des dirigeants de l'union de la gauche.

Le même jour, pourtant, M. Georges Marchais marquait son retour de vacances en engageant avec ses alliés socialistes un débat des plus vifs sur les problèmes de la dissuasion nucléaire.

(Lire la suite page 6.)

• MAJORITÉ : un compromis plus qu'un accord

Le « manifeste » électoral de la majorité sera définitivement mis au point et paraphé lundi 5 septembre, soumis le soir-même au comité central du R.P.R., le 8 au bureau politique du parti républicain, le 10 au conseil politique du C.D.S., et rendu public avant la réunion du « sommet » de la gauche.

Les négociateurs des quatre formations de la majorité ont finalement abouti, mercredi 31 août, à un compromis sur les deux points essentiels de divergence entre centristes et gaullistes : la politique européenne et le bilan de la Ve République.

Alors que les six précédentes réunions des partis de la majorité s'étaient déroulées dans une ambiance qualifiée, à l'occasion, d'« affectueuse », il n'en a pas été exactement de même pour la septième, *mercredi 31 août* : selon M. Yves Guéna, elle a été seulement marquée par l'« esprit de coopération ». Les délégués du parti républicain, du C.D.S., du C.N.I.P. et du R.P.R. entrés « en loge » au siège de ce dernier mouvement, tour Montparnasse, à 10 heures du matin, ne se sont séparés qu'à 19 h. 45 avec plus *d'une heure et demie de retard sur* l'horaire prévu. La rédaction du « manifeste » de la majorité n'en a pas, pour autant, été achevée.

Une ultime réunion aura donc lieu, le 5 septembre, au siège du parti républicain, pour rédiger une conclusion et procéder à une toilette générale du texte, qui comportera au total une douzaine de pages. Alors que les représentants du R.P.R. et du C.N.I.P. (Centre national des indépendants) souhaitaient aboutir rapidement à une conclusion, leurs interlocuteurs du parti républicain et du Centre des démocrates sociaux ont paru moins pressés. Cette attitude s'expliquerait-elle, pour les giscardiens, par le week-end que leurs dirigeants — y compris les négociateurs « républicains » du « manifeste » — ont passé dans la propriété de M. Michel Poniatowski, sur la Côte d'Azur ? Etait-ce pour les centristes la volonté de se démarquer davantage des gaullistes et de réfuter la rumeur *selon laquelle les représentants du* R.P.R. conduiraient les négociations ?

D'entrée de jeu, M. André Diligent faisait, au nom du C.D.S., dont il est un des vice-présidents, une vigoureuse mise en garde contre les interprétations qui pourraient être données de son attitude.

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 6.)

A PROPOS DE LA « ROTE ARMEE FRACTION »

Violence et brutalité

L'agitation extrémiste à laquelle l'Allemagne fédérale s'est trouvée confrontée depuis plusieurs années peut sembler à peu près maîtrisée, désormais, par les pouvoirs publics, en dépit de quelques sanglants soubresauts, comme l'assassinat du procureur général Buback à Karlsruhe, le 7 avril dernier, ou celui du directeur de la Dresdner Bank le 30 juillet, près de Bad-Hombourg. La plupart des dirigeants de la « Rote Armee Fraction » (Fraction armée rouge) ont été identifiés, arrêtés, jugés et condamnés, souvent au maximum de la peine prévue par le code pénal.

Le gouvernement de M. Schmidt vient encore, le 31 août, de renforcer les moyens de police dont il dispose pour lutter contre le terrorisme. L'opinion publique ouest-allemande, comme sans doute l'opinion française, semble avoir été, dans l'ensemble, très hostile au recours à la violence et à plus forte raison au meurtre politique que prônaient — et pratiquaient — ces militants d'extrême gauche.

Dans le « Point de vue » qu'on lira ci-dessous, Jean Genêt estime cependant que cette violence constitue un phénomène plus complexe et plus partagé que ne le laisse penser une certaine analyse des faits.

par JEAN GENET

Violence et vie sont à peu près synonymes. Le grain de blé qui germe et fend la terre gelée, le bec du poussin qui brise la coquille de l'œuf, la fécondation de la femme, la naissance d'un enfant, relèvent d'accusation de violence. Et personne ne met en cause l'enfant, la femme, le poussin, le bourgeon, le grain de blé. Le procès qui est fait à la R.A.F. *(Rote Armee Fraction)*, le procès de sa violence est bien réel, mais l'Allemagne fédérale et, avec elle, toute l'Europe et l'Amérique veulent se duper. Plus ou moins obscurément, tout le monde *sait que ces deux mots : procès* et violence, en cachent un troisième : la brutalité. La brutalité du système. Et le procès fait à la violence c'est cela même qui est la brutalité. Et plus la brutalité sera grande, plus le procès infamant, plus la violence devient impérieuse et nécessaire. Plus la brutalité est cassante, plus la violence qui est vie sera exigeante jusqu'à l'héroïsme. Voici une phrase d'Andreas Baader : « *La violence est un potentiel économique.* »

Quand la violence est définie ou décrite comme plus haut, il faut dire ce qu'est la brutalité : le geste ou la gesticulation théâtrale qui mettent fin à la liberté, et cela sans autre raison que la volonté de nier ou d'interrompre un accomplissement libre.

Le geste brutal est le geste qui casse un acte libre.

En faisant cette distinction entre violence et brutalité, il ne s'agit pas de remplacer un mot par un autre en laissant à la phrase sa fonction accusatrice à l'égard des hommes qui emploient la violence. Il s'agit plutôt de rectifier un jugement quotidien et de ne pas permettre aux pouvoirs de disposer à leur gré, pour leur confort, du vocabulaire, comme ils l'ont fait, le font encore, avec le mot brutalité, qu'ils remplacent ici, en France, par « bavures » ou « incidents de parcours ».

Comme les exemples de violence nécessaire sont incalculables, les faits de brutalité le sont aussi, puisque la brutalité vient s'opposer toujours à la violence, je veux dire encore à une dynamique ininterrompue, qui est la vie même. La brutalité prend donc les formes les plus inattendues, pas décelables immédiatement comme brutalité : l'architecture des H.L.M., la bureaucratie, le remplacement du mot — propre ou connu — par le chiffre, la priorité, dans la circulation, donnée à la vitesse sur la lenteur des piétons, l'autorité de la machine sur l'homme qui la sert, la codification des lois prévalant sur la coutume, la progression numérique des peines, l'usage du secret empêchant une connaissance d'intérêt général, l'inutilité de la gifle dans les commissariats, le tutoiement policier envers qui a la peau brune, la courbette obséquieuse devant le pourboire et l'ironie ou la grossièreté s'il n'y a pas de pourboire, la marche au pas de l'oie, le bombardement d'Haïphong, la Rolls-Royce de 40 millions... Bien sûr, aucune énumération ne saurait épuiser les faits, qui sont comme les avatars multiples par lesquels la brutalité s'impose. Et toute la violence spontanée de la vie continuée par la violence des révolutionnaires sera tout juste suffisante pour faire échec à la brutalité organisée.

Nous devons à Andreas Baader, à Ulrike Meinhof, à Holger Meins, à la R.A.F en général, de nous avoir fait comprendre, non seulement par des mots, mais par leurs actions, hors de prison et dans les prisons, que la violence seule peut achever la brutalité des hommes.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

LA CARTE FORCÉE

Il est beaucoup question ces jours derniers de l'éventail des salaires. Certains veulent le fermer au nom de l'égalité, d'autres l'ouvrir au nom de la justice.

Un éventail est fait pour produire du vent. Celui-là peut déchaîner la tempête.

Mais il y a aussi l'éventail que déploie la cartomancienne et où chacun prend la carte qui détermine son destin. C'est plutôt à celui-là qu'il faut songer quand il s'agit des carrières.

Toute la question est de savoir comment se passe le tirage, si chacun a sa chance égale ou si, par un habile tour de passe-passe, le prestidigitateur social fait à chacun le coup de la carte forcée.

ROBERT ESCARPIT.

DE PAULHAN A LAMBRICHS

Un nouvel âge pour la N.R.F.

Le numéro de septembre de la N.R.F. qui sort aujourd'hui enregistre un changement prévu depuis plusieurs mois déjà : Georges Lambrichs succède à Marcel Arland à la tête de la revue. Plus de pages, un sommaire plus chargé, d'autres noms, d'anciens aussi et un bref éditorial du nouveau directeur : « Sans coupure ». Au dos de la couverture, on découvre que Claude Gallimard, en personne, entre au comité, où il retrouve Dominique Aury et Jean Grosjean.

Pas de coupure, soit ! Rien de comparable à la renaissance de 1953 qui suivit une longue interruption d'après la guerre et que retrace plus loin Dominique Aury. Mais une revue, c'est d'abord un homme, ses idées, ses goûts, son approche de la littérature. Il y a eu la N.R.F. de Gide, de Jacques Rivière, de Jean Paulhan, de Marcel Arland. Il y aura désormais la N.R.F. de Georges Lambrichs.

Lui aussi on le connaît de longue date. Directeur littéraire des éditions de Minuit de 1945 à 1955, après un passage chez Grasset, il entre dans la maison Gallimard en 1956 pour y fonder et y diriger la collection « le Chemin », ainsi que la revue « les Cahiers du chemin », qui va se fondre dans la nouvelle N.R.F. et lui servir de vivier. Une transfusion de sang, en somme, mais qui n'abolit pas tout.

Si un poème de Pieyre de Mandiargues, un court drame de Samuel Beckett inaugurent le numéro, un jeune écrivain comme Jean-Loup Trassard, un inconnu en littérature comme Jacques Ménétrier, médecin qui publie à soixante-treize ans son premier roman, y voisinent avec des lettres de Kafka, des pensées de Jean Dutourd, un poème de Michel Butor...

Dans l'entretien qu'il nous a donné, Georges Lambrichs estime qu'une revue doit rassembler des écrivains venant d'horizons très divers. La première livraison confirme cette ouverture.

(Voir page 13 l'article de Dominique Aury et un entretien avec Georges Lambrichs.)

EUROPE

Chypre

NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Kyprianou s'engage à suivre la voie tracée par Mgr Makarios

De notre correspondant

Nicosie. — Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée dans la soirée du mercredi 31 août à Nicosie, M. Spyros Kyprianou, qui exerçait l'intérim présidentiel depuis la mort de Mgr Makarios, a été proclamé président de la République de Chypre. Deuxième président depuis l'accession de l'île à l'indépendance, en 1960, M. Kyprianou assumera ses fonctions jusqu'à la date à laquelle aurait expiré le mandat du président Makarios, c'est-à-dire en février 1978 (*le Monde* du 1er septembre).

Dans une brève déclaration, M. Kyprianou a donné l'assurance « *à l'ensemble du peuple chypriote* » qu'il consacrera tous ses efforts au service de la cause nationale. « *La tâche est difficile et les difficultés sont énormes, mais je voudrais que nous regardions tous vers l'avenir avec optimisme* », a-t-il ajouté. Il a assuré que la politique du chef d'État disparu serait poursuivie fidèlement dans tous les domaines : « *Notre boussole*, a-t-il souligné, *est la politique et la voie définies par le président Makarios.* »

Cette déclaration a été prononcée au moment où s'ouvrait une réunion du Conseil de sécurité des Nations unies sur la plainte formulée par le gouvernement chypriote contre les autorités d'Ankara, accusées par Nicosie d'encourager « *le processus de colonisation turque de Famagouste* ». Ce processus, a souligné à New-York M. Christophidès, ministre des affaires étrangères de Chypre, rendrait impossible, s'il était poursuivi, la mise au point d'un accord sur les relations des deux communautés de l'île.

DIMITRI ANDREOU.

Né le 28 octobre 1932 à Limassol, deuxième ville de Chypre, dans le Sud, M. Kyprianou a fait des études de droit à Londres, où il vécut pendant neuf ans et se dépensa beaucoup pour faire connaître la cause chypriote à l'opinion. De retour dans l'île en même temps que Mgr Makarios, en mars 1959, après la signature des traités de Zurich et de Londres, il fut nommé ministre de la justice, puis des affaires étrangères. En 1972, un ultimatum de la junte d'Athènes lancé à Mgr Makarios obligea ce dernier à se séparer de lui. Il devait revenir à la politique active après le coup d'État de juillet 1974 contre le président Makarios, l'invasion de l'île par les troupes turques et la chute des colonels à Athènes. Il dirigea la délégation de Chypre au débat de l'Assemblée générale de l'ONU qui, en septembre 1974, aboutit à la résolution la plus favorable jusqu'à présent pour Chypre. Son parti, fondé entretemps avec l'appui du président Makarios, remportait les élections législatives de septembre 1976, et M. Kyprianou était élu, à l'unanimité, président de la nouvelle Chambre des représentants. Il devenait ainsi la deuxième personnalité de l'État après Mgr Makarios, dont il fut pendant de longues années le collaborateur le plus proche.

Grande-Bretagne

La fin du «tunnel» est peut-être en vue

Le premier ministre britannique, M. James Callaghan, a entamé, mercredi 31 août, une visite de six jours en Ecosse au cours de laquelle il s'entretiendra avec les dirigeants locaux du parti travailliste et de la Confédération des syndicats, dont le congrès national annuel a lieu à Blackpool la semaine prochaine. Interrogé à l'issue de ses premiers entretiens avec des dirigeants travaillistes qui lui ont demandé une relance immédiate de l'économie pour combattre le chômage qui touche, en Ecosse, 9 % de la population active, M. Callaghan s'est borné à déclarer que la discussion avait été « très intéressante ». Le premier ministre avait annoncé auparavant un probable adoucissement des mesures de restriction des dépenses publiques au début de l'année prochaine. Les dirigeants travaillistes écossais ont également fait part à M. Callaghan de leur espoir de voir mettre en place une assemblée régionale, en 1978, à Edimbourg. — (A.F.P.)

De notre correspondant

Londres. — « *L'année a-t-elle été vraiment mauvaise pour les papillons ?* » Le chroniqueur spécialisé du *Times* en doute, manifestant pour les lépidoptères britanniques cet optimisme prudent exprimé dans les milieux officiels sur les perspectives économiques et sociales. « *La fin du tunnel est en vue* », disent ceux-ci. A condition, bien sûr, que les syndicats ne remettent pas en cause le « contrat social », c'est-à-dire continuent de coopérer avec le gouvernement travailliste en acceptant la sévère politique des revenus, des contrôles et des restrictions imposée par les prêteurs du Fonds monétaire international.

« *Serrez-vous encore un peu la ceinture, vous serez récompensés. Nous arrivons enfin au bout de nos peines.* » Tel est, en substance, le thème que le premier ministre, M. Callaghan, développera cette semaine en Ecosse avant de s'adresser directement aux trade-unions à leur conférence annuelle de Blackpool, la semaine prochaine. Le premier ministre pourra justifier son optimisme par plusieurs faits : le pétrole de la mer du Nord et ses effets heureux sur la balance des paiements, la remontée de la livre, la réduction de moitié du taux d'intérêt depuis octobre, l'accroissement des réserves d'or et de devises... Tout cela grâce à la politique rigoureuse de M. Healey, le chancelier de l'Echiquier, converti à l'orthodoxie financière, qui a maintenant la confiance des « gnomes » de Zurich, si souvent dénoncés dans le passé, et de la communauté financière internationale. Seul le leader de l'opposition, Mme Thatcher, et quelques-uns de ses amis continuent de le considérer comme un dangereux doctrinaire décidé à détruire la libre entreprise.

Il n'est pas sûr, cependant, que l'appel pressant du gouvernement, invitant les syndicats à ne pas faire échouer une politique si proche de sa réussite, soit entendu. La lutte s'annonce incertaine à Blackpool, et, en tout cas, il faut s'attendre qu'une minorité très forte s'oppose à la reconduction du « contrat social ». Les revendications salariales dans plusieurs branches d'industries dépassent déjà largement le plafond des 10 % imposé au secteur public, traduisant ainsi le mécontentement et, plus encore peut-être, la lassitude des syndiqués à l'égard du blocage des salaires, qui a réduit sensiblement leur pouvoir d'achat. Enfin, l'accroissement du chômage (environ un million six cent mille personnes, soit 7 % de la main-d'œuvre) donne un argument supplémentaire à la gauche travailliste et aux syndicats, qui demandent des mesures immédiates de relance économique, justifiées, selon eux, par l'amélioration de la situation. Apparemment, MM. Callaghan et Healey sont décidés à résister à la tentation, en tout cas jusqu'à la visite, en novembre prochain, des inspecteurs du Fonds monétaire international.

A vrai dire, les signes extérieurs d'une crise qui affecte le niveau de vie général ne sautent pas aux yeux des touristes ou des observateurs étrangers. Rien ne semble avoir vraiment changé à Londres...

Une révolte de la base ?

Rien de changé non plus dans la capacité d'endurance d'un public qui supporte sans broncher des grèves déclenchées aux moments les plus désagréables, comme le début ou la fin des vacances : lors du « long week-end » du 28 août, les contrôleurs aériens, un certain nombre de boulangers, de dockers et de techniciens de télévision avaient cessé le travail.

Il y a pourtant quelques signes de changement ; par exemple, à la fin de la semaine dernière, une majorité des ouvriers des usines automobiles Leyland ont défié leurs délégués d'entreprise et les ont obligés à renoncer à la grève. Evénement exceptionnel qui a été salué par la presse conservatrice comme le début d'une « contre-révolution » sociale et la démonstration de la force de la majorité silencieuse. En fait, au lieu de demander 47 % d'augmentation de leurs salaires, les ouvriers de Leyland se contenteront des 32 % — chiffre bien supérieur aux normes officielles — que la compagnie est prête à leur donner.

Si, du côté gouvernemental, on ne pavoise pas devant cette « révolte de la base » — événement isolé et peut-être sans lendemain, — on y voit les signes d'un retour au bon sens des travailleurs, désireux de ne pas pousser trop loin des revendications de nature à mettre en péril l'existence de leur entreprise.

Un autre événement, qui a surpris l'opinion, a été l'intervention de brigades spéciales de la police, de création récente, dans les bagarres du carnaval de Notting-Hill. Rien de comparable avec mai 1968 à Paris ! Cependant, l'apparition de « bobbies », non armés il est vrai, portant des lunettes de protection et frappant en cadence sur leurs boucliers en poussant à pleins poumons des cris de guerre a déconcerté les journaux.

HENRI PIERRE.

Union soviétique

LE NOUVEL HYMNE NATIONAL A ÉTÉ JOUÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS

(De notre correspondant.)

Moscou. — Les Soviétiques peuvent désormais chanter sans mauvaise conscience leur hymne national. Le nouveau texte, approuvé le 27 mai dernier par le présidium du Soviet suprême, est entré officiellement en vigueur jeudi 1er septembre. Il a été exécuté pour la première fois par l'orchestre et les chœurs du théâtre Bolchoï mercredi 31 août, à 19 heures à la radio et à 21 heures à la télévision. Le nouvel hymne reprend la musique de l'ancien, datant de 1944, qui n'avait pas été chanté depuis des années. Il contenait en effet une référence à Staline, qui « *nous a appris à faire confiance au peuple, nous encourageant au travail et à des actions héroïques* ». Le nouveau texte parle seulement de Lénine et glorifie le rôle du parti communiste : « *Le parti de Lénine est la force du peuple qui nous conduit au triomphe du communisme.* »

L'hymne national sera joué tous les jours à la radio, à 6 heures dans sa version chorale et à minuit dans sa version orchestrale. — D. V.

République fédérale d'Allemagne

Violence et brutalité

(Suite de la première page.)

Mais jamais, dans ce que nous connaissons d'eux, les membres de la R.A.F. ne laissent leur violence devenir brutalité pure, car ils savent qu'ils seraient immédiatement métamorphosés en cet ennemi qu'ils combattent.

Sans se soucier des anecdotes sur le Kremlin, les vaticinations de de Gaulle sur certain dîner de Staline ou d'autres détails rapportés par les kremlinologues, et qui ont autant de signification que les écarts sentimentaux de la reine d'Angleterre, la R.A.F. s'attache à démontrer que, de Lénine jusqu'à maintenant, la politique soviétique ne s'est jamais écartée du soutien aux peuples du tiers-monde. Qu'on l'explique comme on voudra, cette politique n'est jamais en défaut. Elle peut se trouver, et elle se trouve souvent, embarrassée par la complexité toujours vive de rapports féodaux, tribaux, à laquelle ajoutent les intérêts, les manœuvres contradictoires des anciennes puissances coloniales et ceux de l'Amérique, mais depuis 1917 et malgré ce que nous disent les commentateurs occidentaux, malgré ce que serait sa politique intérieure, l'Union soviétique, soit par des accords de gouvernement à gouvernement, soit par ses votes à l'ONU et dans les organismes internationaux, a pris toujours le parti du pays le plus faible, le plus démuni.

Cela, beaucoup de personnes le savent, c'est certain. En Europe — et par Europe il faut entendre aussi le monde européen d'Amérique, — surtout en Allemagne de l'Ouest, dans cet univers tellement antisoviétique, la R.A.F. est seule à le dire clairement. En somme, la R.A.F. rétablit une évidence politique, occultée en Europe.

Est-ce pour cela que la Fraction armée est si peu — malgré le retentissement de ses arguments politiques, étouffés il est vrai par une action violente nommée ici « terrorisme » — (parenthèse : un mot encore, celui de « terrorisme », qui devrait être appliqué autant et davantage aux brutalités d'une société bourgeoise) — est si peu, disons-nous, acceptée par certains gauchismes ?

Il y a peut-être encore d'autres raisons : c'est que la Fraction armée paraît être le contraire de ce que fut mai 1968, et son prolongement. Surtout son prolongement. Dès le début, la révolte étudiante — mais non les grèves dans les usines — se donne une allure frondeuse qui se traduit en escarmouches, où les adversaires, polices et manifestants, cherchent, avec plus ou moins d'élégance, à éviter l'irréparable. Les jeux nocturnes des rues relèvent plus de la danse que du combat. Les manifestations sont verbeuses, ouvertes même à la police et aux provocateurs de droite. Quant aux prolongements de ce mois de mai, nous les apercevons comme une sorte de dentelle angélique, spiritualiste, humaniste. La R.A.F. s'est organisée avec à la fois une dureté de bouchon bien vissé, avec une étanchéité des structures, avec une action violente qui ne cesse ni en prison ni hors d'elle, et conduit, avec précision, chacun de ses membres aux limites de la mort, aux approches de la mort soufferte s'opposant encore violemment aux brutalités judiciaires et carcérales, et jusqu'à la mort elle-même.

L'héroïsme n'est pas à la portée de n'importe quel militant. On peut donc penser que les gauchistes désinvoltes, épinglés par Ulrike... le « radicalisme verbal »... sont apeurés devant une détermination aussi conséquente.

Ce que l'U.R.S.S. a fait — ce qu'elle aurait fait de négatif sans être escamoté, cède à ce qu'elle a fait, qu'elle fait, de positif. Chaque membre de la R.A.F. accepte, revendique, exige d'être, et entièrement, jusqu'à la torture et jusqu'à la mort, l'une des îles de cet archipel du Goulag occidental.

Toute la « Déclaration d'Ulrike à propos de la libération d'Andreas à Moabit » dit très bien, d'une façon explicite, que c'est la brutalité même de la société allemande qui a rendu nécessaire la violence de la R.A.F. On le comprend à la lecture de cette déclaration, et particulièrement du passage commençant par : « *La guérilla, pas seulement ici, car il n'en a pas été autrement au Brésil... On est un groupe de camarades qui ont décidé d'agir, de quitter l'état léthargique, le radicalisme verbal, les discussions sur la stratégie devenant de plus en plus sans objet, nous devions lutter...* »

Cette Allemagne inhumaine

L'Allemagne est devenue ce qu'en attendaient les gouvernements des Etats-Unis : leur extrême glacis à l'Est, et le plus offensif. A cette brutalité, se perpétuant elle-même selon sa logique devenue folle, interdisant ou laminant un parti communiste presque hors la loi, la R.A.F. ne pouvait opposer que la violence héroïque. L'attitude d'Andreas, d'Ulrike et de ses camarades, se nourrit, se fortifie, d'exigences de plus en plus inaccessibles, de plus en plus « inhumaines » ; il faut alors se demander qui est la cause : cette Allemagne inhumaine voulue par l'Amérique. Et demandons-nous si l'aggravation n'est pas obtenue par la prison, l'isolement, les systèmes d'écoute — à les lire, on a l'impression que les prisonniers sont à l'intérieur d'une énorme oreille, — les systèmes d'observation, le silence, la lumière ; et si l'aggravation n'était pas voulue — par Buback et par le système, — afin que les prisonniers nous apparaissent monstrueux, que leur mort, lente ou brutale, nous laisse indifférents, afin que nous ne sachions plus s'il s'agit d'hommes que d'autres torturent, mais d'un monstre qu'on a capturé.

Voici une citation d'Ulrike : « *Les flics essaient, par leur conduite psychologique de la guerre, de retourner les faits que l'action de la guérilla a rendu évidents, c'est-à-dire que ce n'est pas le peuple qui est dépendant de l'État, mais l'État dépendant du peuple, ce n'est pas le peuple qui a besoin des sociétés, des multinationales et de leurs usines, mais les capitalistes dépendent du peuple, la police n'a pas pour but de protéger le peuple des criminels, mais de protéger du peuple l'ordre des exploitations impérialistes ; le peuple n'a pas besoin de la justice, mais la justice du peuple ; nous n'avons pas besoin de la présence des troupes et des installations américaines ici, mais l'impérialisme U.S. a besoin de nous.*

» *Par la personnalisation et la psychologisation, ils projettent sur nous ce qu'ils sont : les clichés de l'anthropologie du capitalisme, la réalité de ses masques, ses juges, ses procureurs, ses matons fascistes : le policier, qui se complaît dans son aliénation, qui ne vit qu'en torturant, opprimant, exploitant les autres, dont la base d'existence est la carrière, l'avancement, jouer des coudes, la vie aux dépens des autres, et l'exploitation, la faim, la misère, le dénuement de quelques milliards d'êtres humains dans le tiers-monde et ici.* »

Je souligne cette phrase car elle révèle que la misère du tiers-monde — misère physique, morale, intellectuelle — est constamment présente en eux, que cette misère, la R.A.F. la vit dans son esprit et dans son corps.

Quand ils dénoncent les brutalités des Etats-Unis et de son agent privilégié, l'Allemagne fédérale, c'est de cette Allemagne asservie qu'ils se préoccupent, mais c'est au même moment, dans le même mouvement, qu'ils se préoccupent de toute la misère du monde. Et quand ils écrivent cela, les membres de la R.A.F. ne prouvent pas seulement la générosité et la tendresse voilée de tout révolutionnaire. Ils disent encore une sensibilité très délicate à l'égard de ce qu'ici, en Europe, nous continuons à nommer le rebut.

Si l'analyse de Marx est juste : « *Le progrès révolutionnaire se fraie un chemin par la création d'une contre-révolution puissante et unifiée, par la création d'un adversaire qui amènera le parti de l'insurrection à évoluer par la lutte vers un véritable parti révolutionnaire...* », alors, nous devons reconnaître que la R.A.F., au prix de sacrifices cette fois surhumains, décide de « *frayer le chemin* », avec tout ce que cela implique de solitude, d'incompréhension, de violence intérieure.

Ils sont dans cette situation dangereuse, attentifs à en refuser l'orgueil, sachant que leur pensée doit être débarrassée de toutes scories imbéciles afin d'être de plus en plus aiguë par une analyse toujours plus fine. Et attentifs aux méthodes de lutte du système contre eux. Au procès du 26 août 1975, Andreas déclare sèchement : « *L'État se bat ici avec tous les moyens dont il dispose — c'est ce que Schmidt a suffisamment répété, qu'il s'agissait de tous les moyens, et ce sont finalement tous les moyens organisés de la répression, du mensonge, de la manipulation, de la technique — pour l'autoreprésentation de l'omnipotence impériale contre la tendance historique articulée consciemment dans notre politique, dans l'insurrection, dans laquelle il devient antagoniste de la société, donc illégitime.* »

Il est du reste évident que l'opposition de l'Allemagne fédérale à tout parti communiste ouvert est dans une grande part responsable de l'existence de la R.A.F., qui prouve, de façon éclatante, que la social-démocratie est démocrate dans ses discours, inquisitoriale quand elle le veut. Et inquisitoriale — avec tortures « propres », « raffinées », grâce aux techniques modernes, — inquisitoriale sans remords, sans troubles.

L'Allemagne, qui a aboli la peine de mort, conduit à la mort par grèves de la faim et de la soif, isolement par la « destruction » du moindre bruit, sauf le bruit du cœur de l'incarcéré qui, sous vide, est amené à découvrir dans son corps le bruit du sang qui bat, des poumons, enfin son bruit organique, afin de savoir que sa pensée est produite par un corps.

Dire que la situation qui est faite aux membres emprisonnés de la R.A.F. est criminelle, c'est ne rien dire. Le jugement moral cesse, dans les consciences des magistrats et dans celles de la population, que les moyens de presse, donc de pression, ont conduit à l'état passionné du répit absolu. Il est à craindre que l'Allemagne se sente purifiée quand « *tous seront morts, et morts par leur volonté de mourir* », donc « *morts parce qu'ils se savent coupables* », puisque c'est la signification tranquillisante, pour l'Allemagne des grèves de la faim et de la soif jusqu'à la mort.

Souvenons-nous que des journalistes allemands s'élèvent contre la nutrition par sonde et décrètent que le devoir du médecin est de placer la nourriture à portée des détenus : libre à eux de vivre ou de mourir.

Comme de la même façon les magistrats se tirent d'affaire en décrétant que ce sont les avocats, incapables de convaincre leurs clients, qui sont coupables du délit — ou crime ? — de non-assistance à personne en danger.

Mais accuser le gouvernement allemand, l'administration allemande, la population allemande, qu'est-ce que cela signifie ? Si les U.S.A. n'étaient pas présents physiquement en Allemagne, si leur ambition n'avait pas atteint cette enflure, si l'Europe n'avait pas, clairement ou non, assigné à l'Allemagne de l'Ouest une fonction policière face à l'Est, cette aiguille qu'est la R.A.F. dans la chair trop grasse de l'Allemagne serait peut-être moins aiguë et l'Allemagne moins inhumaine.

Si l'on veut, je crois voir ici un double phénomène de mépris. L'Allemagne cherche — et dans une certaine mesure réussit — à donner de la R.A.F. une image terrifiante, monstrueuse. D'autre part, et par le même mouvement, le reste de l'Europe et l'Amérique, en encourageant l'intransigeance de l'Allemagne dans son activité tortionnaire contre la R.A.F., cherchent, et dans une certaine mesure réussissent, à donner de l'Allemagne « éternelle » une image terrifiante, monstrueuse.

JEAN GENET.

La polémique se développe sur le bilan et les séquelles du nazisme

La polémique sur le bilan du nazisme et ses séquelles, relancée par la spectaculaire évasion d'Herbert Kappler, le refus opposé par le gouvernement de Bonn à la demande d'extradition italienne et la sortie du film de Joachim Fest et Christian Herrendoerfer, *Hitler, une carrière*, se poursuit en Allemagne fédérale.

M. Carlo Schmid, ancien vice-président du Bundestag et coordonnateur des relations franco-allemandes, a publié le 31 août dans le bulletin du S.P.D., dont il est membre, une analyse sur les réactions provoquées à l'étranger par l'attitude allemande à l'égard du national-socialisme. Il estime que les critiques émises en France et en Italie ne doivent pas être considérées comme l' « *effet d'une propagande communiste* ». Rappelant qu'il n'est presque aucune famille française dont un membre au moins n'ait été « *victime de la guerre hitlérienne* », M. Schmid évoque « *l'hypothèque qui pèse sur l'Allemagne, et dont nous sommes nous-mêmes responsables, parce que nous n'avons pas empêché un homme tel que Hitler d'arriver au pouvoir.* » « *La faute collective*, ajoute-t-il, *est rejetée, mais non la responsabilité collective pour ce qui a été commis en notre nom (...). 99 % des citoyens allemands ne l'ont pas voulu, mais ils l'ont laissé faire à l'époque.* »

C'est naturellement à une conclusion fort différente qu'aboutit l'ex-colonel SS Walter Rauff (considéré comme responsable de la mort de plusieurs dizaines de milliers de déportés juifs) dans l'interview qu'il a accordée à l'hebdomadaire argentin *La Semana*. L'ancien criminel de guerre, qui vit à Punta-Arenas, au Chili, affirme qu'il n'est « *coupable de rien* » et précise : « *Je suis satisfait de ce que je suis et de ce que j'ai été. Je ne justifie pas les guerres, mais je sens que je ne porte pas un fardeau de responsabilité.* » Walter Rauff ajoute : « *En guerre, on se bat et l'on tue parce qu'on reçoit des ordres et parce qu'il est nécessaire de gagner. Il faut se trouver dans une guerre pour connaître la véritable signification des verbes assassiner, massacrer, tuer. Ils ne reflètent qu'une seule chose, une seule action. Il ne reste pas de temps pour les émotions : seulement pour les urgences.* »

Quant au film *Hitler, une carrière*, il continue de remporter outre-Rhin un incontestable succès. Mais, mardi soir 30 août, à Berlin-Ouest, des heurts se sont produits entre militants communistes et policiers devant un cinéma où il était projeté.

هكذا من الأصل

...blique fédérale d'Allemagne

nce et brutalité

AFRIQUE

CAP-VERT : cruel archipel...

II. — Pragmatisme et non-alignement

La sécheresse permanente et l'aggravation du déficit alimentaire dans l'archipel expliquent et accroissent les difficultés économiques auxquelles se heurtent les dirigeants de Praia (« le Monde » du 1er septembre).

De notre envoyé spécial PHILIPPE DECRAENE

Praia. — *Notre révolution est originale. Mais, comme les Européens aiment les catégories, ils nous classent parmi les marxistes-léninistes...* » M. Olivio Pires est responsable de l'idéologie au sein du parti unique — le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et les îles du Cap-Vert (P.A.I.G.C.). Originaire de Saint-Antoine, ayant fait des études d'ingénieur civil à Lisbonne, il est sévère pour le colonialisme portugais.

« *Nos difficultés*, dit-il, *sont moins un héritage de la géographie qu'un héritage de l'histoire. S'il ne pleut pratiquement pas dans l'archipel, ne pouvait-on creuser des puits depuis longtemps ?... Partout ailleurs à travers le monde, le colonisateur a tenté de modifier les conditions géographiques, lorsque celles-ci étaient défavorables. Ici, les Portugais sont restés les bras croisés... Au cours des siècles, la production agricole a régressé. Certains produits, comme le coton ou le ricin, ont pratiquement disparu. Le taux de scolarisation lui-même s'est abaissé, parce qu'après avoir fourni des esclaves, puis des cadres administratifs et militaires pour les colonies portugaises, nous avons alimenté en main-d'œuvre bon marché l'ancienne métropole elle-même... Ce n'est pas un hasard si le P.A.I.G.C. a été créé, c'est précisément parce qu'il existait en Guinée-Bissau de nombreux cadres d'origine capverdienne...* »

Le mythe d'Amilcar Cabral

Ce procès du colonialisme portugais au Cap-Vert, nul ne l'a plus sereinement et plus complètement instruit que le fondateur du P.A.I.G.C. Amilcar Cabral, assassiné en janvier 1973 à Conakry. Aujourd'hui encore, des dirigeants comme le président Aristide Pereira ou le premier ministre Petro Pires donnent l'impression de s'effacer derrière lui.

L'anniversaire de la naissance de Cabral est le jour de la fête nationale. La principale artère de Praia et celle de la plupart des villages de l'archipel s'appellent la rue Cabral. Amilcar Cabral est souvent représenté en effigie en compagnie du Congolais Patrice Lumumba et du Mozambicain Edouard Mondlane, auxquels il est uni par une tragique communauté de destin. Les *rebellados*, ces descendants d'esclaves marrons qui, réfugiés dans les montagnes de l'île de Santiago, sont restés à l'écart de la vie moderne, l'ont intégré à l'extravagant panthéon de leur culte, syncrétisme entre christianisme importé d'Occident et animisme venu du continent noir.

« *C'était l'idéologue par excellence, un vrai leader. Il connaissait les réalités du Cap-Vert et de la Guinée comme personne... Il avait tout prévu...*, dit un jeune intellectuel qui a fait ses études à Dakar. *C'est l'artisan de notre indépendance, notre guide... Ses écrits et sa pensée nous éclairent... Nous continuons à vivre de son exemple...* »

Dans le manuel politique, qu'il rédigea à l'intention des militants du P.A.I.G.C., évoquant le drame du colonialisme portugais, Cabral a écrit à l'adresse de ceux qui se contentèrent de jouer ici un simple rôle de marchands au lieu de chercher à mettre le pays en valeur : « *Beaucoup de richesses ne sont pas utilisées au bénéfice du propre peuple capverdien. Par exemple, la culture de la canne et l'industrie sucrière qui en découle ne se développent pas, en premier lieu, pour ne pas faire concurrence à la même industrie de l'île de Madeira (Portugal) et, en second lieu, pour ne pas faire concurrence aux compagnies coloniales des capitalistes portugais installés en Angola et au Mozambique. L'industrie de la pêche ne se développe pas pour ne pas faire concurrence à la même industrie au Portugal. Les eaux minérales ne sont pas exploitées, principalement celles de Santo-Antao et de Brava, parce que leur excellente qualité représenterait un risque pour celles existantes au Portugal. Le coton du Cap-Vert, qui poussait spontanément dans presque toutes les îles, a disparu, parce que, pour les colonialistes portugais, il était plus avantageux de développer le coton d'Angola et du Mozambique, où ils pouvaient recourir au travail forcé.* »

M. Pedro Pires, premier ministre, va plus loin : « *Les Portugais ont cherché à éliminer radicalement tout ce qui présentait un caractère spécifiquement capverdien, allant jusqu'à proscrire les danses locales...* » Si l'on ajoute à l'attitude du colonisateur celle de l'autochtone lui-même, qui contribuait à sa propre aliénation culturelle en recourant à ce que les sociologues appellent l'« évasionnisme », moyen artificiel de se soustraire à un environnement jugé médiocre, on mesure combien les chances de préservation de la personnalité capverdienne étaient réduites.

Aujourd'hui, la fierté d'être Capverdien est une des constantes de la vie quotidienne, comme la volonté de faire savoir au monde extérieur que l'expérience capverdienne entend suivre des voies originales. « *Si nous étions socialistes*, explique le premier ministre, *nous aurions un parti socialiste, mais nous n'avons pas cette prétention... Si notre Etat était une république populaire, nous aurions proclamé la République populaire du Cap-Vert... Nous nous sommes dotés d'un régime progressiste, nationaliste, démocratique et révolutionnaire, mais nous ne sommes ni communistes, ni socialistes, ni bourgeois. Soucieux de construire l'indépendance économique de notre pays, nous réservons une place au capital privé, estimant qu'il n'existe aucune contradiction entre ce que nous disons et ce que nous faisons...* »

Le deuxième personnage de l'Etat s'explique aussi volontiers sur le projet d'union organique entre la Guinée-Bissau et la République du Cap-Vert que sur l'orientation générale du régime mis en place en juillet 1975 à Praia. Certes, il existe dans la capitale, une rue de l'Unité, mais on parle d'autant plus de cette unité que, deux ans après l'indépendance, elle demeure dans les limbes. Les deux Etats ont un même parti politique — le P.A.I.G.C., — dont l'hymne a été adopté comme hymne national à Praia comme à Bissau. Un Conseil de l'unité de douze membres — six de chacune des Assemblées nationales — a été créé. Les deux pays forment un même territoire judiciaire et possèdent un programme scolaire commun. Les marchandises circulent d'un pays à l'autre, mais, de part et d'autre, on cherche toujours, de façon presque timide, à jeter les bases d'une unité organique.

Les adversaires des dirigeants actuels disent que les métis capverdiens, actuellement au pouvoir à Bissau, savent leur régime menacé, et qu'en conséquence ils souhaitent, s'ils venaient à être évincés, pouvoir se replier sur leur patrie d'origine. Ils ajoutent que l'avertissement donné en Angola — le 27 mai dernier — au métis Agostinho Neto par le coup d'Etat manqué du Noir Van Dunem a accru les craintes capverdiennes. A cela on rétorque à Praia : « *Notre image de marque est dessinée par l'extrême droite portugaise et par la presse qu'elle contrôle...* »

Le premier ministre déclare pour sa part : « *Si l'on veut que l'unité résiste à l'épreuve du temps, il faut la construire pierre à pierre, comme une maison... Il existe déjà une unité de fait, puisque nous avons le même parti, les mêmes dirigeants... Nous nous concertons... Nous nous rendons visite. Toutes les conditions morales et psychologiques ne sont pas encore créées. Et puis l'Union soviétique dispose bien de trois voix à l'ONU, avec l'Ukraine et la Biélorussie, sans que personne songe à contester l'unité de l'U.R.S.S....* »

En matière de développement, comme dans tous les autres domaines, la règle est le pragmatisme. La diplomatie capverdienne est résolument non alignée. Le premier ministre, M. Pedro Pires, s'est rendu en visite officielle à Budapest et à Varsovie. Les Etats-Unis ont accrédité une ambassadrice à Praia, et, si l'Union soviétique a ouvert une chancellerie, la République populaire de Chine a aussi noué des relations diplomatiques et envoyé des experts agricoles.

Sur le continent africain, les dirigeants de Praia mettent le même soin à diversifier leurs interlocuteurs. En excellents termes avec l'Angola, le Mozambique et Sao-Tomé, avec lesquels ils partagent le souvenir d'une même expérience coloniale portugaise, les Capverdiens ont évidemment des relations étroites avec leurs partenaires guinéens. Mais amitié n'exclut pas entière liberté de décision. C'est ainsi que le Cap-Vert, contrairement à la Guinée-Bissau, qui a reconnu la République sahraouie, n'entretient de rapports qu'avec le Front Polisario, reconnu par lui comme simple mouvement de libération. Et, tandis que le pont aérien établi entre La Havane et Luanda choisit Bissalanca, en territoire guinéen, comme escale, les South African Airways relient toujours Johannesburg à Londres par l'aéroport de Sal, où, nous dit un ministre capverdien qui manie avec autant d'aisance l'humour que la langue française, « *nous vendons aux « Sudaf » les écrits révolutionnaires d'Amilcar Cabral...* ».

L'attrait du monde francophone

Un sérieux rapprochement s'esquisse depuis quelques mois entre les dirigeants de Praia et l'ensemble du monde francophone, comme en témoigne la participation de la République du Cap-Vert aux deux dernières conférences franco-africaines de Versailles en 1976 et de Dakar en 1977, et l'accueil réservé en mai à Praia à M. Robert Galley, ministre français de la coopération. M. José Britto, secrétaire d'Etat au plan et à la coopération, explique : « *L'archipel est environné de pays francophones. Le français est ici la première langue latine étrangère enseignée dans les lycées. La France possède une longue expérience africaine...* »

Les Français n'ont apparemment laissé aucun mauvais souvenir dans l'archipel, que pillèrent à plusieurs reprises les pirates anglais, dont le célèbre Francis Drake, anobli par Elisabeth Ire, qui détruisit de fond en comble l'ancienne capitale, Ribeira-Grande. Beaucoup de prisonniers de la Grande Armée déportés ici pendant les guerres napoléoniennes ont fait souche. A Fogo, une famille Montrond est originaire du sud-ouest de la France. A Saint-Antoine, une partie de la population descend en droite ligne d'un hobereau français. Les fêtes populaires sont l'occasion de mazurkas et de contredanses endiablées, pendant lesquelles le maître de ballet transmet en français ses ordres aux danseurs. Ici, comme à Bissau ou Luanda, tous les responsables politiques comprennent parfaitement notre langue...

Alors qu'un pays comme la Suède a récemment quintuplé le montant de son aide, la coopération franco-capverdienne reste pourtant embryonnaire.

De nombreuses missions, effectuées pour la plupart à partir de Dakar, ont séjourné dans l'archipel, s'intéressant à la mise en valeur agricole et à l'exploitation des ressources de la mer, tandis qu'était décidée l'installation d'un centre culturel à Mindelo. Un ingénieur qui a participé à l'une de ces missions résume en ces termes les perspectives d'avenir de la République du Cap-Vert : « *Riche en hommes, et notamment en cadres, mais pauvre en ressources propres, l'archipel peut bâtir son économie sur cinq « secteurs-clés » : la pêche, bien que le plateau continental soit peu étendu ; l'industrie, notamment à partir de la pétrochimie du sel ; le tourisme ; les prestations de service, dans le domaine maritime, aérien ou des télécommunications radiophoniques et téléphoniques, l'énergie « écologique », à partir du vent, qui souffle durant toute l'année, du soleil, qui pourrait permettre la création de serres, des volcans, dont l'activité fournit la « houille rouge »...* »

Cependant, à peine sortie de la nuit coloniale, la République du Cap-Vert ne saurait brûler les étapes. C'est la sagesse de ses dirigeants actuels de l'avoir compris.

FIN

UN SEUL PARTI POUR DEUX ÉTATS : LE P.A.I.G.C.

L'archipel du Cap-Vert et la Guinée-Bissau constituent deux Etats distincts. Le premier n'a accédé à l'indépendance que le 5 juillet 1975, alors que la Guinée-Bissau est indépendante depuis le 24 septembre 1973.

Mais c'est le même Parti africain pour l'indépendance de la Guinée-Bissau et des îles du Cap-Vert, fondé par Almicar Cabral en 1956, qui est le seul parti politique légal dans chacun des deux Etats, et les forces armées sont théoriquement communes à l'archipel et à la Guinée-Bissau. M. Aristide Pereira est président de la République du Cap-Vert et M. Luis Cabral est président du Conseil d'Etat de Guinée-Bissau. Le premier ministre du Cap-Vert est M. Pedro Pires, et son homologue, dénommé commissaire principal, en Guinée-Bissau, est M. Francisco Mendès.

Le P.A.I.G.C. comporte trois instances suprêmes : le Secrétariat permanent, qui comprend quatre membres (MM. Aristide Pereira, Luis Cabral, Francisco Mendès, dit Chico Te, et Jao Bernardo Vieyra, dit Nino) ; le Comité exécutif de la lutte, équivalent du bureau politique (une vingtaine de membres) ; et le Conseil supérieur de la lutte, équivalent du comité central (une trentaine de membres).

Namibie

L'entrée en fonctions de l'administrateur nommé par Pretoria témoigne des progrès accomplis vers un règlement final

De notre correspondante

Johannesburg. — Le règlement de l'affaire namibienne pourrait être plus rapide que celui de l'affaire rhodésienne. On est encore loin d'un accord final, mais selon certains milieux diplomatiques des progrès ont été accomplis ces quatre dernières semaines.

L'Afrique du Sud avait accepté, en juin dernier, de suspendre l'adoption et l'application du projet de Constitution présenté par la conférence de Turnhalle, réunie par Pretoria il y a maintenant deux ans. Elle avait également décidé, après discussion avec les cinq pays occidentaux membres du Conseil de sécurité de l'ONU (France, Grande-Bretagne, Etats-Unis, Canada, République fédérale d'Allemagne) de nommer un administrateur général pour prendre en main les affaires courantes de la Namibie pendant la période de transition jusqu'aux élections.

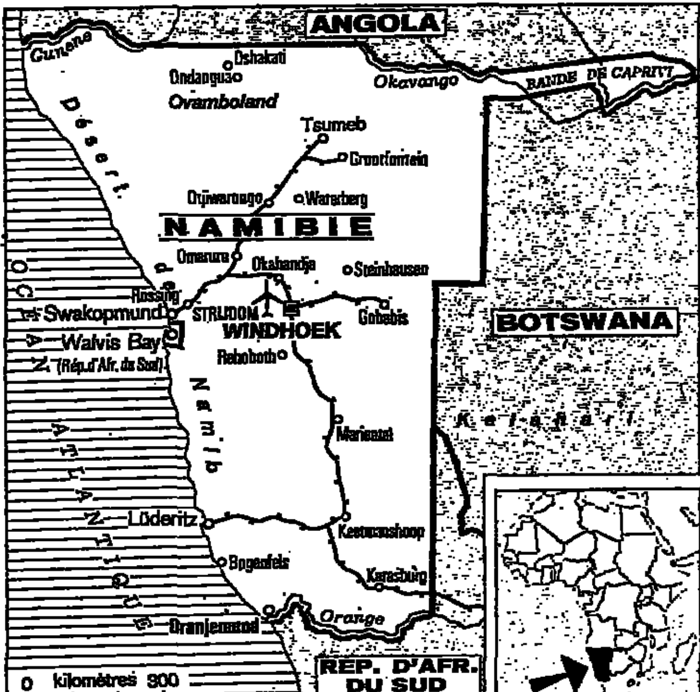

Jusqu'à une date récente, la SWAPO, mouvement nationaliste menant une guérilla dans le nord du pays, s'opposait à cet administrateur désigné par Pretoria. Aujourd'hui, cependant, et probablement sur les conseils des pays dits de *première ligne* (Tanzanie, Zambie, Botswana, Angola et Mozambique), l'organisation revient sur ses positions et accepte la présence de l'administrateur auprès d'experts de l'Organisation des Nations unies. Reste à définir le rôle de l'un et des autres.

La SWAPO ne rejetterait plus une coopération entre le représentant de Pretoria et l'ONU, mais exige toujours la suprématie de cette dernière. Elle demande également le contrôle et la supervision de l'organisation mondiale lors des élections qui devraient désigner les membres de l'Assemblée constituante. Ce Parlement devra rédiger une Constitution pour le nouveau pays, et organiser de nouvelles élections.

Le mouvement nationaliste réclame toujours cependant le retrait des troupes *sud-africaines* avant les élections, et la libération des prisonniers politiques détenus par l'Afrique du Sud. Pretoria lie jusqu'à présent le sort des prisonniers à celui des dissidents de la SWAPO *emprisonnés en Tanzanie* et en Zambie. Elle refuse également de se retirer de la Namibie et, récemment encore, des membres de la Turnhalle lui ont à nouveau demandé de maintenir ses troupes sur le territoire. Il semble cependant que les cinq soient favorables à un compromis selon lequel l'Afrique du Sud maintiendrait des troupes en Namibie, mais dans des zones très limitées.

Le secrétariat général de l'ONU étudierait actuellement l'envoi dans l'ancienne colonie allemande de sept à dix mille personnes, administrateurs et soldats. Aucune décision ne peut cependant être prise, tant que le Conseil de sécurité ou l'Assemblée générale n'aura pas donné son « feu vert ».

Un climat tendu

L'administrateur général nommé par l'Afrique du Sud prend aujourd'hui ses fonctions. Son rôle va être d'organiser les élections générales pour l'Assemblée constituante. Il pourra légiférer et donc amender ou abolir *les lois en vigueur.*

Les progrès accomplis ne satisfont cependant pas tout le monde. Il y a deux jours, M. Dirk Mudge, président de la conférence constitutionnelle, s'est plaint publiquement de la lenteur du processus : « *Cela ne peut pas durer ainsi indéfiniment. Nous voulons savoir à la fin du mois de septembre où nous en sommes avec l'Ouest et le reste du monde...* », s'est-il exclamé.

La Turnhalle se trouve, en effet, dans une situation inconfortable. Le fruit de ses deux ans de travaux dort dans un tiroir, et à chaque meeting ses membres rencontrent un auditoire de plus en plus sceptique, comme l'a montré la tournée récente des représentants de la conférence constitutionnelle en Owamboland. « *On veut bien vous croire, mais on veut d'abord voir ce que vous faites vraiment* », tel a été le leitmotiv.

Le climat lui-même, dans le pays, est de plus en plus tendu. Des bagarres éclatent assez fréquemment (*le Monde* du 1er septembre) entre sympathisants de différents groupes politiques, entre la Turnhalle et la SWAPO ou la SWANU, mouvement nationaliste plus modéré.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

République Sud-Africaine

Après la protestation française

PRETORIA EXPRIME DES REGRETS AU SUJET DES PROPOS DE SON MINISTRE DES FINANCES

Pretoria *(A.F.P.)*. — Le gouvernement sud-africain a exprimé, mercredi 31 août, des regrets au sujet des remarques faites la veille à Durban par M. Owen Horwood, ministre des finances, à l'endroit de M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, remarques qui avaient suscité une protestation officielle remise le même jour au ministre sud-africain des affaires étrangères par M. Jacques Schricke, ambassadeur de France (voir nos dernières éditions d'hier).

En prenant acte de la démarche de l'ambassadeur, M. Brand Fourie, secrétaire sud-africain aux affaires étrangères, a répondu que les déclarations de M. Horwood ne devaient pas être considérées comme « *une attaque personnelle ou officielle contre M. de Guiringaud* » et que le ministre des finances exprimait ses regrets si telle avait été l'interprétation donnée à ses paroles.

Le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. R.F. Pik Botha s'est associé à ces regrets.

On estime dans les milieux diplomatiques de Pretoria que les déclarations de M. Horwood à propos de la bombe sud-africaine (*le Monde* du 31 août) ne constituent qu'une simple manifestation de mauvaise humeur et ne permettent pas de conclure à un double jeu sud-africain en matière atomique. Cependant, les « boutades » lancées mardi à Durban par le ministre des finances confirment — *notent* les observateurs — l'existence au sein du cabinet Vorster d'un noyau de « durs », qui souhaiteraient répondre plus vertement aux semonces du président Carter.

La crise entre l'U.R.S.S. et la Somalie

(Suite de la première page.)

La dépêche de l'agence Tass soulève plus d'interrogations qu'elle n'apporte de réponses. On y relève quelques anomalies : tout d'abord, la nature du séjour de M. Syaad Barre n'est pas précisée — au même moment, M. Yasser Arafat se trouvait à *Moscou* en « *visite d'amitié* », — ensuite, le climat des conversations n'est pas qualifié, comme c'est le cas habituellement, la langue diplomatique étant suffisamment riche en euphémismes pour masquer des désaccords. Enfin, la liste des participants étonne. Si la présence de M. Kossyguine, chef du gouvernement soviétique, et de M. Gromyko, responsable de la politique étrangère, était normale, pourquoi M. Souslov, qui ne passe pas pour un spécialiste de l'Afrique, a-t-il participé aux conversations ?

Une médiation improbable

Le protocole aurait voulu que l'interlocuteur de M. Syaad Barre, secrétaire général du parti somalien et chef de l'Etat, soit M. Brejnev, secrétaire général du parti communiste et président du présidium du Soviet suprême. Officiellement, M. Brejnev n'est pas revenu de ses vacances en Crimée, mais à la mi-août il avait interrompu son séjour pour venir à Moscou accueillir le maréchal Tito, et, s'il ne voulait pas *faire une nouvelle fois le déplacement*, M. Syaad Barre pouvait être invité en Crimée. Il n'en a sans doute rien été. Les entretiens ont eu lieu à Moscou ou dans les environs, puisque M. Gromyko était, lundi et mardi, dans la capitale soviétique, où il a reçu M. Arafat. Il est possible qu'une éventuelle rencontre entre M. Brejnev et M. Syaad Barre ait été fonction du résultat des conversations préliminaires de Moscou. Tout laisse à penser que les entretiens ont été difficiles, et qu'aucun terrain d'entente n'a pu être dégagé.

Selon des sources diplomatiques occidentales, M. Syaad Barre aurait demandé aux Soviétiques un soutien politique et la poursuite de leur aide militaire, en échange du maintien de l'alliance entre les deux pays. Il est peu probable qu'il ait obtenu l'un ou l'autre. Tout en lançant des appels à la sagesse et à la négociation, Moscou a pris nettement le parti de l'Ethiopie contre la Somalie. Pendant le séjour de M. Syaad Barre en U.R.S.S., la presse *soviétique a cessé ses attaques contre « l'agression dont est victime l'Ethiopie »*, mais trois jours avant Moscou n'en avait pas moins accusé très clairement Mogadiscio d'agir « *en contradiction avec la charte de l'OUA* » en voulant « *réviser les frontières d'Etat* ».

Les résultats, apparemment très minces, de la visite de M. Syaad Barre en U.R.S.S. prouvent qu'il sera difficile aux Soviétiques de « *garder deux fers au feu* » dans la corne de l'Afrique, à moins de réussir une médiation entre l'Ethiopie et la Somalie, médiation qui paraît, pour l'instant, bien improbable.

DANIEL VERNET.

Angola

● M. LOPO DI NASCIMENTO, premier ministre angolais, a été nommé mercredi 31 août ministre du commerce intérieur, et M. Ishnaël Martins, ministre des finances. M. di Nascimento, qui cumulera cette fonction avec celle de premier ministre, remplace au poste de ministre du commerce intérieur M. David Aires Machado, arrêté après la tentative de coup d'Etat du 27 mai dernier. M. Ishnael Martins est gouverneur de la Banque centrale d'Angola. Le ministère des finances était sans titulaire depuis l'assassinat, durant la tentative de coup d'Etat du major Saydi Mingas.

Le gouvernement angolais a, *d'autre part, annoncé* mercredi la nationalisation de 852 755 actions de petits porteurs de la compagnie diamantifère d'Angola Diamang. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Canada

Au Québec

L'application de la loi 101 sur la francisation se heurte à la résistance des écoles anglophones

De notre correspondant

Montréal. — La loi 101, qui limite rigoureusement l'usage de l'anglais au Québec, en particulier dans le domaine de l'éducation, connaît ses premières difficultés d'application quelques jours à peine après avoir été adoptée au Parlement québécois. Les directions des écoles anglophones protestantes et catholiques de Montréal ont décidé de continuer d'ouvrir largement leurs portes à tous les parents qui souhaitent pour leurs enfants un enseignement en anglais. Selon les dispositions de la loi 101, seuls les enfants dont un des parents, au moins, a été éduqué en anglais, ou dont un frère ou une sœur suit déjà des cours en anglais, sont habilités à fréquenter les écoles publiques anglophones.

Les écoles anglophones ont décidé d'informer les parents des termes de la loi, mais leur affirment qu'ils peuvent continuer à faire donner à leurs enfants un enseignement en anglais. Les enfants dont les cas seraient « douteux » resteront officiellement « non inscrits » afin de gêner une éventuelle enquête administrative. En outre, les élèves qui avaient été accueillis dans ces écoles avant la promulgation de la loi 101 seront définitivement inscrits.

Le gouvernement du Québec a menacé de retirer leurs subventions aux écoles « coupables ». Le premier ministre, M. Levesque, a parlé de « désobéissance civile » et a affirmé que, si son gouvernement entendait être « *aussi souple que possible, il n'en devrait pas moins faire appliquer la loi* ». Les écoles anglophones n'entendent pas en rester là. Elles affirment qu'elles tireront parti de toutes les ambiguïtés de la loi 101 pour la tourner sans entrer pour autant dans l'illégalité. Elles ont demandé au gouvernement d'Ottawa de se prononcer sur la constitutionnalité de cette loi qui, selon elles, viole les dispositions de l'acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867.

L'embarras de M. Trudeau

Le premier ministre fédéral, M. Trudeau, a déjà été invité à plusieurs reprises à se prononcer sur cette affaire, ou du moins à soumettre le problème à la Cour suprême du Canada. M. Trudeau avait expliqué qu'il ne pouvait rien faire avant la promulgation de la loi. Sa situation est délicate, car la loi 101 a été bien accueillie par les Québécois francophones. L'homme de la rue est indiscutablement satisfait de ce qu'il n'ose pas toujours appeler une « *revanche historique* ». Le reste du Canada suit l'affaire avec passion. En témoignent les propos de M. Allan Blackeney, premier ministre de la province le 31 août que « *le Canada pour-* le 31 août que « *le Canada pourrait un jour demeurer uni grâce à l'emploi de la force* ».

ALAIN-MARIE CARRON.

PROCHE-ORIENT

LA FIN DE LA VISITE DE M. ARAFAT A MOSCOU

L'U.R.S.S. et l'O.L.P. condamnent les tentatives visant à les exclure des négociations de paix

La visite à Moscou de M. Yasser Arafat a pris fin le mercredi 31 août avec la publication par l'agence Tass d'un communiqué condamnant les tentatives tendant à exclure l'U.R.S.S. et l'O.L.P. du processus de négociations de paix au Proche-Orient.

« *Le règlement global des problèmes du Proche-Orient*, déclare ce communiqué, *ne peut être assuré qu'à la conférence de Genève avec la participation de toutes les parties concernées directement, y compris l'Organisation de libération de la Palestine, représentant reconnu du peuple arabe de Palestine. l'U.R.S.S. et l'O.L.P. réitèrent leur détermination de poursuivre leurs efforts pour que la conférence de paix de Genève reprenne au plus vite ses travaux.* »

« *Les deux parties*, indique encore le communiqué de l'agence Tass, *sont sérieusement préoccupées par les provocations de la soldatesque israélienne contre le Liban (...), ce qui est susceptible d'aggraver la tension, surtout dans le sud de ce pays.* »

Dans le Sud-Liban, précisément, de violents échanges de tirs d'artillerie se sont déroulés mercredi en plusieurs points de la frontière libano-israélienne. Le pilonnage effectué par les canons israéliens à longue portée a fait en moins de vingt-quatre heures huit morts et trente-six blessés, indique la presse libanaise. Les localités de Nabatieh, Bint-Jbeil et Hasbaya ont été atteintes.

● A BELGRADE, un communiqué publié le 31 août indique que la Yougoslavie « *condamne avec la plus grande vigueur les mesures agressives et annexionnistes* » prises par Israël dans les territoires arabes occupés et « *se solidarise entièrement avec la lutte légitime des pays arabes et de l'O.L.P. pour un retrait immédiat* » de ces territoires. Le communiqué indique que des consultations sont en cours entre la Yougoslavie et les pays non alignés pour rechercher « *les formes d'action les plus appropriées* ».

● A WASHINGTON, le rabbin Schindler, qui dirige la « conférence des présidents des grandes organisations juives américaines », a remis, le 26 août, au président Carter, une lettre dans laquelle il s'inquiète des récentes prises de position du chef de la Maison Blanche. Celles-ci, selon le rabbin Schindler, indiquerait que Washington serait favorable à l'amendement de la résolution 242 du Conseil de sécurité pour permettre à l'O.L.P. de participer à la conférence de Genève.

● A JERUSALEM, le gouvernement israélien a décidé d'accepter que l'UNESCO envoie une mission d'enquête dans les territoires occupés pour déterminer si la législation internationale concernant les fouilles archéologiques et l'enseignement a été, ou non, respectée. C'est la première fois qu'Israël autorise l'entrée sur son territoire d'une telle mission. — *(Reuter, A.P., A.F.P., U.P.I.)*

DIPLOMATIE

APRÈS SA RENCONTRE AVEC M. GISCARD D'ESTAING

M. Suarez plaide à Rome en faveur de l'adhésion de l'Espagne au Marché commun

M. Adolfo Suarez, le chef du gouvernement espagnol, poursuit sa tournée européenne qui l'a déjà conduit aux Pays-Bas, au Danemark et en France. Après ses entretiens du mercredi 31 août avec MM. Giscard d'Estaing et Barre — entretiens au cours desquels le président de la République a apporté un soutien nuancé d'importantes réserves à l'admission de l'Espagne dans le Marché commun. — M. Suarez est arrivé dans la soirée à Rome. Le bref séjour de M. Suarez dans la capitale italienne doit se terminer vendredi 2 septembre par une visite privée au pape.

La dernière visite officielle d'un chef de gouvernement espagnol en Italie remonte à 1923. C'est dire l'importance que l'on attache au voyage de M. Suarez à Rome, où l'on ne cache pas sa satisfaction devant la démocratisation du régime espagnol, nous signale notre correspondant.

Jeudi matin, M. Suarez a rencontré en tête à tête son homologue italien, M. Giulio Andreotti. L'admission de l'Espagne à la C.E.E. et particulièrement les implications agricoles d'une telle démarche ont été au centre des entretiens. Ensuite, M. Andreotti offrait un déjeuner en l'honneur de son hôte. Dans l'après-midi, à 18 heures, le chef du gouvernement espagnol devait être reçu au Quirinal par M. Giovanni Leone, le président de la République italienne.

Un dîner offert par M. Suarez au palais Montario, résidence de l'ambassadeur d'Espagne à Rome, mettra fin, jeudi, à cette visite officielle en Italie. C'est vendredi en fin de matinée que M. Suarez se rendra à Castel Gandolfo pour un entretien privé avec Paul VI. Il sera le premier chef de gouvernement espagnol à rencotrer le chef de l'Eglise depuis plus de cinquante ans. M. Suarez quittera Rome vendredi après-midi à destination de Malte.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE : la France ne sacrifiera pas son agriculture méditerranéenne.

Mercredi, M. Suarez avait commencé ses entretiens avec les dirigeants français par un déjeuner avec le président de la République, auquel ont participé seulement le secrétaire général de la présidence de la République, M. Jean François-Poncet, et le chef de cabinet du premier ministre espagnol, M. Alberto Aza.

Selon le porte-parole de l'Elysée — et ceci devait être confirmé dans la soirée par M. Suarez, au cours d'une conférence de presse, — les conversations ont porté exclusivement sur l'adhésion de l'Esgagne à la C.E.E. A l'issue de ce déjeuner, l'Elysée a publié un communiqué résumant la position française sur cette question qui divise les milieux politiques français. Selon ce communiqué : « *Le président de la République a indiqué à M. Adolpho Suarez que la France a toutes raisons de souhaiter l'adhésion de l'Espagne, pays voisin, latin, démocratique et ami, à la Communauté européenne.*

» *Il appartiendra à la Commission de la Communauté de donner son avis, puis au conseil des Neuf de se prononcer sur la demande d'adhésion espagnole.*

» *L'adhésion de l'Espagne doit être conduite de manière à entraîner des avantages réciproques. En particulier, comme l'a déclaré le président de la République, la France est décidée à ne pas sacrifier son agriculture méditerranéenne, nombreuse et productive. C'est pourquoi la Communauté doit commencer par adopter des dispositions, assurant aux productions méditerranéennes des avantages comparabes à ceux des autres productions. Les négociations à venir devront être menées avec précision et réalisme, afin que les garanties et les transitions soient fixées au niveau indispensable.*

» *Enfin, la Communauté devra s'interroger sur les conséquences à tirer d'un nouvel élargissement pour assurer un fonctionnement efficace de ses institutions. Cette position loyale et honnête sera celle de la France.* »

A sa sortie de l'Elysée, M. Suarez s'est déclaré « *très satisfait* » de ses conversations et a souligné qu'elles s'étaient déroulées « *dans l'esprit d'amitié et de cordialité qui unit les deux pays* ». Il s'est ensuite rendu à l'hôtel Matignon où il a rencontré pendant deux heures M. Raymond Barre. Ce dernier, a déclaré un porte-parole, a indiqué que l'adhésion de l'Espagne ne pourra avoir lieu qu'à la fin d'une période de transition et d'adaptation.

Le chef du gouvernement espagnol, de son côté, a déclaré au cours d'une conférence de presse tenue à l'ambassade d'Espagne à Paris, qu'à partir du moment « *où l'Espagne a rempli les conditions du traité de Rome, il n'existe plus de problèmes à son entrée dans la Communauté* ». Tout en reconnaissant l'existence de « *Problèmes structurels* », M. Suarez a ajouté : « *Il n'existe pas de problèmes qui ne trouvent de solutions par des négociations sérieuses, responsables et qui évitent tout préjudice aux intérêts nationaux.* »

« *Le président de la République française*, a poursuivi M. Suarez, *est favorable à l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun, mais il n'a pas fixé de délais.* »

Interrogé d'autre part au sujet de l'éventuelle extradition du militant basque Apalategui emprisonné à Marseille, M. Suarez a affirmé catégoriquement qu'il n'en avait pas été question au cours de ses entretiens. « *La question basque*, a-t-il ajouté, *est problème de politique intérieure espagnole* ».

LE VOYAGE DU MARÉCHAL TITO EN CHINE

La presse yougoslave met l'accent sur les « points de concordance » entre Belgrade et Pékin

Lors de leur première entrevue, mercredi 31 août, les présidents Tito et Hua Kuo-feng ont souligné la « *compréhension réciproque* » existant entre la Yougoslavie et la Chine, indique-t-on de source yougoslave. Les conversations ont porté sur une « *vaste gamme* » de questions d'intérêt commun, en particulier certaines régions « *névralgiques* » du monde, et sur l'amélioration des relations économiques et commerciales sino-yougoslaves et le développement de la coopération scientifique et technique, indique-t-on de même source.

La presse yougoslave a fait ressortir, dès jeudi, le caractère « exceptionnel » de l'accueil que Pékin a réservé au maréchal Tito, et relevé l'« *atmosphère d'amitié, de franchise et cordialité* » qui a présidé aux premiers entretiens. « *Tito a été reçu à Pékin solennellement et avec des honneurs que l'on ne rend qu'à des dirigeants exceptionnels en des occasions extraordinaires, cordialement et chaleureusement* », écrit l'éditorialiste de Borba, organe de l'alliance socialiste. « *La grande Chine*, poursuit-il, *a fait preuve une nouvelle fois de son sens exceptionnel de l'histoire, du respect des héros et des géants.* » Les entretiens feront apparaître, estime l'éditorialiste, « *bien plus de points de concordance que de points de divergence, c'est-à-dire une base parfaitement solide et un cadre étendu pour la poursuite de la coopération yougoslavo-chinoise* ». « *L'évolution de l'approche chinoise du non-alignement, que Pékin considère comme une composante clé de la lutte pour la libération, l'indépendance et la révolution des peuples, revêt une importance exceptionnelle pour la cause du non-alignement* », souligne-t-il.

Evoquant l'« *attitude particulière* » de la Chine à l'égard du problème de la détente, *Borba* conclut : « *Ce qui importe, ce n'est pas l'attente d'une guerre inévitable, mais bien la disposition de la Chine à s'engager pour la paix et la coopération internationale sur la base des principes de coexistence et d'égalité.* »

● A MOSCOU, l'agence Tass a fait état, mercredi, des divergences d'opinion entre les dirigeants chinois et yougoslaves sur le caractère inéluctable de la guerre. Ils ont abordé ce problème, dit l'agence « *de manière sensiblement différente* ». — *(A.F.P.)*

PARIS ESTIME QUE LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DOIVENT SE TENIR EN MÊME TEMPS DANS LES NEUF PAYS

Le gouvernement français estime que les élections au Parlement européen au suffrage universel direct « *ne peuvent se tenir que si elles interviennent dans les neuf pays membres de la Communauté européenne* », a déclaré, mercredi, le porte-parole du Quai d'Orsay.

Cette déclaration fait suite à l'hypothèse formulée mardi par M. Simonet, ministre des affaires étrangères de Belgique et président en exercice du conseil des ministres de la Communauté européenne, selon laquelle il valait mieux procéder à des élections sans les Britanniques que d'en retarder la date si les Anglais ne sont pas en mesure de mettre au point leur procédure électorale pour le printemps 1978.

Le porte-parole du Quai d'Orsay a rappelé que l'article 138 du traité de Rome prévoit l'élaboration d'une procédure électorale uniforme dans tous les Etats membres de la Communauté.

● *Le représentant permanent de la République fédérale d'Allemagne aux Nations unies*, M. Rudiger von Wechmar, devient jeudi 1er septembre président du Conseil de sécurité, succédant au représentant de la France, M. Jacques Leprette.

En visite officielle

M. BARRE SÉJOURNERA A WASHINGTON DU 15 AU 17 SEPTEMBRE

M. Raymond Barre se rendra en visite officielle aux Etats-Unis du 15 au 17 septembre prochain. Il quittera Paris pour Washington, dans la soirée du 14 septembre, par le vol régulier de Concorde.

Le programme du séjour officiel du premier ministre n'est pas encore définitivement arrêté, mais on sait cependant qu'il aura, dans la matinée du jeudi 15, un entretien à la Maison Blanche avec le président Carter. Il sera ensuite l'hôte à déjeuner du département d'Etat.

A Blair-House, où il résidera pendant son séjour, le premier ministre aura des entretiens avec des personnalités gouvernementales et parlementaires américaines. M. Raymond Barre sera, d'autre part, ce même jour, l'hôte à dîner du président Carter à la Maison Blanche.

Le premier ministre sera, le vendredi, l'hôte d'honneur du National Press Club. Il recevra également les membres de la colonie française de Washington et de la région. Le premier ministre et Mme Raymond Barre offriront, à la veille de leur retour à Paris, un dîner à la résidence de l'ambassadeur de France.

● *La date du voyage que M. Raymond Barre doit faire à Bonn*, voyage dont le principe a été décidé lors de l'entrevue entre MM. Giscard d'Estaing et Schmidt, le 19 juillet à Strasbourg, n'est pas encore fixée, indique-t-on à l'hôtel Matignon. Le premier ministre ne se rendait pas en Allemagne fédérale avant octobre.

Consul général à Francfort-sur-le-Main

M. LÉON BOUVIER EST NOMMÉ AMBASSADEUR AU PARAGUAY

M. Léon Bouvier, conseiller des affaires étrangères, est nommé ambassadeur de France à Asuncion (Paraguay), en remplacement de M. Giovan Grandi. Cette nomination est publiée au *Journal officiel* de ce jeudi 1er septembre.

[Né le 28 septembre 1923, diplômé de l'école militaire spéciale de la France libre, engagé dans les Forces françaises libres en novembre 1940, M. Léon Bouvier a été notamment en poste comme vice-consul ou attaché d'ambassade à Innsbruck, Karachi, Vancouver, Chicago, Helsinki, puis comme premier secrétaire à Stockholm. Il était, depuis mai 1972, consul général à Francfort-sur-le-Main.]

ASIE

Thaïlande

Selon le premier ministre

SIX « GRAVES DANGERS » MENACENT LE ROYAUME

(De notre correspondant.)

Bangkok. — Le premier ministre de Thaïlande, M. Thanin, a attiré l'attention de ses compatriotes sur les six « *graves dangers* » qui, selon lui, menacent la survie du royaume.

S'aressant, mardi 30 août, à une promotion de cadres qui vont être affectés en province, le premier ministre a révélé que neuf mille « *guérilleros* » communistes armés opéraient dans le pays. Ils constituent le tout premier péril. Les autres, a affirmé M. Thanin, sont la corruption en général, celle de certains officiels en particulier, la pauvreté de la majorité de la population, le taux élevé de la criminalité et les manœuvres de certains groupes pour renverser le régime.

Ces groupes n'ont pas été nommés par le premier ministre. Comme il ne s'agit vraisemblablement pas des communistes, déjà mentionnés, on se perd en conjectures dans une capitale où, à la veille de promotions de militaires, beaucoup spéculent déjà sur le « *prochain coup* ». Interrogé à ce sujet, le général Yos Thepsadin, commandant en chef adjoint de l'armée, a déclaré, mercredi 31 août : « *C'est un sujet futile.* » — R.P.

A TRAVERS LE MONDE

Cambodge

● LE MINISTRE BIRMAN DES AFFAIRES ETRANGERES, M. U Hla Phone, a eu, mardi 30 août, des « *conversations amicales* » à Phnom Penh avec M. Ieng Sary, vice-premier ministre cambodgien, chargé des affaires étrangères, a rapporté, mercredi, Radio Phnom-Penh. Il est l'un des rares ministres d'un pays non communiste à s'être rendu au Cambodge depuis la prise du pouvoir par les Khmers rouges, en avril 1975. La radio cambodgienne n'avait pas fait mention ces derniers temps, des activités de M. Sary, et un général thaïlandais avait affirmé (*le Monde* daté 21-22 août) qu'il avait été dessaisi d'une partie de ses prérogatives. — *(Reuter.)*

Espagne

● M. FELIPE GONZALEZ, secrétaire général du parti socialiste (P.S.O.E.), a réaffirmé les droits de l'Espagne sur les îles Canaries dans une lettre adressée au président angolais, M. Agostinho Neto. Le dirigeant du P.S.O.E. était auparavant intervenu auprès du gouvernement algérien, qui soutient fermement le Mouvement pour l'autodétermination et l'indépendance des Canaries (M.P.A.I.A.C.). — *(Reuter.)*

États-Unis

● LE VICE-AMIRAL A LA RETRAITE Malcolm Cagle a été inculpé mercredi 31 août par une chambre de mises en accusation d'Alexandrie (Virginie), pour avoir essayé de favoriser l'attribution d'un contrat portant sur l'entraînement de personnel naval iranien à une firme privée pour laquelle il travaillait. L'adjoint de l'amiral, un capitaine de vaisseau lui aussi à la retraite, et l'ancien président de la firme concernée, Lulejian Associates, sont également inculpés. Le programme, d'une valeur de plusieurs millions de dollars, consistait à entraîner deux mille officiers et marins de la marine iranienne. — *(A.F.P.)*

Mozambique

● M. SAMORA MACHEL, chef de l'Etat mozambicain, a vivement critiqué, mercredi 31 août, les pays occidentaux qui s'élèvent contre les possibles expériences nucléaires du régime de Pretoria « *après avoir eux-mêmes créé toutes les conditions favorables pour que l'Afrique du Sud puisse disposer de l'arme nucléaire* ». Dans son discours d'ouverture de la première cession de la nouvelle Assemblée nationale provisoire mozambicaine, le président Machel a notamment fustigé les pays qui ont « *fourni à Pretoria les moyens aériens qui pourraient permettre à l'Afrique du Sud de déclencher des attaques nucléaires contre l'Afrique* ». — *(A.F.P.)*

Nigéria

● LES NIGERIANS se sont rendus aux urnes mercredi 31 août pour élire une Assemblée de deux cent trois sièges, qui élaborera une Constitution préparant la voie à un retour à un régime civil avant octobre 1979, comme s'y sont engagése les dirigeants militaires au pouvoir depuis onze ans. — *(Reuter.)*

Ouganda

● DEUX DES SEIZE OUGANDAIS accusés de trahison devant un tribunal militaire de Kampala (*le Monde* du 25 août) ont été acquittés, rapporte, mardi 30 août, la radio ougandaise. Le procès des quatorze autres se poursuit. Tous les accusés avaient plaidé coupables. — *(Reuter.)*

Sri-Lanka

● LE COUVRE-FEU IMPOSE à la suite des affrontements entre Tamouls et Cinghalais (*le Monde* du 25 août) a été levé, mercredi 31 août, sur l'ensemble du territoire. Au cours de deux semaines de violences, cent douze personnes ont été tuées, cinq mille cinq cents arrêtées et environ vingt-cinq mille sont hébergées dans des camps. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● LE MATHEMATICIEN GRIGORI TCHOUDNOVSKI, autorisé à émigrer en Israël avec ses parents et son frère, n'aura pas le droit d'emporter ses notes de recherche, a annoncé à Kiev son frère David. Les autorités refusent toute discussion à ce sujet. Ses principaux travaux portent sur l'arithmétique. M. Tchoudnovski avait été invité, en vain, pour l'année 1976-1977 comme professeur associé à l'université de Paris-VI en raison de la valeur exceptionnelle de ses travaux.

...se yougoslave met l'accent
... points de concordance
...tre Belgrade et Pekin

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 31 août 1977 au palais de l'Élysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Le président de la République a déclaré :

Le premier ministre et le gouvernement doivent être félicités pour l'effort entrepris depuis un an pour redresser l'économie française.

Deux résultats importants ont été obtenus : l'arrêt de la baisse du franc, puis son appréciation ; et l'amélioration du commerce extérieur.

Ces résultats rendent à la France une liberté d'action pour progresser dans deux domaines, essentiels pour les Français : le ralentissement de la hausse des prix et l'amélioration de l'activité et de l'emploi. Les mesures décidées aujourd'hui, et les efforts à poursuivre pendant l'automne conduisent l'économie française sur le bon chemin.

Depuis quatre ans, le monde est entré dans une phase nouvelle marquée par une croissance plus lente et de nouveaux rapports de force entre les États. Devant cette situation, certains, parmi les pays industriels sont tentés de se démobiliser et de glisser vers le déclin. D'autres, qui ont fait face à la situation, constatent les premiers résultats de leur option courageuse.

La France est décidée à se maintenir dans le petit groupe des pays capables de surmonter les problèmes du temps présent. Elle a fait son choix. Ce n'est pas celui de la facilite — comme certains le lui conseillent — mais celui de l'effort, du courage et du redressement.

Je renouvelle au premier ministre et au gouvernement la confiance que je leur ai faite il y a un an, lorsque je les ai appelés à s'attacher au redressement de l'économie française et à l'amélioration du sort des Français.

● DES ORIENTATIONS MAINTENUES

I. — Le premier ministre a fait le point de la mise en œuvre de la politique de redressement économique et financier engagée le 22 septembre dernier. Les résultats obtenus montrent que si des points d'ombre subsistent, de sérieux progrès ont déjà été enregistrés :

— la dépréciation du franc a été enrayée et le cours de notre monnaie stabilisé. L'équilibre des échanges extérieurs se rétablit progressivement. Cette amélioration s'est déjà traduite dans la balance des paiements dont le déficit s'est très fortement réduit ;

— la masse monétaire s'est accrue modérément, conformément aux prévisions ;

— l'évolution des rémunérations s'est nettement infléchie, sans que le pouvoir d'achat soit amputé ;

— la progression des dépenses publiques d'une année à l'autre s'est ralentie.

Si l'évolution des prix s'est ressentie au cours de ces derniers mois de la répercussion inéluctable des hausses de prix des produits alimentaires et des coûts de production, ainsi que de l'augmentation nécessaire des tarifs des entreprises publiques, les facteurs d'une réduction de leur hausse sont aujourd'hui réunis.

La situation de l'emploi reste préoccupante en France, comme dans de nombreux autres pays. Mais le programme pour l'emploi adopté au printemps sera vigoureusement appliqué en vue d'arrêter la croissance du nombre des demandeurs d'emploi.

II. — Sur proposition du premier ministre, ministre de l'économie et des finances, le gouvernement a confirmé les orientations de la politique économique et financière arrêtées en 1977.

1) En matière de crédit, la norme de croissance de la masse monétaire reste fixée à 12,5 %.

2) Le déficit accepté pour le budget de 1977, en raison de la conjoncture nationale et internationale, sera limitée aux possibilités de financement par des ressources d'épargne, sans recourir à la création de monnaie.

3) L'ensemble des conditions économiques permettant un ralentissement sensible de la hausse des prix pour les prochains mois se trouvant réunies, le gouvernement veillera à ce que ce ralentissement soit effectivement obtenu. Des instructions ont été données à la direction générale de la concurrence et des prix pour que l'évolution des prix industriels s'effectue dans le respect des engagements de modération, pour que l'évolution des loyers et des prix de certains services respecte les dispositions prises et pour que tous les comportements spéculatifs soient sanctionnés. Le gouvernement recourrait aux moyens appropriés si l'évolution des prix au cours des prochains mois ne correspondait pas aux prévisions.

4) En ce qui concerne les rémunérations, leur modération demeure un facteur essentiel de la réduction de la hausse des prix, d'une amélioration durable de l'emploi et du rétablissement de l'équilibre extérieur. Le principe du maintien du pouvoir d'achat reste donc la règle.

Ainsi qu'il l'a annoncé en septembre dernier le gouvernement est disposé, compte tenu des résultats qui seront acquis, à prévoir, en fin d'année, une progression limitée du pouvoir d'achat.

En outre, les travailleurs au S.M.I.C. et les travailleurs manuels bénéficieront au 1er décembre 1977 d'une progression de leur pouvoir d'achat.

● DES MESURES NOUVELLES

5) Le gouvernement, qui s'est efforcé de prévenir depuis l'été dernier une récession de l'économie, poursuivra, au cours des prochains mois, sa politique de soutien actif de l'activité économique. Celle-ci est d'autant plus nécessaire que la conjoncture internationale, et notamment européenne, reste incertaine et hésitante. Compte tenu de la marge de manœuvre que lui donnent les premiers résultats du redressement économique et financier, il a pris dès maintenant les décisions suivantes :

— Le coût du crédit est abaissé. Le taux d'escompte de la Banque de France est ramené de 10,5 à 9,5 %. Les banques ont pour leur part décidé de réduire de 9,60 à 9,30 % leur taux de base. Cette première étape dans la baisse des taux d'intérêt contribuera à alléger la charge des entreprises et facilitera de ce fait la modération des prix ;

— Un milliard de francs supplémentaires est affecté à l'enveloppe de crédits spéciaux, ouverte en avril 1977 au Crédit national pour le financement de grands projets d'équipement industriel ;

— l'activité du secteur du bâtiment et des travaux publics sera soutenue par diverses mesures : 900 millions de francs d'autorisations de programme supplémentaires seront ouvertes au titre du Fonds d'action conjoncturelle aux budgets des ministères de l'équipement et de l'aménagement du territoire, de l'agriculture, de l'intérieur et de l'éducation. Pour leur permettre d'assurer leur part de financement des projets correspondants, les collectivités locales bénéficieront de 500 millions de francs de prêts supplémentaires des établissements spécialisés.

Afin d'accélérer l'engagement des programmes de logements prévus pour cette année, le prix-plafond des H.L.M. location sera relevé de 5 %. En outre, les dispositions nécessaires ont été arrêtées pour assurer le financement en 1977 de quinze mille logements en accession à la propriété et de seize mille cinq cents logements permettant la mise en place progressive de la réforme de l'aide au logement. Ce redéploiement entraîne une majoration du volume des prêts à la construction de l'ordre de 1,6 milliard ;

Le gouvernement prendra dans les prochains jours des dispositions pour améliorer les procédures d'aide actuellement en vigueur en faveur des entreprises qui connaissent des difficultés liées à la situation économique générale ;

Enfin, poursuivant sa politique d'aide aux familles dont le revenu est modeste, le gouvernement a décidé de leur attribuer une allocation exceptionnelle de 300 F par enfant, qui s'ajoutera à l'allocation de rentrée scolaire de 154 F. Elle sera distribuée selon les mêmes critères que celle-ci et bénéficiera à cinq millions d'enfants environ. Le financement de cette mesure, d'un coût de 1,5 milliard, dont 230 millions à la charge du budget de l'État, est rendu possible par la nette amélioration de la situation de la Sécurité sociale.

● CONTROLE PLUS STRICT DES REFUS D'EMPLOI

Le ministre du travail a rendu compte au conseil des conditions dans lesquelles est mis en œuvre le programme conçu par le gouvernement pour donner à tous les jeunes arrivant sur le marché de l'emploi soit la possibilité de trouver un emploi, soit celle de compléter leur formation.

Le premier ministre et lui-même ont constaté, au cours de leurs déplacements en province, que l'ensemble des mesures était maintenant bien connu des chefs d'entreprise ; dans les départements, une mobilisation exceptionnelle de tous les services administratifs a été réalisée ; les organisations professionnelles, les chambres de commerce et d'industrie et les chambres de métiers ont multiplié les initiatives d'information et de sensibilisation des chefs d'entreprise.

Déjà un premier mouvement d'embauche et d'ouverture de stages pratiques en entreprise a été constaté, malgré la période peu favorable des vacances estivales. Le ministre du travail a fait état d'indications, confirmées par un sondage récent effectué auprès des chefs d'entreprise, montrant que ce mouvement s'accélérera à partir du début du mois de septembre, période à laquelle les employeurs procèdent habituellement au recrutement de leur main-d'œuvre.

Le ministre du travail a rappelé également que 45 000 places de formation supplémentaires étaient d'ores et déjà assurées dans les centres de formation.

Après avoir souligné le sérieux du travail accompli par l'Agence nationale pour l'emploi, le ministre du travail a fait un certain nombre de propositions destinées à renforcer l'efficacité de cet organisme en lui permettant de consacrer davantage au placement qui est sa vocation, et en l'allégeant de certaines tâches administratives. Les effectifs de l'Agence seront renforcés de façon importante, d'ici à la fin de l'année ; un système d'affichage des offres disponibles dans les bureaux de poste permettra aux intéressés d'en prendre plus facilement connaissance ; enfin, l'Agence procédera avec tous les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de trois mois à un examen particulièrement approfondi de leur situation, en vue de recenser systématiquement leurs possibilités de reclassement.

D'autre part, l'Agence effectuera des contrôles plus stricts des refus d'emploi.

Commentant ces dispositions, le président de la République a souligné l'ampleur de l'effort consenti par la collectivité nationale pour aider ceux de ses membres, momentanément privés d'emploi et qui recherchent une nouvelle activité, et il a insisté sur la nécessité de veiller à ce que cet effort ne soit pas détourné de son objet. Il a fait observer en conclusion qu'« il n'y a pas d'autre voie vers le retour au plein emploi que celle de l'effort collectif des Français pour remettre en ordre l'économie nationale et lui permettre d'affronter les difficultés nouvelles de la concurrence internationale ».

● DANS LA POLICE

Le conseil des ministres a adopté un projet de décret relatif à la fixation du classement indiciaire des grades et emplois des personnels actifs de la police nationale. Il fixe les nouveaux indices de rémunération des commissaires de police, commandants et officiers de paix et inspecteurs de la police nationale, en application des conclusions de la commission créée le 29 décembre 1976 pour étudier la situation des personnels de police. Il complète les mesures prises par le décret du 24 février 1977 en faveur des gardiens de la paix et des enquêteurs de police.

(Lire page 21.)

● LA SESSION PARLEMENTAIRE.

Le secrétaire d'État auprès du premier ministre chargé des relations avec le Parlement a présenté une communication sur la prochaine session parlementaire. Cette session s'ouvrira le lundi 3 octobre et se terminera le 21 décembre. Elle sera consacrée pour l'essentiel à la discussion de la loi de finances pour 1978. Selon le vœu exprimé par le président de l'Assemblée nationale et par le président de la commission de finances, la discussion budgétaire s'ouvrira dès le 11 octobre à l'Assemblée nationale. Elle s'ouvrira au Sénat le 21 novembre.

Parmi les textes dont le gouvernement compte demander l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée et du Sénat, pendant les périodes qui ne seront pas consacrées rent notamment : les projets touau projet de loi de finances, figuchant aux libertés, dans le domaine de l'informatique et dans celui de l'enseignement, et des projets concernant divers aspects de la protection des personnes, en qualité de consommateurs, contribuables, emprunteurs, créanciers de l'État, acquéreurs de logement.

A ces textes viendront s'ajouter d'autres projets dont le président de la République a demandé qu'ils soient déposés rapidement et qui concernent, en particulier, l'indemnisation des rapatriés et l'extension de la couverture sociale à certaines catégories de Français.

● COMMUNAUTES URBAINES.

Le ministre de l'intérieur a fait le point des problèmes qui se posent aux communautés urbaines et proposé qu'une personnalité soit chargée de faire une étude et d'adresser des propositions au gouvernement. Le premier ministre désignera la personnalité à qui sera confiée cette mission.

● DECRETS DIVERS.

— Le Conseil a adopté un projet de décret donnant aux vétérinaires biologistes des armées à compter du 1er janvier 1976, le même classement hiérarchique que celui des médecins des armées et des pharmaciens chimistes.

— Un décret portant création et suppression d'emplois au ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire a été adopté. Il modifie la répartition des postes budgétaires correspondant aux différents grades, améliorant ainsi la carrière des administrateurs, des professeurs et des officiers des corps techniques et administratifs des affaires maritimes.

— Un décret instituant jusqu'au 31 décembre 1980 un régime d'autorisation pour les centrales thermiques utilisant exclusivement ou principalement des combustibles pétroliers a été adopté, en application d'une directive du Conseil des communautés du 14 avril 1975 relative à l'accroissement de la sécurité de leur approvisionnement en énergie des États membres. La construction ou la conversion de centrales thermiques devant consommer des produits pétroliers ne sera autorisée que lorsque des contraintes techniques et économiques ou de protection de l'environnement ne permettent pas l'utilisation d'autres combustibles.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

SAONE-ET-LOIRE : la gauche espère transformer l'essai des municipales en gagnant les trois sièges

Mâcon. — Sans attendre l'élection, dimanche 4 septembre, des 1 537 délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants, les candidats aux trois sièges de sénateurs ont commencé à « *avaler du kilomètre* ». Il est vrai qu'ici, chaque poignée de main compte. Trente-sept voix seulement n'avaient-elles pas séparé, en 1968, à l'issue du second tour, le mieux élu du dernier des battus ?

« *Une élection très serrée* », « *une affaire tout à fait ouverte* », « *un scrutin à plusieurs inconnues* » ; telles sont les expressions qui reviennent le plus souvent lorsque s'achèvent les conversations. Certes, il en est qui affirment, comme M. Jules Pinsard, soixante et onze ans, sénateur sortant (rad. g.) : « *Nous avons deux élus, nous en aurons trois. Ça ne peut pas être autrement.* » « Le Jules », comme on l'appelle ici, a fait ses « pointages » et il y trouve de quoi justifier son optimisme.

« *Mathématiquement*, reconnait M. André Jarrot, maire de Montceau-les-Mines, président d'honneur du R.P.R. local, *les chances de la majorité seraient faibles... si la gauche était unie et ses électeurs disciplinés. Mais*, ajoute aussitôt l'ancien ministre, *socialistes et radicaux de gauche ont constitué une liste et le P.C. fera de même. Et puis*, insiste-t-il, *dans ce scrutin assez bizarre on panache beaucoup ; il faut compter avec les amitiés, les services rendus, les crédits débloqués* », autrement dit avec ces fameuses voix « personnelles » qui, aux sénatoriales, pèsent autant, sinon plus, que les voix « politiques ».

« *La gauche a le vent en poupe* », observe, de son côté,

De notre envoyé spécial

M. Roger Lagrange, soixante-quatre ans, maire socialiste de Chalon, ancien sénateur et ancien député, qui a refusé de se présenter.

Toutefois, lorsqu'on évoque les retombées des dernières municipales, les avis diffèrent. Certes, la gauche unie y a enregistré de nombreux succès — à Mâcon, au Creusot, à Digoin, à Tournus, à Chagny, par exemple — et, par voie de conséquence, elle augmentera le nombre de ses grands électeurs. Deux correctifs s'imposent toutefois : la répartition des délégués atténue fortement la prépondérance de la gauche dans les villes et c'est surtout le P.C. qui devrait être le principal bénéficiaire du succès de mars dernier. « *Il doublera ses voix* », prédit-on généralement.

Pour M. André Faivre, seul élu communiste à la mairie de Montceau, conseiller général du canton sud de la ville et « leader » de la fédératoin locale, il s'agit avant tout de « *corriger une anomalie : depuis dix-neuf ans, l'électorat communiste du département (un cinquième des suffrages exprimés en 1973 et un tiers des voix de gauche) n'est plus représenté au niveau parlementaire. Cela dessert l'union* », estime-t-il, et lançant un avertissement : « *Les électeurs communistes ne sont pas des automates : il ne faut pas croire qu'ils reporteraient systématiquement leurs voix sur des candidats qui ne joueraient pas le jeu de l'union.* »

Les socialistes, eux, attendent de voir ce que sera le rapport des forces après le premier tour. « *C'est alors*, prévient M Lagrange, *qu'aura lieu la grande discussion, car l'attitude du P.C. sera très ferme.* »

Un ex-P.S.U. Louis XV

Outre M. Marcel Mathy, soixante-six ans, sénateur depuis 1967, réélu en 1968, maire de Brienne, qui conduira la liste U.G.S.D., les socialistes ont obtenu une place pour M. Michel-Antoine Rognard, le nouveau maire de Mâcon, qui en représente le canton nord depuis 1976. Avocat spécialisé dans les conflits du travail, ce jeune loup de trente-sept ans, également vice-président du conseil régional de Bourgogne, semble « subir » une ascension politique qui suscite l'admiration, voire la convoitise. « *On dit que j'ai la baraka* », reconnait cet ex-P.S.U. (il est entré au P.S. en 1974) quelque peu dépaysé dans un décor Louis XV qui sied mal à cet « *enfant du peuple* », ainsi qu'il aime à se présenter. Troisième de la liste U.G.S.D., il n'ignore pas que c'est sa place que risquent de revendiquer, au second tour, les communistes.

Sénateur depuis 1951, M. Jules Pinsard a décidé, « *après vingt-six ans de maison* », de ne pas se représenter. A-t-il pour autant joué toutes ses cartes ? Certains se le demandent en pensant surtout au second tour... Pour le moment, ce patriarche actif et rusé, président de la fédération locale du M.R.G., joue les parrains. Il a imposé en seconde place son « dauphin » — « *mon poulain* », dit-il, — M. France Lechenault, soixante-sept ans, *maire de Bouzeron depuis 1935* (il avait alors été invalidé car trop jeune), conseiller général de Chagny depuis 1945. Déjà candidat en 1968, il ne lui avait manqué que douze voix pour être élu.

Premier vice-président de l'assemblée départementale depuis 1976, ce radical « mendésiste » a toujours voté le budget, à l'image des autres élus de son parti, excepté M. Paul Duraffour, député (M.R.G.) de la deuxième circonscription. Viticulteur pragmatique, il refuse de méconnaître « *l'effort accompli, au niveau local, en faveur du monde rural* ». Il est vrai qu'il préside, depuis 1947, la caisse départementale de mutualité économique et qu'il a pour suppléant le président de la F.D.S.E.A. Pour M. Pierre Joxe, député socialiste de la cinquième circonscription, la coloration rurale de la liste est un atout important.

Du côté de la majorité, on minimise cet élément et l'on insiste plutôt sur la représentation géographique, la qualité des suppléants, la jeunesse et la personnalité des candidats. Tête de liste, M. Marcel Lucotte, cinquante-cinq ans, vice-président du Sénat, où il a succédé, en 1971, à Marcel Legros, décédé, est président du comité d'expansion économique de Saône-et-Loire, président du Conseil national des économies régionales et secrétaire national du P.R. aux collectivités locales. Conseiller général et maire d'Autun, où il a été réélu en mars, bien en cour, semble-t-il, à l'Elysée — il vient d'être nommé président du Conseil national de l'accession à la propriété, — il peut cependant se voir reprocher, au cours de la campagne, son appartenance à la commission Guichard sur les collectivités locales. « *J'ai fait échouer tout ce qui conduisait à des suppressions de communes* », tient-il à préciser. Reste que le rapport, mal connu il est vrai, inquiète les petites communes.

« *Je suis tout à fait contre* », n'hésite d'ailleurs pas à affirmer le second de la liste, M. Philippe Malaud, cinquante et un ans, ancien ministre, ancien député de Mâcon — son siège est occupé par son suppléant, — maire de Dompierre-les-Ormes et élu du canton de Matour. Délégué national du C.N.I., chargé de la préparation des élections législatives, il s'est démarqué d'un parti républicain auquel il reproche son « *libéralisme trop avancé* ». Sûr de lui (« *Je renforce la liste* », déclare-t-il), M. Malaud est, il est vrai, président du comité régional d'expansion économique de Bourgogne et, surtout, président, depuis 1970, du conseil général. La fonction est importante. Il le sait et fait en sorte qu'on le sache. Ses adversaires lui reprochent de s'attribuer systématiquement le mérite de toutes les décisions de l'assemblée départementale. « *Les maires*, constate M. Duraffour, *pensent que c'est lui qui donne les subventions.* »

On pourrait lui reprocher également d'abandonner une circonscription législative que l'on dit fort menacée. « *Il signe son échec* », commente M. Pinsard. M. Malaud s'en défend, observant que, élu au Sénat, rien ne l'empêcherait de se présenter, si nécessaire, en 1978. Optimiste, il estime que la majorité a rétabli un équilibre compromis par les municipales.

Troisième de liste, M. Georges Morey, cinquante-deux ans, maire (C.D.S.) et conseiller général de Louhans, capitale de la Bresse, entend surtout se consacrer à cette région « délaissée ». Excluant un succès total de la gauche, il affirme : « *L'opposition a fait le plein ; à présent, elle stagne.* »

Quant au R.P.R., il brille par sa discrétion. M. Jarrot ne s'en émeut guère. Pour lui, l'important était de trouver les hommes susceptibles de gagner : « *C'est ce qui a été fait.* » « *C'est la meilleure liste possible* », estime de son côté M. Malaud. « *Le scrutin sera très tangent*, conclut M. Jarrot. *Mais*, reconnaît-il, *si la majorité a quelques chances, la gauche, elle, en a beaucoup.* »

PATRICK FRANCÈS.

HAUT-RHIN : accord entre le C.D.S. et le R.P.R.

Dans le Haut-Rhin, le nom des trois suppléants des candidats C.D.S. aux prochaines élections sénatoriales a été rendu public (*le Monde* du 30 août). MM. Louis Bund (maj. prés.), maire de Kaysersberg, Edgar Wertheim (R.P.R.), conseiller municipal de Saint-Louis, et Raymond Petit-Richard (R.P.R.), maire de Bettendorf, seront respectivement suppléants de MM. Pierre Schiélé et Charles Zwickert, sénateurs sortants, et Henri Goetschy, président du conseil général, qui brigue la succession du troisième sénateur sortant, M. Marcel Nuninger, qui ne se représente pas.

M. Schiélé a laissé entendre que cette « *union majoritaire* » pourrait être reconduite lors des prochaines élections *législatives « au moins dans trois des cinq circonscriptions du département »* actuellement détenues par trois députés R.P.R. (MM. Bourgeois, Gissinger et Weisenhorn) et deux députés réformateurs (MM. Hausherr et Muller).

HAUTS-DE-SEINE : M. Schmaus conduira la liste du P.C.

M. Guy Schmaus, sénateur sortant, conseiller général de Clichy, conduira la liste communiste dans le département des Hauts-de-Seine. Cette liste est également composée de Mmes Monique Midy, maire adjoint de Colombes ; Lucette Mazalaigue, maire adjoint de Gennevilliers ; Lucie Ducher, maire adjoint d'Antony, et de MM. Yves Saudmont, maire de Nanterre ; Gérard Bedanian, maire adjoint de Bagneux, ainsi que de M. Anicet Le Pors, fonctionnaire, qui est l'un des auteurs du « chiffrage » du programme du P.C.F. En revanche, M. André Aubry, sénateur sortant, ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat et se présentera aux élections législatives comme suppléant de M. Henri Ravera, maire de Bagneux.

Au total, cinq listes sont en présence dans les Hauts-de-Seine (*le Monde* du 14 juillet), respectivement conduites par MM. Schmaus (P.C.), Robert Pontillon (P.S.), Jean-Pierre Fourcade (P.R.), Michel Maurice-Bokanowski (R.P.R.) et André Fosset (C.D.S.).

SARTHE : M. Dronne est candidat.

Après MM. Michel d'Aillières, P.R., et Jacques Chaumont, R.P.R. (*le Monde* du 19 juillet et celui des 21-22 août), un troisième député, M. Raymond Dronne, réformateur, a annoncé sa candidature aux prochaines élections sénatoriales.

M. Raymond Dronne en recueillant, au second tour des élections législatives de mars 1973, 22 042 voix contre 22 024 à M. Albert Fouet, ancien député, P.S., avait conservé le siège de député de la troisième circonscription de la Sarthe (La Flèche) qu'il avait retrouvé l'année précédente, après une interruption de cinq ans. En difficulté au premier tour des élections législatives de novembre 1962, il s'était retiré avant le second tour et c'est sans succès qu'il avait été de nouveau candidat en 1967, dans la même circonscription.

Officier de la division Leclerc, entré le premier dans Paris en août 1944 à la tête de sa compagnie, M. Dronne a siégé de 1948 à 1951 au Conseil de la République, avant de devenir député R.P.F. puis U.N.R., dont il s'est séparé en décembre 1961. M. Dronne est président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale dont M. d'Aillières — l'un de ses adversaires à ces prochaines élections sénatoriales — est vice-président.

VAL-DE-MARNE : le P.C. dénonce les « méthodes surprenantes » du P.S.

La fédération du parti communiste du Val-de-Marne estime, dans une déclaration publiée mardi 30 août, que les « méthodes » de la fédération socialiste du département sont « surprenantes ». Cette dernière avait affirmé (« le Monde » du 31 août) que le P.C.F. n'avait pas répondu aux propositions qui lui avaient été faites de désigner en commun, avec le P.S. et le M.R.G., les grands électeurs ; les socialistes s'étaient alors prononcés pour une élection commune avec le M.R.G. La fédération communiste précise que, s'étant « prononcée clairement » pour la tenue d'une rencontre commune, *malgré la constitution d'une liste P.S. homogène*, « l'affirmation du P.S. n'est pas conforme à la vérité ». Le P.C.F. maintient les propositions « qu'il a officiellement formulées à tous les partis de gauche du département de constituer une liste d'union de la gauche ».

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

GAUCHE : la place du P.C.

(Suite de la première page.)

Le secrétaire général du P.C.F. regrettait, en particulier, l'idée d'un référendum sur le nucléaire avancée par M. Mitterrand. La surprise des négociateurs socialistes était totale, car, dans le cadre du « groupe des quinze », ils avaient eu le sentiment que le P.C.F. ne refusait pas le principe d'une consultation du pays sur ce sujet.

L'intervention de M. Georges Marchais a d'autant plus étonné M. Mitterrand et ses amis que leur projet de référendum était moins destinée au P.C.F. qu'aux écologistes. Leur premier réflexe fut donc, par la voix de M. Gilles Martinet, membre de leur secrétariat national, de mettre en cause le « *tempérament de Georges Marchais* ». M. François Loncle, membre du secrétariat du Mouvement des radicaux de gauche, estimait même que M. Marchais avait cédé au goût du spectaculaire.

Plusieurs facteurs conjoncturels éclairent la décision du secrétaire général d'engager une nouvelle controverse avec ses alliés. Accessoirement, M. Marchais a eu le souci de faire oublier l'intervention, le 21 juillet dans les locaux de TF 1, de militants communistes de l'Aérospatiale. Une intervention maladroite qui avait offert à la majorité l'occasion d'attaquer, une fois de plus, la gauche en général, et le P.C.F. en particulier, sur le thème du respect des libertés. Une intervention décidée en l'absence de M. Georges Marchais, et que celui-ci n'a cautionnée, après coup, qu'à contre-cœur, en déclarant : « *Je suis toujours solidaire des travailleurs; surtout quand je ne suis pas là.* » A ce niveau au moins, M. Marchais a atteint son objectif.

Le secrétaire général du P.C. a, en second lieu, refusé d'entériner le compromis auquel ses négociateurs étaient parvenus sur le problème de la dissuasion nucléaire. Un compromis, il est vrai officieux, et qui ne pouvait avoir valeur d'engagement contraignant. M. Marchais n'était sans doute pas mécontent de rappeler ainsi qu'il est le véritable « patron » du parti. La décision prise par le comité central du P.C.F. de se rallier à la « maintenance » de la dissuasion nucléaire avait en effet provoqué des remous à la base. Si, dans le cadre de l'actualisation du programme commun, cette option n'était pas reprise en compte par l'ensemble de la gauche, la direction du P.C.F. risquerait de se trouver en porte à faux. Il importe donc, pour M. Marchais, d'obtenir satisfaction sur ce point.

D'autant que, lors de la crise interne, qui, en septembre 1974, avait secoué le P.C.F., le secrétaire général s'était vu reprocher d'avoir cédé trop facilement face aux socialistes. L'occasion était pour lui excellente d'apparaître comme le défenseur le plus ferme des positions et des intérêts du parti communiste.

Dans une centaine de circonscriptions

La controverse ne serait pas prolongée et aggravée si elle n'avait tenu qu'à ces raisons conjoncturelles. Il y en a d'autres, plus profondes.

La première tient à la nature du scrutin de mars 1978. Une élection législative met, au premier tour, en concurrence les deux grands partis de gauche. En 1973, le P.C.F. était parvenu à devancer en nombre de voix ses alliés socialistes. En 1978, il court le risque d'être dépassé. Encore tant, sinon il pourrait voir, même socialistes ne soit pas trop important, sinon il pourait voir, même dans le cadre d'une forte poussée d'ensemble de la gauche, de nombreux sièges lui échapper. Dans près d'une centaine de circonscriptions, en effet, communistes et socialistes sont au coude à coude. Si le P.S. arrivait régulièrement en tête, lui seul resterait présent au second tour et plusieurs députés communistes sortants pourraient ne pas être réélus. L'enjeu est de taille.

Pour résister à la concurrence socialiste, les dirigeants du P.C.F. sont convaincus qu'ils doivent affirmer, le plus nettement possible, l'identité de leur parti. Les campagnes présidentielles de 1965 et de 1974 et la campagne législative de 1973 leur ont révélé les dangers d'une propagande trop unitaire. Elle bénéficie d'abord à la formation qui apparaît comme chef de file de la coalition, en l'occurrence le P.S. Aussi, le P.C. est-il conduit à mettre l'accent sur tout ce qui fait son originalité, sur tout ce qui le différencie du P.S. Les discussions sur l'actualisation du programme commun offraient une excellente occasion que les communistes n'ont pas laissé passer. M. Mitterrand le savait et a tenté d'éviter l'obstacle en précipitant l'allure.

Le premier secrétaire du P.S. a, semble-t-il, mal apprécié la situation. Il croyait pouvoir s'en tenir à une simple mise à jour et en terminer fin juin, puis fin juillet. Il n'est même plus sûr, à présent, de conclure à la mi-septembre. Tout en respectant les principes d'une « actualisation », les communistes ont imposé ce qu'il faut bien appeler une renégociation. Et dans ce domaine ils ont bénéficié de la complicité des radicaux de gauche, tout heureux de pouvoir remanier en profondeur un texte qu'ils n'avaient pas rédigé en 1972, puisqu'ils ne l'ont signé qu'après sa publication en y ajoutant une « annexe ».

Le P.C.F., et notamment M. Georges Marchais, ont habilement manœuvré à plusieurs niveaux. D'une part, ils se sont appliqués, lors du congrès socialiste de Nantes, comme à propos du dossier nucléaire, à mettre personnellement en cause M. François Mitterrand. Les dirigeants communistes tiennent à accréditer l'idée que le premier secrétaire n'est plus le chef de file de l'union de la gauche. Il y a déjà tout lieu de penser qu'ils seront présents, de manière autonome, dans les élections présidentielles futures, et qu'ils compteront leurs voix au premier tour de scrutin (comme en 1969).

D'autre part, les communistes se sont attachés à apparaître comme les meilleurs défenseurs des catégories sociales que la gauche espère mobiliser en se faveur. Ils se veulent plus particulièrement le parti de « la France pauvre », celui des déshérités. Qu'il s'agisse du SMIC et des prestations sociales, qu'il s'agisse de la nationalisation d'un secteur comme la sidérurgie (souvent perçue par les salariés de cette branche comme une garantie de l'emploi), ils proposent plus d'avantages sociaux que leurs alliés. Au dire de certains dirigeants du P.S., cette attitude n'est pas sans effet sur les couches du monde ouvrier qui s'étaient rapprochées du parti socialiste dans la dernière période.

En outre, le P.C.F. fait tout ce qu'il faut pour accréditer l'idée que les socialistes sont prêts à appliquer une politique d'austérité du type de celle qui est mise en œuvre par M. Raymond Barre. Il soupçonne ouvertement ses alliés de se préparer à trahir le programme commun en reculant devant les nationalisations déjà prévues. A écouter M. Georges Marchais et ses amis, la seule garantie de la mise en œuvre du programme commun c'est l'existence d'un puissant P.C.F. et donc d'un groupe communiste nombreux à l'Assemblée nationale.

Des positions de pouvoir

Quand ils tiennent ce type de discours, les dirigeants communistes sont sincères. Là est bien le problème. Ils n'ont qu'une confiance limitée dans leurs alliés et pensent que le P.S. cherchera tôt ou tard à se dérober aux contraintes de l'alliance nouée autour du programme commun. Encore convient-il de rappeler que, dans sa version actuelle, ce document précise que les partis de gauche sont liés par un contrat de législature et s'engagent « *à s'opposer par le vote négatif de leurs élus à la constitution d'un gouvernement s'appuyant sur une autre majorité que la majorité de gauche issue du suffrage universel* ».

Il n'en demeure pas moins que l'état d'esprit du P.C.F. est à l'origine du second facteur qui, en profondeur, explique sa controverse avec le P.S.

Les dirigeants du parti communiste veulent être en mesure, dès le lendemain d'un éventuel succès de la gauche, de s'assurer des « positions de pouvoir ». Ils veulent être en mesure de défendre et d'imposer leurs solutions. Les négociations sur l'actualisation du programme commun ont montré que des désaccords profonds subsistent sur la nature même de l'action que la gauche devra mener, et ce dès la première année de son éventuelle arrivée aux affaires. Certes, on peut penser que, de toute manière, un nouveau texte sera mis au point dans les prochaines semaines, aucun des partenaires ne pouvant sans dommage se permettre de prendre la responsabilité d'une rupture. Mais des doutes subsisteront sur la capacité des partenaires à gouverner ensemble dans la mesure où les formulations retenues dissimuleront deux lectures. La politique qui sera réellement suivie par le gouvernement de gauche dépendrait donc, pour l'essentiel, du rapport de forces existant entre communistes et socialistes.

Dans cette perspective, le P.C.F. cherche à obtenir des garanties à deux niveaux : en tentant d'engager dès maintenant une négociation sur les structures gouvernementales et en préconisant un certain type de nationalisations. En ce qui concerne le gouvernement, le P.C.F. a précisé indirectement ses revendications. Il préconise la création d'un grand ministère du plan, grâce notamment au démantèlement du ministère de l'économie et des finances, et il aspire à le diriger. L'industrie ou le travail lui conviendraient également en même temps qu'un ministère des collectivités locales, créé par la division en deux du ministère de l'intérieur. En revanche, il ne parle plus du ministère de la justice, pourtant évoqué par Gilles Masson dans *les Cahiers du communisme* de juillet-août, au fil d'un article dans lequel il analysait les conséquences institutionnelles de l'application du

Soucieux de s'assurer des positions au sommet de l'édifice économique, le P.C.F l'est tout autant de profiter de son implantation à la base, dans les entreprises. S'il insiste tant pour que les nationalisations soient « *franches* » et « *totales* », c'est qu'il entend ainsi occuper de nombreux postes dans les organes de direction des entreprises du secteur public. Ce n'est pas par hasard qu'il demande que seuls les syndicalistes puissent se présenter aux élections internes. Il sait pouvoir compter, à ce niveau, sur la C.G-T.

Les communistes réclament également que les P.-D.G. des entreprises nationalisées soient élus directement par les conseils d'administration au sein desquels siégeraient un tiers de salariés et un tiers de personnalités nommées par les ministres de tutelle. Les socialistes tiennent pour leur part à ce que les candidats à ces fonctions soient au préalable inscrits sur une liste d'aptitude qui serait arrêtée en conseil des ministres. Le P.S. pourrait ainsi opérer une première sélection des postulants, alors qu'un système d'élection directe lui semble de nature à favoriser une implantation de cadres communistes.

C'est notamment en s'appuyant sur ce projet d'intervention du gouvernement que le P.C.F. dénonce les propositions socialistes comme de nature à renforcer l'étatisme. Selon lui, la nationalisation des seuls holdings, comme l'envisage le P.S., est également de nature à accroître le poids de l'Etat tandis que l'appropriation collective des filiales offre aux travailleurs plus d'occasions de participer à la gestion.

Présents à la tête de secteurs importants de l'économie française, les communistes pensent pouvoir alors faire face à un éventuel renversement d'alliance de leurs partenaires. Ils tentent, à travers la nouvelle négociation engagée avec leurs partenaires, de récupérer une sorte de clause de sauvegarde qu'ils n'avaient pu arracher à M. Mitterrand en 1972 au niveau institutionnel. On se souvient que lors de la négociation de la première version du programme commun, le P.C.F. avait, sans succès, demandé que la dissolution de l'Assemblée nationale soit automatique en cas de modification de la majorité parlementaire. Les socialistes avaient justifié leur refus en faisant remarquer que ce système permettait aux communistes, en quittant par exemple le gouvernement, de provoquer de nouvelles élections au moment et sur des thèmes choisis par eux seuls.

Le refus de M. François Mitterrand était également justifié, hier comme aujourd'hui, par sa volonté de ne prendre aucun engagement irréversible. Le P.S. entend effectivement se garder la possibilité de mettre en place, s'il le juge nécessaire, par exemple, un gouvernement socialiste homogène. En revanche, M. Mitterrand a encore rappelé le 27 août à Antenne 2 qu'il n'est pas question pour lui de prendre quelque contact que ce soit avec les formations de la majorité.

THIERRY PFISTER.

Prochain article :

M. MITTERRAND NE VEUT PAS SE LIER LES MAINS

● *M. Paul Marchelli*, président de la Fédération de la métallurgie C.G.C. condamne « *les affirmations mensongères* » de M. Marchais à propos de l'avenir de la sidérurgie française. « *Présenter aujourd'hui la nationalisation à l'opinion publique, sous prétexte d'une querelle avec un autre parti de gauche, comme la solution idéale relève d'une tromperie évidente qui démontre l'incapacité du parti communiste français dans le domaine économique et social* », affirme un communiqué de la fédération C.G.C. « *La sidérurgie française et ses salariés ont suffisamment de difficultés à surmonter en ce moment pour que les leaders des formations politiques n'essaient pas de s'en servir à des fins électoralistes* », conclut M. Marchelli.

AU GRAND ORIENT ET A LA GRANDE LOGE DE FRANCE

Succession très ouverte pour l'élection des grands-maîtres

Le Grand Orient de France et la Grande Loge de France, les deux obédiences maçonniques qui réunissent à elles seules plus des deux tiers des effectifs de la franc-maçonnerie française, tiendront leur convent annuel les 9, 10 et 11 septembre prochains. L'intérêt de l'événement réside dans le fait que cette année les deux grand maîtres sortants, respectivement MM. Serge Behar et Richard Dupuy, ne sont pas rééligibles et que le choix de leurs successeurs demeure très ouvert.

Au conseil du conseil de l'ordre du Grand Orient, dont le tiers sera renouvelé (onze membres sur trente-trois), aucun courant majoritaire, semble-t-il, ne se dessine en afveur de l'un des candidats présumés. Au second tour de scrutin, la « partie » pourrait se jouer entre MM. Jacques Mitterrand, ancien grand maître de tendance progressiste, membre du P.S., mais sans parenté avec le premier secrétaire de ce parti, et qui n'est soutenu que par une fraction des socialistes du conseil de l'ordre, et Michel Baroin, président d'une compagnie d'assurances (la Garantie mutuelle des fonctionnaires), ancien collaborateur de M. Edgar Faure et ami de M. Jacques Chirac.

Le résultat dépendra notamment du choix des loges du Sud-Est, elles-mêmes sensibles à l'influence et à l'autorité de M. Ernest-Ferdinand Chabanne, architecte à Nîmes et depuis l'an dernier grand commandeur du Grand Collège des rites, fonction dans laquelle il a succédé à M. Francis Viaud.

A la Grande Loge de France, trop de candidats sont en lice pour prévoir qui pourrait l'emporter. Le seul fait notable est l'absence dans cette compétition, pour le moment du moins, de l'ancien grand maître, M. Pierre Simon, dont l'élection alternait depuis plus de dix ans avec celle de M. Richard Dupuy. — A. G.

MAJORITÉ : un compromis plus qu'un accord

(Suite de la première page.)

M. André Diligent présentait un nouveau projet revenant sur des passages adoptés lors de la précédente séance. Dès lors, le débat s'est souvent réduit en un dialogue, parfois âprement mené, entre M. Diligent et M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R. Aucun des négociateurs ne voulant laisser de « blancs », chacun s'est efforcé de trouver des compromis, des compensations et des formulations ménageant à la fois les grands principes et les petites susceptibilités

Les centristes, qui souhaitaient mettre davantage l'accent sur les problèmes sociaux, notamment la réforme de l'entreprise, ont aisément rencontré les vœux du R.P.R. attaché à la notion de « participation » alors que le parti républicain et le C.N.I.P. étaient plus réservés.

Une des pommes de discorde entre centristes et gaullistes résidait, selon le texte initial, dans l'hommage appuyé au « *bilan global de la Vᵉ République* », que M. Yves Guéna, soutenu par le parti républicain, avait pu faire approuver la semaine précédente. M. Diligent, parlant au nom des centristes qui, pendant la présidence du général de Gaulle, étaient dans l'opposition, ne voulait pas paraître donner une caution « *post mortem* » au fondateur de la Vᵉ République (*le Monde* des 26 et 27 août). S'il a obtenu en définitive la suppression de la formule « *bilan global* » et du rappel de l'action menée « *depuis vingt ans* », il a, en revanche, accepté la référence aux « *Institutions de la Vᵉ République* ». Il est également fait désormais mention de « *la lutte contre l'inflation et de la politique économique menée par les différents gouvernements* ». Bien que nul n'ignore que les institutions ont été fondées par le général de Gaulle, il y a vingt ans, et que la lutte contre l'inflation n'a pas commencé sous le septennat de M. Giscard d'Estaing, chacun s'est satisfait de cette rédaction faussement sibylline. De même, dans le préambule, la référence aux partis qui constituent la majorité « *depuis l'élection présidentielle de 1974* » a pu satisfaire les centristes, alors que les gaullistes et les républicains y ont vu un simple constat.

L'Europe confédérale

Une autre divergence importante subsistait quant à l'évocation de l'Europe. La discussion à ce sujet a été assez ardue. Le R.P.R. demandait à l'origine un renforcement de l'Europe « *tout en évitant qu'elle ne se dégrade dans un trop vaste ensemble disparate et libre-échangiste* ». Les centristes, pour leur part, insistaient sur « *l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel, qui apportera à l'Europe une impulsion et un esprit démocratiques* » et sur « *l'Europe des peuples qui permettra de réduire les inégalités entre les pays* ».

M. Guéna a rappelé que les gaullistes n'ont pas voté le projet d'élection du Parlement européen en juin dernier et qu'ils ne pouvaient donc l'avaliser maintenant. Les centristes ont admis l'argument et, en définitive, seule une référence est faite à l'Europe « confédérale », comme le souhaitait le R.P.R.

Le « manifeste », qui comporte, outre le préambule, trois parties consacrées à « *la société de liberté* », à « *la société de responsabilité* », à « *la société de justice* » et une conclusion de deux feuillets, va être soumis aux instances dirigeantes des partis. Le compromis ainsi réalisé devrait être ratifié par les formations de la majorité qui souhaitent le rendre public avant le sommet de la gauche, prévu pour la mi-septembre.

Le R.P.R. veut donner à ce geste une signification hautement politique et démontrer que la majorité a concrétisé son union plus rapidement et plus aisément que l'opposition. Personne, en vérité, ne se fait d'illusions sur la valeur de ce contrat. Dans la réalité, chacun va fourbir ses propres armes, élaborer son propre programme et conduire sa propre campagne. Ce comportement se justifie par la multiplication des élections primaires admises par les délégués des quatre formations de la majorité, qui, dès la semaine prochaine, reprendront l'examen des circonscriptions.

Le rôle de M. Barre

Le parti républicain et le centre des démocrates sociaux pressent toujours M. Raymond Barre de s'engager activement dans la bataille électorale, de publier sans tarder les options du gouvernement, de donner de la « crédibilité » au « manifeste », selon M. Barrot, secrétaire général du C.D.S., ou d'« assurer une cohésion à l'ensemble », selon M. Soisson, secrétaire général du parti républicain. En retour, l'attitude d'expectative choisie par le premier ministre — qui pourrait toutefois recevoir prochainement un à un les chefs des formations de la majorité — intrigue et déçoit un peu les centristes et les républicains, qui souffrent de l'absence d'un leader commun et qui pensaient en avoir découvert un dans le premier ministre, chargé par M. Giscard d'Estaing, il y a déjà deux mois, de conduire la majorité. Le R.P.R. n'a pas ce problème et dénie toujours à M. Barre tout rôle d'arbitre entre les formations de la majorité. Et ce n'est pas par hasard que M. Monod secrétaire général du R.P.R., a publié mercredi, tandis que se déroulait la négociation sur le « manifeste », le catalogue des documents, des manifestations et des voyages électoraux que M. Jacques Chirac va publier, présider et effectuer sans tarder.

ANDRÉ PASSERON.

Dans le XVIIe arrondissement

M. ESTINGOY (P.R.) SOUHAITE DES ÉLECTIONS PRIMAIRES

M. Henry Estingoy, membre du parti républicain, directeur général de l'Institut national de la consommation, candidat aux élections législatives dans le dix-septième arrondissement de Paris (22ᵉ circ.) a publié le 1ᵉʳ septembre le communiqué suivant :

« *D'une part, on proclame unanimement la nécessité de respecter l'expression pluraliste de la majorité et d'organiser en conséquence des « primaires » répondant à cet objectif partout où l'opposition ne présente aucun danger. Il paraît donc aberrant que, d'autre part, on prétende interdire aux citoyens de la 22ᵉ circonscription de Paris (déjà suffisamment traumatisés) d'exprimer librement leur choix et de contribuer éventuellement au renouvellement d'une représentation parlementaire mieux adaptée aux exigences réformatrices de notre temps. On les soumettrait ainsi à une sorte de régime censitaire en contradiction avec les principes et l'éthique du suffrage universel. Telles sont notamment les raisons pour lesquelles j'avais annoncé ma candidature dès le mois d'avril et pour lesquelles je la maintiens.* »

● RECTIFICATIF. — *Le rôle du S.R. en 1940.* Dans la lettre de M. Jean Vanwelkenhuysen sur le rôle du S.R. en 1940 (*le Monde* du 24 août), une omission a changé le sens d'une phrase. Au lieu de : « *le fait est que* [la décision de mettre les forces en état d'alerte] *a été prise tardivement plusieurs heures plus tard, aux Pays-Bas et en Belgique* », il fallait lire : « *Plusieurs heures plus tard qu'aux Pays-Bas et en Belgique.* »

SOCIÉTÉ

REGARDS

Le drapeau de Sainte-Hélène

Parlons net : c'est la crise ! Déclarations virulentes dans la presse, répliques amères sous forme de communiqués, menaces de démission : il ne sera pas dit que seuls les états-majors politiques parisiens ont l'apanage des « polémiques » et autres « débats démocratiques ».

Sainte-Hélène ne compte guère plus de sept cents habitants. Oublié entre océan et pâturages, ce petit village breton des bords de la rivière d'Etel n'aura jamais autant fait parler de lui. L'affaire est-elle grave ? Pensez donc : quatre mois après les élections, le maire est contesté au sein même du conseil municipal, et menace de rendre son mandat. On n'a jamais vu ça. L'objet du litige ? Un drapeau...

Tout a commencé après la parution, le 10 août, d'une information dans le Canard enchaîné *révélant que, au cours de la deuxième quinzaine de juillet, de jeunes militants d'extrême droite ont organisé un camp dans une ferme de la commune. L'hebdomadaire précisait que ces jeunes pratiquaient le karaté et que, parmi eux, se trouvait l'ancien sergent Joël Dupuy de Méry, fondateur du comité de soutien à l'armée et grand dénonciateur des « soviets » dans les casernes. Mais l'article soulignait, surtout, que le « maire R.P.R. » du village avait été assez bienveillant, à l'égard de ce groupe, pour lui prêter le drapeau tricolore de sa municipalité.*

Il faut bien dire que la présence de ces jeunes militants n'avait guère troublé le calme du village, car la plupart des habitants n'ont appris la nouvelle que par les soins du Canard enchaîné, *et l' « étiquette politique » des campeurs semble être passée totalement inaperçue. Toutefois, à la lumière de l'information, on devait s'inquiéter vivement de cette affaire de drapeau. Plusieurs conseillers municipaux décidèrent alors d'organiser une réunion extraordinaire de l'assemblée communale, le 25 août, pour demander au maire quelques « explications » sur la nature de son geste à l'égard d'un groupe « fasciste ».*

Choqué par le ton de cette démarche et par les soupçons manifestés par des « amis », élus sur la même liste que lui, le maire, M. Jean Davigo, s'est fâché : « Quoi ! certains osent croire ce genre de ragots ? Si c'est comme ça, je démissionne. » *Et il devait aussitôt lever la séance, qui n'avait pas duré plus de cinq minutes. Cette attitude cassante allait accroître la tension, d'autant que, le 29 août, dans le journal local, M. Davigo, après avoir déclaré qu'il ignorait le caractère « fascisant » des jeunes campeurs, dénonçait, dans tout cela* « une basse manœuvre d'adversaires politiques » *et* « un relent des dernières élections ». *Cette flèche ne pouvait viser que les candidats de la seule liste opposée à la sienne lors du dernier scrutin. Aussi, ces derniers ont-ils répliqué immédiatement dans un commuiqué, en précisant que le maire devait chercher ailleurs l'informateur du* Canard enchaîné.

A Sainte-Hélène, où l'on s'étonne encore d'avoir eu « les honneurs de la presse nationale », *on se perd désormais en spéculations diverses.* « L'affaire » *a pris un tour politique local qui alimente toutes les conversations.*

Pour faire « le point de la situation », *M. Davigo, reçoit au café voisin de la mairie.* « On y sera plus à l'aise », *dit-il. On y retrouve quelques « administrés » qui saluent leur maire en plaisantant :* « Comment va le fasciste ? » *On commande une bouteille de muscadet et avant de* « causer » *on jette un regard fugitif par la fenêtre en direction du café d'en face où se réunissent les* « autres », *les* « mauvaises langues ».

Ancien marin devenu ostréiculteur, M. Davigo a le contact direct et le franc parler. « Les gens se montent la tête pour rien, *résume-t-il.* J'ignorais qui étaient ces jeunes. Ils se sont présentés comme membres d'une association de loisirs. De toute manière, est-ce que je pouvais *leur refuser* ce drapeau que nous prêtons à toutes les occasions. » *Puis, prenant à témoin deux gendarmes en* « tournée », *il ajoute avec un clin d'œil.* « C'est d'ailleurs un vieux drapeau que l'on a retrouvé plus d'une fois — le lendemain des fêtes — dans un fossé où il servait de couverture à l'ancien cantonnier du village quand il avait un peu forcé sur la bouteille. » *Le maire se demande :* « Quel mal y a-t-il dans tout cela ? Ces jeunes ne se sont pas fait remarquer le fameux drapeau est à la mairie... Reste seulement que l'on me soupçonne de sympathie fasciste. » *Il s'emporte :* « Je ne cache pas ma carte du R.P.R. On sait que j'ai toujours été gaulliste. Mais « fasciste », ça ne passe pas. Car pendant la guerre, il y a eu en France moins de deux cent mille combattants volontaires et j'en étais. Je me suis battu contre le fascisme en Vendée Les Allemands m'ont pris. Je me suis évadé... » *M. Davigo conclut :* « Bref, on me cherche des ennuis. Voilà douze ans que je suis le maire de ce village. Réélu cette année, certains ne l'ont pas digéré. Déjà avant le premier tour, cinq conseillers m'ont quitté pour passer sur la liste adverse. »

« Une deuxième équipe de football ? C'est ridicule ! »

Si l'on demande à M. Davigo s'il existe à Sainte-Hélène matière à s'opposer à lui, il répond aussitôt : « On ne fait pas beaucoup de politique ici. Mais les autres veulent créer une *deuxième équipe de football.* Vous vous rendez compte dans un si petit village. C'est ridicule. »

Il ne semble pas que les motifs des débats soient beaucoup plus graves que cela. L'homme qui a mené la liste d' « opposition » *en mars dernier, M. Louis Yvon, ostréiculteur, lui aussi, ne veut pas attacher trop d'importance à toute cette affaire.* « Il n'y a vraiment pas de quoi fouetter un chat. Les vieilles histoires de village ressortent dans de telles occasions. L'incident a pris des proportions ridicules. Tout cela n'a rien de très politique. Dans la vie communale, les gens n'ont évidemment pas d'étiquettes de parti et la gestion de la municipalité ne peut guère prêter à contestation. Ce sont surtout des questions de personne qui comptent. Et aujourd'hui, *le maire, en menaçant* de démissionner, a eu tort de donner des proportions énormes à une histoire qui n'en valait pas la peine. »

M. Jean-Pierre Pailleron, éleveur de chevaux, qui a prêté son champ aux jeunes militants, est maintenant quelque peu embarrassé. « Il s'agissait d'un camp de scouts, en quelque sorte », *se contente-t-il de déclarer.*

Dans une lettre adressée le 23 août au conseil municipal, il donnait les justifications suivantes : « J'ai accueilli une troupe de scouts de « jeunesse-culture-loisir » mouvement régi par la loi de 1901. Ce camp se *déroulant sur un terrain privé,* il m'appartient de recevoir qui bon me semble. Il est de toute façon plus sain de recevoir de jeunes Français ayant du respect pour le drapeau tricolore, symbole de libertés, plutôt qu'une bande de chevelus, drogués et gauchisants, méprisant ce que chaque Français quelle que soit sa tendance politique doit honorer. »

En réalité, ces « scouts » étaient de jeunes militants du Front de la jeunesse, confirme-t-on, au siège du Parti des forces nouvelles (P.F.N.) auquel cette organisation est affiliée. Dans ce mouvement d'extrême droite fondé par d'anciens militants d'Ordre nouveau on déclare qu'il ne s'agissait que d'une rencontre de militants à l'occasion des vacances. A Sainte-Hélène, au hameau de Kercadic, même les proches voisins de M. Pailleron n'ont rien remarqué d' « anormal ». Un fermier précise : « Ils étaient une quarantaine. Ils faisaient des feux de camp, le soir, et saluaient les couleurs le matin. C'est tout ce qu'on peut dire. »

En confiant que — finalement — il ne pense pas vraiment à démissionner, M. Davigo ironise, disant, en guise de conclusion : « Toute cette affaire, c'est un peu... Clochemerle ! »

FRANCIS CORNU.

Barbès à l'heure du ramadan

Rue de la Goutte-d'Or : le Maghreb au cœur du dix-huitième arrondissement, un coin d'Islam en plein Paris. On y pénètre par le boulevard Barbès, sur la pointe des pieds, comme dans un monde inconnu, pour s'apercevoir *qu'il y a deux Goutte-*d'Or : celle des déracinés et de la misère, des façades gercées et des porches de guingois ; et puis la ville arabe, ses étals de dattes et de menthe fraîche, ses rues animées et ses odeurs d'épices.

A 18 heures commencent les parties de cartes et de dominos. Des petits cafés de la rue de Chartres monte la voix forte et chaude de Faïruz, l'idole des foules arabes. Un monde à part qui, depuis quinze jours et pour deux semaines encore, vit à l'heure du ramadan, cette période durant laquelle un musulman ne doit consommer aucun aliment du lever au coucher du soleil et s'abstenir de relations sexuelles.

Seize heures quotidiennes de jeûne, malgré des conditions de travail souvent pénibles, le *rythme lancinant de* la chaîne et la chaleur étouffante des ateliers.

Seuls les regards brillants trahissent ces deux semaines de privation. A la nuit tombée, les néons s'allument au-dessus des échoppes où s'amoncellent des pyramides de pâtisseries au miel C'est l'heure à laquelle, de l'autre côté de la Méditerranée, le muezzin annonce la fin du jeûne.

Sur les tables couvertes de toile cirée fument déjà les bols de ghira, cette soupe parfumée de coriandre qui, pour les plus pauvres, tient lieu d'unique repas. Certaines années, les privations du ramadan et les réjouissances auxquelles il donne lieu faisaient régner une certaine tension dans le quartier de Barbès. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. La proportion de *musulmans qui, à Paris, obser*vent cette période d'abstinence tend à diminuer. Ils sont actuellement une minorité.

La nuit est tombée. Rue de la Charbonnière, on se presse devant les hôtels borgnes où des créatures felliniennes proposent leurs services pour 30 F. Quand les Maghrébins et les Noirs, qui composent la quasi-totalité de leur clientèle, débordent sur la chaussée, les gardiens de la paix, machinalement, font circuler

BERTRAND LE GENDRE.

MÉDECINE

AU CONGRÈS D'HONOLULU

Deux psychiatres français relancent la controverse sur les internements arbitraires

Au VI[e] congrès de l'Association mondiale de psychiatrie à Honolulu, les psychiatres français ont relancé la controverse sur les internements arbitraires en réclamant *des sanctions* à l'échelle mondiale contre toute utilisation de leur discipline à des fins politiques.

Le docteur Jean Ayme, président du Syndicat des psychiatres des hôpitaux français, et le docteur Gérard Bles, président du Syndicat des psychiatres, ont ainsi présenté une motion de « *la commission des psychiatres français contre l'usage de la psychiatrie à des fins politiques* ». *Dans cette motion, qui* devra être discutée en séance plénière, les médecins français demandent « *la libération de tous les dissidents internés pour des raisons politiques, que ce soit en U.R.S.S., en Roumanie, en Afrique du Sud ou ailleurs, la possibilité d'enquêter sur de telles pratiques psychiatriques et la garantie d'une totale indépendance professionnelle* ». Ils réclament également « *la libération immédiate de M Semion Gluzman, interné en U.R.S.S.* », comme celle de « *nombreux confrères argentins, uniquement coupables d'être psychiatres et de rester professionnellement indépendants* ». Les débats sur cette résolution seront patronnés aussi par des organisations de psychiatres suisses et ouest-allemands.

Deux praticiens soviétiques, maintenant en exil, Mme Marina Voikhanskia et Boris Zoubok, ont relaté *leurs expériences personnelles et* les abus psychiatriques exigés par les autorités soviétiques, qui leur avaient demandé de « traiter » des patients parfaitement sains d'esprit. D'autres délégués, MM Harold Merskey (Canada), Weinberg, président de l'Association américaine de psychiatrie, et Paul Chodoff, de Washington, ont souhaité des mesures plus sévères pour condamner les méthodes psychiatriques de l'U.R.S.S. Rien que pour l'Union *soviétique, a dit M. Chodoff, on a* eu connaissance, au cours de ces six dernières années, de deux cent dix cas d'internement non justifié de dissidents politiques. Il a fait état d'internements abusifs en Roumanie, en Tchécoslovaquie, au Chili, en Argentine et en Afrique du Sud Il a dénoncé l'attitude des psychiatres « *qui participent à cette mascarade* ».

Pour sa part, un délégué britan*nique, le docteur Sydney Bloch,* soutenant la position de son collègue américain, a souligné que l'association devait à tout prix se doter des moyens nécessaires pour surveiller et dénoncer tous les emplois abusifs de la psychiatrie à des fins politiques.

La délégation soviétique n'a pas assisté à cette partie des débats et continue à manœuvrer pour tenter d'éviter qu'ils soient évoqués en session plénière. Elle estime qu'il s'agit d'une « *variante psychiatrique de la propagande antisoviétique* » et se répand en déclarations défensives. Ainsi, M. André Snejnevski, directeur de l'Institut de psychiatrie de l'académie soviétique des sciences médicales, qui refuse les normes pour la schizophrénie établies par l'Organisation mondiale de la santé et prône (et fait appliquer en U.R.S.S.) une théorie sur la schizophrénie torpide, c'est-à-dire sans symptômes aucun, a donné une étonnante interview au journal *Honolulu Advertiser*. Il va jusqu'à dire que les dissidents internés pour troubles psychiques auraient dû purger entre sept et dix années de prison. Au lieu de cela, si après une ou deux années de traitements psychiatriques leur état s'est amélioré, ils sont aussitôt libérés, dit-il. Il a affirmé, aussi, que « *la plupart des personnes qui ont agi contre le pouvoir soviétique sont saines d'esprit et se trouvent en prison* ». Il a prétendu aussi, contrairement à la vérité, et en se gardant bien de citer des noms, que deux dissidents se trouvent dans des hôpitaux psychiatriques parisiens et que deux autres sont morts dans des établissements étrangers Il y a quelque temps déjà, on avait affirmé, du côté soviétique, qu'une des premières victimes de ces procédés, M Tarsis, « *était mort dans un asile* ». *L'intéressé, vivant* et en parfaite santé, avait aussitôt démenti ces assertions.

Adoption de la « déclaration de Hawaï »

Toutes ces tentatives n'ont fait que retarder la discussion de ces problèmes en séance plénière. Mais contrairement à ce qu'elle avait annoncé auparavant, la délégation soviétique a annoncé, mercredi soir, qu'elle comptait se prononcer en faveur de « *la déclaration d'Hawaï* » tout en ayant certaines réserves sur son contenu. Ce texte de deux pages est effectivement pour les Soviétiques un moindre mal. Préparé par le comité exécutif de l'association, il définit en termes généraux les *principes éthiques de la psychiatrie.* Ainsi, par exemple, il stipule que « *les psychiatres ne doivent pas participer à des traitements psychiatriques imposés en l'absence de maladie psychiatrique, et si le patient ou un tiers réclame des actions contraires aux principes scientifiques ou déontologiques, les psychiatres doivent refuser de coopérer* », ce qui devrait aller de soi. Le document ne fait pas référence aux abus politiques de la psychiatrie et ne met en cause aucun pays.

Jeudi 1[er] septembre, la « déclaration de Hawaï » a été adoptée à l'unanimité. Mais les Soviétiques ont demandé que la formulation et le contenu en soient révisés par le comité exécutif de l'association avant le congrès suivant, qui se tiendra probablement à Paris en 1983.

En revanche, le Dr Babayan, chef de la délégation soviétique, a annoncé que sa délégation s'opposerait à toute proposition visant à mettre sous contrôle international les méthodes psychiatriques utilisées en U.R.S.S. « *Aucun pays ne peut autoriser un autre pays ou une organisation internationale à enquêter sur ses affaires intérieures* », a-t-il dit. Après les affaires Pliouchtch, Boukovski et d'autres on comprend fort bien pourquoi.

AMBER BOUSOGLOU.

● *Plusieurs centaines de cas de choléra ont été signalés en Syrie* depuis deux semaines : l'épidémie aurait provoqué la mort de près de quarante-cinq personnes. La commission chargée par le Conseil du peuple d'enquêter sur « *les raisons de la propagation de l'épidémie dans le pays* » a accusé les autorités sanitaires syriennes de « *carence* », leur reprochant d'avoir gardé secret le premier cas de choléra décelé le 26 juin dernier dans le nord du pays. De nouvelles mesures, qualifiées d'« *urgentes et efficaces* », ont été prises, notamment une campagne massive de vaccinations dans tout le pays. — *(U.P.I., A.F.P.)*

● *La parution dans une dizaine de jours d'un arrêté interdisant la vente de la pilule à bronzer en Belgique* a été annoncée le mercredi 31 août par le ministère belge de la *santé publique*, qui s'était jusqu'à présent contenté de déconseiller l'usage de ce produit à la population. Il y a près d'un mois, le Conseil supérieur de l'hygiène avait donén au ministère un avis unanime en faveur du retrait du produit du marché, insistant notamment sur l'absence de renseignements attestant son inocuité. — *(A.F.P.)*

ÉNERGIE NUCLÉAIRE

M. Chevènement : la gauche doit abandonner sa tradition d'irresponsabilité pour la chose militaire

M. Jean-Pierre Chevènement, membre du bureau exécutif du P.S., animateur de la minorité de ce parti, déclare, dans une interview publiée par *le Quotidien de Paris* du 1[er] septembre, en réponse à M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., qui a réaffirmé son opposition à la dissuasion nucléaire (*le Monde* du 17 août) :

« *Ce qu'Edmond Maire n'a pas vu, à mon sens, c'est que l'existence de la force de dissuasion française est justement, dans l'état actuel des choses, le moyen pour notre pays de ne pas être entraîné, malgré lui, dans une guerre nucléaire dont l'Europe serait le champ de bataille (...). L'existence d'une dissuasion indépendante constitue pour la France, dans le monde des blocs, une garantie contre le risque nucléaire le plus probable et nullement une acceptation de celui-ci...*

» *En réalité, le véritable problème entre le P.S. et le P.C. se situe, à mon avis, dans la manière de concilier les exigences d'une défense indépendante et les obligations qui peuvent résulter de l'alliance atlantique, en cas d'agression soviétique contre l'Europe occidentale (...).*

» *La perspective d'une prochaine arrivée de la gauche aux responsabilités gouvernementales implique absolument l'abandon des vieilles facilités et de la vieille tradition d'irresponsabilité et de désintérêt de la gauche pour la chose militaire. La jonction de la tradition atlantique et d'un écologisme mal compris est, de ce point de vue, inquiétante.* »

« L'HUMANITÉ » : le flou continue à régner sur la position du P.S.

M. Jacques Denis, membre du comité central du P.C.F., revient, dans *l'Humanité* du 1[er] septembre, sur le débat entre communistes et socialistes à propos de la dissuasion nucléaire. Il écrit :

« *Un parti qui aspire à participer demain à la direction des affaires de la nation, et c'est notre cas, ne peut laisser dans le flou des questions aussi brillantes. Plutôt que de caricaturer nos positions en prétendant tour à tour qu'elles rendraient la force de frappe « totalement inopérante » et que nous voudrions « le développement accéléré de la force de frappe ». Louis Mermaz aurait pu faire avancer le débat nécessaire en disant enfin quelle est la position du P.S. en ce qui concerne la défense nationale et la force de frappe (...).*

» *(...) Mettre la défense nationale entre parenthèses serait inconcevable.*

» *C'est pourtant à cela que revient la proposition de référendum ultérieur faite par François Mitterrand. Sur cette proposition aussi, le flou continue à régner, justifiant toutes les inquiétudes. Quelle question voudrait-on poser après mars 1978 qu'on ne peut exposer clairement dans le programme commun actualisé ?* »

● *M. Gerald Smith*, l'ambassadeur itinérant américain, a montré, le 17 août, à l'Elysée, à M. Giscard d'Estaing, des photos établissant la preuve de l'existence en Afrique du Sud de ce que l'on croit être un site pour l'essai d'armes atomiques, confirme-t-on, mardi 30 août, à Washington, de source proche de l'administration. M. Smith, qui est particulièrement chargé des questions de non prolifération, avait été dépêché à Paris après que l'Union soviétique eut alerté, le 6 août, les Etats-Unis sur l'imminence d'une explosion nucléaire sud-africaine dans le désert de Kalahari. — *(A.F.P.)*

ACCORD ENTRE TOKYO ET WASHINGTON SUR L'USINE JAPONAISE DE RETRAITEMENT NUCLÉAIRE

Tokyo *(A.F.P., U.P., Reuter)*. — M. Gérard Smith, ambassadeur des Etats-Unis au Japon, et M. Sosuke Uno, directeur général e l'Agence japonaise de lasc ience de l'Agence japonaise de la science et de la technologie, ont annoncé, jeudi 1[er] septembre, qu'ils étaient parvenus à un accord total sur la mise en œuvre par le Japon de l'usine de retraitement des combustibles nucléaires irradiés de Tokai-Mura, construite par la France. Il a été convenu, ont-ils indiqué, que l'installation fonctionnera pendant deux ans, selon la formule initialement proposée par le Japon.

Les premiers essais de cette usine, qui auraient dû avoir lieu au mois de juillet dernier, avaient été retardés par un veto américain, conforme à la politique de lutte contre la prolifération nucléaire du président Carter, opposé à l'extraction du plutonium des combustibles irradiés : les Etats-Unis sont, en effet, les seuls fournisseurs d'uranium enrichi du Japon et, en vertu des accords bilatéraux, bénéficient d'un droit de contrôle sur le devenir des combustibles qu'ils fournissent.

Les Japonais, pour leur part, estiment que le retraitement des combustibles, et donc la mise en route de l'usine de Tokai-Mura, répond à une nécessité vitale pour la satisfaction de leurs besoins énergétiques.

Les délégués aux récentes négociations de Tokyo — troisième série d'entretiens en neuf mois — ont précisé que les détails de l'accord seraient révélés prochainement, à l'occasion de la visite à Washington de M. Sozuke Uno, prévue pour le 10 septembre.

RELIGION

L'occupation de Saint-Nicolas

IL EST MINUIT...

Il est minuit, chrétiens... traditionalistes. L'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet à Paris brille de tous ses feux : cierges, lustres, et même un projecteur installé à côté du maître-autel pour permettre à l'œil indiscret d'une caméra de télévision de mieux surveiller les allées et venues des adeptes du passé, de mieux se tenir aux aguets, au cas où les forces de l'ordre....

Il est minuit. Heure fatidique qui marque l'expiration du énième délai accordé aux occupants pour évacuer pacifiquement leur citadelle fortifiée. Mais l'échéance n'impressionne guère des intransigeants, forts de leur foi et des appuis politiques dont ils jouissent.

Minuit, c'est l'heure de la grand-messe, chantée en latin. Messe d'action de grâces, messe de victoire. Depuis une heure, plus de trois cents personnes sont assemblées dans l'église pour la récitation du rosaire et l'adoration du Saint-Sacrement. Le ciel lui-même mêle sa voix aux accents triomphalistes des fidèles, sous la forme d'un violent orage qui s'est abattu sur Paris.

La grand-messe se déroule majestueusement, et dans un recueillement impressionnant, sous l'œil vigilant des jeunes membres du service d'ordre, qui accueillent les fidèles, leur proposant de signer un registre de soutien à Saint-Nicolas ou d'acheter brochures, photographies de Mgr Lefebvre, cassettes contenant ses homélies.

Il est minuit, docteurs de la loi — civile ou religieuse — et on est toujours aussi loin d'un règlement du conflit. Même si l'expulsion par la force était décidée, le problème de fond resterait entier.

ALAIN WOODROW.

ÉDUCATION

Une circulaire fixe les objectifs de l'école maternelle

Les institutrices conservent une grande liberté d'action

Dans une longue circulaire publiée au *Bulletin officiel de l'éducation* du 1er septembre, le ministre précise les finalités, les objectifs et les procédures éducatives qui doivent être appliquées dans les écoles maternelles. Le texte souligne « *la valeur d'une éducation globale et fonctionnelle, constamment adaptée aux enfants auxquelles elle s'adresse ainsi qu'aux milieux et circonstances de vie de ces derniers. Cette action ne peut s'enfermer dans un programme au sens traditionnel du terme. Compte tenu des objectifs essentiels bien compris (...), il est indispensable de laisser à chaque instituteur (...) une grande liberté de méthode et d'action* ».

Les objectifs majeurs de l'éducation dans les écoles maternelles s'ordonnent selon six grandes lignes : l'affectivité, dont le développement, surtout chez le tout-petit, réclame « *un climat permissif et familier où chacun se trouve reconnu, encouragé aux entreprises que lui dictent ses besoins personnels, apprécié dans ses réussites, aidé dans ses échecs* » ; le corps, le mouvement et l'action : grâce à des jeux, à l'expression vocale, la musique, la voix chantée ; l'expression plastique ; l'image et les symboles ; le langage oral et le langage écrit ; enfin le « développement cognitif » : à partir de la connaissance de l'environnement, l'enfant deviendra capable de construire les notions d'espace et de temps, de maîtriser les symboles ainsi que l'expression et la communication.

Le ministre de l'éducation indique les procédures par lesquelles atteindre ces objectifs : elles reposent sur le respect des besoins de l'enfant, l'aménagement des locaux, la connaissance de l'enfant et la détection des premiers handicaps. La pédagogie devra s'adapter au milieu géographique et aux milieux socio-culturels des enfants.

La réforme Haby

DES CLASSES PRÉPARANT A UNE FORMATION PROFESSIONNELLE SONT CRÉÉES A TITRE EXPÉRIMENTAL

Vingt-sept classes préparatoires de type préprofessionnel seront ouvertes à titre expérimental à la rentrée prochaine dans des établissements secondaires et des centres de formation d'apprentis. D'après une circulaire parue le 1er septembre au « Bulletin officiel » de l'éducation, ces classes permettront à des enfants qui, dès l'âge de quatorze ans, souhaitent suivre un enseignement technologique ou préprofessionnel d'éviter un engagement précoce dans des classes préparatoires à l'apprentissage (C.P.A.) ou des classes préprofessionnelles de niveau (C.P.P.N.), classes où l'enseignement général est réduit.

Ces classes expérimentales seront conformes à celles décrites par l'article 4 de la loi relative à l'éducation (réforme Haby), qui prévoit qu'au niveau des quatrièmes et des troisièmes un enseignement complémentaire préparant à une formation professionnelle sera dispensé dans des « classes préparatoires » rattachées à des établissements de formation professionnelle. Les classes préparatoires expérimentales comprendront quatorze heures d'enseignement général (français quatre heures, mathématiques quatre heures, histoire-géographie trois heures et sciences expérimentales trois heures) et quatorze heures d'enseignement technique.

Les chefs d'établissements devront informer les parents sur l'utilité du dossier scolaire

décide le ministre

La décision de créer, à partir de la prochaine rentrée, un « dossier scolaire » qui suivra chaque jeune Français pendant toute sa scolarité, a été interprétée par certains comme le début d'une entreprise de « fichage » des élèves. Le ministre de l'éducation a protesté contre cette accusation et rappelé les motifs pédagogiques de cette innovation : il s'agit de rendre moins aléatoires les décisions d'orientation.

Plusieurs circulaires, publiées au *Bulletin officiel* du ministère de l'éducation du 1er septembre, expliquent quel devra être le contenu de ce dossier (*le Monde* du 26 août) : renseignements d'état civil, déroulement de la scolarité antérieure, évaluation « *des connaissances et des savoir-faire dans chaque discipline ou activité, complétée par des appréciations sur les capacités générales et éventuellement sur les qualités et le comportement personnels* ». Pourront aussi y figurer « *éventuellement* » des renseignements médicaux « *non confidentiels* » et « *les conclusions des interventions du psychologue scolaire ou du conseiller d'orientation* ».

Constitué dès la maternelle, ce dossier « *ne peut être consulté que par les personnels de l'école ou de l'établissement* ». Il peut être communiqué, « *sur leur demande* », aux parents, aux représentants légaux de l'élève ou à l'élève lui-même s'il est majeur. Le ministre précise aussi que « *les personnes qui participent à l'élaboration* [du dossier] *ou qui sont appelées à le consulter sont tenues de ne pas divulguer les informations qu'il contient* ».

« *Il conviendra*, écrit le ministre, *qu'élèves et parents reçoivent, de la manière qui semblera au chef d'établissement la plus appropriée, une information claire sur les divers éléments du dossier scolaire, en particulier sur le bulletin trimestriel, ses diverses rubriques et les modes d'appréciation, afin d'éviter toute ambiguïté quant au rôle du dossier scolaire, à sa lecture et à son utilisation.* »

Il est douteux que cette dernière recommandation, formulée d'une manière aussi vague que sont précises les rubriques du bulletin trimestriel dans le domaine du « *comportement* » et des « *capacités générales* », suffise à tranquiliser les adversaires du nouveau dossier scolaire.

LA SÉCURITÉ DANS LES UNIVERSITÉS DE PARIS

Vigiles contre policiers

A chaque profession son « malaise ». On connaissait le malaise des professeurs, celui de la police, voici qu'une crise couve chez les « vigiles » des universités de Paris. Ces hommes en uniforme bleu pétrole et à casquette aux armes de la Sorbonne ont été recrutés, à partir de 1969, en un temps où la contestation étudiante prenait encore des formes violentes. Ils sont trois cent quarante occupés à des tâches de surveillance, de filtrage des entrées et à divers contrôles.

Un métier tranquille, à une époque où l'Université a retrouvé son calme, sauf exceptions. Pourtant la révolte gronde, mais pas du côté des étudiants. Un syndicat indépendant des agents de sécurité et assimilés de l'éducation nationale, affilié à l'Union française du travail, que préside M. Jacques Simakis, vient de publier un communiqué violent, protestant contre la présence de policiers d'active ou retraités au sein du corps des vigiles. « Non aux policiers dans les universités ! », *proclame ce syndicat, qui déclare grouper une centaine de personnes.*

Selon le secrétaire général du syndicat, tout l'état-major actuel des vigiles est constitué, sous la direction d'un commandant, de policiers retraités qui bloquent la promotion des vigiles sortis du rang. « Leur présence, dans la conjoncture économique actuelle, ne se justifie pas, car ils cumulent des retraites importantes avec des salaires de première catégorie. » *Quant aux huit policiers d'active qui font partie du corps des vigiles, ils bénéficient, en plus de leur salaire versé par le ministère de l'intérieur, d'une prime de 600 F allouée par le secrétariat d'Etat aux universités.* « Leur présence, *déclare le syndicat*, avait été prévue pour deux ans dans un but de formation. Elle crée un malaise par le fait que ces fonctionnaires intriguent avec des méthodes particulières pour réserver leurs intérêts. » *Il demande donc leur départ.*

Autre récrimination du syndicat des vigiles : certains d'entre eux sont affectés à des tâches sans rapport aevc leur mission. Ainsi signale-t-on qu'une trentaine d'entre eux sont affectés à l'entretien et au jardinage au château de Ferrières (Seine-et-Marne), qui a fait le 1er juillet l'objet d'une donation par la famille Rothschild à l'université de Paris. Ni jardiniers ni policiers, les vigiles veulent être considérés comme un corps à part entière ,même si nombre d'entre eux sont devenus vigiles parce qu'ils n'ont pu devenir policiers ou en attendant de le devenir.

Au rectorat, on indique que le maintien de policiers d'active et retraités est une « nécessité pour l'encadrement des vigiles », *car peu d'entre eux se révèlent à la hauteur, ainsi que l'attestent les médiocres résultats du concours annuel de promotion interne organisé par le rectorat. L'an dernier, sur une vingtaine de candidats, un seul a été admis. Quant au château de Ferrières, il a été cambriolé (une cheminée en marbre a été dérobée...) depuis que l'université en est propriétaire, ce qui a nécessité l'envoi de vigiles, dont deux sont établis à demeure. On ne dément pas que des vigiles aient taillé les haies du parc de ce château, où le rectorat veut installer un centre d'accueil pour les universitaires étrangers. Mais tous les jardiniers étaient volontaires, dit-on au rectorat, où l'on ne s'inquiète pas outre mesure d'une campagne de « surenchère », peut-être en liaison avec la création récente d'un deuxième syndicat de vigiles, affilié celui-là à la C.G.T. — Br. F.*

ANCIENS COMBATTANTS

● *Les anciens combattants africains réclament le réajustement de leurs pensions.* — L'Union fraternelle des anciens combattants d'expression française d'Afrique et de Madagascar (UFACEFAM) demande à la France « *que l'égalité des pensions soit établie entre tous les anciens combattants de l'armée française* ».

Le conseil d'administration de l'UFACEFAM, réuni à Abidjan, déplore, en effet, les disparités constatées entre pensions servies aux anciens combattants de nationalité française et leurs confrères des anciennes colonies françaises, estimés aujourd'hui à plus de six cents personnes, et ce malgré de nombreuses démarches.

La réunion d'Abidjan qui a regroupé des délégués de l'Empire Centrafricain, du Congo, du Benin, de la Haute-Volta, du Mali et du Sénégal a décidé que son cinquième congrès se tiendra à Dakar, du 14 au 16 décembre prochain.

● *Le Comité parisien de la Libération* rappelle que la cérémonie traditionnelle commémorant la Libération de Paris aura lieu le dimanche 4 septembre, à 16 heures, place du 18-Juin, devant la plaque commémorative de la reddition de la garnison allemande au général Leclerc et au colonel Rol-Tanguy.

« *En raison de la profanation du monument au général Leclerc, la cérémonie prendra cette année le caractère d'une réparation, et elle exprimera l'exigence de mesures pour arrêter les exactions des groupes fascistes* », précise le communiqué.

هكذا من الأصل

JUSTICE

LE HOLD-UP MANQUÉ DE CHATENAY-MALABRY

Mustapha Boukhezer a été tué « à bout touchant » par un policier

Les deux balles qui ont tué Mustapha Boukhezer ont été tirées dans le dos : l'une « à bout touchant », l'autre à quelques centimètres. Telles sont les conclusions de l'expertise balistique ordonnée par le parquet de Nanterre (Hauts-de-Seine) après le hold-up manqué à la poste de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), au cours duquel, le mardi 23 août, un jeune Algérien a été tué par la police. (*Le Monde* des 25, 26 et 27 août.)

Les rapports de police transmis au parquet de Nanterre affirmaient que tous les coups de feu avaient été tirés alors que Mustapha Boukhezer, qui s'enfuyait, se trouvait à plus de 4 mètres des policiers. Les expertises réalisées par les professeurs Ceccaldi et Marry ont permis de prouver que le jeune Algérien, âgé de vingt et un ans, avait été achevé par le brigadier Marchaudon. Il a en effet été atteint de cinq balles : une balle dans la main gauche, une à la cheville, une balle entrée de face dans l'abdomen et les deux mortelles tirées dans le dos alors que le corps se trouvait allongé sur le ventre en travers du trottoir.

Les conclusions des deux experts confirment les constatations des deux médecins légistes, MM. Deponge et Martin, qui mentionnaient dans leur rapport d'autopsie la présence de brûlures sur le corps et les vêtements de la victime attestant que les deux balles retrouvées dans le corps avaient été tirées très près.

Au ministère de l'intérieur, on se contente de rappeler que deux procédures sont en cours : une information judiciaire, pour ce qui concerne le hold-up de Châtenay-Malabry et une procédure disciplinaire engagée par l'inspection générale de la police nationale. Mais le parquet n'a ouvert aucune information contre le brigadier Marchaudon.

Mardi 30 août, le Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée, le Syndicat d'éducation et de probation de l'administration pénitentiaire, le Syndicat C.F.D.T. de l'administration centrale, le Syndicat de la la magistrature, demandaient *« l'ouverture immédiate de cette information »*, et soulignaient *« la responsabilité de la hiérarchie policière »*.

Le 3 septembre 1974, le brigadier Marchaudon avait participe à la course-poursuite qui avait suivi le hold-up de la Banque industrielle et commerciale, boulevard Barbès, à Paris. Un gangster en fuite avait été tué. Trois jours après il avait tué un voleur à la roulotte, affirmant par la suite qu'il s'était cru menacé par le fuyard, qui n'était pas armé. Le brigadier Marchaudon n'avait pas été inquiété, et ses supérieurs hiérarchiques l'avaient maintenu dans ses fonctions actives.

Des réactions

Le Syndicat des policiers en civil, majoritaire, *« ne se prononcera pas avant d'avoir vu les rapports des experts et avant la réunion de l'intersyndicale »*, a indiqué son trésorier, M. Jean Garofalo. En revanche, M. Deleplace, au nom du Syndicat général de la police (S.G.P.), demande que les autorités ne couvrent pas cette bavure et que les responsabilités du brigadier Marchaudon soient déterminées avec la plus grande précision.

Pour sa part, la Fédération autonome des syndicats de police *« s'étonne*, dans un communiqué publié jeudi 1er septembre, *que les circonstances de la mort d'un des auteurs du hold-up manqué n'aient pas encore été clairement déterminées par les pouvoirs publics »*. La fédération *« exige que les enquêtes judiciaires et administratives fassent éclater la vérité et situent les responsabilités »*. Elle *« réprouve et condamne par avance tout acte de violence individuelle dont les auteurs doivent être déférés devant les tribunaux. Malgré les difficultés auxquelles ils sont confrontés pour exercer leur profession face à la recrudescence de la criminalité et de la violence, les policiers se doivent de n'agir que dans le cadre des lois et règlements, notamment en ce qui concerne l'usage des armes. La Fédération autonome des syndicats de police ne peut en aucun cas se solidariser avec les responsables de tels actes ou couvrir de tels errements. »*

L'expérience...

Mêlé, c'est le moins qu'on puisse dire, à une affaire de bavure policière pour la troisième fois, le brigadier Marchaudon est toujours en possession de son « arme administrative ». Tout comme l'est, vraisemblablement, ce policier auteur d'un coup de feu tiré lors d'une brutale interpellation dans la nuit de mardi à mercredi, ainsi que le rapporte Libération.

Aucune mesure conservatoire n'a donc été prise à l'encontre du brigadier Marchaudon qui continue, comme si de rien n'était, à représenter l'ordre et... la sécurité publique.

Ce policier-là n'a pas l'excuse, au demeurant faible, de la jeunesse, de la formation insuffisante ou de l'inexpérience. L'expérience, ce n'est certes pas ce qui lui fait défaut. Avec l'homicide — c'est l'euphémisme officiel et légal — de Châtenay-Malabry, il compte aujourd'hui son deuxième meurtre avéré. Sa première victime avait été un voleur à la roulotte qui tentait de s'enfuir. Chacun des deux fuyards a été tué dans le dos. Exemple évident de légitime défense proportionné au danger encouru...

Aucun de ces faits, pas même le dernier qui est notoire, ne paraît avoir jusqu'à présent incité la justice à faire son métier : ouvrir une information judiciaire contre le brigadier Marchaudon.

Celui qui se met au-dessus de la loi ne peut prétendre la faire respecter ou s'en dire gardien. Pas davantage celui qui, ministre ou directeur général de la police, couvre de tels actes, fût-ce par son abstention. — Ph. B.

DANS LA PRESSE PARISIENNE

L'AURORE : un crime.

« Quoi que l'on puisse penser du problème de la répression, personne ne saurait admettre qu'un policier se conduise en tueur. Comme n'importe quel citoyen, il est soumis à la loi générale qui est contenue dans le code pénal. Il ne peut donc tirer sur un homme que s'il se trouve en état de légitime défense. Cela signifie qu'il ne doit se servir de son arme que si, en face de lui, un agresseur le menace de la sienne.

(...) Maintenant, la justice se doit d'ouvrir le dossier et de le soumettre à un juge d'instruction. Aucun policier honnête ne peut s'en indigner. Il y va de l'intérêt de tous, la collectivité tout entière, les magistrats qui ont pour rôle légal de contrôler la police, les policiers eux-mêmes qui font leur métier honnêtement en prenant les risques indispensables.

» Nous le répétons : il s'agit seulement de savoir si le brigadier Marchaudon se trouvait en danger mortel au moment où, à deux reprises, il a tiré sur Mustapha. S'il l'était, c'est le non-lieu. S'il ne l'était pas, alors il doit être poursuivi puisque la loi ne le protège plus.

» Si Mustapha a été achevé alors qu'il se trouvait déjà blessé, à terre, incapable de riposter, alors ce n'est plus une bavure. C'est un crime. Prétendre le contraire, c'est tout simplement méconnaître la loi qui est notre règle à tous. Aux policiers comme au plus humble des citoyens et peut-être plus même aux premiers. »

(JEAN LABORDE.)

ROUGE : le modèle de l'anti-gang.

« (...) On ignore encore si le brigadier Marchaudon sera inquiété au niveau judiciaire. Au lendemain de l'affaire de Châtenay-Malabry, la justice n'avait pas jugé utile de l'inculper. Jusqu'à hier, Marchaudon était toujours en poste à son commissariat de Sceaux. Mais, maintenant que l'affaire est divulguée, il semble bien que son avenir sera quelque peu compromis.

» Beaucoup trouveront que c'est justice. Mais il serait illusoire de s'en tenir au seul brigadier Marchaudon. Ce dernier n'a, finalement, que copié ses modèles de l'anti-gang, une superbande à qui le ministère de l'intérieur n'a jamais ménagé son soutien, montant en exemple ses méthodes expéditives, en redemandant même par des déclarations officielles incendiaires. Les syndicats de policiers n'ont pas manqué de souligner les dangers d'une telle politique officielle. Leur avertissements prennent aujourd'hui toute leur signification. Il serait scandaleux que ce problème soit réglé par la seule accusation du bouc-émissaire de circonstance, le brigadier Marchaudon, dont la suprême « bavure », aux yeux de ses chefs, aura finalement été de n'avoir pas su exécuter Boukhezzer « en douceur ».

(GEORGES MARION.)

En bref...

● *L'enquête sur l'assassinat de Valérie Menu*, une fillette âgée de sept ans, dont le corps a été retrouvé, mercredi 31 août, à Villers-Sire-Nicole, près de Maubeuge *(nos dernières éditions)*, a commencé par l'audition d'un adolescent de treize ans, considéré par les gendarmes comme un *« témoin important »*. La jeune garçon, demeurant dans le village, est, en effet, la dernière personne à avoir vu la fillette, en compagnie de laquelle il jouait, mardi 30 août, au début de l'après-midi, peu avant que celle-ci ne disparaisse. Le corps de Valérie ne devait être retrouvé, lardé de coups de couteau, que le lendemain matin, au terme de recherches entreprises par les gendarmes, les pompiers et des habitants du village.

● *Un habitant de Cholet (Maine-et-Loire)*, M. Philippe Flandrois, vingt ans, est mort, dimanche 28 août, d'une « overdose » de morphine à Batz-sur-Mer (Loire-Atlantique). Une de ses amies, Mlle Catherine Bachelier, âgée de vingt ans, a été inculpée pour non-assistance à personne en danger et écrouée à la prison de Rennes. Mlle Bachelier doit être jugée le 6 septembre.

Libres opinions

Au moment de conclure

Par PIERRE ARPAILLANGE (*)

NOUS voilà informés ! Dans son article « Sur la peine de mort » (1), M. Peyrefitte, ministre de la justice, nous livre le fond de sa pensée. En raison de ses fonctions actuelles, celle-ci doit être connue, et, pour ce faire, synthétisée.

Relevons quelques phrases, parfois en forme de maximes :

1) « *L'Etat peut-il mobiliser les esprits contre la violence s'il continue à donner l'exemple légal de la violence suprême ?* » ;

2) « *Un idéal humaniste arrête l'homme devant la perspective de donner froidement la mort à son semblable* » ;

3) « *Le principe de la peine de mort (ce meurtre avec préméditation...) m'a toujours fait horreur* » ;

4) « *Qu'un juge condamne à mort un criminel ou qu'un criminel perpètre son crime est également criminel...* » ;

5) « *La peine de mort ne neutralise plus... La peine de mort n'intimide pas davantage...* »

Méditons ces pensées !

Quelles que soient les précautions prises pour affirmer que le moment n'est peut-être pas « *venu d'abolir la peine de mort* », qui pourrait croire qu' « *il est trop tôt pour agir* », selon le mot d'Albert Camus ?

Et quel magistrat du ministère public, soumis au pouvoir hiérarchique du ministère de la justice, quel juge de profession, quel juré de cour d'assises, pourra désormais, en « *son honneur et conscience* », ne pas avoir le courage de déplaire et accepter ainsi, « *au nom du peuple français* », de repousser encore « *le moment de conclure* » ?

(1) *Le Monde* du 25 août 1977.

★ Magistrat.

Faits et jugements

MM. Giscard d'Estaing et Peyrefitte s'entretiennent de la gratuité de la justice.

Après un entretien avec M. Valéry Giscard d'Estaing, ce jeudi matin 1er septembre, M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, devait réunir, l'après-midi, une conférence de presse portant sur la gratuité de la justice.

On s'attend que le ministre annonce la suppression d'un certain nombre de taxes recouvrées lors des procès.

La demande de mise en liberté de M. Apalategui sera examinée le 6 septembre.

La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence examinera mardi 6 septembre la demande de mise en liberté sous contrôle judiciaire déposée par les défenseurs de M. Miguel Angel Apalategui, le militant basque détenu à Marseille et qui observe, depuis le 30 juillet, une grève de la faim.

Répondant, sans les mentionner, aux déclarations des avocats de M. Apalategui, qui avaient émis des doutes sur la qualité du contrôle médical exercé sur leur client, M. Yves Chauvy, substitut du procureur de la République, a déclaré, mercredi 31 août, que l'état de santé du détenu était stationnaire et n'inspirait aucune inquiétude. M. Chauvy a précisé qu'un électrocardiogramme et une radio pulmonaire avaient été effectués mardi 30 août par un cardiologue agréé par l'administration pénitentiaire.

De son côté, l'archevêque de Marseille a fait savoir que l'asile qui pourrait être accordé par une communauté religieuse à Miguel Angel Apalategui correspond à une initiative personnelle de l'abbé Philippe Guérin, vicaire épiscopal. Ce dernier a en effet proposé d'accueillir le militant basque s'il venait à bénéficier d'une mesure de mise en liberté (*le Monde* daté 28-29 août). L'initiative n'a toutefois pas été désavouée par l'archevêque.

● *Le vice-consul de France à Kaboul* (Afghanistan), a reçu, mardi 30 août, l'assurance du vice-ministre des affaires étrangères d'Afghanistan que les dix-sept touristes français actuellement *« retenus »* dans leur hôtel après le meurtre de Mlle Monique Cusin, trente ans (*le Monde* du 1er septembre) pourront regagner la France *« d'ici la fin de la semaine et probablement avant »*. *M. Jean Emonière a fait valoir* pour obtenir cette autorisation, et ce, sur instruction du gouvernement français, que l'article 689 du code de procédure pénale français autorisait la justice française à poursuivre l'enquête si la nécessité s'en faisait sentir. D'autre part, le ministère français des affaires étrangères a fait savoir que le vice-consul a assisté à tous les interrogatoires auxquels a procédé la justice afghane. Pour ce qui concerne les formalités aux fins de rapatriement du corps de Mlle Cusin, les autorités françaises ont obtenu toute satisfaction.

Cependant, le Quai d'Orsay, a attiré, mercredi 31 août, l'attention de l'ambassade d'Afghanistan à Paris sur le sort des dix-sept touristes français, en raison de la lenteur de la réaction des autorités afghanes. — *(A.F.P.)*

● *Creys-Malville : deux libérations.* — MM. Hans Jäger et Joseph Schweitzer, âgés de vingt-cinq et vingt-six ans, étudiants à Berlin, de nationalité allemande, ont été libérés ce jeudi 1er septembre en début de journée. Ces deux personnes avaient été condamnées, le 7 août (*le Monde* du 9 août) par le tribunal de Bourgoin-Jallieu (Isère) lors du procès en flagrant délit des douze manifestants arrêtés après la manifestation de Creys-Malville, le 31 juillet. Leurs peines étaient de trois mois d'emprisonnement dont deux avec sursis. Celles-ci avaient été confirmées par un arrêt de la cour d'appel de Grenoble le 24 août (*le Monde* du 25 août).

Le Monde

L'ÉTÉ

Les jeunes étrangers à Paris

Casernes-dortoirs et vieilles demeures

Ils font désormais partie du paysage de Paris : la mine cuivrée, le cheveu fou, porteurs de hauts sacs de montagne où se balance une gourde, ils arpentent les rues de la capitale l'air harassé. Souvent, les sacs à dos annoncent la couleur : entre une paire de godillots éculés et le sac de couchage à fleurs apparaît l'union-jack, la feuille d'érable ou la croix blanche de la Confédération helvétique.

Ayant parcouru des kilomètres à pied, en train ou en voiture, couchant sur les talus ou dans les halls de gare, mangeant peu, dormant moins encore — du moins la nuit — les voici qui, sans transition, se retrouvent sur le pavé de la grande ville.

POUR ces routards, et d'une manière générale pour ces jeunes étrangers en vacances, Paris n'est qu'une escale. Escale d'un périple incertain qui se dessine au jour le jour en fonction des horaires de chemins de fer, des caprices de l'auto-stop... et du temps qu'il fait.

Le temps ! On n'imagine pas combien les jeunes qui prennent la route en sont tributaires. Même à Paris. « *Si le temps se maintient au beau ce soir*, dit Paco, *on couche ici.* » Et il montre les bosquets, derrière les lacs du bois de Boulogne. Avec son ami, âgé de vingt-deux ans comme lui, Paco est venu de Barcelone en train. Arrivés à la gare d'Austerlitz, ils ont marché dans Paris et se sont finalement dirigés vers l'un des deux bois où, leur a-t-on dit, on peut coucher à la belle étoile sans être inquiété.

Paco et son ami ne sont pas de ces routards clochardisés qui marchent au « joint » et au gros rouge, et occupent nuit et jour les quais de la Seine du côté du Vert-Galant. Etudiants en sciences économiques à la faculté de Barcelone, ils ont attendu de décrocher leur diplôme pour faire un grand tour d'Europe. En train ou à pied, selon les jours. Mais comme le train coûte cher, ils économisent sur l'hôtel. « *S'il pleut, bien sûr, on tâchera de trouver un abri. Par exemple, un foyer d'étudiants.* »

Les deux jeunes Espagnols n'ont jamais entendu parler du terrain de camping qui se trouve de l'autre côté du bois en bordure de Seine. Auraient-ils appris son existence qu'ils auraient probablement renoncé : il ne se passe pas de jour sans qu'on annonce des « embouteillages monstres » à l'entrée du seul camping disponible à Paris (1).

Vérification faite, il y a bien une certaine cohue à l'entrée de l'établissement, et les automobilistes doivent souvent attendre une heure et plus avant d'être admis à pénétrer sur le terrain. « *Nous sommes obligés de fermer l'après-midi, afin de réserver quelques places pour les automobilistes de la nuit*, explique un responsable. *Mais nous ne refusons jamais les piétons ni les deux-roues. Ce serait d'ailleurs impossible.* »

De fait, les jeunes qui arrivent à pied ou à moto trouvent toujours une petite place où planter leur tente. Italiens, Suédois, Anglais, Allemands ou Finlandais, tous finissent par se caser sur le coin de berge qui leur est réservé. Accroupis sous leur tente minuscule, ils étudient un plan de Paris déjà usé aux pliures ou surveillent la cuisson d'une omelette express en avalant une rasade de vin. Chaque tente ou presque a sa bouteille au pied du mât, signe d'allégeance à la « French way of life »...

Les plus courageux font du tourisme en ville, ou cherchent un gîte moins rustique en prévision des mauvais jours. Car, tout de même, sur les milliers de jeunes étrangers qui passent chaque jour par Paris, la plupart préfèrent l'hébergement en hôtel ou en foyer. Ce n'est guère plus cher et cela évite de fastidieux déplacements.

La soixantaine d'hôtels classés « une étoile » ou « préfecture » à Paris sont ainsi pris d'assaut par les jeunes désargentés. « *Jusque vers* ' *heures de l'après-midi*, dit un hôtelier de la rue Gay-Lussac (5e), *nous avons généralement de la place. Après, c'est rare.* » Chez lui, les chambres les moins chères sont à 21 F la nuit.

Pas de surpeuplement

Bien des hôtels de cette catégorie pratiquent des tarifs plus bas que les foyers d'accueil, dont le prix moyen est de 25 F par nuit. « *Pour les couples et les groupes de deux ou trois*, explique une hôtesse de l'Office de tourisme de Paris, *il est souvent plus avantageux de prendre une chambre d'hôtel à 40 F que de payer 25 F par tête dans un foyer de jeunes.* »

Les étrangers qui voyagent à plusieurs ou ne répugnent pas à se mêler à des groupes adoptent généralement la formule du foyer d'étudiants ou de l'auberge de jeunesse. Paris compte quelque huit mille lits accessibles aux moins de trente ans, répartis dans presque tous les arrondissements et la proche banlieue. Mais ces établissements sont très divers. Cela va de « *la vieille demeure dix-septième siècle entièrement restaurée* » (hôtel de jeunes « Le Fauconnier ») à la caserne-dortoir, en passant par le centre ultra-moderne de cinq cents places ou l'ancienne institution de jeunes filles.

Certains foyers sont situés au cœur de Paris, mais d'autres relégués à 30 kilomètres de la capitale. L'unique auberge de jeunesse intra-muros (boulevard Kellermann, dans le treizième arrondissement) a été démolie en 1975 et ne sera vraisemblablement pas reconstruite avant plusieurs années. Ainsi les amateurs de vie communautaire sont-ils souvent obligés de s'exiler en banlieue, où les tarifs ne sont pas forcément plus bas.

Y a-t-il surpeuplement dans les foyers au mois d'août ? « *Pas autant qu'à Pâques* » disent la plupart des responsables. « *Au mois d'août*, explique M. Jean Barraud, secrétaire général de FIYTO-France (2), *les activités culturelles sont très réduites à Paris, ce qui décourage beaucoup les groupes. Et comme les équipements scolaires et universitaires sont disponibles, on trouve assez facilement à loger tout le monde.* » Les hôteliers confirment : ce n'est pas le mois d'août le plus surchargé. « *Dès la mi-août*, explique l'un d'eux, *les Américains rentrent chez eux.* »

De fait, tous les jeunes étrangers de passage à Paris finissent par trouver — quelquefois après de nombreux tâtonnements — la formule d'hébergement qui leur convient. Certains, arrivés au bout de leur voyage et de leurs ressources, couchent à la belle étoile. D'autres préfèrent le camping à 9 francs la nuit, pour deux. D'autres encore s'installent à une heure de Paris dans une auberge de jeunesse à 12 francs la nuit. Et la grande masse fixe son choix sur une chambre d'hôtel ou de foyer qui revient à 25 F, 40 F ou 50 F. Pour trois nuits — ce qui correspond à la durée moyenne de leur séjour —, c'est accessible. « *No problem* », disent la plupart des jeunes interrogés.

Finalement, les seuls à se plaindre sont les hôteliers qui louent des chambres à bas prix. « *Pour nous*, dit un des dirigeants de la chambre syndicale, *ce n'est pas intéressant d'héberger les jeunes. Les prix plafonnés ne nous permettent pas de bénéfices, et ce sont précisément ceux qui paient le moins cher qui salissent et dégradent le plus.* » C'est sans doute pourquoi certains, profitant des difficultés de langue de leurs clients, se rattrapent sur les petits déjeuners, les notes de téléphone et les divers « services » réclamés sur leur facture. « *En ce domaine*, constate un membre de l'Office du tourisme, *les jeunes ne sont pas mieux traités que les autres étrangers. Tout est bon pour leur soutirer le maximum.* »

ROGER CANS.

(1) Outre le terrain du bois de Boulogne, qui reçoit de deux mille à deux mille cinq cents personnes par jour, le Touring Club de France exploite un terrain à Champigny-sur-Marne. Il existe un terrain privé à Créteil (trois cents places), et un terrain municipal à Neuilly-sur-Marne (deux cent trente places).

(2) Federation of international youth travel organizations.

RETOUR

Quatre cents enfants à la gare du Nord

« C'EST quand même bon de retrouver des Français ! », lance, péremptoire, une remuante demoiselle de treize ans qui vient à peine de poser le pied sur le quai de la gare du Nord.

Il est 18 h. 53. Le train spécial du Secours populaire français (S.P.F.) ramène à Paris quatre cents enfants qui ont passé un mois dans une famille néerlandaise. Leurs parents disposent au plus de 16,66 F par jour et par personne pour les élever. En quinze ans, quatre mille enfants sont ainsi partis en vacances grâce à cette association qui ne vit que de dons.

Va-et-vient incessant des responsables sur le quai, macaron « S.P.F. » sur la poitrine. Ils vérifient que tout se passe conformément au minutieux plan de route de neuf pages, rattrapent par la peau du cou un acrobate qui tentait de sauter sur un chariot en marche, prennent garde à ce que rien ne se perde : « C'est à qui, ça ? », (c'est une valise), « c'est à vous, celui-là ? », (c'est un enfant).

Un à un, pour éviter la bousculade, les groupes reçoivent l'ordre de se diriger vers la cour des arrivées. Une vague de permissionnaires croise la petite colonne, le cheveu ras, le verbe haut. Sous l'œil blafard des néons, une rangée de barrières délimite une large arène où arrivent les enfants. Les parents, accoudés, attendent sagement.

Plus loin, on distribue les bagages. Perdue au milieu des parents qui crient des noms, une vendeuse de quarante ans, qui en paraît cinquante, n'a pas eu le temps d'ôter sa blouse. Elle tend timidement les cartes d'identité de ses enfants, sans dire un mot.

★ S.P.F., 9, rue Froissart, 75003 Paris. Tel. : 278-49-11.

« VACANCES AU SOMMET »

Beau et cher

Nous avons reçu la lettre suivante de M. J.-P. Tacchi, à propos d'un article intitulé « Vacances au sommet » (le Monde *du 19 août) :*

Il ressort un peu trop des lignes écrites par Charles Vial qu'il n'est qu'une seule manière judicieuse de faire de la montagne, pour un Parisien : derrière un guide. On ne peut guère donner d'autre sens à une phrase comme celle-ci : « Jean Perrodeau a le bon réflexe : au lieu de s'aventurer en matamore, il se rend au bureau des guides. »

N'en déplaise à M. Perrodeau, ce n'est pas être un matamore que de s'entraîner chaque semaine, été comme hiver, qu'il fasse beau ou qu'il pleuve, à Fontainebleau ou en « haute école », puis, août venu, de partir avec un bon compagnon faire des courses de son choix, de progresser d'année en année en faisant des escalades de moins en moins faciles. Ce n'est pas être un matamore que de choisir d'être responsable de la cordée, hésitant parfois sur l'itinéraire, jaugeant un passage en sachant que dans quelques instants on sera seul, en tête, pour le franchir. C'est pour nous seulement la meilleure manière que nous ayons trouvée de nous sentir libres.

De quel droit, d'autre part, les époux Perrodeau estiment pouvoir donner des leçons aux autres : « *Ils savent que pour les montagnards, souvent, le courage c'est renoncer* ». Mais non, ils ne le savent pas, car justement c'est le guide derrière lequel ils vont, auquel ils sont encordés, qui, responsable de ses clients, décide seul, pour eux, de renoncer.

Pour eux comme pour nous « *c'est si beau là-haut* ». Je ne puis m'empêcher, me souvenant des prix des courses affichées cet été dans les refuges, de penser : de plus, pour eux, c'est cher.

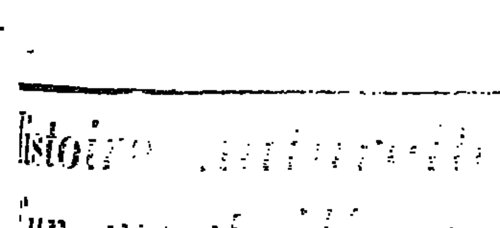

FEUILLETON - N° 45 — 1er SEPTEMBRE

LES ENVOÛTÉS

par Witold Gombrowicz

Alors que Maya essaye d'éclaircir le sens de son rêve horrible, elle est dérangée par Kholawitski, qui lui demande un entretien. Kholawitski, son ancien fiancé, jouant son ange gardien, lui dit que la seule façon qu'elle a de sauver Waltchak est de passer une nuit dans la vieille cuisine. Flairant le piège, Maya hésite, mais, lasse des événements, elle cède et se laisse enfermer par Kholawitski dans la pièce hantée.

HINCZ courut à la chambre de Waltchak. « Savez-vous où est passée Maya ? — Pourquoi ? — Kholawitski est venu au manoir et elle serait repartie avec lui. »

Il était si inquiet de cette disparition qu'il ne prit aucune précaution pour en avertir Waltchak. Il soupçonnait Kholawitski du pire.

« Je ne sais rien », grommela Waltchak d'un ton apathique.

Il semblait que rien ne fût en état de le tirer de sa torpeur craintive.

Hincz n'écoutait plus. Il appela Mariette.

« Y a-t-il une arme, ici ?

— Il y a le revolver de notre défunt maître et un fusil de chasse.

— Apportez-les moi, Mariette. Et des cartouches. »

Les chevaux attendaient au bas du perron. Le voyant sauta dans la voiture avec le fusil de chasse et le revolver.

« En avant ! cria-t-il au cocher. Au château ! Vingt zlotys si nous y sommes dans une demi-heure ! »

La voiture s'ébranla. Au même instant survint Handrycz, qui n'eut que le temps de sauter sur le marchepied.

« Je voulais vous voir. J'ai quelque chose à vous dire ! Il y a déjà deux heures que j'attends !

— Montez ! fit Hincz. Vous direz tout en chemin. Je suis pressé.

— Où allez-vous ?

— Au château !

— Ça tombe bien. C'est précisément le château qui me trotte dans la tête. »

Il exposa minutieusement à Hincz ce qui l'amenait.

Depuis que ce monsieur s'était mis à le coller, il passait tout son temps à rêver... Comme s'il avait oublié quelque chose et ne réussissait pas à s'en souvenir. Etait-il devenu stupide ou quoi ?

C'était précisément quelque chose qui avait un rapport avec le château. Mais rien à faire pour se rappeler quoi.

Il en avait parlé à sa femme, qui l'avait agoni d'injures et renvoyé à son travail. Il s'était décidé à aller à Polyka prendre conseil, car il devait y avoir anguille sous roche...

« Dites-moi, ne seriez-vous pas gaucher ? demanda inopinément le voyant.

— Comment ?

— De quelle main vous servez-vous le mieux ?

— Ma foi, je suis plus adroit de ma main gauche. »

Handrycz n'était pas peu étonné par cette question. Mais Hincz n'ajouta rien.

Cependant, ils arrivaient au château. Avant toutefois que la voiture ne fût parvenue devant le portail, deux silhouettes surgirent de l'ombre. C'étaient Skolinski et Grégoire.

« Aucun doute, disait le professeur. Elle est allée avec lui au château. Des paysans les ont aperçus. Mais il a fermé le portail ! On ne peut pas entrer.

— Passons par le souterrain.

— C'est trop loin. Et, d'ailleurs, il a sûrement prévu cette possibilité. »

Ils ne savaient plus que faire. Soudain ils entendirent, à la fenêtre d'une tour d'angle, la voix du secrétaire :

« Vous venez nous rendre visite ? ricana-t-il.

— Mlle Kkholowska est-elle au château ?

— Vous avez deviné juste !

— Je désire lui parler immédiatement.

— Impossible ! Maya est en ce moment dans la vieille cuisine ! A sa propre demande ! Elle a résolu d'étudier de plus près ce qui s'y passe et prié qu'on ne la dérangeât sous aucun prétexte ! Je regrette, mais je ne puis vous laisser entrer.

— Je veux parler au prince.

— Le prince dort.

— Ouvrez, sinon nous enfonçons la porte !

— Ah ! je vois ! Malheureusement, Maya est venue ici de son plein gré et, comme je vous l'ai dit, souhaite ne pas être dérangée. Et je ne peux vous laisser entrer au château car le prince l'a formellement interdit.

— Je veux parler au prince.

— Bien volontiers ! Le prince a lui-même quelques mots à vous dire. »

Effectivement, au bout d'un instant, le prince apparut à la fenêtre.

« Partez ! criait le vieillard en agitant la main. Que personne n'entre ! Je l'interdis ! Ce château est à moi ! Dehors ! Dehors ! »

Le professeur s'avança.

« Voyons, prince ! s'exclama-t-il, c'est moi ! Vous m'avez invité au château ! Laissez-moi entrer ! »

Mais le vieillard semblait métamorphosé et ne cessait de gesticuler :

« Dehors ! Dehors ! Je ne permets pas ! François l'a interdit ! s'écria-t-il brusquement, comme en extase. François ! Il ne faut laisser entrer personne... »

Sa tête d'oiseau toute blanche disparut soudain comme s'il s'était affaissé sur le parquet. Kholawitski prit sa place.

« Vous voyez, messieurs, que les ordres du prince sont sans équivoque, déclara-t-il sur un ton officiel.

— Monsieur, fit Hincz, nous ne sommes plus des enfants. Vous connaissez aussi bien que moi l'état du prince et nous avons de bonnes raisons de supposer que vous avez abusé de la confiance de Mlle Okholowska. Voulez-vous nous contraindre à faire usage de la force ?

— Je comprends... Je veux bien vous parler, mais sans témoin. Venez à la porte, nous discuterons par le judas. »

Hincz s'approcha de la porte et, derrière le guichet, la bouche de Kholawitski apparut dans la pénombre.

« Cher monsieur, dit ironiquement la bouche, comme vous le voyez, j'ai le droit de mon côté ; l'ordre du prince est formel et Maya est venue ici de son plein gré. La pauvre enfant veut voir de ses propres yeux les fantômes qui hantent la vieille cuisine. Elle s'est fourré dans la tête qu'ils sont, elle et son protégé, envoûtés par ces esprits. Il semble que vous ayez fortement contribué à former cette conviction. Mais il ne s'agit pas de cela. J'avais mes raisons de lui faire passer une nuit dans cette cuisine.

» Voyez-vous, poursuivait la bouche, j'ai renoncé aux trésors et à son amour. Mais j'ai un compte à régler avec elle et je pense que cet endroit le fera pour moi.

» Je le pense, ou plutôt j'en ai la certitude, car j'ai passé moi-même une nuit dans la vieille cuisine et je sais de quoi je parle.

» Le professeur a réussi à fuir. Elle ne fuira pas.

» Que voulez-vous donc, messieurs ? Me pousser aux dernières extrémités ? Je vous assure que la vie ne présente plus pour moi grande valeur. J'ai un revolver, et je saurai en faire usage. Il ne tient qu'à vous de ne pas m'y contraindre.

» Si vous voulez que je tue Maya, forcez la porte. Mais à parler franchement, je préférerais ne pas avoir à recourir à des moyens aussi radicaux. J'espère que cette pièce se vengera pour moi sans que j'aie besoin d'y mettre la main.

» A vous de décider. Un peu de bon sens, messieurs. Si vous avez la sagesse de vous tenir tranquilles, il vous reste une chance, car, si elle sort vivante de cette pièce, je la laisserai partir. Sinon, son sort et celui du prince sont arrêtés.

— Si vous pensez, de cette façon, échapper à votre responsabilité, vous vous trompez, rétorqua Hincz.

— Bah, personne ne pourra rien prouver, laissa négligemment tomber la bouche. Maya a écrit noir sur blanc qu'elle y allait de son propre chef. Je ne l'ai pas enlevée. Et si le prince ne vous autorise pas à entrer, ce n'est pas ma faute. Je dois reconnaître que j'ai enfin découvert le signe... Le prince est en mon pouvoir. Eh bien, au revoir. »

Hincz entendit encore un ricanement sardonique et l'écho de pas qui s'éloignaient.

Le voyant retourna auprès du professeur, désespéré de son impuissance.

Attendre ? Attendre que Maya eût payé de sa vie ou de sa raison son imprudente décision ?

Attendre que Kholawitski se fût vengé du prince désormais docile à ses volontés ?

Attendre, sans rien tenter, qu'il les eût conduits tous les deux au bord de quelque précipice d'où il n'y a pas de retour ?

« Comment a-t-elle pu ! gémit le professeur. Comment a-t-elle pu !

— Si l'on pouvait s'introduire dans le château et le désarmer ou l'abattre avant qu'il n'ait pu mettre à exécution ses menaces, grommelait Hincz. C'est horrible. Elle est seule là-dedans ! Seule !

— J'ai été dans cette pièce. Je sais ce que c'est. Elle ne le supportera pas. Surtout maintenant qu'elle est épuisée, affaiblie psychiquement par tant d'événements... Que Dieu la protège ! »

Le château s'élevait, énorme et écrasant, à la clarté de la lune. Ses tours immenses se perdaient dans le violet foncé du ciel. Deux déments et Maya...

« Si Kholawitski se montre à une fenêtre, il faut tirer », ordonna Hincz en armant son fusil.

Il garda les yeux mi-clos.

C'était horrible de penser que ce dément tenait en son pouvoir Maya et le prince, que l'horrible force de la pièce était devenue un instrument dans les mains de cette canaille qu'une jalousie insensée privait de toute humanité. Mais que faire ?

(A suivre.)

هكذا من الأمل

Beau et cher

TÉS

Le Monde DES LIVRES

Jacques Meunier chez les gamins de Bogota

● *« Ils prennent la rue comme un pirate prend la mer... »*

IL est probable que Jacques Meunier est, un ethnologue mais ses méthodes ne sont pas communes. Quand il va sur le *terrain*, il *emporte les ingrédients* du chercheur, un carnet de notes, un magnétophone, beaucoup de savoir et pas mal de raison, mais, quand même il perdrait tout son barda, il ne serait pas embarrassé. Il lui resterait un outil dans son fourniment et c'est la tendresse.

La tendresse nimbait déjà ce *beau livre, le Chant du Silbaco*, écrit avec Anne-Marie Savarin, et qui disait d'une voix mélancolique, comme égarée, les malheurs des Indiens. Plus récemment, quand Meunier a débarqué à Bogota, c'est encore la tendresse qui encombrait son bagage. Il est vrai qu'il s'attaquait à la peuplade la plus fragile et la *plus perverse*, une *peuplade de* chenapans et de feux follets, ordurière, cruelle, pathétique, menteuse aussi, les gamins de Bogota.

Toutes les mégalopoles ont des enfants en trop, des surnuméraires. Calcutta et Sao-Paulo, Le Caire, Lima, pas une capitale de la misère dont les nuits ne soient hantées par ces petits qui ne sont pas tout à fait au monde. Bogota se range à la loi mais elle innove. Elle contient deux espèces d'enfants : ceux qui survivent tant bien que mal en collaborant avec les adultes et puis les autres : des loups en guenilles, goguenards, pouilleux, parfois terribles, qui occupent dans la ville une *cité un peu tremblée*, une cité en trompe-l'œil et en métamorphose, sans lieu et sans feu, une cité comme un camp de nomades. Depuis toujours, depuis un siècle surtout, les gamins (pourquoi ont-ils reçu un nom français ?) obsèdent les rêves de Bogota, et si l'on peut

(Dessin de PLANTU.)

les déloger, c'est pour une seconde à peine. On ne les abolit pas.

Des gamins pareils ne s'attrapent pas avec du vinaigre. Ni le miel ni les prières ne les apprivoisent. A peine a-t-on mis la main sur l'un deux qu'il vous claque sous le nez comme un grain de poudre. il se dissipe. *A leur jeu du furet farouche*, les gamins gagnent à tout coup. Ils sont toujours ailleurs.

Meunier n'a pas voulu les attraper — un conseil de sa tendresse, sans doute, est-ce qu'on attrape des lutins ? Des poètes de sept ans ? Des libertaires de neuf ans ? Des révolutionnaires de dix ans ? Heureux encore si on arrive à les regarder, à leur parler.

Ce n'est pas qu'ils soient invisibles. Ils sillonnent Bogota, traînards, en éveil, crasseux et salaces, joueurs, rigolards — la subversion même. Ils volent ici, ils chapardent là. Ils *se payent des fêtes en s'accrochant* aux pare-chocs des voitures. La nuit, dans cette cité équatoriale mais froide, ils forment pour se réchauffer un nœud d'enfants, entrelacé avec un chien (un corniaud) comme on voit, dans les caves, des « nœuds de rats ».

Bogota ne parle que d'eux, en *voit partout. Ils sont cinq mille*, disent les officiels. Non, répond Meunier, cinq cents, mais renouvelables à *perpétuité* et qui en valent dix mille. Ils font la nouvelle. Les journaux disent leurs frasques. Ces gamins qui ne savent pas lire produisent des tonnes de papier : les rapports de la police, des prêtres, des *sociétés* de bienfaisance, des sociologues, des psychiatres, oui, mais le formidable discours que tient Bogota forme un écran de paroles gelées, à l'abri duquel les gamins prennent la poudre d'escampette.

La plupart des gaminologues se sont trompés pour avoir voulu poser sur l'improbable figure du gamin les grilles que l'on pose sur toutes peuplades : des raisonnements stables, cohérents, de la rationalité, de l'explication. Meunier procède à l'envers. Il désembue la vitre. Il opère comme un archéologue. Il met du silence à la place des discours et, dans ce silence, apparaissent en effet des enfants vivants et frétillants, frais comme des écureuils.

Et, bien sûr, il n'est pas nécessaire d'aller à Bogota pour voir des gosses délaissés, des « enfantômes ». La différence est grande cependant. Car le gamin n'est rien sans sa bande, la gallada. Etrange clique. Le contraire d'une patrouille de scouts, et ni fratrie, ni gang, ni tribu, ni rien, peut-être une « petite horde » de Fourier. Une structure molle et agile. Un mobile. Une hiérarchie implacable et toujours menacée. Une migration, car la vie du gamin est une suite d'errances. Une tradition. (« Nous autres, les gamins, nous avons toujours fait comme ça », répondent-ils quand on les gronde), mais c'est la tradition de l'éphémère.

Meunier n'a cure de justifier les gamins ou de leur pardonner. C'est autre chose qu'il est venu faire : écouter. Il sait qu'un adulte est un enfant qui s'est perdu quelque part. Le gamin est celui qui n'a pas perdu son enfance, quel exemplaire rare ! Ce qui n'entraîne pas de se pâmer devant eux. Une célébration romantique, une extase lyrique, face à l'extrême de la détresse, seraient odieuses. Meunier se borne à reconnaître, avec des doigts d'aveugle, ce lieu « de dérive et de débauche », cet espace non géométrique dans lequel des enfants enseignent à tout *adulte combien « il est démuni* devant l'enfant qu'il a été ». Meunier a une très belle phrase pour désigner les gamins : « Ils prennent la rue comme un pirate prend la mer » : c'est aussi comme des pirates qu'ils montent à bord de leur enfance.

GILLES LAPOUGE.

★ LES GAMINS DE BOGOTA, de Jacques Meunier, Lattès, 224 p., 35 F.

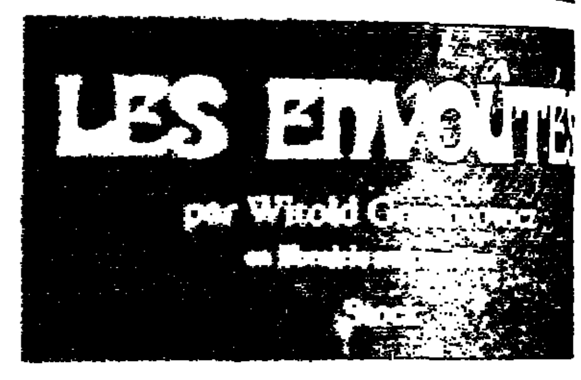

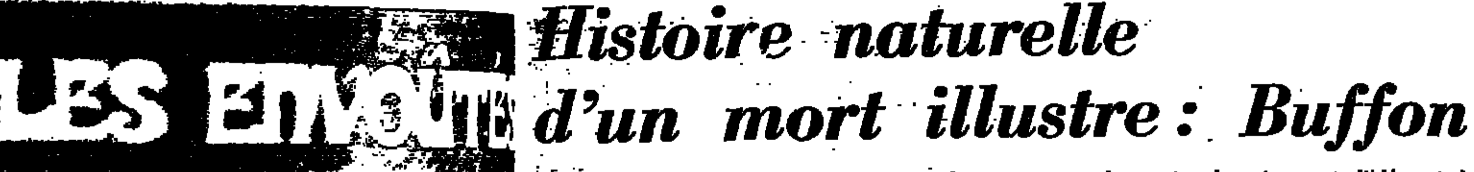

Histoire naturelle d'un mort illustre : Buffon

● *La création captée par un oiseleur en habit mordoré.*

TOUT le monde connaît Buffon, ce grand homme, notre Lucrèce des Lumières : la tour de Montbard, ses manchettes empesées, comme sa plume (croit-on, de confiance), une vie si réglée qu'il devait avoir le même horloger que Kant ; animalier familier — entre La Fontaine et Walt Disney, — bestiaire aux oiseaux étincelants, fixés comme des papillons sur les « planches » depuis longtemps arrachées aux livres. Quant aux livres... La modestie m'oblige à me défendre de parler ici pour moi qui, par je ne sais quelle perversion, fus fasciné dès l'enfance par Buffon tout entier : le style, l'homme, l'animal ; sans oublier les volcans, ces « fourneaux » où la terre fait sa cuisine. Et voilà quelqu'un qui l'a lu, vraiment lu ! Au point de le récrire. Qui a récrit jusqu'à sa vie.

C'est une vocation chez Yann Gaillard, qui a déjà dépensé tant d'invention, de feu et de sel pour évoquer les vies et les mémoires des hommes illustres (1). Il va plus loin cette fois : il ressuscite l'un d'eux, par une thaumaturgie qui n'est pas, si j'ose dire, très catholique. Mais ne nous avertit-il pas que cette biographie-ci est « imaginaire et réelle » ? Et qui a jamais débrouillé la réalité de l'imaginaire ? Le tenter ici, ce serait anéantir la résurrection, et déchirer le biographe qui s'est fait consubstantiel à son modèle.

Il s'efforce bien de prendre aussitôt de la distance, en rédigeant d'avance l'article *Buffon* d'un dictionnaire de l'avenir, où il apparaît que ce majestueux objet sera, aux générations futures, vaguement vénérable, énigmatique et hors d'usage.

Plus encore qu'il le croit, car dès aujourd'hui... Tenez : couronnant tant de superbes ou gracieux portraits d'animaux, Buffon, comme on sait, avait écrit que la femme est la plus noble conquête de l'homme. Nous avons renversé tout cela, et la conquête libérée proclame que l'homme est le plus ignoble laissé-pour-compte de la femme. En compensation, la fameuse formule, que le biographe croit propre à survivre comme objet de curiosité — « *le style est l'homme même* », d'ailleurs toujours citée approximativement et il n'y échappe pas, — voilà qu'elle prend tout son poids de néant, alors que nous avons déjà jeté ensemble, à la même poubelle, et le style et l'homme.

C'est un conte ravissant, *traversé d'idées et de signes, que* cette histoire naturelle du seigneur de Montbard, qui, dans son habit mordoré, en quarante années et quarante volumes, capta la création tout entière. Vous assistez à cette prise de possession souveraine, en même temps qu'à la vie quotidienne du créateur qui descendait le soir *de son ciel, régnait* sur des pèlerins qui, presque tous, au moins de cœur, s'agenouillaient à la porte du sanctuaire : comme Rousseau qui y alla, lui, de ses deux genoux. Il ne craignait pas les fêtes illuminées, et moins encore les femmes, espèce qu'il avait classée en deux familles : *« Les petites bêtes de compagnie et les grandes dames d'amitié. »* Mme Necker appartenait évidemment à la seconde, elle qui lui avait dit qu'elle ne pouvait l'entendre narrer les merveilles du monde sans penser qu'il en était une lui-même. Aussi lui fut-il fidèle ; et elle aussi, qui était à son chevet de mourant.

Comme on voudrait s'attarder dans cette société d'hommes, de femmes et d'oiseaux ! Je ne ferai qu'un reproche à l'auteur, c'est d'avoir omis d'inviter celui qui fut sans doute le meilleur des amis de Buffon, sûrement le plus ancien, le plus bourguignon et le plus délicieux, mon vieux compagnon, le président De Brosses.

Buffon meurt en 1788, à temps. Yann Gaillard, en conclusion, convoque Hérault de Séchelles, comme pour nous rappeler à propos que les pères des Lumières et de la Révolution (il est vrai que c'étaient pour Buffon, la seconde surtout, des enfants très naturels et jamais reconnus), s'ils eussent vécu, y auraient tous perdu la tête. Pour lui, il fallut se contenter de ses os, qui furent arrachés de la tombe : bref, il fut traité comme un roi.

Mort naturelle aussi que la sienne. On trouva dans sa vessie cinquante-sept pierres et un bloc de cristaux : don émouvant de la nature au naturaliste. Yann Gaillard a opéré une cristallisation d'une autre sorte, en soumettant l'énorme *Histoire naturelle* à la plus énorme pression des profondeurs, qui la réduit à son extrême éclat. Il nous livre sa méthode : *« Laisser mon œil gauche errer à la surface du langage de Buffon, pendant que mon œil droit surveille ma main... »* qui écrit.

YVES FLORENNE.

(Lire la suite page 12.)

(1) *Vie des morts illustres* (Bourgois), *Mémoires des morts illustres* (Gallimard).

Alphonse Boudard l'intrépide iconoclaste

ALPHONSE BOUDARD débite sa vie par tranches. On comprend qu'elle l'inspire : « Né en 1925 à Paris — *certificat d'études primaires. 1941 : apprenti dans une* fonderie typographique. 1943-1945 : maquis, guerre avec la 1re armée. 1944-1962 : prisons, sanatoriums, liberté épisodique. 1962 : devient écrivain. » Ce résumé inscrit sur la couverture de son dernier livre est éloquent dans sa sécheresse. La prison, la tuberculose, ont fait naître, à plus de dix ans d'intervalle, *la Cerise* (1963), *l'Hôpital* (1972). Entre les deux, *Bleubite*, le plus romanesque — ou romancé — de ses récits, a commencé par la fin la narration de son épopée guerrière : septembre 1944. *Les Combattants du petit bonheur*, le plus historique de ses romans, l'achève à reculons : c'est Alphonse Boudard sous l'occupation, dans le maquis et pendant la libération de Paris

Les dernières pages s'enchaînent avec le début de *Bleubite*, qui s'appelait *les Matadors* lors de sa sortie en 1966, et qui n'a repris son titre original, écarté par l'éditeur, que lors d'une récente réédition. Cette réédition, Boudard l'a assortie d'une préface qui mettait en évidence son rôle de précurseur, mais faisait état des critiques adressées à ce roman. *« En 1966 on les a trouvés, mes* Matadors, *excessifs... Que mon personnage de capitaine F.F.I., ancien de la Gestapo, était assez peu vraisemblable... Qu'il outrageait une cause sacrée. »*

Bien que *les Combattants du petit bonheur* n'ait pas cette vertu déformante, bien que l'histoire en s'écrivant ait projeté des ombres sur un passé rendu d'abord avec trop de lumière et de pureté, cette nouvelle empoignade de Boudard avec ses souvenirs fait encore virer au noir la Résistance, ses hommes, ses combats. Est-ce affaire de malchance ? De *vision ou de philosophie ?* Il y a plus *d'inconscients*, d'incapables, de profiteurs, de brutes que de héros, et plus de scènes odieuses que glorieuses dans ses pages. Et cette fois Boudard n'est plus précurseur. Depuis les films d'Harris et Sédouy, depuis *Lacombe Lucien*, cette ironie et ce sarcasme ont un petit air de déjà trop entendu que ne rachète pas ici la verve moins nerveuse, moins monstrueuse qu'à l'ordinaire, du récit. Boudard n'évite ni les longueurs, ni les répétitions, ni l'enlisement dans le vécu, et si l'on est encore dans la gaillardise, on n'est plus du tout dans la farce.

BOUDARD commencerait-il à se prendre au sérieux ? Il a beau dire que son seul souci est de faire « se marrer » ses lecteurs, tout autre chose passe dans son livre, et bien plus que de la rigolade. D'abord une interrogation sur lui-même, et il y a de quoi. *« Ce qui me complique mon introspection... Cette amoralité, comment la concilier avec le drapeau, le combat libérateur, la lutte pour les grands principes ? »* Car il a bien tourné dans un cas, mal tourné dans l'autre : c'est tout mêlé, un homme.

par Jacqueline Piatier

Et il ne tient souvent qu'à un cheveu que le bien ou que le mal triomphe. *« J'essaie aujourd'hui de me revoir exact... maigre, boutonneux, va de la gueule... Me comprendre... J'aperçois, je perçois un zèbre difficile à saisir. »* Un enfant naturel, mais que cela traumatise peu. A peu près délaissé par sa mère. Elevé d'abord à la campagne chez de braves gens : *« Il ne me revient rien de triste, de malheureux, de ma prime enfance. J'y ai emmagasiné des images plutôt fraîches de pêche à la grenouille. »* Puis recueilli par sa grand-mère, en pleine « mouscaille » (misère) du treizième arrondissement, quand Paris se couvre d'Allemands.

Boudard se reproche aujourd'hui de ne point avoir assez regardé, choyé cette grand-mère, tendre figure du livre. Elle disparaît, c'est vrai, dans la galerie des portraits inénarrables qui l'entourent. La peinture d'un milieu, *d'une époque, passe toujours chez Boudard par ces croquis* au trait noir : simples figurants, agents de son destin et les trois ou quatre copains avec qui il vivra ses aventures.

COMME un long prologue, les années d'occupation représentent la moitié du livre : rapines plus ou moins risquées, reprise sur les profits du marché noir, vagabondages dans les terrains vagues et plus de filles soumises en rêve ou en « jactance » qu'en réalité. Une évocation somme toute banale, que rehausse l'opposition d'Alphonse *et de sa bande aux militants de Déat. Il s'arrête sur eux* puisqu'il se pose la question : Pourquoi suis-je allé du côté des résistants plutôt que du leur ? On ne peut pas dire qu'il se targue d'avoir choisi la ligne droite : *« Ça vient, les options politiques, l'engagement dans un sens, dans l'autre... parfois du hasard. On était tel jour, tel endroit... On a rencontré celui-là plutôt que celui-ci, et tout est joué. »* Il reste que les antipathies innées qui jouent leur rôle dans sa détermination sont peut-être le signe sinon d'une forte pensée du moins d'une généreuse nature.

Cette générosité, la suite va nous la prouver, tout en insinuant que les plus justes causes reposent parfois sur les plus bas instincts. En 1944, c'est le départ rocambolesque de Boudard pour le maquis. Musique, son meilleur copain, figure vraiment cristalline dans un univers sombre, l'accompagne. Et c'est le massacre de la ferme des Trois-Chemins, où ils arrivent trop tard pour être fusillés avec les quarante maquisards qu'ils allaient rejoindre. Ce récit-là est excellent, ainsi que ce qui le suit : la fréquentation dans le maquis de polytechniciens qui, comme nos deux lascars, ont eu la vie sauve.

(Lire la suite page 12.)

Une sœur nordique et transie de Carson McCullers

● *Le testament voilé de Tove Ditlevsen.*

CE livre, Tove Ditlevsen, enfant des faubourgs de Copenhague, poète, conteuse adorée des enfants danois, l'a écrit entre deux suicides. Celui dont ses proches l'ont sauvée (et elle leur en veut), et celui *qu'elle « réussira »* sur le modèle même que, dans son livre, elle décrit.

Le roman a eu, sitôt paru, en 1973, un double succès. L'un, morbide : on savait que l'auteur y décrivait, transposée, symbolisée, son histoire. L'autre, profond et qui assure la survie de ces deux cent vingt-cinq pages dans tous les pays : le ton de vérité déchirée, déchirant, qui nous oblige à entrer dans ces vies brûlées d'alcool, embrumées de somnifères et de pilules de bonheur, ces vies closes, retranchées les unes des autres et qui préfèrent la violence et la mort à cet isolement.

« Cherche mari. » Un jeune homme répond. Etranger, amnésique ? Peut-être. Parasite à coup sûr. La femme qui a lancé l'an*nonce a cinquante ans et sort* d'une dépression. On la désintoxique en clinique. Le jeune homme, chez elle, prend la chambre, les vêtements, les mots et les phrases du mari. L'ennui c'est que le mari, Vilhelm, existe, célèbre, brillant, alcoolique, changeant. Lise, la femme, poète, écrivain pour enfants, est connue, elle aussi. Leur fils, Tom, est là, qui s'inquiète de n'avoir encore aimé aucune fille...

Cet inconnu dans la maison, ce scandale, Lise ne s'en soucie pas; espère-t-elle faire revenir Vilhelm ? Il ne pense qu'à ça, à travers toutes ses femmes. Dans ses saouleries, il hait parfois Lise, cette « fille d'ouvrier de chaufferie ». Elle s'est nourrie de sa culture et la *« revomit dans des poèmes uniques mais qu'elle serait incapable d'écrire sans moi »*, clame-t-il. Mais il ne peut l'oublier. Tom, le fils, tente de comprendre à la fois le jeune étranger et ces enfants terribles, ses parents.

Lise atteint la gloire, les récompenses. *Le jeune homme* s'en va. *« Pour nous, notre cœur est à la fois léger et lourd, car nous savons qu'il ne reste à Lise qu'à aller au-devant d'une mort douce et heureuse »*, prendre des somnifères, s'étendre et s'éteindre en forêt... (c'était le premier suicide de l'auteur). Quand Vilhelm revient, il est trop tard, Lise est partie en forêt et il sait qu'il n'a pas le droit d'aller la chercher.

Dans la réalité, nous dit Henrik Stangerup, le préfacier, Tove Ditlevsen *« régla minutieusement les détails* (de son suicide) *avec ses proches, qui veillèrent à ce que personne ne puisse lui prêter assistance »*.

Avec ce livre, nous comprenons enfin comment, pourquoi, les pays scandinaves, les moins pauvres, les moins « inégalitaires » du monde, sont en tête de la statistique de suicides. A lire pour l'histoire. A relire pour le ton. C'est le testament voilé d'une femme de cinquante ans entièrement démunie et entièrement vraie. Tove Ditlevsen n'est pas Carson McCullers, c'est sa sœur gelée et transie.

DOMINIQUE DESANTI.

★ CHERCHE MARI, de Tove Ditlevsen, Sagittaire, 255 p., 33 F.

Alphonse Boudard, l'intrépide iconoclaste

(Suite de la page 11.)

L'impossible mélange des classes, même en ces circonstances exceptionnelles, est merveilleusement décrit par Boudard.

L'échappée maquisarde est narrée en moins de quatre-vingts pages. Après quoi, lourdement, le livre se traîne, jour par jour, sur la libération de Paris. Et là, il n'y a plus guère que les scènes d'horreur commises par une populace en délire qui inspirent l'écrivain : lynchages, exécutions sommaires, femmes tondues, ravages, pillages, gaspillages, voilà ce qu'on en retient. Le parti pris de noircir s'accorde un peu trop à la vision célinienne dont se réclame l'auteur.

BOUDARD parle quelque part des montages à partir desquels les vainqueurs écrivent toujours, et toujours faussement, le cours de l'histoire. On se demande si lui aussi ne se livre pas à des astuces du même ordre, en sens opposé. Peut-être est-ce une façon de rétablir l'équilibre fragile de la vérité objective. C'est, plus sûrement, une façon de nous faire entendre sa vérité à lui, Boudard, son « ce que je crois », trente ans après ses « frasques patriotiques ». Je veux bien que devant les horreurs qui le heurtent (« *La foule est là comme un fauve* »), il reconnaisse que « *ça va aller comme ça de désillusions en déboires, de petites secousses au cœur, au ventre... jusqu'au désenchantement... et aujourd'hui une sorte de sérénité devant les hommes, les événements (...). On sait que tout est possible, le meilleur rarement, le pire plus souvent.* » Ce pessimisme le conduit à une sagesse qui vient « *avec le tour de reins, hélas !* » et qui se formule ainsi : « *La vie c'est pourtant la seule richesse... les plaisirs à prendre, le bon air qu'on respire le jour où l'on sort d'un hôpital, d'une prison... le coup qu'on va boire quand il fait soif... la femme qui se déloque, qui s'offre... les courts instants de bonheur qui vous réconcilient avec l'existence toujours.* »

N'y a-t-il pas en Boudard un « ancien combattant » d'aujourd'hui, fort différent et peut-être plus intelligent que les anciens combattants d'hier, mais qui n'enflammera pas ces jeunes à qui le livre est dédié ? Et pourtant, à quoi conduit cette morale si on l'écoute profondément, par-delà le ricanement et la volonté de scandale ? C'est indéniable : à moins de haine entre les hommes.

JACQUELINE PIATIER.

★ *Les Combattants du petit bonheur*, d'Alphonse Boudard. Table ronde, 316 pages, 48 F.

souvenirs

Une vie de voyou

● ***La recette est simple : vous prenez un cas, vous louez un nègre. Délayez, pimentez. Servez. Voici « le Dernier Mandrin ».***

LE cas, ici, c'est Buisson, Jean-Baptiste. Nuss pour les intimes. Frère cadet de Buisson, Emile, ex-ennemi public n° 1, guillotiné en 1956.

La cuisine des familles exaltait naguère l'art d'utiliser les restes. Ça continue. Sur Buisson, Emile, nous avions déjà *Flic Story* : un film, un livre, un Borniche.

Voici à présent la vie de Monsieur Frère, pesant traité de savoir-vivre à l'usage des caves, ou comment reconnaître un voyou, un vrai.

A la base, un principe : il faut manger. A la main, un calibre. A la fin, une carrière : quatre-vingts berges, dont quarante de prison. Au passage, des braquages, quelques petits meurtres sans importance : un bique, des minables.

Un point d'histoire, tout de même : la révolution chinoise, c'était lui, Nuss, puisqu'il ravitailla en armes la bande d'un certain Mao, après la Longue Marche. Dont acte.

Toujours du côté de la Chine, l'assassinat de deux Jaunes. Juste pour prouver à un copain qu'on sait faire un carton. L'amitié, c'est sacré.

Ne pas oublier une dent contre l'exploiteur Borniche, ce nécrophage. Autre dent contre le patriarche Papillon, cet enjoliveur.

Quant à Emile ? Innocent. Il s'est chargé pour innocenter les copains : un Christ enchristé.

Nuss, lui, revient de loin pour nous dire qu'il ne regrette rien.

« *Vous avez pris cinq ans, dix ans, vingt ans ? Il ne vous reste plus qu'à les faire ! Ou, sinon, au lieu de jouer aux dégourdis, aux affranchis, aux hommes, il fallait entrer chez Berliet !...* »

C'est écrit dans ce qu'il faut bien appeler le style nègre. Quel que soit le sujet, les mots pour le dire arrivent aisément. Manque pas un cliché. Toutes ces histoires sont interchangeables. Elles ont un goût de déjà lu.

Maurice Frot, le nègre, n'est pas en cause. Il a fait ce qu'on attendait de lui, et il l'a bien fait. A-t-il bien fait ?

Cette fin de siècle est pavée de biographies fabriquées. Un Français sur deux, au moins, raconte sa vie. L'autre l'écrit. Cette mode nous noie sous un déferlement de produits bâtards. Est-ce bien nécessaire, cette gloire au décrochez-moi-ça ? Cette inflation de sous-gugusses ? Ces ravaudages mercenaires ?

Avons-nous vraiment mérité ça ?

CLAUDE COURCHAY.

★ LE DERNIER MANDRIN, de Jean-Baptiste Buisson et Maurice Frot. Grasset, 391 pages, 48 F.

romans

LES DACTYLOS DE L'AMOUR

● ***Où une machine à écrire fait les yeux doux à un solitaire.***

CE sont les « beaux jours ». Chaque année les présentateurs des journaux télévisés, les speakerines de radio, les dépêches d'agences, entre deux guerres civiles, deux génocides, annoncent les « beaux jours » avec la voix émue et lyrique.

Il marche dans la ville, s'assoit à une terrasse de café, commande un Coca, songe qu'il a oublié de récupérer le dernier 45 tours des Chaussettes noires et perdu la photo d'Elvis Presley. Il est seul, jeune, « paumé », il s'appelle Maurice Achard. Il porte des petites lunettes cerclées, il a la démarche dégingandée d'un loulou de banlieue qui aurait un peu traîné au lycée Henri-IV. Il a du blues au cœur et du vague à l'âme.

Il se lève, traverse la rue, hume une vitrine, sautille le long du trottoir, reprend à voix basse un « chorus », il est un peu bête et très attendrissant. Il a des démangeaisons d'écrivain, et un matin il ne peut résister à l'appel que lui lance, en secret, la belle machine à écrire qui trône devant le magasin. Il s'approche, il y a une feuille que des passants ont maculée de phrases, de mots errants du genre « le chat de ma tante est noir » ou encore « la terre est bleue comme une orange ». Ses yeux se promènent en souplesse le long de la feuille. Puis soudain ça fait « tilt ». Il relit : « même quand il fait beau je suis seule. »

Une irrésistible poussée l'amène à répondre à l'inconnue. Il s'en va, s'éloigne, sur une musique de Chuck Berry. Il reviendra. Il trouvera sa réponse. Réponse en forme de question. Alors, à son tour, il écrit. Et ainsi de suite, chaque jour, lui le matin, elle le soir. Commentant les grands et futiles faits du jour, l'émission de la télé, la couleur du ciel, faisant semblant de parler d'autre chose pour se dire des tas de choses graves, essentielles. Entre les lignes l'amour naît, s'affirme.

Qui est-elle ? Vendeuse dans un « monoprix », placeuse de cinéma, secrétaire. Qu'importe. Elle est le mystère, l'inconnu — sans e final — auquel on télégraphie des messages codés comme ceux de la « radio libre » durant la guerre, quand il y avait les zazous.

Elle est l'inconnu qu'un matin, parce qu'il veut descendre de son nuage rouge de solitude, il va reconnaître, aborder. Elle a hurlé comme Janis Joplin... :

« *Même quand on est deux on est seul. Salut.* »

Le jeune homme est « mortellement » blessé, mais lecteur « as-tu déjà vu quelqu'un mourir pour quelques mots ? ».

Ainsi s'achève ce rock-slow. Maurice Achard, qui a été rédacteur à *Combat*, et qui anime aujourd'hui le « semainier » des *Nouvelles littéraires*, a trente ans. Il avait déjà publié une sorte de pamphlet-poème *Week-end Work-end*. *Un amour machinal* marque ses vrai débuts d'écrivain. Des débuts prometteurs. Il a l'écriture directe, sans fioritures. Il est du temps de la télé, du ciné, des décibels. C'est un journaliste-rocker. Et son livre de quatre-vingt-six pages se lit comme un « pli urgent ».

ANDRÉ LAUDE.

★ UN AMOUR MACHINAL, de Maurice Achard, Editions de l'Athanor, 30 F.

classiques

ANDRÉA DE NERCIAT OU LE TRIOMPHE DE L'AMOUR GOUT

● ***Un bréviaire du plaisir.***

DANS le catalogue de la bibliothèque de Roger Peyrefitte mise en vente récemment, figurait l'édition originale du roman d'Andréa de Nerciat, *Félicia ou Mes Fredaines* (1). Exemplaire rarissime d'un texte jusqu'ici introuvable et méconnu, sinon des collectionneurs et des curieux. Il s'agit, pourtant, comme en témoigne l'étude que vient de lui consacrer Sorane Alexandrian (2), d'un des meilleurs romans libertins du dix-huitième siècle et d'une précieuse étude de mœurs sur la société de l'Ancien Régime avant la Révolution. Un éditeur a eu l'excellente idée de rééditer *Félicia* en livre de poche.

Figure singulière qu'Andréa de Nerciat ; il appartient comme Casanova, Cazotte, Cagliostro, le comte de Saint-Germain ou Da Ponte, le librettiste de Mozart, à cette race d'aventuriers cosmopolites qui, dans la société hiérarchisée et rigide du dix-huitième siècle, surent, à force d'adresse, d'invention, parfois de filouterie, escalader frauduleusement les degrés de l'échelle sociale. De petite noblesse napolitaine par ses origines familiales, Andréa de Nerciat est né en 1739 d'un père magistrat au Parlement de Dijon. Comme Laclos, il tâte de la vie de garnison qui l'ennuie et dont il se distrait en écrivant ses premiers romans. Après un séjour au Danemark, on le retrouve à Versailles parmi les officiers de la Maison du roi. Il compose de la musique et fait représenter une pièce, *Dorimon*, qui n'a aucun succès. La même année, en 1775, il fait paraître, sous l'anonymat, *Félicia*, qui eut un succès considérable. Après avoir été le bibliothécaire d'un petit prince allemand, la Révolution en fait un agent double au service de la République, puis du Directoire. Ayant, entre-temps, rallié la cause de Marie-Caroline, reine de Naples, il meurt en 1800 des suites d'une maladie contractée au château de Saint-Ange, où il était emprisonné pour trahison.

Félicia, son meilleur livre, raconte les aventures d'une intrigante menée par une seule passion, la recherche de la volupté. A l'inverse de l'amour vertueux décrit dans *la Nouvelle Héloïse*, ou du libertinage intellectuel et subversif des personnages de Laclos, Félicia illustre le triomphe de l'amour goût. Le livre se présente comme un roman d'éducation dont l'enseignement se résumerait à un bréviaire du plaisir. En opposition avec les thèmes du pré-romantisme naissant, Nerciat dénonce les illusions de l'amour et leur oppose les satisfactions concrètes du plaisir et de l'amitié. Il prolonge les idées de La Mettrie dans l'homme-machine, en créant une femme-machine-à plaisir ramenant tous les plaisirs de l'amour au niveau de leur substance physique.

Outre un témoignage instructif sur l'état des mœurs, nous avons, grâce à Nerciat, une connaissance précise de la langue parlée et des usages concrets à la fin du dix-huitième siècle. Et tout au long d'un récit dont l'intérêt ne se dément jamais, l'art de l'écrivain fait appel aux recettes qui feront le succès du futur roman populaire.

ALAIN CLERVAL.

(1) *Félicia ou Mes Fredaines*, par Andréa de Nerciat, Ed. Euredif, 314 p., 9,90 F.

(2) *Les Libérateurs de l'amour*, par Sorane Alexandrian. Edit. du Seuil, 288 p., 16 F.

UN MORT ILLUSTRE : BUFFON

(Suite de la page 11.)

Edgar Faure, dans sa préface plus que brillante, car c'est d'idées aussi qu'elle brille, est le premier à soupçonner ces textes de n'être pas moins imaginaires que la biographie, c'est-à-dire non moins vrais.

Une mathématique de la mort

Le livre a son jumeau, dans un recueil non cette fois d'« inédits », mais de textes à peu près inconnus (sauf le discours sur le style, presque aussi célèbre que le Cheval, le Lion ou le Cygne), réunis et éclairés par J.-L. Binet et Jacques Roger. Essai sur le sens de la vue, que complète celui sur les couleurs et les ombres colorées dont les notations annoncent le Delacroix de la théorie du reflet. Il est remarquable que les grands esprits, les grands poètes surtout, aient été tentés par cette approche scientifique, à commencer par Goethe. Saint-John Perse avait aussi sa théorie des couleurs.

Enfin, cette provocation tranquille : *l'Essai d'arithmétique morale*, débouchant, à travers le calcul des probabilités, sur une mathématique de l'espérance et de la mort. On s'est parfois étonné que Buffon eût intégré cette arithmétique-là à son grand livre. Quoi de plus naturel ? La mort n'est-elle pas, justement, la dernière de nos histoires naturelles ? Après quoi, le rideau peut bien se lever sur le surnaturel : Buffon a montré qu'il était de trop bonne compagnie pour y contredire, mais ce n'est pas là son théâtre.

YVES FLORENNE.

★ BUFFON, par Y. Gaillard. Hermann, 177 pages, 36 F.

★ UN AUTRE BUFFON, par J.-L. Binet et J. Roger, ibid., 208 p., 36 F.

correspondance

A propos de Chomsky

L'article de Jean-Pierre Faye « Noam Chomsky ou la révolution possible » (1) avait suscité une lettre de Claude Hagège (2), directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études et auteur de la Grammaire générative. Réflexions critiques *(PUF). Nous publions cette réponse de Jean-Pierre Faye, qui vient clore le débat.*

Les grandes révolutions de la pensée suscitent toujours des campagnes de dénigrement persistant ou de hargneuses régressions. Le transformationnisme n'échappe pas à cette coutume : la lettre de Claude Hagège et son livre auparavant en sont les témoins.

C'est pourquoi les allusions vagues aux « dépassements » de la pensée de Noam Chomsky ne peuvent être entendues sans ironie, quand on sait de quoi il est question en fait : de petits retours au vieux « structuralisme » des années 60. Non pas aux grands inventeurs de la linguistique structurale de Prague autour de Roman Jacobson, mais à ces travaux de retardement qui occupent maintenant le terrain, en se mélangeant à n'importe quoi — à la vieille « néo-philosophie » par exemple. Et qui méconnaissent les prolongements chomskyens dans la poétique de Halle et Keyser.

Que la rigueur de la pensée nouvelle rencontre en chemin un mouvement nouveau dans la poésie et son langage, voilà qui peut blesser les idées reçues. Gourmont, fort subtil pourtant, trouvait « affreux » ce que disait Freud. Mais la rencontre de Freud avec l'écriture rayonnante du surréalisme n'a pas fini de féconder notre siècle.

Celle qui s'est faite entre la théorie générative et, d'autre part, l'algèbre, la poétique — la poésie — de Jacques Roubaud, parmi quelques autres, est aussi une généreuse surprise. Elle a eu lieu — et c'est cela également, le transformationnisme — en plein océan de la langue, de sa musique, de sa respiration, de son change fertile.

(1) « Le Monde des livres » du 17 juin 1977.

(2) « Le Monde des livres » du 8 juillet.

en bref

● LE QUATRIEME « CAHIER JACQUES CHARDONNE », publié par l'Association des amis de Jacques Chardonne, vient de paraître. On y remarque, à côté d'un article très perspicace de Maurice Delamain sur son ami d'enfance puis associé à la direction des Editions Stock-Delamain-Boutelleau, trois documents inédits : un très joli texte de Maurice Martin du Gard sur Barbezieux, ville natale de Chardonne assignée par lui au bonheur (« le Bonheur de Barbezieux ») ; six lettres à ce même Martin du Gard, où brillent, une fois de plus, les dons d'épistolier de Chardonne ; des « Notes de Journal », enfin, prises par Matthieu Galey au long d'une amitié qui dura de 1958 à la mort de Chardonne (mai 1969), qui révèlent celui-ci « à l'état pur » — mordant, plein d'humour et de partis pris — bien différent de celui, sage et serein, que ses lecteurs imaginent.

● LE RECIT DE VOYAGE DE CLAUDE SCHMITT, « SARDAIGNE AU CŒUR » (Alfred Eibel, éditeur, diffusion Ophrys, 45 F), qui avait déjà obtenu le Prix du Journalisme Sardegna en 1976 vient de se voir attribuer une « mention d'honneur » avec médaille d'argent par le jury des Amitiés méditerranéennes à Nice.

la vie littéraire

La richesse n'a pas de prix

Parce que ses richesses sont inestimables, donc sans prix, la Bibliothèque nationale n'est pas assurée.

Tout le budget de la B.N. y passerait, disent les conservateurs, s'il fallait couvrir les risques de vol, d'incendie, dégâts des eaux des 10 millions de volumes, des 12 millions de gravures, des 800 manuscrits de Catherine de Médicis, du trône de Dagobert, des dessins de Dürer, des gravures de Rembrandt et de l'œuvre manuscrite de Victor Hugo, etc.

En revanche, l'Etat a doté ce lieu de recherche et de méditation des moyens de protection et de prévention les plus modernes : circuit de télévision de surveillance, détecteurs automatiques d'incendie, grilles, systèmes d'alarme divers, contrôle à la sortie des salles de consultation, le tout s'ajoutant à une garde permanente diurne et nocturne.

Enfin, de même que l'accès n'en est réservé qu'aux chercheurs, artistes, écrivains ou universitaires justifiant de leur intérêt, la fumée autre que celle des cerveaux ou des idées y est strictement interdite, qu'elle soit cigarière, cigarettière ou pipière.

« Aimer Vivaldi, cette année »

« *C'est au cours de mon adolescence que je me découvris rétif à toute mobilisation, mauvais cheval, insoumis, scandaleusement minoritaire ou plutôt, selon la terminologie de nos modernes docteurs : inadapté. Je reçus un jour comme un coup de griffe sale une simple phrase de magazine, apparemment anodine. Il était dit, dans le journal de mode : « Cette année vous devrez aimer Vivaldi. » Un instant je restai incrédule. Je devrai aimer. Et seulement cette année. Quelle fringante journaliste, probablement inconsciente, sur son bureau de métal avait tracé cet ordre ? J'imaginai fort bien son allure et ses traits ordonnés par la mode : c'est sur la figure que l'on porte aujourd'hui l'uniforme. J'imaginai son assurance, son dynamisme, son vocabulaire très simple, ma foi, avec ses phrases imposées et ses qualificatifs rituels, sa façon de tenir le téléphone en s'ébouriffant de la pointe du crayon, et sous le fard l'insondable vide, sans nulle trace de scrupule ou de pudeur devant l'obscénité de cet ordre : aimer Vivaldi, cette année.* » Ce texte est tiré des *Souvenirs invivables*, d'Henri Gougaud, mélange de poèmes, de courts récits, de réflexions, dans lesquels se marient la tendresse et l'amertume. (Editions Ipomée, 13, avenue Théodore-de-Banville, Moulins.)

Les mystères de Bomarzo

En 1551-1552, le duc Orsiai fit aménager, à Bomarzo, près de Viterbe, en Italie centrale, un jardin qui fut appelé « Parco dei Mostri », le « Parc des Monstres ». Il y fit surgir de mystérieuses figures de pierre, sur lesquelles André Pieyre de Mandiargues, déjà, s'est interrogé. Un photographe, Daniel Boudinet, et un journaliste René Fouque, sont allés visiter le « Parc des Monstres ». De leur voyage est né un livre élégant et austère intitulé *Bomarzo*, où les photos et le texte font un séduisant mariage. « *Le parc de Bomarzo*, écrit René Fouque, *sort de notre ordinaire parce que, étrangement, il appartient à une époque avec laquelle nous pensions avoir des rapports intimes, dont nous assurions tout savoir. Mais le milieu dans lequel il a vu le jour, l'imagination de l'individu dans laquelle il a pris corps, sont au fond aussi loin de nous que les fameuses « mentalités primitives »*. (Ed. Sili, 76, boulevard de Vincennes, 94120 Fontenay-sous-Bois.)

Raspoutine réhabilité par sa fille

Selon sa fille Maria, qui, à soixante-dix-sept ans, vit toujours à Los Angeles et vient de lui consacrer un livre (1), Raspoutine n'aurait pas été assassiné pour sa puissance et ses intrigues, mais parce qu'il aurait repoussé les avances, très précises, du prince Youssoupov, lequel l'aurait fait empoisonner, blesser par balle, violenter et mutiler avant de le jeter dans la Neva.

Toujours selon Mlle Maria Raspoutine, qui fut danseuse de cabaret à Bucarest, dompteuse de fauves avant de travailler à mi-temps comme aide-soignante et baby-sitter aux Etats-Unis, son père n'était pas l'affreux moine barbu, démoniaque, licencieux, doté d'un appétit sexuel hors du commun que colporte la légende, mais une sorte de saint, bon, généreux, altruiste, très strict sur le plan de l'éducation de ses enfants.

S'il n'y a pas de grand homme pour son valet de chambre, il n'y a pas de créature infernale pour sa progéniture.

(1) *Raspoutine, l'homme derrière la légende.*

revue

La nrf de Jean Paulhan à Georges Lambrichs

Les années de la renaissance

EN 1945, lorsque la liberté de publier fut rétablie, *la Nouvelle Revue française* ne reparut pas. Interdite. (La liberté n'était pas tout à fait la liberté.) On lui reprochait d'avoir continué à paraître sous l'occupation, et d'avoir été, de 1941 à 1943, dirigée par Drieu la Rochelle. Des nostalgiques de *la Nouvelle Revue française* de l'entre-deux-guerres venaient souvent supplier Jean Paulhan d'essayer de la faire revivre. Il répondait, avec l'humour qu'on lui a bien connu, qu'il était particulièrement chargé de veiller à ce qu'elle *ne* reparût pas. Et dans son nouveau bureau des Editions Gallimard, sous six mètres de plafond, devant les immenses fenêtres qui ouvrent sur les tilleuls de M. de Talleyrand, entre les miroirs et les lambris du dix-huitième siècle, il composait avec délices une sorte de *N.R.F.* plus luxueuse et plus rare, qui paraissait trois ou quatre fois, ou deux fois, ou une fois par an, et s'appelait *les Cahiers de la Pléiade*. On en compte treize numéros, dont un numéro d'hommage à Saint-John Perse.

Dans le même temps, les *Temps modernes* étaient nés, *la Table ronde* était devenue mensuelle, et *la Nef* et *l'Arche*, parallèlement fondées à Alger sous l'aile d'André Gide, s'étaient installées à Paris. Jean Amrouche, qui dirigeait *l'Arche*, était si convaincu qu'elle était une sœur cadette de *la Nouvelle Revue française*, qu'il espérait les faire fusionner. Pour essayer d'en persuader Jean Paulhan, il a organisé dans le grand atelier du Vaneau une réunion pour discuter le projet. Curieuse atmosphère. Jean Paulhan se dérobait. André Gide ne se prononçait pas. Albert Camus s'ennuyait. Jean Schlumberger et Jean Denoël restaient muets, et la seule parole mémorable, quoique hachée et sibylline, a été lancée à la fin par André Malraux : « *Vous ne ferez jamais - une revue valable - tant que vous ne paierez pas très cher - des gens compétents - pour lire des livres dont ils ne parleront pas.* » Sur quoi tout le monde s'est levé. Quelques mois plus tard, *l'Arche* disparaissait dans le naufrage de son éditeur. Puis trois ans sont passés. Puis André Gide est mort. Là, tout a recommencé.

Fallait-il proposer au public des romans en feuilletons ? Gaston Gallimard rappelait avec nostalgie le succès du *Bella* de Giraudoux, qui avait fait, cinq mois durant, tripler le tirage de la *Revue*. Où trouver, en 1953, et dans les deux décennies qui ont suivi, des romans qu'on puisse découper ? On a quelquefois essayé. On a mis en pièces André Dhôtel et Alain Robbe-Grillet, entre autres. Le vieux conteur et le jeune doctrinaire ont été héroïques : ils n'ont pour ainsi dire pas protesté. Ce que le public en a pensé, on ne sait pas.

Un public restreint et fidèle suivait les efforts de la *Revue*. Mais le grand public ? On ne sait pas non plus. Alors on a fait comme si on savait. On a bâti chaque numéro de la *Revue* comme les horticulteurs proposent leurs graines : en mélange varié. Il y en a toujours bien une ou plusieurs qui germent.

La question qui se posait est toujours restée la même : comment être tous les mois, par le moyen de ces 128 ou 192 pages, le témoin fidèle de son temps, fût-ce dans l'ordre restreint de la littérature ?

Il y a quelque chose d'exaltant, mais d'inquiétant, à explorer la littérature qui se fait pour en proposer une image, un écho, une synthèse si possible — et c'est rarement possible. Comment savoir si l'on se trompe, comment savoir qui l'on touche ? Jean Paulhan et Marcel Arland se sont employés ensemble, pendant presque quinze ans, à tenter de cerner le problème. Pendant ces neuf ans qui ont suivi la mort de Jean Paulhan, Marcel Arland, par fidélité et dévouement à l'œuvre commune, a continué, aidé de Jean Grosjean. Durant ces vingt-cinq années, *la Nouvelle Revue française* a publié (comme dit souvent la quatrième page de couverture) un nombre considérable d'écrivains français et étrangers, célèbres, connus et inconnus.

Qu'est-ce qui mobilise ceux qui font les revues, comme d'ailleurs ceux qui les lisent ? Ne serait-ce pas la plus belle des impatiences ? La fascination du tout frais, du tout neuf, de l'encore inconnu, une même passion pour ce qui est sans doute provisoire et précaire, mais jamais vu, et peut-être — on ne le sait pas encore — définitif et inoubliable, le seul vrai reflet de l'existence, n'en serait-ce qu'un fragment, une approche éphémère ? Dans ces assemblages arbitraires, inattendus, dans ces insolites découpages, quelque chose est là, de plus vivace et de plus vivant qu'ailleurs : la littérature à l'état naissant.

DOMINIQUE AURY.

nrf La pirouette propitiatoire

Tout a recommencé parce que Gaston Gallimard a obtenu l'autorisation que, sous le titre de *la Nouvelle Revue française*, fût composé et parût un hommage à son fondateur. Le numéro est de novembre 1951. Puis Alain est mort. Nouvelle demande, nouveau numéro d'hommage, septembre 1952. Pourquoi ne pas continuer ? Oui, mais il y avait ce fameux titre interdit (les Editions n'avaient plus le droit de l'employer, et n'avaient sauvé que le sigle N.R.F.). Fallait-il changer le titre ? Pourquoi pas *les Cahiers de la N.R.F. ?* C'était compter sans l'attachement obstiné de Gaston Gallimard à la passion de sa jeunesse, à la revue qui avait été le point de départ de son métier d'éditeur, et qui à ses yeux était la source de la littérature qu'il aimait.

On n'allait pas déguiser sa Nouvelle Revue française. Il n'y avait qu'à mettre *Nouvelle* au-dessus. Au-dessus de quoi ? Au milieu et au-dessus de *Nouvelle Revue française*, pour apaiser les puissances. (Elles ont dû sourire, les puissances, comme tout le monde, à cette pirouette propitiatoire, *mais elles s'en sont* contentées, et quelques mois plus tard, elles ont courtoisement omis de s'apercevoir que le *Nouvelle* supplémentaire s'était effacé, et que le titre avait repris sa simplicité d'origine.)

Donc, en 1952, c'est décidé, la revue va repartir. Avec qui ? Une revue, ce sont des gens. Une personne au départ, ou deux, ou cinq ou six. Un tout petit groupe de fanatiques qui en attirent d'autres, généralement moins fanatiques. Jean Paulhan, en 1919, avait été recruté par Jacques Rivière, et lui avait succédé. Pendant vingt ans la revue l'avait dévoré. Il voulait désormais mener à fin ce qui avait été la passion de sa vie (avec la littérature des autres, comme Gaston Gallimard) : ses recherches sur le langage, et particulièrement cette seconde partie des *Fleurs de Tarbes* qui deviendra *le Don des langues*. Il voulait un peu de temps à lui, et ne voulait plus être seul à la direction de la revue. Marcel Arland accepta de la partager avec lui.

nrf Un « ts » malgache

Les Cahiers de la Pléiade interrompus avaient une quantité de marbre dans lequel on puisa. A travers la vaste plage de leurs bureaux qui se faisaient face, les deux directeurs échangeaient de petits billets pleins de points d'interrogation. *La grande pièce* était très silencieuse. On sursautait à la sonnerie du téléphone. Tous deux lisaient tous les textes proposés ou demandés, tous les articles, toutes les notes. Jean Paulhan écrivait parfois en marge d'un texte un *ts* que personne ne comprenait, mais qui veut dire *très bien* en malgache. Il lui arrivait aussi d'écrire : « *Très mauvais. A recommencer.* » On recommençait. Enfin, de maquettes en épreuves et en mise en pages (192 pages), vint le jour du bon à tirer : premier numéro, première année, 1er janvier 1953.

Sur les rayons des bibliothèques, ce premier numéro de la nouvelle série est déjà jauni : presque vingt-cinq ans aujourd'hui. Quant au sommaire, il semble qu'il ait encore de quoi étonner, ne serait-ce que le défilé des noms que voici : Saint-John Perse, André Malraux, Léon-Paul Fargue, Henry de Montherlant, Jean Schlumberger, Maurice Blanchot, Jules Supervielle. Dans « Le temps comme il passe », rubrique qui jouera le rôle que jouait précédemment « L'air du mois », on trouve Marcel Jouhandeau, Audiberti et André Pieyre de Mandiargues. Dans les pages intermédiaires consacrées à la critique, Marcel Arland, Henri Thomas, Wladimir Weidlé, voisinent avec des inconnus : Georges Lambrichs, Jean Duvignaud, Alain Robbe-Grillet, Bernard de Fallois, Michel Cournot, Dominique Aury et ce Jean Guérin mystérieux qui a longtemps si bien caché Jean Paulhan. Le même Jean Paulhan sacrifiait enfin à la linguistique en présentant en fin de numéro un texte de Valaiti.

nrf «Vive la littérature dégagée!»

Et ensuite ? Ensuite vinrent les difficultés. Elles tenaient moins à la littérature, aussi foisonnante que jamais, qu'elles ne tenaient aux séquelles de la guerre. Il n'était plus question de faire voisiner dans le même numéro des frères ennemis. Tout était politique, sauf justement la N.R.F. Jean Paulhan avait choisi comme bande d'un des précédents *Cahiers de la Pléiade* : « *Et vive la littérature dégagée !* » Sans doute, mais les lecteurs aiment qu'on s'engage, ils aiment les professions de foi, politiques ou autres. Qui allait lire *la Nouvelle Revue française* troisième manière ?

« Tout recommencer à partir d'un point de vue d'aujourd'hui »

« MARCEL ARLAND a *fait ses adieux à la N.R.F.* Pour des raisons de convenance personnelle, il a pris sa retraite. Mais la revue continue. Voyez-vous, les choses ne sont jamais acquises, il faut sans cesse les recommencer. A partir d'un point de vue qui est d'aujourd'hui. Et qui n'est pas celui de Jacques Ferlé ». Elle s'est nourrie de sa différents l'un de l'autre : *la N.R.F.* de Rivière portait la marque *des relations de son directeur* avec les écrivains illustres de l'époque ; Jean Paulhan, qui venait du dadaïsme, a poursuivi une recherche plus « avant-gardiste ».

» Quand la revue est née en 1909, sait-on que Gide a refusé le premier numéro, qu'il l'a fait refaire après avoir rompu avec son comité directeur. Pourquoi ? Parce que ce numéro 1 contenait un éloge de d'Annunzio, et une *critique de Mallarmé. Nous mettons* le doigt sur quelque chose d'important : *la N.R.F.* a toujours eu un parti pris esthétique et moral.

— *Politique ?*

— Non, bien qu'il soit plus facile de se trouver un public *quand on le cherche du côté* de la politique. Mais c'est un marché de dupes auquel la littérature perd toujours. Les exclusives sont à prononcer non sur les hommes, non sur les idées, mais sur la qualité des textes.

— *Ce qui ne rend pas le*

— D'autant moins que je ne crois ni aux déclarations de principe ni aux manifestes. Le rôle d'une revue littéraire est de rassembler le plus grand *nombre d'écrivains venant d'horizons divers.*

— *Comment les distinguez-vous ?*

— Par la résistance qu'ils opposent au goût du jour, par la permanence de leur recherche. Le choix n'est pas *seulement* une question de goût. C'est *aussi* une question de goût. Mais on peut être sensible à la nouveauté d'une œuvre et parier sur ce quelque chose d'« inouï » *qu'on y a perçu. Et qui ne* dépend pas du présupposé théorique de l'auteur. Il y a, hélas, beaucoup plus de théories que d'œuvres !

— *Vous ne pensez pas que, depuis mai 68, la littérature se cherche du côté de la parole ?*

— L'introduction de la parole en littérature ne date pas d'hier. Les fameux monologues intérieurs l'avaient déjà opérée, mais d'une façon surveillée. Aujourd'hui nous assistons à des succédanés sauvages contre lesquels je m'insurge totalement. Une des justifications de la revue sera justement de lutter contre le dévergondage de l'oral.

— *Vous croyez donc à l'œuvre gouvernée, composée, très écrite ?*

— Oui, mais vous ne m'en ferez pas donner une définition académique quand ce qui compte, à mes yeux, c'est d'abord le rapport de l'œuvre à la vie. Tout change, même la façon de parler dans la rue. Alors pourquoi la littérature resterait-elle immuable ?

(Propos de Georges Lambrichs, recueillis par J. P.)

nrf Une information exigeante

— *Comment se manifeste le changement de direction ?*

— D'abord des numéros plus gros : cent quatre-vingt-douze pages au lieu de cent vingt-huit. La vocation de la revue reste anthologique, mais la partie critique sera développée dans des chroniques, des notes qui couvriront la littérature autant étrangère que française. Après tout, aujourd'hui, Kundera, Peter Hanke, Italo Calvino, sans parler des Russes résidant en France. Pourquoi la revue n'accueillerait-elle pas ces écrivains étrangers aussi largement que les nôtres ?

— *Par qui la partie critique sera-t-elle assurée ?*

— Jacques Bersani pour le roman, Ionesco pour les idées, Henri Meschonnic pour les essais, Georges Perros pour la télévision, Jean Clair pour les arts, auxquels il faut ajouter les rédacteurs plus ou moins permanents des notes.

— *Cet aréopage contribuera-t-il au choix des textes publiés ?*

— Non, j'assumerai seul la partie anthologique.

— *Nous y voilà.* La N.R.F. *a toujours été d'abord un homme : André Gide, Jacques Rivière, Jean Paulhan et maintenant Georges Lambrichs.*

— La direction d'une revue *ne* peut pas être collégiale.

— *Nous avons vu périr autour de nous le* Mercure de France, la Table ronde, les Cahiers du Sud... *Votre entrée à* la N.R.F. *a signé l'arrêt de mort des* Cahiers du Chemin. *Vous croyez néanmoins à l'existence possible d'une revue littéraire ?*

— Proposer tous les mois un choix d'écrivains qui ne se fonde pas sur des tirages et des ventes, qualifier les œuvres d'après l'itinéraire plus ou moins secret de leurs auteurs, frayer la voie à des inconnus, me paraît d'autant plus nécessaire que, dans la presse écrite — et plus encore dans la presse parlée, — la part faite aux arts, à la littérature, est de plus en plus congrue. Et pour cette information exigeante, je crois qu'il y a un public en France.

— *Quel public ?*

— Un public jeune qui ferait là son initiation littéraire. Quand je dirigeais les *Cahiers du Chemin*, des jeunes gens venaient me proposer des textes. Depuis six, sept ans, ils lisaient cette revue. Dès le lycée donc. Et moi, à leur âge, j'en faisais autant avec *la N.R.F.* C'est à vingt ans qu'on s'intéresse à la littérature. Regardez qui achète les collections de poche.

— *Combien de lecteurs espérez-vous ?*

— *La N.R.F.* en avait six mille, dont beaucoup à l'étranger, par abonnements. J'en souhaiterais dix mille. Sur les sept cent mille étudiants que compte la France, c'est un chiffre raisonnable, non ?

— *C'est même plutôt modeste.*

— *Je vous l'ai dit, je ne crois* pas au grand nombre.

— *Un élitisme, alors ?*

— Non, l'élitisme, aujourd'hui, consiste à capter un public prédéterminé. Tandis que le refus du grand nombre assure une liberté, une rigueur dans la recherche, que troublerait une audience trop élargie. Prenez la télévision, pour aller à l'extrême. Peut-elle traiter de littérature ? Elle donne à voir des visages. Son domaine est la parole, qui est le contraire de l'écriture : méditation, réflexion, travail sur la langue. Certains affirment qu'aujourd'hui la littérature est introuvable. Ce n'est pas du tout mon avis. Dans les trente numéros des *Cahiers du Chemin*, j'ai publié plus d'une centaine de noms nouveaux. Un Pierre Bourgeade, un Jean Lahougue, un Michel Chaillou, un Jean-Loup Trassard, peuvent prendre la relève des Beckett, des Mandiargues, aujourd'hui reconnus.

— *Cette littérature, dont vous observez l'effervescence depuis 1945, les événements de mai 1968 l'ont-ils marquée d'une façon précise ?*

— Ce qu'a donné mai 68, ce sont des syndicats, des unions d'écrivains qui me paraissent contre nature. Ne se syndiquent, quand ils sont arrivés, que des auteurs qui veulent obtenir des dégrèvements fiscaux. Les autres, par manque d'éditeur.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

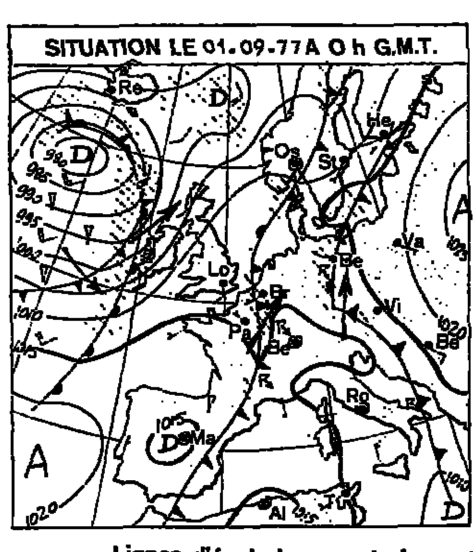

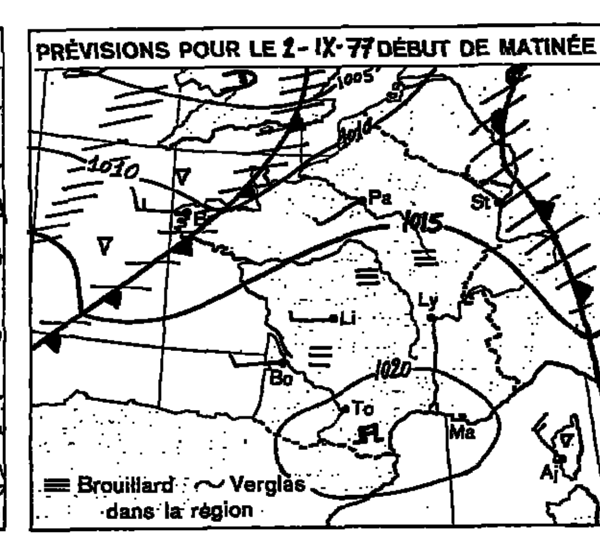

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses ⚡ orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 1er septembre à 0 heure et le vendredi 2 septembre à 24 heures :

Une nouvelle perturbation pluvio-orageuse abordant la Bretagne dans la nuit de jeudi à vendredi gagnera ensuite la moitié ouest du pays, où elle sera accompagnée d'un rafraîchissement notable.

Vendredi, la matinée sera brumeuse dans le Sud-Ouest, le Centre, la Bourgogne, tandis que quelques foyers orageux résiduels se dissiperont sur l'Alsace, les Vosges, le Jura, le nord des Alpes. Sur le quart sud-est du pays, le soleil brillera dès le matin. Le beau temps ensoleillé et assez chaud se généralisera dans la journée pour les régions situées au sud de la Loire, ainsi qu'à l'est du Bassin parisien. Cependant, le ciel sera couvert dès le matin en Bretagne, où il pleuvra. Une étroite bande pluvieuse se décalera vers l'est, gagnant le soir les régions allant de la Vendée aux Flandres. Ces pluies seront accompagnées d'un rafraîchissement sensible et d'un renforcement des vents qui s'orienteront à l'ouest. Ailleurs, au contraire, les températures maximales seront en légère hausse. Dans la soirée, quelques orages pourront éclater dans le sud-ouest du pays. Les vents, modérés à forts, de secteur ouest, près des côtes de Vendée et de Bretagne et sur le littoral de la Manche, seront ailleurs généralement faibles, et modérés, de secteur nord, en Méditerranée.

Jeudi 1er septembre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget de 1 017 millibars, soit 762,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 31 août ; le second, le minimum de la nuit du 31 août au 1er septembre) : Ajaccio, 25 et 16 degrés ; Biarritz, 20 et 14 ; Bordeaux, 25 et 13 ; Brest, 18 et 11 ; Caen, 18 et 9 ; Cherbourg, 16 et 12 ; Clermont-Ferrand, 26 et 14 ; Dijon, 23 et 15 ; Grenoble, 23 et 13 ; Lille, 25 et 13 ; Lyon, 25 et 16 ; Marseille, 25 et 17 ; Nancy, 23 et 12 ; Nantes, 19 et 12 ; Nice, 23 et 19 ; Paris-Le Bourget, 24 et 11 ; Pau, 22 et 13 ; Perpignan, 24 et 18 ; Rennes, 17 et 8 ; Strasbourg, 25 et 13 ; Tours, 25 et 11 ; Toulouse, 26 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 17 degrés ; Amsterdam, 21 et 11 ; Athènes, 29 et 21 ; Berlin, 27 et 17 ; Bonn, 24 et 12 ; Bruxelles, 23 et 13 ; îles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 23 et 14 ; Genève, 24 (max.) ; Lisbonne, 25 (max.) ; Londres, 18 et 11 ; Madrid, 30 et 10 ; Moscou, 22 et 11 ; New-York, 23 et 20 ; Palma-de-Majorque, 28 et 16 ; Rome, 26 et 18 ; Stockholm, 22 et 11 ; Téhéran, 31 et 10.

Visites et conférences

VENDREDI 2 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Legregeois : « La manufacture des Gobelins ».

15 h., entrée, avenue de Paris, Mme Allaz : « Le château de Vincennes ».

15 h., place du Général-de-Gaulle, Mme Bacheller : « Marly-le-Roi ».

15 h., 52, boulevard d'Argenson, Mme Bouquet des Chaux : « Louis-Philippe au château de Neuilly ».

15 h., entrée, rue de l'Université, Mme Magnani : « L'Assemblée nationale au Palais-Bourbon ».

15 h., 60, rue des Archives, Mme Zujovic : « Hôtel Guénégaud, Musée de la chasse » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h. 30, métro Pont-Marie : « Hôtels du Marais » (Mme Camus).

15 h., entrée de l'église : « Trésors d'art à Saint-Etienne-du-Mont » (Paris et son histoire).

R.A.T.P.

MODIFICATIONS DE LIGNES D'AUTOBUS

● *Création de la ligne 447 : Cergy (Val-d'Oise) (préfecture)-Menucourt (Croix-du-Jubilé).* — La ligne 447 assure depuis le 1er septembre les jours ouvrables, de 6 h. 30 à 20 h. 30, la liaison entre la préfecture de Cergy-Pontoise et les communes de Cergy, Vauréal, Boisemont, Courdimanche et Menucourt.

● *Prolongement de la ligne 421 : Vaires (Seine-et-Marne (gare de Vaires)-Torcy (la poste).* — Cette ligne est prolongée jusqu'à la zone industrielle de Torcy depuis le 1er septembre, les jours ouvrables uniquement.

Transports

● *La grève du contrôle aérien.* — Les huit cent cinquante aide-contrôleurs aériens britanniques ont décidé, le 31 août, qu'ils se mettraient en grève totale pour une durée indéterminée si l'administration suspendait l'un d'eux en raison de la grève du zèle qu'ils mènent actuellement. En France, le mouvement revendicatif des contrôleurs aériens perturbent surtout les liaisons aériennes internationales. Tous les vols sont assurés, mais certains d'entre eux peuvent enregistrer cinq heures de retard.

loterie nationale — Liste officielle

DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER F.
1	251	tous groupes	200
	5 201	tous groupes	1 000
	8 121	tous groupes	1 000
	85 641	tous groupes	10 000
	33 401	groupe 1	100 000
		autres groupes	2 000
	82 021	groupe 1	2 000 000
		autres groupes	20 000
2	822	tous groupes	200
	26 762	tous groupes	10 000
	82 022	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
	99 692	tous groupes	10 000
	34 282	groupe 5	100 000
		autres groupes	2 000
3	23	tous groupes	100
	503	tous groupes	200
	5 293	tous groupes	1 000
	06 893	tous groupes	10 000
	82 023	groupe 1	10 100
		autres groupes	2 100
4	4	tous groupes	50
	274	tous groupes	250
	51 894	tous groupes	10 050
	82 024	groupe 1	10 050
		autres groupes	2 050
	95 214	groupe 3	100 050
		autres groupes	2 050
5	45	tous groupes	100
	0 555	tous groupes	1 000
	3 385	tous groupes	1 000
	55 225	tous groupes	10 000
	55 765	tous groupes	10 000
	82 025	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
6	956	tous groupes	200
	0 736	tous groupes	1 000
	82 026	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
7	17	tous groupes	100
	707	tous groupes	200

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER F.
7	927	tous groupes	500
	7 097	tous groupes	1 000
	7 107	tous groupes	2 500
	56 397	tous groupes	10 000
	82 027	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
	67 597	groupe 4	100 000
		autres groupes	2 000
8	08	tous groupes	100
	38	tous groupes	100
	848	tous groupes	200
	29 238	tous groupes	10 100
	62 008	tous groupes	10 100
	82 028	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
	66 688	groupe 2	100 000
		autres groupes	2 000
9	09	tous groupes	100
	299	tous groupes	200
	0 809	tous groupes	1 100
	0 509	tous groupes	2 600
	00 369	tous groupes	10 000
	82 029	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
0	0	tous groupes	50
	510	tous groupes	250
	5 030	tous groupes	1 050
	5 880	tous groupes	1 050
	41 100	tous groupes	10 050
	82 020	groupe 1	10 050
		autres groupes	2 050

TRANCHE DES DAHLIAS
TIRAGE DU 31 AOUT 1977
PROCHAIN TIRAGE LE 7 SEPTEMBRE 1977
77 à St JEAN-de-LUZ (Pyrénées-Atlantiques) 40

LOTO 7 8 32 34 43 49
TIRAGE No 35 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 41
PROCHAIN TIRAGE LE 7 SEPTEMBRE 1977 VALIDATION JUSQU'AU 6 SEPTEMBRE 1977 APRES-MIDI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 856

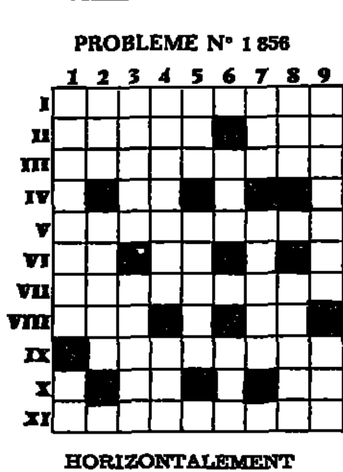

HORIZONTALEMENT

I. Loue ce qui est à vendre. — II. Utile auxiliaire ; Titre étranger. — III. Bien disposé. — IV. Pronom. — V. Ne passera donc pas. — VI. Conjonction ; Déçut ses soupirants. — VII. Doterions d'un emploi. — VIII. Temps ; Témoigne d'un enfantin dépit. — IX. Reçoit ou accepte à contrecœur. — X. Règle à suivre ; Eventuellement oublié. — XI. Leur métier n'est pas dépourvu d'intérêt.

VERTICALEMENT

1. Perdue par un spectateur mécontent ; Titre abrégé. — 2. Corps gras ; Orne un chef chenu. — 3. Fait le gros dos ; Chemins à travers bois. — 4. Concourt à ce que nous soyons dans de beaux draps ; Démontre. — 5. Fera l'affaire ; Machine hydraulique. — 6. Vieux mot du tendre répertoire ; Tissu (inversé). — 7. Trop longtemps contenue, elle finissait par éclater ; Superbes mais pas tellement généreux. — 8. Poudre ; Vouée à un sens unique. — 9. tronc qui eut de nombreuses branches ; D'un auxiliaire.

Solution du problème n° 1 855

Horizontalement

I. Patrie ; Cl. — II. One ; Outre. — III. Ut ; Oie. — IV. Présents. — V. Oenone ; E.P. — VI. Nitre. — VII. Pur ; Fait. — VIII. Asie ; Ume. — IX. Risées ; Ir. — X. Et ; Pâte. — XI. Stoppages.

Verticalement

1. Poupon ; Arès. — 2. Antre ; Psitt ! — 3. Te ; Ennuis. — 4. Soirée. — 5. Iodent. — 6. Eu ; Nerf ; Spa. — 7. Tôt ; Eau ; A.G. — 8. Crise ; Imite. — 9. Lee ; Patères.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 1er septembre 1977 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret n° 62-1173 du 29 septembre 1962 modifié portant réforme du baccalauréat de l'enseignement du second degré ;

● Instituant le contrôle économique et financier de l'Etat sur les sociétés Denain-Nord-Est-Longwy et Marine-Wendel et certaines sociétés filiales.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	193 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

CARNET

Naissances

— Jean-Louis et Vérène Argellies et leur fille Elsa sont heureux d'annoncer la naissance de
David,
le 25 août 1977.
Septième kilomètre route de Balata,
972 Fort-de-France.

— Annie Oberti et Bernard Neuville ont la joie de faire part de la naissance de leur fille
Elodie,
le 21 août 1977.
9, rue Alexandre-Dumas,
78160 Marly-le-Roi.

— Pierre et Isabelle Callot, et Antoine, ont la joie d'annoncer la naissance de
Vincent,
le 30 août 1977.
73, rue Alphonse-Mercier,
59800 Lille.

— Mme Perrine Didier-Jean,
Josette et Albert Jeannier,
Alfrida et Angelo Groppo,
ont le plaisir d'annoncer la naissance, au foyer d'Armelle et Bruno Groppo, de leur arrière-petit-fils et petit-fils
Pierre,
le mardi 30 août à Rueil-Malmaison.
78, boulevard National,
92000 Nanterre.

Décès

Anne HEURGON-DESJARDINS

M. Marc Heurgon.
M. et Mme Jacques Peyrou et leurs enfants, Anne, Christian, François et Dominique.
Mlle Edith Heurgon.
Les familles Desjardins et Savary.
Les collaborateurs du Centre culturel international de Cerisy-la-Salle,
Le président et les administrateurs de l'Association des amis de Pontigny-Cerisy,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Anne HEURGON-DESJARDINS,
fondatrice et directrice
du Centre culturel international
de Cerisy-la-Salle,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 31 août 1977, au château de Cerisy-la-Salle
Les obsèques auront lieu le samedi 3 septembre à 15 heures, en l'église de Cerisy-la-Salle (Manche).

[Mme Anne Heurgon-Desjardins, née le 26 juillet 1899 à Paris, était la fille de Paul Desjardins, animateur, jusqu'à la guerre de 1939, des Décades de Pontigny dans l'Yonne, qui réunissaient les intellectuels les plus en vue de l'époque, et où prit naissance la « N.R.F. »

Après sa mort, en 1940, Mme Heurgon-Desjardins, qui avait hérité de sa mère le château de Cerisy-la-Salle, entreprit de le restaurer et d'en faire, dès 1952, le cadre du Centre culturel international qui porte ce nom et où se déroulèrent depuis, régulièrement, durant l'été, de juin à septembre, des colloques qui rassemblaient, autour des thèmes les plus variés, mais généralement philosophiques ou littéraires, les personnalités françaises et internationales les plus qualifiées de chaque discipline.]

— Marie-France Fosanelli, son épouse,
Cécile et Olivier Fosanelli, ses enfants,
Jean Fosanelli, son père,
Rémi Fosanelli, son frère,
Louis Hermitte et son épouse, ses beaux-parents,
Et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de
Dominique FOSANELLI,
survenu en Indonésie dans sa trentième année.
Un service religieux sera célébré vendredi 2 septembre à 9 heures en l'église Saint-Justin de Levallois.

— Le président et la direction du groupe de la société anonyme des Usines Chausson ont le regret de faire part du décès de
M. Pierre COUTURIER,
ingénieur des Arts et Métiers,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de l'aéronautique,
croix de guerre 1939-1945,
président d'honneur
de la Société d'études
et de constructions aéronavales.
Les obsèques auront lieu le vendredi 2 septembre 1977, à 11 heures, en la basilique Saint-Denys d'Argenteuil.

[Pierre Couturier était né en 1908. Après des études à l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs des arts et métiers de Paris, il entra en 1931 à la Société d'études et de constructions aéronavales, où il est successivement ingénieur d'études en constructions aéronautiques, ingénieur (1946), directeur commercial (1949), président-directeur général (1953), puis président d'honneur (1974).]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Le président, le conseil d'administration et le personnel de la Société d'études et de constructions aéronavales ont le regret de faire part du décès de
son président d'honneur,
M. Pierre COUTURIER,
ingénieur des Arts et Métiers,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de l'aéronautique,
croix de guerre 1939-1945,
Les obsèques auront lieu le vendredi 2 septembre 1977, à 11 heures, en la basilique Saint-Denys d'Argenteuil.

— Mme Marcel Bardy,
Mme Raspaud,
Les familles Brugeaud, Belbeoch, Costedoat,
Mme René Costedoat,
Mlle V. Bardy,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Pierre COSTEDOAT,
dans sa quatre-vingt-septième année, le 27 août 1977.
16, avenue Charles-de-Gaulle,
92360 Meudon-la-Forêt.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Michel Razy et Mme, née Janine Stassinet, ses parents,
Elodie, sa sœur,
Mme Henri Stassinet,
Le colonel et Mme Marcel Razy, ses grands-parents,
M. et Mme Jean Thomas,
Anne, Claude et Didier Razy, ses oncles et tantes,
Josette, Gérard et François Thomas, ses cousins,
ont la douleur de faire part du décès de
Emmanuel,
survenu accidentellement à l'âge de dix ans.
Les obsèques ont été célébrées aux Déserts (Savoie) dans l'intimité.

— M. Fernand Godichet a la douleur de faire part du décès de
Mme Fernand GODICHET,
née Lucienne Grajon,
survenu le 16 août 1977, dans sa soixante-sixième année.
Les obsèques ont eu lieu à Vierzon.
5, avenue du Général-Kœnig,
06400 Cannes.

— On nous prie d'annoncer le décès accidentel, à l'âge de dix-neuf ans, de
Mlle Caroline SERRAULT,
survenu le 30 août à Neuilly-sur-Seine.
Les obsèques seront célébrées à l'église Saint-Pierre de Neuilly, le vendredi 2 septembre, à 15 h. 30.
De la part de :
M. et Mme Michel Serrault,
Mlle Nathalie Serrault,
Et toute la famille.

— Dampvalley-lès-Colombe.
Marie-Hélène et Michel Hermelin,
Anne, Christine et Benjamin Hermelin,
Hélène et Paul Teitgen,
font part de la mort de
Marion HERMELIN,
qui s'est endormie dans la paix du Christ le 30 août 1977.
Une célébration eucharistique suivie de l'inhumation aura lieu dans l'église de Dampvalley-lès-Colombe par Vesoul, le jeudi 1er septembre, à 17 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Robert Kotzki, née Suzanne Gallet et ses enfants, Pierre-Olivier et Anne,
M. et Mme Gaston Kotzki, ses parents,
Mme Jacques Kotzki, sa belle-sœur,
Parents et alliés,
ont la grande douleur de faire part du décès du
docteur Robert KOTZKI,
survenu le 4 août 1977.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
11 D, cours Fauriel,
42100 Saint-Etienne.
40, rue de Chabrol, 75010 Paris.

Remerciements

— Mme Jean-Jacques Fransès-Magre, très touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion du décès de son mari,
M. Jean-Jacques FRANCÈS-MAGRE,
prie toutes les personnes qui les lui ont manifestés de trouver ici ses remerciements.

— Mme Jean Maetz et sa famille, ne pouvant répondre à tous ceux qui leur ont manifesté leur amitié à l'occasion du décès de
M. Jean MAETZ,
les prient de trouver ici l'expression de leur gratitude.

— Mme Pierre Thiebaut,
Mlle Chantal Thiebaut,
dans l'impossibilité de réponde individuellement aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du
général Pierre THIEBAUT,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine par leur présence, leurs envois de fleurs et de cartes de condoléances, de bien vouloir trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

Anniversaires

— « Qu'il était bleu, le ciel, et grand l'espoir ! »
Il y a un an,
Vincent CAZES
et Joël LEGRAND
trouvaient la mort sur une route du Gers. Leurs parents évoquent cette date avec tous leurs amis.

CROISÉS

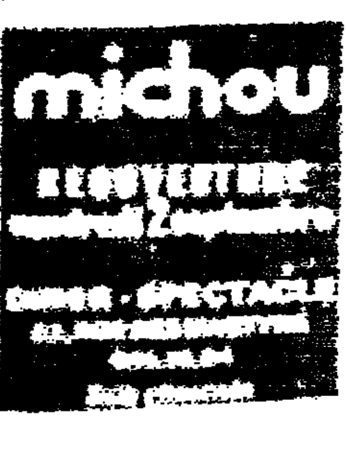

Expositions

« Tendances des années 20 » à Berlin

Dada, la cité future et la ville d'aujourd'hui

L'exposition Tendances des années 20, récemment inaugurée à Berlin, couvre une des périodes les plus riches de l'histoire culturelle de l'Europe, et c'est la plus impressionnante des manifestations organisées sous les auspices du Conseil de l'Europe. André Fermigier a parlé de la première section, « Du constructivisme à l'art concret » (« le Monde » du 1er septembre). Il aborde ici les trois autres, consacrés à l'architecture (« De la cité futuriste à la cité fonctionnelle »), à Dada et à la peinture.

De la Galerie nationale à l'Académie des arts, le chemin est un vrai petit voyage. Berlin en effet est une ville immense (pas énorme ni colossale, des terrains vagues laissés par la guerre où croissent encore des herbes folles, des perspectives kilométriques qui font la circulation automobile la plus aisée du monde mais la promenade épuisante, car l'autobus est rare et la station de métro souvent fort éloignée de l'endroit où vous désirez vous rendre. Berlin est d'ailleurs une ville qui a toujours passé pour être très gaie, volontiers frondeuse (Hitler détestait les Berlinois et l'esprit berlinois), mais qui n'a jamais eu bonne réputation sur le plan de l'architecture et de l'urbanisme : avant la guerre, on disait que les souverains allemands ne s'étaient jamais beaucoup préoccupé, après Frédéric II, de leur capitale, ne songeant qu'à y accumuler des signes de puissance, et que la ville, à la fois compacte et distendue, n'avait ni la belle ordonnance du Paris haussmannien, ni la diversité pittoresque de Londres ni le charme et l'ampleur de la Vienne de François-Joseph.

C'est peut-être vrai, mais les urbanistes du siècle dernier avaient eu au moins le mérite, lors des poussées successives de l'agglomération, d'éviter le développement en tache d'huile des tristes banlieues, de réserver entre l'ancien et le nouveau des zones de décompression, des vides, un lac, une partie de forêt. La reconstruction a préservé cet aspect très positif de la tradition berlinoise : il n'y a guère de ville où l'on voit autant d'arbres, de parcs qui sont plutôt de vrais bois, avec des pelouses, des prairies où l'on peut se détendre, faire collation, guetter allongé sur l'herbe le dernier soleil de l'été. Très soigneusement composé, le magnifique Tiergarten est aussi un asile de solitude où il n'est pas difficile de rêver au mystère, au chant de la grande forêt allemande.

Un autre principe de la reconstruction sémblé avoir été de déculpabiliser une ville qui a été longtemps le symbole de l'impérialisme étatique sous sa forme la plus brutale, d'en déhiérarchiser les éléments. Certes, on y voit encore de ces grandes places, de ces longues et larges avenues destinées jadis aux cortèges princiers et aux parades militaires. Mais les hauteurs sont modérées, les signes de puissance rares, et l'exubérance commerciale, propre au monde capitaliste, contenue dans d'honnêtes limites. Il faut le dire : si Berlin est la vitrine de l'Occident, c'est une vitrine relativement modeste, celle d'une ville prospère, sans plus, qui fonctionne bien et où l'on n'est pas agressé par cette arrogance de l'argent qui, Mercedes et vison, en veux-tu en voilà, rend parfois assez antipathique le spectacle des grandes villes de l'Allemagne de l'Ouest.

Élimination de la rue

Cela dit, Berlin n'est pas une des capitales de l'architecture contemporaine. La plupart des édifices sont d'une assez pauvre qualité, plantés à la va-comme-je-te-bétonne, les rares efforts de composition urbaine (ainsi la place Ernest-Reuter), fort peu convaincants, et l'on est un peu déprimé par le caractère inorganique de la zone culturelle, où le musée de Mies van der Rohe dialogue en parfaite cacophonie avec la bibliothèque et la philharmonique de Scharoun (dont on a beaucoup trop vanté les mérites). Sur ce plan, l'intérêt de Berlin, ce sont ses merveilleux musées (Dahlem, en dehors même de la richesse de ses collections, est sans doute le musée le mieux tenu du monde), les délicieux petits châteaux de Bellevue et de Charlottenburg, le charme un peu « kitsch » des immeubles de l'époque wilhelmienne, et surtout deux édifices qui laissent l'impression la plus profonde : l'église du Souvenir, avec cette tour ruinée, brûlée, pathétique, que double un campanile de béton. Et le Reichstag, dont s'achève la restauration. On sourira peut-être, mais le chef-d'œuvre de Paul Willot résume tout ce qu'il y a eu de force, de savoir, de dignité monumentale dans l'architecture officielle du XIXe siècle.

Hansa-Platz. Nous voici arrivés à l'Académie des arts. L'endroit est charmant, avec une petite gare, des tilleuls, des guinguettes, et l'exposition nous présente un dossier fort bien articulé des problèmes de l'architecture et de l'urbanisme entre les deux guerres, jusqu'à l'arrivée des nazis au pouvoir : planification et recherche de l'unité spatiale, logement social, logement collectif et maison individuelle, immeubles-tours, architecture industrielle, habitat groupé et élimination de la rue (hélas !), importance des équipements sociaux et culturels (théâtres, églises, bibliothèques, etc.).

Certes, l'ensemble porte surtout sur l'Allemagne et la Hollande, mais les photographies sont excellentes, les grands textes théoriques ponctuellement cités, l'exposition abonde en rapprochements très utiles (celui, par exemple, du plan de Sert pour Barcelone et de Cornelius Van Eesteren pour Amsterdam, ou les deux projets de Dudok pour l'hôtel de ville d'Hilversum), et l'analyse des origines ne pouvait être conduite avec plus de clarté : Tony Garnier, les premières cités-jardins, le futurisme de Sant'Elia et de Mario Chiattone (on ne cite, en général, que le premier), les débuts de l'architecture du métal, de l'architecture du béton, la correction un peu sèche de Perret contrastant avec l'extraordinaire éloquence de la salle du Centenaire de Max Berg à Breslau, ceux de l'architecture du verre. Tous les ouvrages reproduisent le pavillon manifeste de Bruno Taut et Franz Hoffmann pour l'exposition de Werkbund à Leipzig, en 1913, mais bien peu nous disent ce qu'il y avait derrière ces gros verres de myope d'exubérance décorative et de caprice d'imagination.

Et surtout les organisateurs ont le grand mérite de ne pas ignorer l'architecture académique dans les années 20, encore très valeureuse et sûre de son propos. La confrontation est d'autant plus passionnante que sont exposés tous les projets des grands concours de l'entre-deux guerres, c'est la première fois, il nous semble, et il faudrait en faire un livre. Qu'il s'agisse du Palais des nations, à Genève, du Palais des Soviets, de l'Alexanderplatz, du nouveau Reichtag, du « Chicago Tribune », ou du théâtre de Kharkov, l'impression est la même, et c'est aussi celle que laisserait le « plan Voisin » de Le Corbusier ou tel projet d'immeuble de bureaux d'El Lissitzy, à Moscou, en 1924 : une extraordinaire capacité d'invention, une totale confiance et qui a bien disparu depuis de l'architecture en elle-même. Mais aussi une mégalomanie post-wagnérienne, l'immensité délirante de l'espace, la nostalgie incurable du monument, du symbole, du cri, le goût du théâtre et des solutions babyloniennes, c'est le titre que donne à un de ses projets d'hôtel Adolf Loos, lequel semble d'ailleurs être devenu un peu fou après 1920.

Des farces de collégiens

Il y a eu le Bauhaus, sa modestie, sa vertu, sa juste appréciation de la réalité sociale et des besoins de l'homme du commun. Mais, sans parler même de l'expressionnisme du grand, du très grand Eric Mendelsohn, il y a eu aussi des rêves insensés, les derniers que l'Europe ait connus, de domination, de régénération du monde par l'architecture, le délirant et merveilleux « Schauspielhaus » de Poelzig, à Berlin, un goût presque barbare de la laideur et de l'agression visuelle, un totalitarisme qui devait être bien vite, pour le pire, récupéré, les extravagants projets cosmiques d'Hans Scharoun, une sorte de panthéisme dévergondé et la « ville sur une cascade » de Bruno Taut.

Une ville, une maison, une cascade : c'est Ledoux. Ici encore on voit très bien ce qui rapproche les grands créateurs des années 20 des « visionnaires » de la fin du dix-huitième siècle. Malgré les cubes, la préfabrication et les cités ouvrières, la cité « fonctionnelle » (qui est encore à naître) est demeurée une cité « futuriste » : l'époque n'est pas seulement celle de la raison et de la technique intégrée à l'ordre social, elle peut être aussi, purement et simplement, celle de la folie, et quand on voit les projets de la porte Maillot, on se dit que, si miteuse que soit celle-ci actuellement, nous l'avons échappé belle.

Puisque nous en sommes là, allons voir « Dada ». C'est très chic, et l'on se demande s'il convenait d'accorder tant d'importance à un phénomène somme toute marginal et dont la sacralisation est quelque peu irritante: faut-il encadrer des mêmes vitrines dévotes qui protègent le camée de Germanicus ou la châsse de sainte Ursule cette minable plaisanterie de Marcel Duchamp barbouillant la Joconde de moustaches et intitulant le résultat de cette étonnante manifestation d'héroïsme spirituel : LHOOQ. Ce n'est pas sûr, mais c'est que le point de vue des Allemands n'est pas ici celui des Français.

Pour nous, pour beaucoup d'entre nous du moins, Dada, c'est assez peu de chose, même si l'on y voit une des origines du pop' art : des gros mots, des boules puantes, de petits messieurs qui piétinent sur des estrades, des farces de collégiens. Pour les Allemands, Dada est une tout autre affaire. Il signifie « le dégoût de l'explication rationnelle et stupide du monde » (Arp), qui bascule dans les « Merz » de Kurt Schwitters (superbement représenté), la dérision de l'optimisme scientifique et industriel, ou, pour reprendre le titre d'un photomontage d'Hannah Höch, la « *coupe avec un couteau de cuisine dans l'ère weimarienne de la culture du bedon rebondi par la bière* ».

Des photographies de chômeurs, des cortèges de mutilés dominent l'exposition, et même si le régime de Weimar ne mérite pas tant d'injures, les machines absurdes de Picabia et de Max Ernst, la férocité satirique de George Grosz, Rudolf Schlichter, Georg Scholz, montrent bien que ce qui était à Paris un jeu correspondait en Allemagne à une crise sociale et morale d'une violence exceptionnelle, devenait syllogisme de l'amertume, contestation radicale de l'ordre sous toutes ses formes, y compris celles de l'écriture et du langage. Le drapeau noir dont nous avons déjà parlé.

Berlin-Est. C'est là qu'étalent, que sont encore les édifices majeurs de Berlin, et lorsqu'on parcourt Unter den Linden il ne faut pas beaucoup d'imagination pour comprendre que la capitale des Hohenzollern n'était pas, comme on l'a dit, « *la plus grande caserne du monde* », mais une ville d'une réelle dignité monumentale et d'une parfaite cohérence dans son triomphalisme. Un dix-neuvième siècle de grand style épaule noblement l'Opéra, l'Arsenal, les très beaux palais baroques qui bordent l'avenue, et l'on a respecté l'espace où Karl-Friedrich Schinkel construisit, en 1816, la Nouvelle Garde (aujourd'hui monuments des victimes du nazisme) qui, par la subtilité et la rigueur de ses proportions, est peut-être l'œuvre la plus parfaite du néo-classicisme européen. C'est là, comme dans les autres édifices élevés par Schinkel à Berlin (l'Altes Museum, le Schauspielhaus), qu'il faut chercher les origines de la renaissance de l'architecture allemande dans les années 10 et 20.

Schinkel est un peu la divinité tutélaire de Berlin et l'on voit bien quels éléments de ce style majestueux et sévère ont été retenus par les responsables de la reconstruction. Au génie, à la mesure près, à tel point que l'Alexanderplatz, la Karl-Marx-Allee sont souvent cités comme le symbole de ce qu'il ne faut pas faire en matière d'urbanisme et d'architecture. Pourtant, la période stalinienne exceptée et malgré la lourdeur, le manque total de caractère (de caractère socialiste surtout) des hôtels et des édifices publics, ce ne serait pas tellement pire qu'ailleurs, si une sorte de vide, de tristesse intérieure n'émanait de toutes choses, des maisons, des magasins, des gens. Trente ans après la fin de la guerre, on a l'impression d'être à Paris pendant l'hiver 1943.

Cette impression, nous la retrouverons dans l'île des Musées, qui fut jadis un complexe culturel sans égal en Europe. Les collections sont superbes mais, en dehors du Pergamon, où se presse une foule de touristes, de gentils écoliers en vacances, le sentiment est presque celui d'un abandon sans recours : pas le moindre effort de présentation, au musée Bode, célèbre pourtant par ses départements de sculpture et d'art égyptien, personne, sinon de vieilles dames toutes grises qui gardent les salles et je ne crois pas avoir vu de toute ma vie spectacle plus tragique que celui de cette grande place où les deux églises de Frédéric II encadrent le théâtre de Schinkel, qui fut le dernier réduit des SS pendant le siège de Berlin.

L'ensemble a dû être admirable, mais il n'en reste que des ruines noircies, décapitées, dont la restauration semble impossible et dans les longues avenues qui les entourent, on se dit que personne, personne ne passera jamais plus. O douleur, pitié, « interminable assassinat » de l'histoire !

Tout cela a été cent ofis décrit, mais il y a des choses que l'on ne peut pas décrire et que l'on ne comprend que lorsqu'on les voit : Berlin-Est est de ces choses-là, et il faudrait être bien fanatique ou dénué de sensibilité pour ne pas y être obsédé par les souvenirs du *Procès*, du *Troisième Homme*, par des images plus sinistres encore. Dès le passage de la frontière, les formalités sont si longues et sourcilleuses que l'on se sent aussitôt comme pris dans *un piège, glacé, coupable*, et lorsqu'on arrive devant le mur, là encore tout ce qu'on en a lu n'est rien auprès de l'évidence qu'il nous jette au visage et son atroce et irrémédiable absurdité. Vous habitez sur la rive gauche, et votre meilleur ami, votre mère, tous les vôtres qui sont sur la rive droite, jamais, jamais plus vous ne pourrez vivre avec eux.

Il nous reste à dire un mot de l'exposition de peinture présentée à l'Orangerie de Charlottenburg. Un mot, pas deux, car cette exposition, même si elle présente quelques très belles toiles, repose sur une analyse thématique si arbitraire et comporte de telles omissions (aggravées par la présence d'œuvres au-dessous du médiocre) que l'on n'a pas très envie de discuter le propos de ses organisateurs. Vous irez tout de même à Charlottenburg pour voir la grande salle dorée, les appartements de la reine Sophie-Charlotte, le merveilleux Musée d'art décoratif (à ne manquer sous aucun prétexte). Et surtout la collection de Frédéric II.

Chardin, Lancret, Boucher et *l'Enseigne de Gersaint* de Watteau : ce n'est rien, des gens dans une boutique, rien, moins que rien, moins que l'instant et c'est pourtant un des tableaux les plus émouvants que l'on ait jamais peints, un tableau qui nous parle de la vie et de la mort avec autant de force que Goya ou Rembrandt. Quel chauvinisme ! diront les langues qui ont toujours du venin à répandre. Il a vu des Holbein, des Dürer, des Raphaël, des Tamara de Lempicka en gerbes de moisson ardente et son grand souvenir d'Allemagne sera un tableau français ! Allons, allons, paix sur la terre aux hommes de bonne volonté et, nous promettant de revenir très vite et nous souvenant du titre d'une mélodie qui fit florès au « Bœuf sur le toit » dans nos années 20, nous dirons pour nous faire pardonner et prendre congé : « Adieu Paris, Bonjour Berlin. »

ANDRÉ FERMIGIER.

★ *Tendances des années 20. Quinzième exposition du Conseil de l'Europe*. Berlin (Nouvelle galerie nationale, Académie des arts, Orangerie de Charlottenburg). Jusqu'au 14 octobre.

SPORTS

VOILE

THREE QUARTER TON CUP

Yves Pajot et « Joe Louis » vainqueurs à La Rochelle

Sur la mer comme sur les stades, aucune victoire n'est acquise avant la ligne d'arrivée. Une course au large qui traîne en longueur, avec des vents faibles qu'il n'apprécie guère, un mauvais bord en fin de parcours : dotée d'un coefficient 2, la dernière épreuve de la Three Quarter Ton Cup, à La Rochelle, a été fatale à *Œsophage-Boogie* qui, terminant dix-huitième n'obtient que la cinquième place au classement général. Ce bateau, qui paraissait presque invincible — en tête dans trois courses sur cinq — s'incline devant *Joe-Louis*, qui gagne ce championnat du monde après avoir remporté le deuxième parcours olympique et avoir fini septième dans l'ultime épreuve.

Il faut souligner le fait que *Joe-Louis* était mené par Yves Pajot, qui s'est illustré à la barre du Flying Dutchman olympique. Ce prototype est dû au Néo-Zélandais Bruce Farr, qui s'est fait connaître en Europe en enlevant la Quarter Ton Cup, il y a deux ans à Deauville, avec *45° South*.

Un autre voilier français très en vue, *Samsara*, barré par Gilles Gahinet, vainqueur de la course de *l'Aurore*, termine troisième au classement général. Cet autre prototype est dessiné par German Frers, jeune architecte argentin qui a travaillé à New York chez Olin Stephens.

Fait à noter, deux Italiens, *Argento Vivo* et *Regolo*, s'intercalent aux deuxième et quatrième places du classement général, après avoir remporté les deux premières places de la dernière course au large. Nos voisins méditerranéens se trouvent souvent très à l'aise dans le petit temps. Ces deux bateaux sont dus au crayon d'architectes transalpins.

Les dix bateaux britanniques présents à La Rochelle n'ont pas beaucoup fait parler d'eux. Quant aux modèles de série construits en Grande-Bretagne, largement diffusés et très estimés jusqu'à maintenant, comme le *Contention 33* (plans Peterson) et le *Nicholson 33* (plans Holland), ils ont joué un rôle très modeste. Les prototypes les ont nettement dominés. L'architecture navale évolue si vite que les nouveaux dessins révèlent très souvent une supériorité appréciable sur les « anciens », même si ceux-ci ne datent que de deux ans.

YVES ANDRÉ.

Cyclisme

LES JAPONAIS DE SAN-CRISTOBAL

Ce n'est pas sans raison que les cyclistes occidentaux dénonçaient le péril jaune. On savait que le Japon, avec ses quatre mille coureurs professionnels (plus de quarante fois l'effectif français), ses cinquante vélodromes de plein air et ses trois mille six cents courses annuelles, constituait une réserve considérable de « pistards » de valeur, particulièrement doués pour le sprint. Le pari mutuel .. ou Keirin — par ses fortes recettes, contribue à susciter de très nombreuses vocations.

L'épanouissement du cyclisme nippon était donc prévisible. On n'imaginait pas qu'il serait aussi rapide. Pour la première fois dans l'histoire de ce sport, un Japonais, Nakano, est devenu champion du monde de vitesse professionnel, le 31 août à San-Cristobal (Venezuela), après avoir battu en finale son compatriote Fugata. Ce résultat inattendu, qui confirme une supériorité tant collective qu'individuelle, coïncide avec la retraite de Daniel Morelon, le meilleur sprinter de ces dix dernières années, éliminé en seizième de finale du championnat du monde de vitesse amateur.

Une page est tournée et l'événement fera date. — J. A.

(1) Soit 17,8 milliards de francs français.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

ATHLETISME. — *L'équipe de France masculine a dominé sa rivale grecque par 219 à 172, le 31 août, à Athènes. Les Françaises ont battu les Grecques par 88 à 46.*

TENNIS. — *L'Equatorien Ricardo Ycaza (dix-neuf ans), vainqueur du Mexicain Raul Ramirez (tête de série n° 6) 6-3, 6-2, et l'Américain Butch Walts, qui a battu le Britannique Mark Cox (tête de série n° 13), ont causé les deux premières surprises des championnats internationaux de Forest Hills, le 31 août. François Jauffret a passé le premier tour aux dépens de l'Américain Pat Dupre, battu 7-5, 6-0, tout comme Patrick Proisy, vainqueur d'un autre Américain, Jim Delanoe, par 6-4, 6-2.*

Cinéma

« UNE ÉTOILE EST NÉE », avec Barbra Streisand

Cette troisième version d'un sujet hollywoodien par excellence — la première, signée de William Wellman et jouée par Janet Gaynor et Fredric March, date de 1937, la seconde, la plus célèbre, de George Cukor, avec Judy Garland et James Mason, remonte à 1954 et aux débuts du cinémascope — semble avoir été elle-même victime du culte de la star qu'elle prétend dénoncer. Barbra Streisand, la *Funny Girl* révélée en 1964 à Broadway puis un peu plus tard à l'écran dans le film de William Wyler, a voulu bâtir un monument à sa propre capacité de chanter et de souffrir.

Petite chanteuse de cabaret, Esther Hoffman (Barbra Streisand) est découverte par John Norman Howard (Kris Kristofferson), superstar de la musique rock-pop. Emerveillement de la débutante, étonnement devant le délire qui entoure les apparitions en public de John Howard. Esther se refuse d'abord à John, devient vedette à son tour cependant que son ami, responsable de sa carrière, glisse d'échec en échec jusqu'au suicide final en voiture, dans le désert d'Arizona. Stoïquement, l'ancienne petite chanteuse, devenue à son tour superstar, dédie une longue chanson pathétique et convulsée à la mémoire de son Pygmalion.

Le schéma est familier à ceux qui ont vu les deux premiers films, et particulièrement celui de George Cukor. Hollywood, car le sujet original a pour cadre Hollywood, ses pompes, ses mythes, a cédé la place au milieu de la pop music. Des films remarqués de D. A. Pennebaker et des frères Maysles nous ont fait connaître, d'une manière impossible à copier par le cinéma classique avec sa caméra de 100 kilos, ces messes musicales proches de l'hystérie collective. Barbra Streisand et son complice et ami, le producteur Jon Peters, ont recréé avec beaucoup d'application le phénomène, réussissant à mobiliser soixante-dix mille fans dans le stade de Tempe, en Arizona, pour écouter les deux vedettes du film — rappelons que Kris Kristofferson, venu du rock n'folk de Nashville, est lui-même un interprète connu de la pop music.

* * *

Mais il y a contradiction trop flagrante entre le milieu choisi, celui de la musique pop-rock, et le style compassé utilisé pour décrire l'irrésistible ascension de Mme Barbra Streisand et la non moins irrésistible chute de la vraie vedette pop, Kris Kristofferson. Le film a pourtant ses idées, notamment dans le choix des décors (une salle de bains baroque, un ranch au milieu du désert). Barbra Streisand a voulu tout commander, tout diriger, a fourni sa garde-robe, suggéré les thèmes de deux chansons, supervisé, avec son ami producteur, le montage final dans leur petit studio près de Malibu : Barbra est noble, Barbra est sublime, Barbra chante la vie et la douleur. Barbra serait un parfait Paillasse.

Soyons honnête : le film de Cukor, avec Judy Garland et James Mason, treize ans plus tôt, n'était lui aussi, qu'un horrible mélo situé dans un Hollywood déjà lointain, un Hollywood mythique disparu avec la guerre de 1940 George Cukor, sophiste raffiné, avait en quelque sorte rabattu Hollywood sur lui-même, nous proposait Hollywood vu par Hollywood, l'impossible, l'absurde, le mélodrame sublime. Tel un fantôme, son film transparaît au travers de chaque image de ce véhicule pour monstre sacré. L'épreuve est presque insoutenable.

Frank Pierson, scénariste de l'excellent *Un après-midi de chien*, de Sidney Lumet, vu l'an dernier, est crédité, comme metteur en scène, du nouveau *Une étoile est née*.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

■ La ville de Colmar organise du 20 au 23 avril 1978 son onzième Concours international d'ensembles de musique de chambre, réservé aux quatuors à cordes. Date limite d'inscription : 15 janvier 1978. Renseignements : Office du tourisme, 68000 Colmar, tél. 41-02-29.

SPECTACLES

théâtres

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.

Les autres salles

Antoine, 20 h 30 : les Parents terribles.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 21 h. : Equus.
Cloître des Billettes, 21 h. 45 : le Maître de Santiago.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire-Forum, Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Deux Gentilshommes de Vérone ; 22 h. : le Manuscrit. — Théâtre noir, 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, madame
Montparnasse, 21 h. : Même heure, l'année prochaine.
Mouffetard, 20 h 45 : Erostrate.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : les Gros chiens.
Théâtre Présent, 20 h. 45 : La Serrure : la Voix.

Festival estival

Conciergerie, 18 h. 30 : Quatuor Parrenin (Beethoven, Ligeti).
Eglise des Billettes, 20 h. 30 : G. Leonhardt, clavecin (Bach).

Les cafés-théâtres

Au Bec Fin, 20 h. 45 : Chris et Laure ; 22 h. : On a le veuvage de ses artères ; 23 h. : C'est pas toujours facile.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : la Démarieuse ; 21 h. 45 : Au niveau du chou.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : Tango ; 21 h. 45 : Popeck ; 23 h. : J.M. Thibault. — II, 20 h. 45 : le Mystère de la petite marche ; 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. : Amalgam ; 22 h. : Tendresse.
Au Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal : 22 h. : les Frères ennemis.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 21 h. 45 : Arnaque 77 ; 23 h. : Vive la culture.
Le Fanal, 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 45 : le Président.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 1er septembre

La Mama du Marais, 20 h. 30 : Que n'eau, que n'eau ; 21 h. 30 : Les 3... ; 22 h. 30 : la Pomme maudite.
Le Petit Casino, 21 h. 15 : Cami ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
Le Plateau, 20 h. 30 : Un ouvrage de dames ; 22 h. : la Nuit de noces de Cendrillon.
Quatre Cent Coups, 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Tout-à-la-joie, 20 h. 15 : La muse gueule ; 21 h. 15 : N'oublie pas que tu m'aimes ; 22 h. 15 : Je vote pour moi.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : Rocheman Chaud ; 22 h. : De l'autre côté de la vie ; 23 h. : les Amuse-Gueules. — II, 23 h. : M. Haumont et A. Giroux.

Les concerts

Le Lucernaire-Forum, 21 h. : H. Cor, flûte à bec (Fauré, Britten, Ibert, Roussel, Bourdin).

Jazz, pop et rock

Théâtre Mouffetard, 22 h. 45 : Compagnie Bernard Lubat.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Plan, raté plan... et re plan plan.
Deux-Anes, 21 h. : Marianne ne vois-tu rien venir ?

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT. — 15 h., le Trésor d'Arne, de M. Stiller ; la Charrette fantôme, de V. Sjostrom ; 18 h. 30, les Trois Lumières, de F. Lang ; 20 h. 30, la Nuit du carrefour, de J. Renoir ; 22 h. 30, l'Homme au bras d'or, d'O. Preminger.

Centre Georges-Pompidou

15 h., en liaison avec l'exposition Claes Oldenburg : Birth of the Flag ; The Great Ice-Cream Robbery : Injun, Dallas 1962 ; 19 h., Castro Street, de B. Baillie ; Anticipation of the Night, de S. Brakhage ; Knocturn, de G. Kuchar ; Early Abstractions, de H Smith.

Les exclusivités

AIDA (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
ALICE DANS LES VILLES (All.), vers. am. : Le Marais, 4e (278-47-86). 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
ASTERIX ET CLEOPATRE (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86). Calypso 17e (754-10-68).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32). Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE BISON BLANC (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36), George V, 8e (225-41-46). Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17). Paramount-Orléans, 14e (540-45-91). Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Les Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).
BLACK SUNDAY (A., v.o.) (*) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
CAR WASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (770-20-89), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08)
LE CONTINENT OUBLIE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33)
LA DENTELLIERE (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Normandie, 8e (359-41-18), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
LE DERNIER DES GEANTS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Panthéon, 5e (033-15-04) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERNIERE SORTIE AVANT ROISSY (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Bastille (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
DERSOU OUZALA (Sov.) : Arlequin, 6e (548-62-25)
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Colisée, 8e (359-29-46).
DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brés., v.o.) (**) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).
DONALD ET DINGO AU FAR-WEST (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), la Royale, 8e (265-82-66), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.): Le Marais, 4e (278-47-86)
L'HOMME PRESSE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13 (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70)
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Daumesnil, 12e (343-52-97) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
L'ILE DU DOCTEUR MOREAU (A., v.f.) (*) : Grand Pavois, 15e (531-41-58).
J.-A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Canada) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
JAMBON D'ARDENNE (Fr.) : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48).
MADAME CLAUDE (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LE MAESTRO (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE MESSAGE (A., version arabe) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
MONSIEUR PAPA (Fr.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) : Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

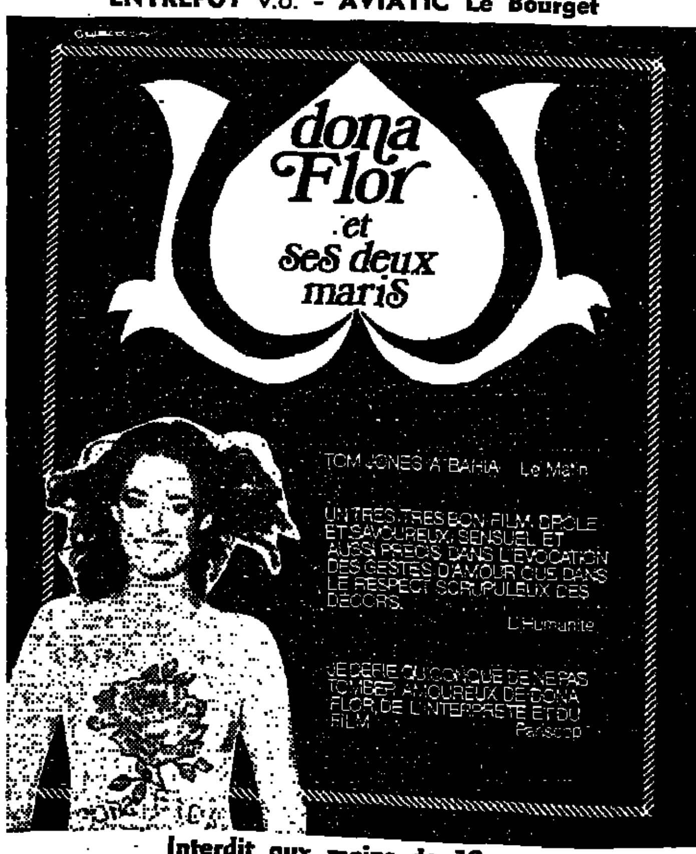

cinémas

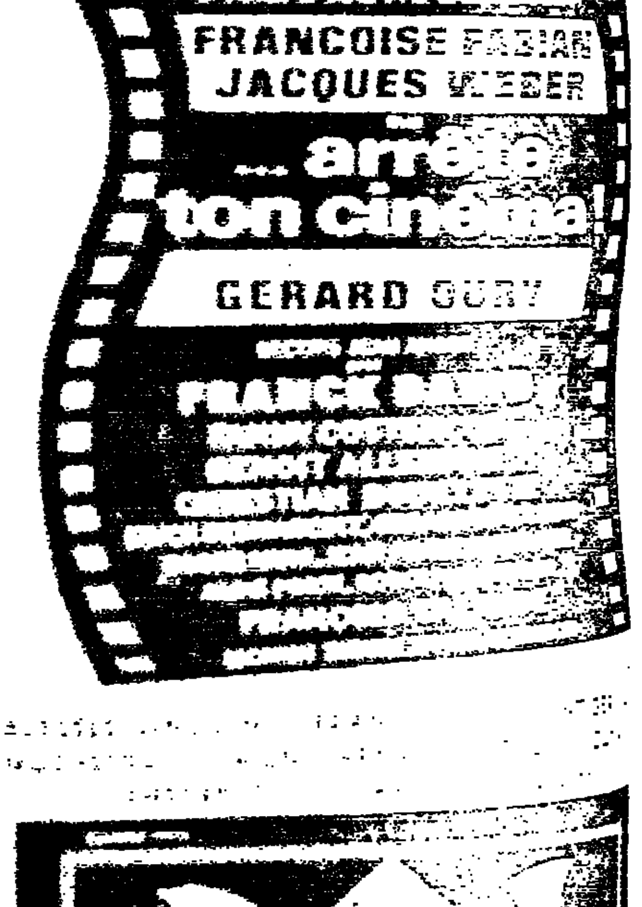

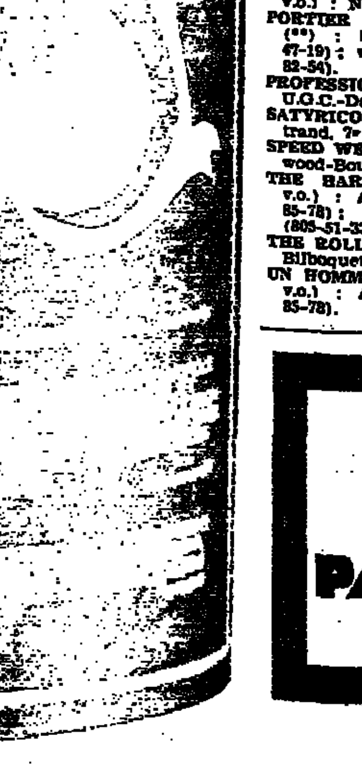

SPECTACLES

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Helder, 9e (770-11-24) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (A., v. f.) (*) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58).

PLUS ÇA VA, MOINS ÇA VA (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

PROVIDENCE (Fr.), v. ang.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

LA QUESTION (Fr.) (**) : les Templiers, 3e (272-94-56).

SALO (It., v.o.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Styx, 5e (633-08-40).

LA THEORIE DES DOMINOS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27).

TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

TREIZE FEMMES POUR CASANOVA (It.-fr., v. ang.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49 34) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

TROIS FEMMES (A., v.o.) : P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) : Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

UN TAXI MAUVE (Fr.), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

UNE POULE, UN TRAIN... ET QUELQUES MONSTRES (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

SSSNAKE LE COBRA (A., v.f.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55).

Les films nouveaux

UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT, film italien de Mario Monicelli (**). V.o. : Quintette, 5e (033-35-40), Monte-Carlo, 8e (225-09-83). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

LES DUELLISTES, film américain de Ridley Scott. V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38). Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36). Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

SWASTIKA, film français de Philippe Mora. V.o. : Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46). Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42). Studio Raspail, 14e (326-38-98). V.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Athéna, 12e (343-07-48)

UNE ETOILE EST NEE, film américain de Frank Pierson. V.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). V. f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32). Rex, 2e (236-83-93). Bretagne, 6e (222-57-97). U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Mistral, 14e (539-52-43)

SS REPRESAILLES, film italien de G.P. Cosmatos (X). V.o. : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62). V.f. : Capri, 2e (508-11-69). Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

COMME LA LUNE, film français de Joël Seria : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93). U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59). U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02). Mistral, 14e (359-52-43), Murat, 16e (288-99-75). Secrétan, 19e (206-71-33).

LES NAUFRAGES DU 747, film américain de J. Jameson. V.o.: Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12). Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f.: Rex, 2e (236-83-93). Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Mistral, 14e (359-52-43). Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00). Napoléon, 17e (380-41-46).

ACCELERATION PUNK, film musical franco-britannique de Robert Glassman. V.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).

Les grandes reprises

ALLONSANFAN (It., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Studio-Dominique, 7e (705-04-55).

BELLE DE JOUR (Fr.) (**) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), S-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

CADAVRES EXQUIS (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

LA CHINOISE (Fr.) : 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

ELVIS ON TOUR (A., v.o.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

ELVIS SHOW (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17), Hollywood-Bd, 9e (770-10-41).

FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

LA FIANCÉE DU PIRATE (Fr.) (*) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LA FLUTE ENCHANTÉE (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

GUERRE ET PAIX (Sov., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-12-20).

H. MUSIC (A., v.o.) : Palais des Glaces, 10e (607-49-93).

JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), La Clef, 5e (337-90-90).

JOUR DE FETE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

KILLERS KISS (A., v.o.) : Studio-Bertrand, 7e (783-64-66), h. sp.

LE LAUREAT (A., vo.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60). U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).

MALICIA (It., v.o.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23).

MORE (A., v.o.) (**) : Olympic, 14e (542-67-42). Calypso, 17e (754-10-68); v.f. : Cambronne, 15e (734-42-96).

MUSIC LOVERS (Ang., v.o.) (**) : Broadway, 16e (527-41-16).

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LE PASSAGER DE LA PLUIE (Fr.) : Bosquet, 7e (551-44-11).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40).

PORTIER DE NUIT (It.-All., v.o.) (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54).

PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).

SATYRICON (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), h. sp.

SPEED WEST (Elvis) (v.o.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41)

THE HARDER THEY COME (A. v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Action-République, 11e (805-51-33).

THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23)

UN HOMME DANS LA FOULE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

Les festivals

CLASSIQUES DU FILM NOIR (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Maison de bambou.

H. BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Bas les masques.

W. ALLEN (v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) : Jours pairs : Bananas ; Jours impairs : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe...

STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.) : le Bus en folie.

COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Broadway Melody.

PANORAMA DU CINEMA FRANÇAIS : La Pagode, 7e (705-12-15) : Sous les toits de Paris.

I. BERGMAN (v.o.) : Le Racine, 6e (633-43-71) : le Visage.

HOMMAGE A GLENDA JACKSON (v.o.) : le Ranelagh, 16e (288-64-44). En alternance : Hedda, A Touch of Class, Un dimanche comme les autres, Love.

EROTISME ART ET ESSAI (v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99), I. : 12 h. 15 : Je, tu, il, elle ; 14 h. : Johan ; 15 h. 30 : Sweet Movie ; 17 h. 15 : Dehors, dedans ; 18 h. 45 : Maîtresse ; 20 h. 45 : le Jeu avec le feu. — II. : 14 h. 30, 15 h. 45 : le Regard ; 17 h. : Sweet Love.

ETRANGE (v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99) : 22 h. : Solaris ; 22 h. 30 : la Nuit des morts-vivants.

P. PASOLINI (v.o) : Studio des Acacias, 17e (754-97-83) 14 h. : le Decameron ; 16 h. : les Contes de Canterbury ; 30 h. : Satyricon ; 22 h. : les Mille et Une Nuits.

M. FERRERI : Palais des arts, 3e (272-68-98) : la Dernière Femme.

L'AMERIQUE SANS ILLUSION (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), Fat City.

MARX BROTHERS (v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13) : Une nuit à Casablanca.

CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14). — I. 11 h. 50 (sf D.) : la Grande Bouffe ; 14 h. : les Valseuses ; 16 h. 10 : Vol au-dessus d'un nid de coucou ; 18 h. 20 : l'Epouvantail ; 20 h. 30 : Dersou Ouzala ; 23 h. : Love. V et S., à 1 h. : Cabaret. — II. 12 h. (sf D.) : Satyricon ; 14 h. 10, 22 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 16 h. 20 : Cria Cuervos ; 18 h. 10 : Taxi Drivers ; 20 h. 20 : Music Lovers (V et S. + 0 h. 45).

POLANSKI (v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), 13 h. 45 : Macbeth ; 16 h. : Répulsion ; 18 h., 0 h. 30 : le Bal des vampires ; 20 h. : Chinatown ; 22 h. 15 : le Locataire.

BOITE A FILMS, 17e (754-51-50), I. : 13 h.: Pink Floyd à Pompéi; 14 h.: Jour de fête ; 15 h. 45 : Amarcord ; 17 h. 45 (V. et S. + 24 h.) : Carrie ; 19 h 45 : Dersou Ouzala ; 22 h. : Délivrance. — II. : 13 h. : Jeremiah Johnson ; 14 h. 45 : 1900 (première partie) ; 17 h. 30 1900 (deuxième partie) ; 20 h. 15 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise ; V. et S., à 24 h. : Zardoz.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Mourir du cœur ou mourir de peur

Des morceaux de cerveau se détachant lentement, dans un torrent de sang rouge, pour emporter avec eux le siège de la parole, de la conscience et du mouvement ; une plaie du cœur laissant fuir la vie à grands flots haletants, les dernières palpitations désespérées du muscle abîmé, le tunnel rouge, puis le tunnel blanc de calcaire de l'aorte et des artères iliaques : l'infarctus d'un cœur animal s'éteignant après quelques secondes d'une ultime fibrillation.

La photographe suédois Lennart Nilsson, auteur des images impressionnantes présentées mercredi soir par Antenne 2, est l'un des meilleurs spécialistes du monde, aussi à l'aise dans la microphotographie, celle des cellules, des fibres nerveuses se rompant comme des câbles électriques, que dans le cinéma endoscopique auquel les techniques modernes de fibroscopie ne fixent pratiquement plus de limites.

Les professeurs J.-P. Cachera (Paris) et J. Menard (Paris), conscients du caractère dramatique des images de souffrance, de déchéance et de mort ainsi présentées, et des effets qu'elles pourraient avoir sur leurs patients, se sont efforcés tous les deux de les replacer dans une perspective de bon sens.

Une bonne hygiène de vie, disaient-ils sans conviction excessive, permettrait d'éviter, pour une part, ces désastres cardio-vasculaires qui tuent chaque année deux cent mille Français et que favorisent le tabac, la goinfrerie, l'hypertension et une vie trépidante. Mais vaut-il mieux mourir d'ennui, sevré de tout ce qui constitue à tort ou à raison le sel de la vie, ou bien être emporté par une hémorragie cérébrale foudroyante au terme d'une existence riche et passionnante ?

Au-delà de cette question, que se posent le public mais aussi les cardiologues, l'image grand-guignolesque des techniques médicales audiovisuelles intéresse actuellement, et au premier chef, les psychologues et les spécialistes de la prévention.

La menace, la dramatisation, l'impact subjectif de la terreur, si spectaculaire soit-elle, sont-ils vraiment les véhicules privilégiés de l'éducation sanitaire dans nos pays dits évolués ?

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

D'une chaîne à l'autre

LES RÉACTIONS APRÈS L'INCIDENT DE FR3-LYON

Après l'interruption du journal télévisé régional de FR3-Lyon, le lundi 29 août à 19 h. 20, par une trentaine de personnes se réclamant du Groupe des insoumis de Lyon » (*le Monde* du 31 août), M. Christian Lyonnet, le journaliste concerné par ces incidents, a annoncé au cours du journal télévisé du lendemain, que « *la direction de FR3 - Lyon donnera à cette affaire toutes les suites judiciaires qu'elle peut comporter* ». M. Christian Lyonnet a déclaré d'autre part qu'il n'accepterait aucune pression venant de l'extérieur.

Dans un communiqué, la fédération du Rhône du R.P.R. condamne de « telles pratiques » qui « *anéantissent la liberté de la presse (...)* » et déclare que « *quels que soient le motif ou la cause défendue, il ne saurait être question qu'en France les moyens d'information soient monopolisés par la force* ». Dans un autre communiqué, M. Christian Verger, membre du conseil national du parti républicain et délégué de la troisième circonscription de Lyon, considère ces procédés « *condamnables et inadmissibles* », « *on est légitimement en droit de s'interroger*, dit-il, *sur ce que serait la liberté de l'information si les tenants du programme commun arrivaient au pouvoir dans six mois* »

L'INA A BEAUBOURG : TRENTE ÉMISSIONS SUR L'ART

● A l'occasion de l'exposition Paris-New-York, l'Institut national de l'audio-visuel propose au Centre Georges-Pompidou, du 7 au 17 septembre, un programme d'émissions télévisées qui regroupe une trentaine de films d'archives diffusés à la télévision française depuis 1964.

Ce programme comporte deux parties : l'une (de 14 h. 30 à 16 heures et de 17 heures à 17 h. 30) consacrée aux peintres et aux œuvres qui ont illustré les courants d'échanges artistiques et poétiques entre Paris et New-York ; l'autre (de 16 heures à 17 heures) constituée de documents puisés dans les magazines d'information comme « Cinq colonnes à la une » et « Le troisième œil ».

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 1er SEPTEMBRE

— *M. Jean-Pierre Soisson*, secrétaire général du P.R., intervient sur France-Inter, à 13 heures.

— *M. André Bergeron*, secrétaire général de F.O., et *Christian Beullac*, ministre du travail, participent au journal de TF1, à 13 heures.

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., est l'invité du journal d'Antenne 2, à 20 heures.

VENDREDI 2 SEPTEMBRE

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., répond aux questions de la rédaction de France-Inter, à 13 heures.

— *MM. Michel Rocard*, membre du secrétariat du parti socialiste et *Jean-Pierre Fourcade*, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, débattent du salaire des cadres, sur Europe 1, de 19 h. à 20 heures.

JEUDI 1er SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30 Série : Cinq à sec ; 21 h. 25, Document : La Corée du Nord, de J. Renoir et A. Fontaine.

Le premier reportage réalisé dans ce pays par une télévision occidentale : document sur la vie quotidienne et l'idéologie.

22 h. 20. Musique Bel canto (Eric Tappy).

23 h 20 Journal

CHAINE II : A 2

20 h. 30. Dramatique · Madame Princesse, de F. Marceau.

22 h. Autocritique 68-75 : « Malaises » ;

Un couple — René, Emmanuelle — que l'explosion de mai 68 a séparé

22 h. 50, Sports : Championnat du monde cycliste sur piste.

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (cinéma français 1968-1976) : AU RENDEZ-VOUS DE LA MORT JOYEUSE, de J. Bunuel (1972), avec F. Fabian, J.-M. Bory, Y. Dahn, M. Creton, R. Salvatori, J.-P. Darras, G. Depardieu.

D'étranges phénomènes, paraissant liés à la présence d'une adolescente, se produisent dans une vieille maison de campagne qui se révolte contre ses habitants et contre une équipe de télévision venue y faire un reportage. Le premier long métrage du fils de Luis Bunuel. Un conte fantastique moderne relevé d'humour et qui laisse les portes ouvertes à l'imagination.

21 h. 50. Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dramatique : Léonce et Léna, de G. Buechner, réal. J. Rollin-Weisz. Avec J.-P. Leroux, S. Joubert, O. Hussenot (rediffusion) ; 22 h., Humour amer ; 22 h. 30, Entretiens avec F. Mauriac (rediffusion) ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie : Robert Duncan.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Concert par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan : « Pièces pour douze violoncelles solistes, vents et percussions » (O. Wimberger), « Symphonie fantastique » (Berlioz) ; 22 h. 25, Le clavecin contemporain ; 23 h. 30, Musique des Incas ; 0 h. 5, Les fouleurs de paroles ; 0 h. 10, Iberica.

VENDREDI 2 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Caméra au poing ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Série : Elisabeth R ; 15 h. 30, Tennis : Tournoi de Forest-Hill ; 16 h. 35, Spécial jeunes ; 18 h. 20, Série : Sandokan ; 19 h. 45, Feuilleton : Adieu mes quinze ans ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « la Manière forte », de J. Deval, mise en scène P. Mondy, avec A. Pralon, Riandreys, Sanderson, J. Balutin.

Un jeune homme pauvre, André, ayant contracté une dette de jeu envers Simone, est amené à lui servir de secrétaire...

22 h. 30, Allons au cinéma.

Hommage à Luis Bunuel.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., Série britannique : Le monde en guerre ; 16 h., Aujourd'hui madame ; 16 h. 52, Série : L'homme à la valise ; 17 h. 41, Feuilleton : Yao ; 18 h. 5, Vacances animées ; 18 h 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 40, Souvenirs : La joie de vivre ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : La chasse aux hommes, de L. Iglesis, d'après l'œuvre de Paul Vialar ; 21 h. 35, Littéraire : Ah ! vous écrivez ?, de B. Pivot.

Avec MM. G. Conchon (le Sucre), *A. Astruc* (le Serpent jaune), *D. Rolin* (Dulle Griet).

22 h. 45, Sports : Super stars.

23 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Les aventures de Tintin et Les aventures de Lolek et Bolek ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : New Phonic Art ; 20 h., Les Jeux ;

20 h. 30, Magazine vendredi : De quoi avons-nous peur ? Les coups. Enquête et réalisation : R. Rein

Des millions de femmes et d'enfants sont battus aujourd'hui en France dans le plus grand silence. Certains témoignent ici de cette terreur quotidienne, de cette honte — les « traces » que l'on cache aux autres. — de cette violence dont Richard Rein tente d'analyser les causes.

21 h. 30. Documentaire : Planètes indigènes, planète Baruya, de Y. Dunlop (quatrième partie).

Les Baruya interrogent l'équipe de cinéastes sur l'utilisation de leurs films. Les « Blancs » ont filmé des secrets que les Baruya ne veulent pas voir diffuser dans leur propre pays.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Robert Duncan (et à 14 h., 19 h 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance (rediffusions) : à 8 h., Le fil du temps ; à 8 h. 32, L'ivresse et l'imaginaire ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des... arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h 2, Le folklore hongrois ; 11 h. 32, Le folklore dans la musique hongroise ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

14 h. 5, « Guerre et Paix », d'après Tolstoï ; 14 h. 50, Les après-midi de France-Culture... Magazine international ; à 15 h. 25, Anthologie ; à 15 h. 35, Le mélèze ; 16 h. 30, Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens ; 19 h 25, Personnes, personnages : P. Sollers (rediffusion) ;

20 h., La science est-elle possible ? Avec H. Reeves, astronome (rediffusion) ; 21 h. 30, Musique de chambre (Serocki, Naosurian, Schmitthe, Bennett, Dianda, Beethoven) ; 22 h. 30, Entretiens avec F. Mauriac (rediffusion) ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Les grandes voix ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... Mendelssohn, Bizet, Liadov, Enesco ; à 15 h., Musique française pour orgue (Milhaud, Wissmer) ; à 15 h. 32, Mozart, Beethoven, Brahms ; 17 h. 30, Equivalences ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h. Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Aubade ironie ;

20 h. 20, Le coin des collectionneurs : l'Ensemble E. Tarr ; 21 h., Concert par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir R. Barchai, avec G. Janowitz, soprano : Symphonie « Londres » (Haydn), « Quatre Derniers Lieder » (R. Strauss), Symphonie « Jupiter » (Mozart) ; 23 h. 15, Cabaret du Jazz ; 0 h. 5, Les fouleurs de paroles ; 0 h. 10, Les enseignements de Don Juan.

مكبر من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,38
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres premier emploi

SOCIETE D'INGENIERIE et de COMMERCIALISATION DE SYSTEMES INFORMATIQUES
recherche pour 1er emploi
■ JEUNES INGENIEURS
(dégagés O.M.) - Formation Supérieure (Grande Ecole - M.I.A.G.) ayant une solide formation de gestion et d'informatique.. Les candidats seront intégrés dans un 1er temps à nos équipes de réalisation de gestion. Selon leurs aptitudes, ils auront de nombreuses possibilités d'évolution.
Envoyer CV détaillé, photo et prétentions (discrétion assurée) à
INSTITUT DE PROGRAMMATIQUE (I.P.C.) 16 rue Boileau 92120 Montrouge
(siège social en cours de transfert à Orsay)

Dans le cadre des mesures en faveur de l'emploi des jeunes
CIT ALCATEL
recherche
Jeunes Informaticiens
formation DUT-MIAGE ou équivalent
pour participer à la réalisation de systèmes informatiques de gestion sur mini-ordinateurs (conception - analyse - programmation).
Postes sous contrat à durée déterminée d'un an.
Lieu de travail PARIS-15e
Adresser lettre de candidature et C.V. à CIT ALCATEL, 33, rue Emeriau 75015 Paris Service Relations Humaines

Pour premier EMPLOI
INTERSUP S.A.
10, r. des RENAUDES, Paris-17e
Travail temporaire
SECT. ADMINIST. et INFORM.
recherche
pour renforcer son équipe commerciale sur PARIS
ATTACHÉS (ÉES)
TECHNICO-COMMERCIAUX
NIVEAU ou DIPLOME REQUIS B.A.C. ou B.P. ou C.A.P. commercial ou informatique
SAL. FIXE + % + FRAIS.
DACTYLO RÉCEPT.
Tél. pour 1er contact ou écrire avec C.V.+photo 227-45-31+92-51.

Pour un premier emploi
SOCIETE S.E.S.
Distributeur exclusif du Système de Classement
M A P P E I
recherche pour R.P.
2 REPRÉSENTANTS EXCL.
ayant le sens de l'organisation et des responsabilités.
LIBRE DE STE. BON SALAIRE
Situation d'avenir
envoyer C.V. détaillé et photo à S.E.S., 8, r. Mayran, PARIS-9e.

offres premier emploi

Le Monde *met à la disposition de ses lecteurs cette nouvelle rubrique dans les pages d'annonces classées :*
« OFFRES PREMIER EMPLOI »
Cette rubrique regroupe les propositions uniquement destinées aux jeunes à la recherche d'un emploi.

emplois régionaux

Pour promouvoir nos réactifs auprès des hôpitaux et des laboratoires d'analyses médicales.
IMPORTANTE SOCIETE de PRODUITS BIOMEDICAUX,
recherche
DÉLÉGUÉS SCIENTIFIQUES
de formation biologie (maîtrise, I.U.T., B.T.S., etc.)
1) Région RHONE-ALPES, résidence LYON (convocation à LYON le 12 SEPTEMBRE).
2) Région OUEST, résidence RENNES.
Env. C.V., photo et prétentions sous n° 41.026 HAVAS-CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

Importante Usine moderne Sud Bas-Rhin recherche
JEUNE CHEF
DE DEPARTEMENT TECHNICO-COMMERCIAL
Formation d'ingénieur (E.N.S.I., E.T.P. ou simil.) ou supérieure commerciale (E.S.C. ou simil.), 3 à 5 ans d'expérience de vente ou d'organisation TECHNICO-COMMERCIALE.
MISSION :
Responsabilité globale (ventes, développement, gestion) d'une ligne de produits techniques intéressant la signalisation routière, étude de marché permanente, animation et contrôle d'une équipe de technico-commerciaux, contacts de vente à niveau élevé, (Administration, grandes entreprises).
Déplacements 30 % du temps (pays de la C.E.E.).
Allemand courant indispensable.
Poste d'avenir stable.
Logem. facilité, rég. touristique Sud Bas-Rhin.
Adresser C.V. détaillé à SELETEC, Conseil en recrutement, 67000 STRASBOURG CEDEX, sous la référence : 714.

SOCIETE MARSEILLAISE rech. CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE, libre immed., pr son I.B.M. 3/15. Il devra connaître le D.S.M. 3/15, le G.A.P. II, le C.C.P. et les applications de gestion classique (paie, comptabilité, etc.). Écr. avec C.V. à Société Provençale de Surveillance, 30, rue Ed.-Delanglade, 13006 MARSEILLE.

ECOLE D'INGENIEURS (électro-technique, automatique, électronique, informatique) cherche pour Beauvais et Rouen
PROFESSEURS PERMANENTS
scientifiques ou polyvalents
— Connaissances fondament. ;
— Sciences appliquées ;
— Techniques de l'ingénieur et de la vie dans l'entreprise.
Ecr. n° T 77.570 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

CHAMBRE REGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE HAUTE-NORMANDIE cherche
CHEF DE SERVICE FORMATION CONTINUE
Pour :
- Assistance à Chambres locales par information, conseil, aide à coopération ;
- Gestion de fonds d'assurance formation ;
- Animation d'opération M.P.I
Age : 27 ans.
Formation et expér. gestion.
Connaissance format. continue
Ecrire avec C.V. au Secrétaire général C.R.C.I. Haute-Normandie, B.P. 641, 76007 Rouen-Cedex

COLLEGE CEVENOL, 43400 CHAMBON-SUR-LIGNON, rech pour septembre 1977 CADRES internat de garçons. Formation universitaire souhaitée.

D.D.E./G.E.P. 54 rech. économiste, expér. prof. 3-5 ans, pour études d'urbanisme. Env. C.V. à G.E.P. 54, place des Ducs-de-Bar, B. P. 125, N A N C Y.

offres d'emploi

INTERNAT, banl. sud, Yvelines 35 km de PARIS, recherche PROFESSEURS Hist., géogr. (1er cycle), anglais (2e cycle), phys.-chimie (2e cycle), pr complém. d'heure, domic rég. Orsay). - EDUCATEURS pr internat (sport. + encad. péd.). Condit. exig. : 27 ans min., exp. pédagog. obligat. : 2 ans min. Adr. C.V. détaillé + photo : INSTITUT BONAPARTE 96, av. de la République (11e).

IMPORTANTE SOCIETE recherche
JEUNE E.S.C.
pour ses Services comptables et financiers.
Ecrire avec C.V. et prét. à n° 581 SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

DEXA
recrutement
RESPONSABLE ÉTUDES INDUSTRIELLES
Une société d'étude et de réalisation d'ensembles mécaniques recherche, pour lui confier la direction des études, un ingénieur A. et M. ou équivalent, 32 ans minimum, ayant une expérience concrète de la gestion d'un bureau d'études et de la fabrication en petite ou moyenne entreprise.
Le poste, directement rattaché à la direction générale, ne peut convenir qu'à un candidat ayant de solides connaissances techniques en mécanique et en hydraulique et une très bonne pratique de l'anglais.
Des aptitudes réelles à l'animation et à la gestion d'un service sont indispensables à la réussite dans la fonction. Pour une candidature de valeur, une évolution rapide de carrière est envisagée.
Lieu de travail : proche banlieue Paris.
Envoyer lettre manuscrite, photo, C.V., sous référence 112. *Le* département recrutement de *DEXA*, chargé de cette recherche, garantit le secret. Tout renseignement n'est communiqué qu'avec l'accord formel du candidat.
CONSEILS ET SERVICES POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA GESTION DES ENTREPRISES
DEXA S.A. — Société anonyme au capital de 500 000 F. — Siège social : 57, rue de Richelieu, 75002 PARIS. Tél. : 266-55-04.

SOCIETE D'INGENIERIE et de COMMERCIALISATION DE SYSTEMES INFORMATIQUES
recherche
■ INGENIEURS INFORMATICIENS
Expérience minimum souhaitée 5 ans.
Ils devront assurer la conception de systèmes de gestion à base de mini-ordinateurs et animer une équipe de réalisation. Connaissance des systèmes D.E.C. 300 et D.E.C. 500 particulièrement appréciée.
Envoyer CV détaillé, photo et prétentions (discrétion assurée) à
INSTITUT DE PROGRAMMATIQUE (I.P.C.) 16 rue Boileau 92120 Montrouge
(siège social en cours de transfert à Orsay)

Publicis Conseil
recherche
Chefs de publicité
JUNIORS
- Formation Grandes Écoles de Commerce ou Université. Stage en agence apprécié.
- Postes exigeant personnalité, goût certain de l'initiative et du contact.
Développement progressif des responsabilités.
Adresser C.V. détaillé et photo à Paule HUBERT, PUBLICIS CONSEIL, 35, rue du Pont, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Société française représentant
UN GROUPE MULTINATIONAL
recherche
pour son siège social, situé à PARIS-NORD
UN CHEF DE SERVICE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE
Ce cadre sera responsable de l'établissement des bilans, comptes d'exploitation, de la paie de la trésorerie, de la comptabilité clients et fournisseurs, de l'établissement des situations mensuelles et des déclarations fiscales.
Le candidat devra être titulaire d'un B.P. ou DECS ou BTS ou équivalent et devra justifier d'une solide expérience.
Connaissance de l'anglais souhaitable.
Envoyer C.V. + photo à n° T 077.573 M. 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

IMPORTANT CENTRE DE RECHERCHE BIOLOGIQUE
Région Parisienne, recrute

UN RESPONSABLE ENTRETIEN TRAVAUX NEUFS
Le Candidat doit :
— avoir 35 ans et plus ;
— être diplômé ENSAM ou équivalent ;
— avoir exercé pendant plus de 5 ans des responsabilités d'entretien d'équipements aux technologies avancées.
Il aura la charge de :
— l'entretien général du Centre ;
— la maintenance des équipements scientifiques ;
— la mise au point d'appareillages nouveaux.

UN RESPONSABLE SERVICES D'APPROVISIONNEMENT
Le Candidat doit :
— avoir 25 ans et plus ;
— être ingénieur spécialisé en physique et électronique, type SUPELEC ou équivalent ;
— avoir 2 à 3 ans d'expérience de poste technico-commercial dans les équipements scientifiques ;
— avoir les qualités et, si possible, l'expérience d'un organisateur ;
— être d'un excellent contact et avoir le sens de *la négociation*

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à DARDAINE - B.P. 340 - 75624 PARIS Cedex 13, sous la référence numéro 583.

Ecole Secondaire Filles catholique, recherche rentrée SEPTEMBRE
SURVEILLANTE D'INTERNAT
Réf. autorité exigées.
Bac de préfér., âge min. 20 ans.
COURS BAUTAIN 77230 Juilly par Dammartin-en-Goële - Tél. : 436-22-23.

JEUNE HOTESSE BILINGUE ANGLAIS
pr RECEPTION et STANDARD. Intelligente, capable initiatives vis-à-vis clientèle haut niveau. Education et présent. de premier ordre exigées. Libre immédiat. Tél. pour rend.-vous : 784-22-18.

INSTRUMENTS S.A.
DIVISION ADAMEL-LHOMARGY
15, av. Jean-Jaurès, 94-IVRY, recherche :
1 DESSINATEUR MAQUETTISTE
NIVEAU ETUDES II
Pour dessins et implantations de circuits imprimés.
Lieu de travail : IVRY.
Adresser C.V.

Importante Société (Paris-La Défense) recherche pour son informatique de gestion DES ANALYSTES-PROGRAMMEURS (DUT ou équivalent)
Ecrire M. Charpentier Boite Postale 97 92485 Courbevoie Cedex.

INSTRUMENTS S.A.
DIVISION ADAMEL-LHOMARGY
15, av. Jean-Jaurès, 94-IVRY
Notre activité : INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE
Nous recherchons :
UN AT 3 et UN AT 2 ÉLECTRONICIENS
pour Service Etudes
Expérience de quelques années dans les domaines suivants :
— Techniques numériques et analogiques,
— Asservissements,
— Microprocesseurs.
Dynamiques, goût du travail en équipe.
Lieu d etravail : IVRY.
Adresser C.V.

BUREAU D'ETUDES
Domaine agronomie et pays en voie de développement recherche
DOCUMENTALISTE
Diplôme professionnel exigé. 5 ans d'expér. en documentation. Bonne connaissance de l'anglais, 2e langue souhaitée.
5X8 - Avantages sociaux
Ecrire avec C.V. détaillé sous le n° 24.866 à CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Société Conseil Management offre sept situations sur.
PARIS, REGION PARISIENNE à des hommes possédant expérience entreprise, aptes à convaincre, à communiquer une idée, ayant le goût des contacts humains.
Ils recevront une formation complète de
DÉLÉGUÉ CONSEIL
auprès dirigeants de P.M.E.
Ces hommes ambitieux et autonomes atteindront des salaires évolutifs élevés.
Si vous êtes libres rapidement, disposez du téléphone et d'une voiture personnels, prenez rendez-vous avec M. MORIN au 886-11-24, IDE DREO, 177, bd de Créteil, 94100 SAINT-MAUR.

Société de distribution ARTICLES DE LUXE
recherche pour son département « Vente par correspondance »
UN RESPONSABLE
Minimum 35 ans, ayant plusieurs années d'expér. dans l'organisation et la gestion administrative. Libre de suite.
Ecrire avec C.V. n° 24.751, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

CiSi COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE
recherche
Ingénieurs commerciaux
Niveau enseignement supérieur.
Bonne expérience de la vente de services informatiques.
Chargés de la prospection, négociation, gestion administrative et de la coordination des réalisations.
Disponibles rapidement.
Adresser C.V. et prétentions à **CISI, 35, bd Brune, 75680 PARIS - Cédex 14**
Emplois et Carrières.

LOGISTA Société d'assistance à l'informatique
recherche
jeunes ingénieurs Réf. 01
spécialisation indifférente
ayant la capacité et le goût de s'intégrer à une équipe d'informaticiens pour assurer la mise en place, la maintenance et l'exploitation d'un système très évolué.
Les postes proposés nécessitent une faculté de comprendre et de résoudre, après une période de formation de plusieurs mois, des problèmes complexes au niveau du hardware et du logiciel, un sens aigu des besoins d'utilisateurs non spécialisés, une complète liberté de déplacements en France pendant environ deux ans.
ingénieurs informaticiens Réf. 02
ayant de deux à cinq ans d'expérience pour assurer chez des clients de la Région Parisienne des tâches de conception et de réalisation sur des matériels et des applications de types variés.
Les salaires de départ sont attractifs et les perspectives de développement de carrière sont excellentes.
L'entrée en fonction peut avoir lieu à n'importe quelle date avant le 1er mars 1978.
Une discrétion totale est assurée à tous les candidats.
Il sera répondu à toutes les lettres qui comporteront une demande manuscrite d'emploi, un curriculum vitae très détaillé, une photo et qui seront parvenues avant le 30 septembre. Préciser la référence du poste.
LOGISTA, 50, rue Arago, 92800 PUTEAUX.
Emplois et Carrières

STÉ COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES
Banlieue OUEST, recherche
AGENT TECHNIQUE
DUT ou BTS
Libéré des obligations militaires.
Pour travail en petite équipe sur nouveaux produits.
Connaissance des hyperfréquences souhaitée.
Ecrire avec C.V., n° 24.835, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transm.

IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE recherche pour la Direction Administrative *de sa branche CHIMIE*
JEUNE CADRE
28 ans environ ou 5 à 10 ans d'expérience dont la mission sera d'assister des filiales dans la mise en place de procédures comptables et budgétaires et d'assurer le suivi des réalisations.
Ce poste convient à diplômé SUP. de CO, ESSEC ou D.E.C.S., ayant expérience comptabilité générale et analytique et ayant exercé 2 à 3 ans dans un cabinet d'audit.
— Notions d'anglais nécessaire ;
— Déplacements France et étranger fréquents au cours de la première année.
Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions à M. Adam - SEMPA - CHIMIE. 21, rue Claude-Bernard, Paris (5e).

DEUTSCHER JOURNALIST
wird von internationaler Presseagentur in Paris für deutschsprachigen Dienst gesucht.
VORAUSSETZUNG :
Perfekte Kenntnisse der französischen Sprache. Englisch oder spanisch Kenntnisse erwünscht.
Zuschriften unter an 35881 HAVAS CONTACT 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.

Important Groupe bancaire
recherche pour
RÉGION PARISIENNE
INSPECTEUR COMMERCIAL
LE CANDIDAT DEVRA :
— Avoir le goût de la prospection ;
— Disposer de bonnes facilités d'adaptation ;
— Avoir du dynamisme et de la ténacité.
LE POSTE PEUT CONVENIR :
— soit à une personne possédant une grande expérience professionnelle dans le domaine du financement des biens d'équipement ;
— soit à un jeune diplômé d'une Ecole de Commerce.
Promotion assurée pour candidat de valeur.
Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à N° 24.115 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

Importante Societe, recherche
MANDATAIRES
Hommes ou Femmes, rétribués exclusivement à la commision. Adresses fournies. Bonne présentation exigée. Ecrire avec C.V. sous le n° 10.176 B BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

Société de Gestion Banlieue Nord-Est, recherche :
COMPTABLE
EXPERIMENTE, niveau 2e éch., ayt connaissances informatique. Env C.V. manuscrit avec photo à M. CHIDAINE, 230, rue de la Convention 75015 PARIS.

LA GARENNE-COLOMBES Laboratoire parfumerie rech. PREPARATEUR Libre immédiatem. bon salaire. 242-21-52 - 781-90-06.

Recherchons : AGENTS TECHNICO-COMMERCIAUX grande expérience en installation téléphonique. Appointement fixe et commission, portefeuille de clientèle à gérer. Ecrire avec C.V., référence 7588, PRET PUBLICITE 25, rue Trébois, 92300 Levallois, qui transmettra.

SEGALOT MEUBLES PARIS recherche Chef de Vente homme ou femme très expérimenté (e). Salaire important si capable et dynamique. Se présent. : Claude SEGALOT, 52, avenue du Général-Leclerc, PARIS (14e).

COLLABORATEUR gd standing pour contacts haut niveau. Poss gains import. 236-12-30

CLESID
GROUPE CREUSOT-LOIRE
recherche pour département PROJETS - ESTIMATIONS
JEUNE INGÉNIEUR
MINES, CENTRALE ou simil.
Poste à pourvoir à Paris.
Ecr. avec C.V. man. et prétent. Département du personnel CLESID - WEAN DAMIRON, 10, place des Etats-Unis, 75116 PARIS.

Président de Société recherche pour Paris CHAUFFEUR DE DIRECTION Sérieuses références exigées. Ecrire sous n° 10.615 B à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

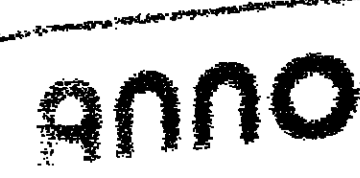

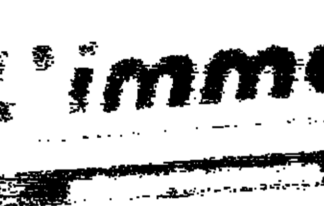
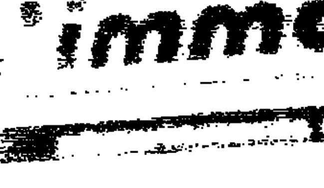
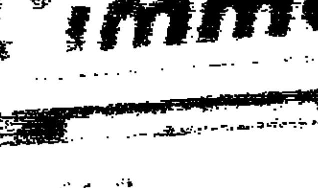
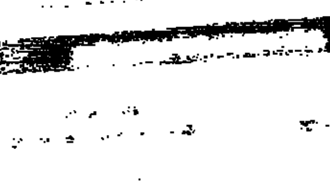
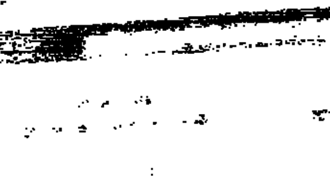
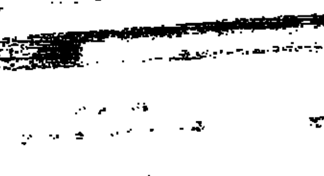
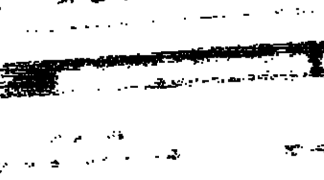
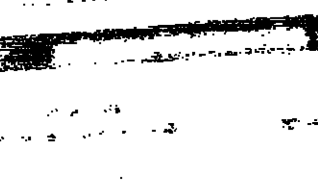
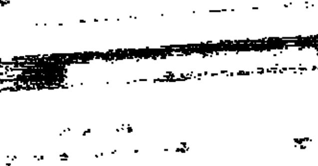
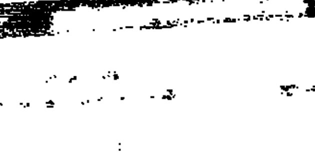
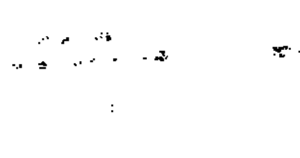
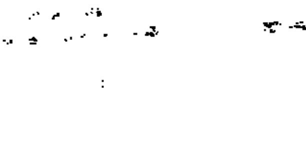

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Société promotion
RECHERCHE ETUDIANT
pour septembre et octobre
4 h. l'après-midi, 5 jrs sem. : assurer. accueil/permanence de grande . opération immobilière. Tenue soignée et présentation impeccable exig. Tél. pour R.-V. : GIM 260-31-03.

Société recherche
UN INFORMATICIEN
connaiss. IBM 3, spécialiste TP. Rémunération fonct. expérience. Ecrire avec C.V. et prétentions sous nº 11405 B - BLEU 17, rue Lebel, 94-Vincennes.

INGÉNIEURS PROJETS
Expérience pétrochimie.
Adresser C.V. ou téléphoner T. A. S., 62, bd Sébastopol, PARIS (3e). 233-44-40.

SOCIETE INTERNATIONALE DE FORMATION
recherche URGENT
personnes cap. assurer les postes
INSTRUCTEURS ANIMATEURS
Tél. : 878-60-38, M. MARQUER

secrétaires

Secrétaires de direction

QUARTIER INVALIDES
INGENIEUR
recherche
FIN SEPTEMBRE
EXCELLENTE SECRETAIRE DE DIRECTION
— Age indifférent.
— D'accès indispensable.
Formation math sup ou spéc., lic. ES-SC (math ou physique) ou certificat correspondant apprécié.
— STENO DACTYLO.
— Sens de l'organisation, classement, horaire souple pouvant aller jusqu'à 19 h (40 h par sem.).
Adr. C.V. man. au B.E.C. - 11, rue Surcouf, Paris-7e.

Secrétaires

Recherche
SECRETAIRE STENODACTYLO
PARFAITEMENT BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS
LIBRE RAPIDEMENT.
Se prés. sam. 3 sept., de 10 h. à 11 h. 30 : SITAM, 11, r. Auber-9e.

Société Promotion Immobilière recherche pour Directeur commercial
SECRÉTAIRE
sténodactylo, contacts téléph., frappe sur I. B. M. direction, 5 X 8 X 13, congés 5 semaines. Ecrire avec C.V. et prétentions CARIMO, 37, av. Louise-Michel, 92300 LEVALLOIS (face métro).

demandes d'emploi

J.H., 27 ans, dble nat. U.S. + franç, biling. anglais-franç., bne présentat., sérieux, diplômé de U.C.L.A. et Univ. de Nice, lettres, langues, expér. enseign., traduction, tourisme, références, cherche emploi.
Ec. nº 1.373, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Prof. expérimentée russe, angl., franç., cherche poste France, Etranger, référ. Angl., Suisse Jusq. 12/9 NIVNA, Centre Int. de la Sté Baume - le Plan d'Aups, 83640 St-Zacharie, (42) 04-50-19, puis 43, rue Jacques-Dulud, 92200 Neuilly, 747-51-83.

Jeune homme 26 ans
KINÉSITHÉRAPEUTE
D.E. 74 - Libre 1er août, recherche situation stable. Préfér. banlieue Sud-Ouest. Ecr. nº 17.895, CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris (1er).

HOMME 29 ANS
LICENCIÉ SC. ÉCO.
DUG DE DROIT
EXPERIENCE COMMERCIALE
ETUDIE TTES PROPOSITIONS
Ecr. M. Caillard J.-A., 4, sq. du Nouveau-Belleville, Paris-20e.

EXPERT COMPTABLE
FINALISTE 28 ans
étudie toutes propositions de COLLABORATION.
Ec. nº T 077.545 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Techn. bâtim., I.A.C., 30 ans, 10 ans expér., ch. place stable bureau études ou entreprise. — Ecr. nº 6.538, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

M. 48 ans, très bonnes références comme directeur des ventes automobiles, rech. pl. de chef des ventes ou très bonne représentation ds firme import. rég. Centre souh. : 41, 18, 36, 37, 45. Ecr. nº 6.539, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune homme 28 ans
LICENCE D'ENSEIGNEMENT en SCIENCES ECONOMIQUES
recherche
POSTE PROFESSEUR
en Sciences Eco. et Sociales ou mathématiques statistiques PARIS ou PROVINCE
Ecrire Daniel HUGON, 22, rue de la Liberté, 95100 Argenteuil tél. 961-43-65

PSYCHOLOGUE INDUSTRIEL DIPLOME
8 ans expér. secteur secondaire et tertiaire rech. poste tempor. mi-temps ou à la vacation. Tél. 340-88-42.

JOURNALISTE
SECRETAIRE DE REDACTION
REDACTRICE
TRADUCTRICE anglais-italien
tél. 229-57-31

TRADUCTEUR TECHNIQUE
Diplômé E.S.I.T.
5 ans expérience
Anglais-Allemand
Retour d'Allemagne
Recherche poste plein temps entreprise Paris ou proche banlieue
Tél. 204-79-77

travail à domicile

Demande

Personne DIFFICILE mais COMPETENTE taperait tous textes intelligents POSSIBILITE
COLLABORATION
Téléphone : 842-10-32.

capitaux ou proposit. com.

Les activités dans votre bureau ne sont pas chargées au maximum ? Acceptez pour nous de réceptionner des appels téléphoniques contre d'importantes commissions. Notre directeur, M. Waetzoldt, est à Paris le 2-9-77. Téléphonez-lui de suite à l'hôtel Balmoral : 380-30-50 ou téléphonez-nous en Allemagne au 19 49 611 / 45 33 97.

traductions

Demande

Excellente traductrice russe, anglais, français. - NIVNA, 43, rue Jacques-Dulud, 92200 NEUILLY (747-51-83).

cours et leçons

DIPLOME donne cours anglais ts niveaux, cours allemand déb. Ecrire Francis Fagette, 57, bd de Grenelle, 75015 Paris.

Cours de droit, préparat. aux examens du DEUG, lic., capac., concours administr. par notaire stagiaire, maîtrise de droit. Tél. : 826-71-64.

Etudiant intégrant l'ESSEC donne cours particuliers (maths, anglais, espagnol), jusqu'à la terminale, en échange de toute proposition de studio ou chambre Pontoise ou environs. Tél. 655-39-62 (sf dim.) ou écr. à Serge Allou, « Chaperon vert », 2e avenue nº 6, 94250 Gentilly.

MATH. Rattrap. par prof. exp. TEL. 278-77-71

L'agenda du Monde

reparaîtra le MERCREDI 7 (daté 8) SEPTEMBRE

Les annonces peuvent être adressées dès maintenant, soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

TROCADÉRO
48, rue de Longchamp (16e)
IMMEUBLE LUXUEUX NEUF
sur jardin intérieur
STUDIOS, 2, 3 et 5 pièces avec terrasses habitables immédiatement
Sur place, de 14 h. à 18 h. 30, S.C.I. KLEBER-LONGCHAMP, Tél. : 720-17-54 le matin.

16e BOIS 6 PIÈCES
5e étage, soleil. Vue dégagée. Impeccable. — Matin : 578-93-93.

DEVENEZ INVESTISSEUR
avec 30.000 F (PEL POSSIBLE)
SOYEZ RASSURE TS RISQUES
Placer son argent est un acte sérieux
Sélection de Programmes d'investissement. DANS PARIS.
— Haute rentabilité immédiate.
— Accroissement rapide du capital.
— Fiscalité avantageuse.
— Location et Gestion assurées.
Pour une étude personnalisée, GROUPE VRIDAUD, 261-52-25 + 15, rue de la Paix. — PARIS. Ouvert tous les jours sur r.d.-vs.

RANELAGH. En 1 lot, 3 appts 180, 100, 20 m² judicieux, jamais habités, imm. 1931 stdg, 4 asc., calme absolu, vue impr. 7e étg., terrasse de plain-pied s/2 appts 100 m². Vu urgence. Vis. s/place ts les jours. Clés chez gardien, 23, av. Léopold-II, Paris-16e. Faire offre de prix chiffré directement au propriétaire.

ILE SAINT-LOUIS (4e)
Part. vd cause départ dern. étg., terrasse, 750.000 F. S/place, les 1er et 2 sept., de 14 à 19 h., 39, rue Saint-Louis-en-l'Ile, ou R.-Vous 033-03-33 ou 587-03-70.

ETOILE
ORTHODONTISTE cède son cabinet en toute propriété.
3 p. principales, récept., labo., cuis., s. de bains, dégagements, 500.000 F y compris clientèle et équipements. Luxueuse installation. 250.000 F comptant, solde crédit vendeur. S/place, de 13 à 18 h. Mercredi, jeudi, vendredi, 28, rue des Acacias.

19e. CRIMEE. 4 p., 85 m², box, tél., 16e étage, 320.000 F. - Tél. 200-35-34, le matin et soir.

5, AV. VAN-DYCK
Pptaire vend dans hôtel part. classé, duplex dans ancienne chapelle rénovée. Px 1.050.000 F. Tél. : 566-65-09 - 704-76-13. Sur place vendredi, 14 h. à 19 h.

A 200 m. PL. GAMBETTA, ds bel imm., plus. 3 p., c., bs, wc. Sacrif. 135.000 F. Propriétaire 805-74-85 et 225-11-46.

REPUBLIQUE. Vendons beau 2 p., luxueusem. aménagé, cuis., poutres, gd bains, calme. Prix intéressant - 531-85-56.

Pl. des VICTOIRES, prés. Vendons directement très beaux et gds 2 p., tt cft + 2 mezzanines, poutres, charme, 4,50 m. hauteur plafond - 531-85-56.

PHILIPPE-AUGUSTE
Dans très bel immeuble rénové, grand 2 pièces, tout cft (50 m²), 180.000 F avec 30.000 F cpt + crédit propriétaire - 345-86-41.

QUAI HENRI-IV, face au nouveau jardin sur berge, ds imm. récent, 7e étg., élégt. bon plan, 170 m², 3 récept., 4 chb., 4 bs, 2 park. Studio serv. Pasteyer, 266-35-84 LE MATIN.

SAINT-FARGEAU
Dans très bel immeuble récent, gd stdg. 7e étg., très beau 3 p., tt cft, balc. Parkg 278.000 F avec 45.000 F cpt + crédit. PROPRIETAIRE - 345-86-41.

18e DAMREMONT. Part. vend studio avec vraie cuisine, tout confort, téléphone. Prix 90.000 F. Tél. H. B. 742-51-12.

8e PLACE DE L'EUROPE
Dans immeuble pierre de taille
AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
4e étage - Asc. - Soleil - Balcon
GD 7 PIECES Très bon plan 240 m2 environ
2 bains, 1 s. d'eau, 2 wc, tt cft.
JOLIE RENOVATION
Poss. profession libérale
PRIX 1.200.000 F
Vis. vend., samedi, 14 à 18 h : 2, RUE DE LENINGRAD Tél. : 292-29-92

PASSY Pour ACHETEUR avisé Ds immeuble standing 4 pièces tt confort, occupé, asc. URGENT. TELEPH. : 225-89-19.

17e - MÉTRO BROCHANT
Part. vd beau 4 p. tt cft + chb. serv. 460.000 F. - Tél. 627-14-00.

PLACE ÉTATS-UNIS (près)
Dans hôtel part. 2 P. 60 m2 et 70 m2. Très gd luxe. 734-73-88.

LAMARCK-CAULAINCOURT
Bel immeuble P. de T. ravalé, BEAU 2 PIECES, wc, cuisine, bains - REFAIT NEUF, 148.000 F - 522-95-20.

MARAIS - Dans bel immeuble P. de T., STUDIO refait neuf. PRIX EXCEPTIONNEL, 89.000 F - 522-95-20.

11e Part. vend STUDIO neuf équipé, imm. récent, tt cft, tr. bon stand. 185.000 F, park. disponible. Tél. 912-21-81.

VILLIERS Propriétaire vend ds imm. pierre de taille Asc. 2 et 4 P., balcon, tt cft. Possib prof. libérale. 734-99-75.

QUAI BRANLY 5 PIECES 125 m2, confort, 2 bains, ascens., soleil, chambre de service. 790.000 F. EXCLUSIVITE MEL - 325-60-88.

Paris Rive gauche

Gobelins
Appt mansardé 4e étage
50 m²
Soleil, calme
Eau de source
Chauffage individuel
Vente directe 285 000 F
Téléphone 337 48 61

FÉLIX-FAURE
dans immeuble neuf gd standing Très grand 2 pièces, 60 m2. Superbe 3 p., 84 m2, ét. élevé. Visite sur place t.l.j. (sf mercr.) de 14 heures à 19 h. 30.
27/29, rue de l'Abbé-Groult.
Téléphone :
766-25-32

CONVENTION
S/JARDIN. Séjour + 2 chbres, dge cuis., 2 bains. ETAT NEUF. Immeuble rénové - 293-62-16.

JUSSIEU. 2 p., Kitch., wc, salle bains, r.-de-ch. Calme. POUTRES, 130.000 F - 535-56-92.

SUD PARIS
10 min. QUARTIER-LATIN
CHATELET
Particulier vend
APPT 2 PCES cuis., s. de bns, loggias, cave, 260.000 francs justifié
AGENCE S'ABSTENIR
Tél. le soir : 027-64-01

QUAI D'ORSAY FACE ALMA
7 PIECES
balcon, 238 m2, tout confort
Possibilité profession libérale
2.100.000 F
720-72-72 (poste 226)

7e SUR QUAI
6e étage, asc., 3 CH., chauffage central, A AMENAGER. Visite jeudi 1er sept., de 11 h. à 16 h. 1, RUE DE BEAUNE.

Région parisienne

NEUILLY SABLONS
EXCEPTIONNEL, rez-de-chaus. parfait état, beau 5 p. + chambre service. Profession libérale possibilité. 660.000 F. T. 633-08-11.

PARLY II
Type 1, expo-ouest, 4e étage, 4 p., très proche centre ccial, 2 caves, parking
Tél. : 976-86-59 ou 460-99-49.

MONTROUGE
5' Porte d'Orléans, à vendre, appartement pouvant convenir à profession libérale. Immeuble récent, 9e étage, ascenseur, 2 entrées séparées. 176 m2, grande entrée, living double, 41 m2, 5 chambres, 3 salles de bains, 2 w.-c., 1 dressing-room, placards, cuisine, moquette, téléphone, 3 places parking couvert. — Téléphone heures bureau 735-96-50, après 20 heures à 746-38-39.

SAINT-MAUR
près R.E.R. LE PARC
Beau 4-5 p., 125 m2, 4e étage, tout confort, dans imm. pierre de taille récent, 2 s. de bains, 2 w.-c., balcons, grande cave Garage. — Prix : 470.000 francs. S.N.C.M., 13, rue André-Bollier, 94 - Saint-Maur. — Tél. 283-61-74.

LA GARENNE-COLOMBES
Part. vd neuf 2 p., cuis., tt cft, 15e ét. Vue sur Paris, très bien desservi. 190.000 F + 20.000 F. C.F. + box. Tél. : 781-77-49.

RUEIL-MALMAISON. Part. vd appt décoré ds résid. stdg (74), 92 m² av. logg., séj. 136 m², cuis. (v.-o.), office, 2 ch., s. bs, wc, cave, park, gar. pos., 5' Défense 400.000 F. Pr visit. tél. 977-36-39.

A VENDRE - SAINT-MANDE
Chambre indép. 4e étage, bel immeuble, 16.000 F - 962-01-71.

VILLE D'AVRAY
Résid. de la Prairie - Part. vd
F 4, 83 m2 + 9 m2 loggia ds parc, luxueux park. souterrain, tél., cuis. équipée. Tél. après 17 h : 684-32-86.

VILLIERS Propriétaire vend ds imm. pierre de taille Asc. 2 et 4 pièces, balc., tt cft. Possib. prof. libérale. 734-99-75.

Province

NICE. Promenade des Anglais, dans immeuble classé historique, somptueux 2 et 3 pièces grand luxe, très grand standing, étage élevé, vue panoramique mer. A partir de 10.000 F le m². Cabinet Imperator, 39, Promenade des Anglais. Tél. (93) 82-03-09 ou 87-27-34.

Etranger

A vendre appt situé à La Panne en Belgique, sur digue de mer. 4 chb. et 4 s. bs, dern. étg., très luxueux. Cet appt est meublé. Pour conditions et renseig. s'adresser au 109 avenue Paul-Hymans, 12000 Bruxelles. Tél. : 02-7703867 ou le 02/7624070.

constructions neuves

SAINT-MANDÉ
20-22, rue Jeanne-d'Arc
IMM. PIERRE DE TAILLE
Confort total électrique
DU STUDIO AU 5 PIECES
PRIX FERME ET DEFINITIF A LA RESERVATION
Tous les jours, de 11 h. à 18 h., sauf mardi et mercredi matin, ou GECOM, 747-59-50.

ISSY-LES-MOULINEAUX
111 ter, avenue de Verdun
Immeuble standing
chauffage électrique intégré
DU STUDIO AU 3 PIECES

STUDIO	167.000 F
2 PIECES	241.500 F
3 PIECES	353.500 F

PRIX NON REVISABLES
A LA RESERVATION
Livraison premier trimestre 78
Tous les jours de 11 h. à 18 h. sauf mardi et mercredi matin GECOM 747-59-50

appartements occupés

A 200 m. PL. GAMBETTA, dans bel imm., reste quelqu. 2 p. et 3 p. Prix sacrifié. Propriétaire 885-20-27 ou 255-11-46.

appartem. achat

Achète 5-6 p., tt cft, secteur Montparnasse, à défaut Paris-Sud intra muros. Paiem. compt. BERNARD, 31, rue Violet (15e). 742-99-09 (heures bureau).

URGENT cherche pour loger cadres APPTS dans PARIS, bon quartier. Accepte travx. PAIEMENT CPT
Ecrire COGERIM S.A.
156, bd. St-Germain, 75006 Paris.

locations non meublées Offre

Paris

RUE DAUPHINE
2 P./3 P. entièrement équipé, jamais habité.
C.G.T.I. - 261-58-34

Région parisienne

COURBEVOIE. R. de BEZONS. B, 4 p., 110 m², 11e ét., placards, cellier, v.-o., lingerie, tél., park. 1.800 F + 400 F. - 743-13-10.

MAISONS-ALFORT. Gd 3 pces, 75 m², tt cft, calme, balcons avec soleil, 2 min. métro. (Sans commission). Tél. : 893-09-80.

PUTEAUX
RESIDENCE BELLERIVE
Cuisine équipée, tél., park.

STUDIO	30 à 35 m2 env.	1.000 F + ch.
2 PIECES	46 m2 env., à partir	1.200 F + ch.
3 PIECES	64 m2 env., à partir	1.600 F + ch.
3 PIECES	79 m2 env., à partir	2.200 F + ch.
4 PIECES	96 m2 env., à partir	2.650 F + ch.
5 PIECES	110 m2 env., à partir	3.050 F + ch.

VISITES SUR PLACE
Mardi, jeudi, samedi de 13 h à 17 h 30 (bâtiment D, 7e étage). Accès : 34, quai National, à PUTEAUX
ou sur RENDEZ-VOUS
JOHN ARTHUR ET TIFFEN
174, bd Haussmann
766-04-66

Province

AIX-EN-PROVENCE Part. à Part.
Appt except. 6/7 pièces, 200 m2, haut. plaf. 5 m, boiseries anc., décor extra, cheminées, tél. Haut-cours MIRABEAU
Petit loyer 2.000 F. Cède éventuellement tout mon mobilier.
91 27-71-95 27-66-63, h. bur.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garantis 4.000 F maxi. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

MUETTE. 3e ét., beau 3 p., dble living, chambre, bains, cuisine, tout confort - 551-29-15.

5e CONTRESCARPE
A louer double living, cuisine, salle de bains, tél., poutres, calme, 1.500 F c.c. Tél. 540-82-57 (sauf le matin)

Région parisienne

ETANG-LA-VILLE
7 pièces, 4 chambres, 4 salles de bains, gde cuisine équipée, téléph., gd parc. Libre 1er octobre. Téléphone : 924-75-66.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, rue Michodière, Mº Opéra. Frais abonn. 310 F. - 742-78-93.

VOUS êtes MUTES EN FRANCE
Gratuitement notre délégué au personnel muté est à votre disposition pour accession à la propriété.
SADEC
4, r. Ch.-Lamoureux, Bordeaux. Tél. : (56) 44-11-03.

Pour vendre, louer, acheter entre particuliers, LISEZ
« SANS INTERMÉDIAIRE »
Le jeudi dans les kiosques.

locaux commerciaux

Recherche location ou achat, OPERA ou limitrophe. Rue non passante, local 300 m2 environ M. MARTIN. — Tél. : 752-99-09.

Achète ARGENTEUIL, locaux commerciaux très bon standing, 600 à 700 m2 envir. M. MARTIN, 17, rue Godot-Mauroy. 75009 PARIS. — Tél. : 742-99-09.

RUE GRANGE-BATELIERE
Cède sans pas de porte bail loc. 290 m2 environ. Tél. 6.500 F par mois. MARTIN, 742-99-09.

Cédons bail dépôt marchandises 600 m2 avec bureau à Montreuil-sous-Bois. Ecr. sous le nº 7.412 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

fonds de commerce

A SAISIR AIX-EN-PROVENCE
Part. à part. BOUTIQUE 35 m2 ts commerces, PRET-A-PORTER actuell., agencement neuf extra, petit loyer 500 F/m., tél., plein centre, artère tr. passante, park. Reprise des travaux justifiée.
91 27-71-95 27-66-63, h.bur.
Possibilité appartement

bureaux

Vendons dans très bel immeuble p. de taille, bout. luxueusement aménagée en 3/4 bureaux avec téléphone. — Téléph. : 531-85-56.

IMPORTANTE SOCIETE MUTUALISTE RECHERCHE
1.200 m² DE BUREAUX
de préférence d'un seul tenant, en un imm. ou hôtel particulier. Faire offre au 805-92-62.

1 à 20 BURX TS QUARTIERS
Locations sans pas-de-porte. - AG. MAILLOT - 293-45-55 +.

8e proximité ST-AUGUSTIN
Dans immeuble gd standing sur un seul niveau
A LOUER 32 BUREAUX
293-62-52

locaux indust.

Locaux industriels ou commerciaux à BONDY. 5.900 m² env couverts sur terrain de 13.500 m² Embranchement S. N. C. F. important. Tél. 343-27-94.

immeubles

SORAIPA vend d'urgence cause réemploi, 6 stud. + 2 deux-pces dans le 18e. Bel imm, ch. centr. 531-85-56.

Boutiques

MAGASIN A CEDER
Banl. Est, emplac. 1er ordre. 160.000 F - 100 m². Loyer annuel : environ 4.000 F. Tél. : 277-46-94.

pavillons

PRÈS CHANTILLY (60)
PART. VD PETIT COTTAGE
3 PCES cuis., s. bs, gar., cave, jard. 800 m2. 260.000 F. Tél. après 19 h : 973-03-96.

CHATOU Pavillon neuf (habitable)
s/400 m2 terrain, entrée, séjour, cuis., 4 chbres, s. de bains, s. d'eau, 2 wc, gar. Prix 560.000 F.
AGENCE CARLIER
6, place M.-Berteaux 976-37-61

domaines

SOLOGNE
A vdre bons TERRITOIRES de CHASSE de 10 à 100 ha. avec étangs ou possibilités. - Prix intéressants. Téléphoner matin de 9 à 11 h. (15-38) 05-00-58.

maisons de repos

CHATEAU DE RREAU
77720 (S.-et-M.)
Courts et longs séjours, cuisine soignée, régimes. Valides, invalides, alités permanents. Etablissement recommandé. - Tél. 438-72-61.

fermettes

PAYS GEORGE SAND
15 km. de La Châtre, fermette typique, restaurée, comprenant 1 cuis., 1 gd séj. de 48 m², poutres apparentes, cheminée rustique. 3 ch., sal. d'eau, cour et jard. d'agrém., 2.900 m², eau, él.
PRIX 150.000 F
Possibilité crédit.
PROGECO, 12, place St-Cyran, 36000 CHATEAUROUX.
15 (54) 22-09-31, 22-30-21.

A 85 km PARIS
Sud-Ouest, jolie fermette aménagée, comprenant 2 corps de bâtiment, 5 pièces, cuisine, salle de bains, w.-c., tt cft + grange atten. Beau jardin. Px 265.000, avec 80 % crédit. Tél. 483-36-35. Vendredi 2 seulement.

terrains

84-SUD-LUBERON. Propr. vend joli terr. 2 ha bord route, plein sud, vue s/vallée Durance, 1 km vill., 5 lots autorisés. Oliviers, cyprès, chênes. Peut faire magnif. ppté. J. Laurent Merindol, 84360 Lauris - (90) 72-81-20.

ETANGS a vendre
Région Gien (Loiret) sur terrain boisé, pour construire. Tél. (38) 05-00-58, le matin, de 9 à 11 heures.

20 minutes SAINT-RAPHAEL
TERRAIN BOISE VIABILISE
40.000 m² en un ou deux lots. DUBOIS IMMOBILIER 16320 LE PONTAROUX. Tél. (45) 20-90-83.

villas

LE VESINET 5' R.E.R. Sur pelouse
VILLA RECENTE SUR 900 m2
Gd séj. av. mezzanine, 3 chbres + 1 poss., 2 bains, gar., except. AGENCE MAIRIE - 976-52-52

AIGREMONT 6 km St-Germain Villa neuve 6 p., 2 bns, ss-sol total, gar. 3 voit., s. de jeux. 680.000 F T.T.C. - Tél. 027-57-40.

Part. à part. vend CENTRE VERSAILLES villa meul. 1892 lib. 300 m² habit. 11 pces, chauf. fuel, 2 gar., jard. 500 m². 3 exp. optima. Calme except. Tél. heures repas 951-07-38.

propriétés propriétés

MAISON DE MAITRE
dans propriété soignée d'env. 5.000 m2
pied dans l'eau
sur plage de sable fin de la
PRESQU'ILE DE ST-TROPEZ
à vendre au prix de F 3.500.000
S'adr. à INTERSIGNA S.A., société fiduciaire
C.P. 113, CH-8032 ZURICH

Près GISORS Propriété ANCIENNE
parfait état, maison 4 gdes pces, cuis., bains, grenier, tt confort, chauff., mais. amis 3 p., grange, jard., verger, nombreux arbres 4.300 m2, calme. Prix 450.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2, fg Cappeville, à GISORS Tél. 16-32-30-91-11, demander 620.

NORMANDIE. 128 km. Paris, Magnif. propriété 8 p., tt cft. terr. 1.800 m², bord rivière et forêt. PRIX EXCEPTIONNEL VU URGENCE - 225-89-19.

LE VESINET, 5' R.E.R. et commerces, ppté familiale, sur gd jard., gar. ss-sol, renseign. S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch à Chatou. - 976-30-02.

LUBERON - Ménerbes
Maison aménagée proche du village. Vue exceptionnelle. - Jardin en terrasses. Immobilier GARCIN, bd Mirabeau, 8, SAINT-REMY-DE-PROVENCE 13210. - Téléphone : (90) 92-01-58.

ISLETTE Seychelles, complexe touristique entièrem. aménagé, site et rentabilité exceptionn. dans une île paradisiaque. Seychelles. Téléph. (42) 23-20-98.

HAUTE-SAONE. - Vends ancien moulin désaffecté avec 2 logements et 3.500 m² autour. Ecr. Havas Besançon nº 4.217.

FORET FONTAINEBLEAU
FERME RESTAUREE RUSTIQUE
7 pièces, 190 m2 habitables, buanderie, cuisine aménagée, tt cft + dépend., 1.000 m2 clos murs. 40.000 F - 424-31-97.

A 25 km DE PARIS
Autoroute Ouest près Orgeval
MAISON RURALE 18e
restaurée, état neuf, réception. 8 m. sous charpente apparente, 2 mezzanines, sal. à m. séparée, cuis. équipée, 4 chambres, bains, sal. de billard, 3 chemin., belle poutraison, jard. curé clos murs. 900.000 F. 975-86-59 ou 460-99-49.

Vente directe moulin à eau et 12 ha. châtaigneraies contiguës, 20 km. Carcassonne, 300.000 F. GARRIGUES 11150 BRAM - Tél. : 24-52-70.

villégiatures

UN ETE EN AUTOMNE ?
NICE, mois, quinz., chambres, stud. meublés, rénov. 77, kitch., frigo, mer 300 m. Calme
LE CONSUELLO, 37, bd Grosso.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

automobiles automobiles

MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures SÉLECTIONNÉES
80, rue de Longchamp 75016 Paris - tél.: 553.57.35 - 553.44.35
La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes. Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne les véhicules, vendus avec une garantie de six mois/10 000 km sur moteur, embrayage, boîtes de vitesses, etc. pièces et main-d'œuvre.

divers

B.M.W. SÉLECTION
316, 320, 520, 525, 30 L.
Modèles 77, peu roulé, garanties AUTO PARIS XV. Tél. 533-69-95. 63, rue Desnouettes, PARIS-15e.

boxes-autos

Particul. loue BOX voiture dans parking privé 15e arrdt (Boucicaut). Tél. heures de bureau : 260-33-45, poste 24-57.

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

Des provinces se défendent contre le «tourisme-colonisation»

« Le Périgord n'est pas à vendre » : des agences immobilières périgourdines sont l'objet d'attentats : « Kasumak (attention) ! Touristes, les Basques sont sur le sentier de la guerre » : le groupe clandestin Iparretarrak revendique un attentat commis, le 3 août, contre le syndicat d'initiative de Bayonne. Quant au parti socialiste basque (EHAS), il vient de demander aux chanteurs et aux danseurs basques de boycotter « définitivement » les spectacles folkloriques organisés par les syndicats d'initiative et par les comités de tourisme.

La liste est longue de ces cris qui marquent, en France, les progrès du « tourisme - prostitution », selon les uns, du « tourisme-colonisation », selon les autres. Mais les accès de fièvre des régions déjà investies par les vacanciers ne sont qu'un des aspects du phénomène de rejet à l'égard des concentrations touristiques.

De plus en plus, les autochtones et leurs élus refusent les projets des promoteurs. Dans l'article quon lira ci-dessous, Jean Rambaud raconte l'histoire de Curbans, petit village des Alpes-de-Haute-Provence, qui préfère élever des moutons plutôt que des touristes.

Curbans (Alpes-de-Haute-Provence) ne veut pas battre pavillon hollandais

Xénophobie ? C'est vite dit. Cet agriculteur de Curbans (Alpes-de-Haute-Provence) se réjouissait parce que l'un de « ses » campeurs hollandais venait de s'inscrire au prochain concours de boules. Il distinguait. Son hostilité résolue allait aux promoteurs néerlandais pour cause de main basse sur le pays. Cette réaction est devenue commune dans les Alpes du Sud, où la « dernière neige inexploitée d'Europe » attire un peu trop d'initiatives au gré des habitants.

A l'occasion des dernières élections municipales, Curbans a sorti les sortants favorables à un vaste projet d'équipement touristique sur 200 hectares, déjà achetés par un groupe des Pays-Bas, au col de Baux. Un refus de plus, dicté par une sorte d'entêtement paysan, quand l'économie locale piétine et qu'une vocation nouvelle pourrait la ranimer ?

La société hollandaise (1) multiplie les bons arguments : le hameau du Col, abandonné depuis quarante ans, sera sauvé de la ruine et réhabilité. Il y aura création d'emplois, retombées sur le commerce local et ressources nouvelles pour la commune. Le nouveau village, cohérent, interdira la prolifération anarchique des résidences secondaires. De plus, à l'inverse d'équipements fermés dix mois par an, l'ensemble vivra (partiellement) même durant les saisons creuses.

La réponse des nouveaux élus s'ouvre sur ce préambule : « *Notre position n'est inspirée ni par un occitanisme folklorique, ni par un romantisme écologique, ni par une xénophobie déplacée.* » A Curbans, on n'a pas choisi de bouder ; il se trouve seulement qu'on veut réaliser un programme pour « *vivre au pays* », et qu'il faut pour cela rester maître de ses décisions, de son destin.

La commune ne compte que 156 inscrits sur les listes électorales. Très vite, les voix « indigènes » seraient étouffées par celles des résidents secondaires — les ventes seraient ouvertes à des Français — et par celles du personnel travaillant pour le groupe hollandais. Curbans serait dépossédé de sa mairie et de la maîtrise de son budget. « *C'est le schéma, désormais classique, de la conquête*, dit le nouveau maire. *Et c'est la définition même du mot colonisation.* »

En somme, il s'agirait de quantité, de dosage ? « *Exact* », répond le maire. Dans ce cas, donc, si au lieu des quelque trois mille « étrangers » annoncés, l'invasion était ramenée à des proportions tolérables, l'hostilité de la municipalité prendrait sans doute fin ? « *Faux problème*, rétorque le maire. *La négociation n'est pas imaginable, car seule l'importance du projet — qui nécessite des investissements considérables — le rend intéressant pour les promoteurs. Réduit à notre mesure, il n'est plus rentable et aussitôt abandonné.* »

Dès lors, la « bataille des chiffres » n'apparaît plus comme une petite querelle pointilleuse, mais devient, au contraire, capitale. Or « *les promoteurs n'ont jamais mis clairement cartes sur table* ». Au travers de diverses déclarations — en particulier à l'occasion du film *le Ver dans le fruit*, tourné pour TF 1 dans la vallée de la Durance, — des chiffres ont été relevés par la municipalité : cinq piscines, dix-huit tennis, deux hôtels, cent quatre-vingt logements, deux à trois cents bungalows : deux mille personnes !

Mais les promoteurs se récrient : « *Rectification : deux piscines, un seul tennis, un hôtel, la réhabilitation du hameau en ruine et deux cents bungalows : en tout, neuf cents personnes.* »

« Vivre au pays »

Où en est-on ? Pour le moment tout est bloqué. L'Equipement a refusé le permis de construire pour une première demande de cinquante bungalows, « *en raison de l'insuffisance des moyens d'accès* ». Il faudrait une route de 8 mètres de large — à entretenir en montagne sous la neige et le gel, par la municipalité — et raccordée par un chemin existant... de 3,50 mètres et un pont de 2,50 mètres. Le « boulevard » que la municipalité refuse est l'ultime rempart de Curbans. Sans sa protection, l'autre projet, celui de « vivre au pays », s'écroule : il s'agit là d'apporter un complément vital à l'arboriculture, certes de haute qualité, mais dont la rentabilité est en déclin.

Les fruits de la haute vallée de la Durance subissent les conséquences de variations du climat et d'une pression de la concurrence, aggravée par la perspective de l'entrée de la Grèce et de l'Espagne dans le Marché commun. L'issue est de redonner vie à l'élevage ovin, jadis principale ressource du pays, dans une France déficitaire en viande de mouton. Un grand troupeau communal — une association pastorale a été créée — peut admirablement se développer sur le terrain idéal et traditionnel du col de Baux... à condition toutefois qu'on n'y importe pas une ville, fût-elle de vacances.

Question « annexe » : « *Pourquoi la SAFER n'est-elle pas intervenue au moment de la vente des 200 hectares ?* » Peut-être ne suffit-il pas de « causer » de l'économie de montagne... A Curbans, on entend aussi parler de la construction du fameux aérodrome de Sisteron-Vaumeilh, tout proche : « *C'est bien une offensive généralisée. Il faut, comme « ils » disent, exploiter — au bénéfice de qui et pour combien de temps ? — la neige vierge des Alpes du Sud.* »

JEAN RAMBAUD.

(1) Eden Maatschappij voor Individueel Toerisme in Rhoon.

EQUIPEMENT

ENVIRONNEMENT

A Paris, le parc et les ateliers de la Cité verte seront classés

La Cité verte, qui groupe une vingtaine d'ateliers d'artistes, rue Léon-Maurice-Nordmann, à Paris (13e), va être protégée de la démolition par une instance de classement du site. La nouvelle a été annoncée par M. Giscard d'Estaing dans une lettre adressée à M. Busato, président du comité de défense (nos dernières éditions du 1er septembre). « *Vous connaissez mon attachement à la protection et au développement des espaces verts dans les villes, ainsi que mon souci d'offrir aux artistes des ateliers propices à la création artistique ou artisanale*, écrit le président de la République. *C'est pourquoi je viens de demander au ministre de la culture et de l'environnement d'ouvrir une instance de classement de la Cité verte.* »

M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, a donc ouvert mercredi 31 août une instance de classement — qui bloque toute modification des lieux pendant un an, délai accordé à l'administration pour décider un classement définitif — après s'estre entretenu avec les représentants de la Ville de Paris.

Un permis de construire concernant plusieurs immeubles d'habitation qui auraient remplacé les ateliers — d'ailleurs assez vétustes — était en cours d'instruction à la préfecture de Paris. L'instance de classement porte sur une surface de 2 hectares et demi et comprend aussi un grand parc — déjà protégé comme espace vert par le plan d'occupation des sols de Paris. Le parc et les ateliers appartiennent à une congrégation religieuse, les Fidèles Compagnes de Jésus.

[C'est la deuxième fois que le président de la République intervient personnellement pour faire protéger des ensembles d'ateliers d'artistes dans la capitale. En juin 1974, il avait pris position en faveur de la Cité fleurie, boulevard Arago, ce qui avait, à l'époque, fait grincer les dents des conseillers de Paris. Depuis, la Cité fleurie est devenue un site classé, après l'annulation par le Conseil d'Etat, en juillet 1974, du permis de construire obtenu par un promoteur. Celui-ci est d'ailleurs en procès avec l'Etat, car il estime avoir été lésé dans cette affaire.

Cette nouvelle intervention du président de la République incitera-t-elle — au risque de lui déplaire — la mairie de Paris à mener, enfin, une véritable politique de protection globale et surtout de création de nouveaux ateliers d'artistes dans la capitale ?]

UNE LETTRE DU FILS DU SCULPTEUR ANDROUSOV

Le témoignage sur le sculpteur Vadim Androusov, cité dans l'article concernant la Cité verte (*le Monde* du 23 juillet) nous a valu une lettre de son fils qui conteste la description qui était faite de l'atelier de son père par l'actuelle occupante.

M. Patrice Androusov écrit : « *Mon père, fils de Nicolas Androusov, géologue, membre de l'Académie impériale des sciences, et petit-fils de l'archéologue Heinrich Schliemann, n'a jamais vécu dans une isba ni porté l'habit de moujik. Etant sculpteur, il portait des vêtements pouvant supporter la terre glaise, le plâtre, etc. J'ajoute qu'il n'avait aucune nostalgie de tout « folklore » russe. (...) Il était naturalisé depuis 1936.* »

L'intoxication de Seveso

DE LA DIOXINE DANS LE CORPS D'UNE HABITANTE DÉCÉDÉE

Des traces de dioxine, ce produit chimique échappé en juillet 1976 d'une usine de Seveso (Italie), ont été décelées dans le corps d'une habitante de cette ville, Mme Genoveffa Turchetto, décédée en février dernier d'un cancer du pancréas. Reste à savoir si la dioxine était en quantité suffisante pour provoquer directement ou indirectement le décès. En cas de réponse affirmative, les dirigeants de l'entreprise suisse Hoffman-Laroche, propriétaire de l'usine de Seveso, pourraient être inculpés d'homicide involontaire. Cette nouvelle péripétie survient au moment où cinq cents des sept cents habitants évacués, il y a un an, devaient regagner leurs logements vers la fin de l'été. Le pourront-ils ?

L'inquiétude renaît donc à Seveso et dans les communes avoisinantes.

Nul doute que la commission d'enquête parlementaire désignée en avril 1977 (soit neuf mois après les faits) n'évoque ce nouvel « incident » dans le rapport qu'elle doit remettre, en octobre, au gouvernement et qui doit proposer une nouvelle législation sur les produits chimiques.

TRANSPORTS

● *Le France en Israël ?* — Au nom d'un groupe financier israélo-équatorien, M. Samuel Flatto-Sharon, député à la Knesset, vient d'offrir 110 millions de francs pour l'achat du paquebot *France*. L'homme d'affaires, qui est actuellement poursuivi par la justice française pour escroquerie, aurait l'intention de transformer le *France* en hôtel flottant devant le port d'Eilath, dans la mer Rouge.

Aquitaine

I.B.M. DÉCENTRALISE UNE PARTIE DE SES CENTRES ORDINATEURS PRÈS DE BORDEAUX

La compagnie I.B.M. France annonce le transfert d'une importante partie de ses centres ordinateurs de la région parisienne vers la région bordelaise. Cette mise en place devrait s'effectuer à partir de 1979. Elle répond à la demande du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire invitant les entreprises importantes à engager un effort de décentralisation.

Les débuts des travaux d'équipement auront lieu en 1978. Il s'agit principalement d'un bâtiment de 11 000 mètres carrés qui sera construit sur le site de l'usine I.B.M. de Canejan, à proximité de Bordeaux. Les centres dont le transfert est prévu sont actuellement situés à Neuilly-sur-Seine et à Saint-Jean-de-Braye, près d'Orléans.

A l'occasion de ce transfert, environ quatre-vingt-dix personnes de la compagnie travaillant actuellement dans les centres ordinateurs de la région parisienne se verront offrir un poste en Aquitaine. L'effectif total (cent soixante-dix personnes environ) permettra de proposer de nouveaux postes à des employés de l'usine de Canejan.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

SYNDICATS

LA C.G.T. : la manifestation des ouvrières non syndiquées de Furnon est une manœuvre patronale.

Après les démarches accomplies le mercredi 31 août aux ministères du travail et de la justice par les quatre-vingts ouvrières non syndiquées des établissements Furnon — sur un effectif total de cent quatre-vingt-douze salariés — la C.G.T. qualifie de « *grossière manœuvre* » cette manifestation organisée, selon elle, sous la pression du patron de l'entreprise et « *avec la complicité active du SAC et d'officines patronales diverses* ». « *La C.G.T.*, précise toutefois cette confédération, *ne confond pas les responsables, les organisateurs et le but de cette opération avec les travailleuses abusées, qui sont des ouvrières comme nous.* »

LA RENCONTRE C.G.T. - C.F.D.T.

L'image de l'unité sereine

Après le hourvari de ces derniers jours, sur la brûlante question du resserrement de l'éventail des salaires, le communiqué commun publié par la C.G.T. et la C.F.D.T., à l'issue de leur rencontre, mercredi 31 août, contraste par sa concision. D'autant que MM. Séguy et Maire se sont gardés de commentaires, comme pour accentuer la force sereine qu'exprime, à leurs yeux, ce laconisme.

Ce rendez-vous, en effet, si on laisse entre parenthèses des contacts de routine, était le premier entre les deux grandes centrales depuis la grève générale du 24 mai, et ce, précisément, pour lui donner une suite.

Préparer la relance de l'action revendicative dès le début de septembre implique évidemment des conséquences « sur le terrain ». La logistique syndicale a donc pris le pas sur la polémique déclenchée autour d'un thème particulièrement explosif et de nature à durcir les organisations

Interrogé sur cette question de la hiérarchie des salaires, M. Séguy a assuré qu'il n'y avait pas de désaccord sur ce point avec la C.F.D.T. devant M. Maire, qui, moins catégorique, montrait cependant le même souci d'écarter cette pomme de discorde dans l'immédiat. Faisant taire leurs divergences d'appréciation en cette matière comme sur le programme commun de la gauche, les deux leaders savent bien qu'une attitude unitaire est leur force principale dans la lutte qui va reprendre. Aussi ont-ils souligné leur entente dans presque tous les paragraphes de leur bref communiqué.

L'heure est en effet à l'action. Dans un premier temps, la C.G.T et la C.F.D.T. vont s'efforcer de « la promouvoir dans les entreprises, les branches professionnelles et les régions ». La grève d'une heure, le 6 septembre, décidée par les électriciens cédétistes et cégétistes est citée en exemple, même si on peut la considérer comme symbolique. Lorsque le mécontentement se sera extériorisé, « l'action sera coordonnée, notamment dans le secteur public et nationalisé ». La suite du « 24 mai » pourrait alors être une nouvelle grève générale dont la durée et les modalités seraient commandées par la combativité manifestée par les salariés et qui tiendrait compte, bien sûr — sans que cela soit dit — du climat politique.

Pour MM. Maire et Séguy, l'intransigeance du gouvernement et du patronat reste totale, et les négociations prévues ne sont ni « réelles » ni « sérieuses ». Le texte publié à l'issue de la réunion dédaigne même toute allusion aux mesures économiques et sociales annoncées quelques heures plus tôt par M. Barre (et que les deux centrales ont jugées totalement insuffisantes dans d'ultérieurs communiqués respectifs).

Cette sobriété de propos a également une autre raison : les deux leaders se réservent pour leurs discours de rentrée, le 7 septembre à Strasbourg pour M. Maire et le lendemain à Paris pour M. Séguy (Force ouvrière tiendra de son côté un meeting le 9 septembre dans la capitale).

Les dirigeants cégétistes et cédétistes se retrouveront à la mi-septembre pour confronter leurs plates-formes revendicatives qu'ils ont publiées en juin. Apparemment très optimistes, ils ont néanmoins confirmé qu'il ne s'agira nullement d'aboutir à un « programme commun syndical », mais de préparer la négociation sociale qui aurait lieu au lendemain d'une victoire de la gauche en mars prochain.

JOANINE ROY.

SALAIRES

M. BACHY (P.S.) SOUHAITE L'AFFICHAGE OBLIGATOIRE DANS LES ENTREPRISES

M. Jean-Paul Bachy, délégué national à l'emploi du P.S., a déclaré mercredi 31 août à propos du débat engagé sur la hiérarchie des salaires :

« *On peut fixer toutes les fourchettes possibles et imaginables. Je n'ai pas encore vu ce à quoi on se réfère dans les déclarations qui ont été faites ces derniers jours : les salaires ? Les revenus, avant ou après impôts ?*

» *Pour le P.S., l'affichage obligatoire des salaires dans les entreprises aurait un impact psychologique déjà considérable, qui pourrait entraîner des aménagements dans la hiérarchie salariale beaucoup plus importants que des décrets.* »

M. Bachy a, d'autre part, indiqué que le P.S. fera connaître, dans la seconde quinzaine de septembre, son « plan socialiste pour l'emploi », fondé sur une triple perspective : la définition d'une nouvelle politique industrielle et d'une nouvelle politique d'aménagement du territoire, un ensemble de mesures touchant à la réduction et à la redistribution du temps de travail, et la reconnaissance, pour les travailleurs dans les entreprises, de nouveaux droits sur les choix faits en en matière d'investissement et certains aspects de la gestion du personnel.

300 MILLIARDS DE TONNES DE PÉTROLE « RÉCUPÉRABLE »

Les ressources en pétrole récupérables sont de l'ordre de 300 milliards de tonnes si l'on inclut les réserves des mers profondes et des zones polaires. Cette estimation est le résultat d'une enquête faite en 1976 et 1977 par l'Institut français du pétrole et regroupant les prévisions de vingt-neuf experts ou bureaux d'études, représentant dix-huit compagnies pétrolières (dont les plus importantes), neuf sociétés de conseil et deux organismes publics.

Il faut préciser que ces prévisions qui peuvent paraître optimistes (3 milliards de tonnes de brut seront consommés dans le monde en 1977) supposent que le taux de récupération des gisements passera de 25 % actuellement à 40 % vers la fin du siècle et prennent en compte le « maximum technique » de ce que la nature et la technologie permettraient de produire dans la limite d'un prix de revient de 20 dollars (1976) le baril à l'horizon 2000, si toutes les conditions favorables, notamment financières et politiques, étaient réunies.

L'importance de la zone Proche-Orient-Afrique du Nord ne se dément pas, avec 42 % des ressources exploitables, contre 25 % pour les pays socialistes (Chine comprise), 11 % pour le Canada et les Etats-Unis, 9 % pour l'Amérique latine, 6 % pour l'Asie du Sud et de l'Est, 4,5 % pour l'Afrique au sud du Sahara et 4,5 % pour l'Europe de l'Ouest. A noter également que près de la moitié de ce pétrole (45 %) se trouve sous la mer.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

ÉNERGIE

POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION

Deux millions de logements devront être équipés d'un compteur d'eau chaude individuel

Les propriétaires d'immeubles collectifs, publics ou privés, devront obligatoirement équiper les appartements de compteurs individuels d'eau chaude. L'Agence pour les économies d'énergie vient de rappeler que cette obligation, prévue par le décret du 15 juin 1975, entrait en application le 15 septembre. Selon l'Agence, deux millions de logements, où le distributeur d'eau chaude est collectif, relèvent de cette mesure ; un million d'appartements étaient déjà munis de ces compteurs.

Le coût de l'opération, à la charge des propriétaires, serait d'environ 450 francs par appartement (150 francs d'appareil et 300 francs de pose), encore que ce prix soit variable en fonction de la nature de l'installation et de la vétusté de la chaufferie. Les propriétaires-bailleurs pourront déduire ces frais de leur revenu foncier, les propriétaires occupants, de leur revenu imposable (dans le cas d'immeubles en copropriété).

La Confédération nationale du logement (qui regroupe un grand nombre d'associations de locataires) n'est pas opposée, dans le principe, à cette mesure ; à condition que les usagers soient associés à la conception de l'installation et au contrôle de son fonctionnement.

L'Agence pour les économies d'énergie a constaté à Mantes-la-Jolie, dans deux immeubles identiques, dont l'un était équipé de ces compteurs, une économie, allant jusqu'à 40 % des dépenses d'eau chaude. Une famille de cinq personnes qui consommait 60 m3 d'eau chaude en un an, avait ainsi réduit sa consommation à 35 m3 annuels.

Quant aux propriétaires qui ne respecteraient pas cette obligation, aucune sanction (fiscale ou autre) n'est prévue à leur encontre. Cependant le locataire soucieux de « *ne pas payer pour son voisin* » pourra exercer un recours en justice. On peut se demander, étant donnés le coût de la justice et la complexité des procédures à engager, combien de locataires auront le courage d'aller jusque-là... — J. D.

● *La température moyenne des locaux recevant du public* est tombée de 20,3 degrés pendant l'hiver 1974-1975 à 19,5 degrés pendant l'hiver 1976-1977, selon les enquêtes effectuées par le service des instruments de mesure, à la demande de l'Agence pour les économies d'énergie. Le pourcentage des lieux publics dont la température moyenne excède 22 degrés est revenu dans le même temps de 18 % à 13 %.

Au cours de l'année écoulée, l'agence a fait réaliser un grand nombre de contrôles de température qui ont donné lieu à l'envoi d'un millier d'avertissements, suivis de quelque 60 procès-verbaux.

● *M. Paul Leca vient d'être nommé directeur, chargé de mission auprès du président de la Société nationale Elf-Aquitaine.* — Agé de quarante ans, M. Leca, qui est ingénieur du corps des mines et ancien élève de l'Ecole polytechnique, a participé aux missions confiées à M. Albin Chalandon — nouveau président de la S.N.E.A. — en 1974 sur la coopération de la France avec les pays du Proche-Orient, et en 1976 sur l'approvisionnement en produits pétroliers de la France.

LA CONSTRUCTION DE CENTRALES THERMIQUES AU FUEL EST SOUMISE A AUTORISATION

La construction ou la conversion des centrales thermiques devant consommer des produits pétroliers ne sera autorisée que lorsque des contraintes techniques et économiques ou de protection de l'environnement ne permettent pas l'utilisation d'autres combustibles. C'est ce qu'a décidé le conseil des ministres le 31 août en adoptant un décret qui institue un régime d'autorisation pour ces centrales jusqu'au 31 décembre 1980. La France applique ainsi une directive des Communautés européennes du 14 avril 1975.

Alors que la construction des centrales nucléaires a pris près de deux ans de retard, Electricité de France devra donc avoir recours désormais — pour des ajustements de programme — aux centrales utilisant du charbon ou aux turbines à gaz. Ou, alors, il lui faudra demander l'autorisation de construire une centrale thermique au fuel... ce qu'elle obtiendra sans doute.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Les réactions aux mesures de relance du gouvernement

Dans les milieux patronaux.

Les dirigeants du C.N.P.F. ont accueilli favorablement les mesures de soutien de l'économie prises le 31 août par M. Barre.

« Cet ensemble cohérent et équilibré devrait permettre à la fois de poursuivre l'effort d'équipement indispensable, de faire progresser la consommation des familles à revenu modeste et de ranimer l'activité du bâtiment et des travaux publics, secteurs particulièrement déprimés actuellement, a déclaré le C.N.P.F. dans un communiqué. *En outre, l'abaissement du coût du crédit, rendu possible par la bonne tenue du franc, allégera les charges financières des entreprises, qui ont atteint un niveau anormalement élevé. »*

Le C.N.P.F. *« compte que les pouvoirs publics continueront à suivre avec vigilance l'évolution de la conjoncture et prendront des mesures complémentaires si celles-ci se révélaient nécessaires. »*

L'assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie *« prend acte de l'hommage rendu par le premier ministre aux chefs d'entreprise »* et affirme sa conviction que *« des emplois seront trouvés d'ici à la fin de l'année pour assurer l'entrée dans la vie active de trois cent mille jeunes supplémentaires qui viennent d'aborder le monde du travail »*.

En revanche, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises estime insuffisantes les mesures prises par M. Barre.

« D'autres mesures économiques sont nécessaires pour rétablir la santé de nos entreprises et pour que l'opération « emploi des jeunes » débouche sur des perspectives durables et non pas sur des emplois provisoires, déclarent les P.M.E. (...)

» Il faut également décrisper l'embauche en supprimant certaines entraves au licenciement. L'interdiction de licencier est une mesure destinée à protéger les salariés qui, par ses excès, joue dans le mauvais sens. »

Dans les milieux syndicaux.

Dans les milieux syndicaux, les réactions sont pour le moins réservées malgré, ici et là, quelques approbations. La C.F.T.C. et F.O. regrettent que les mesures prises par M. Barre pour aider les entreprises ne soient pas intervenues plus tôt. *« Le gouvernement devrait aller plus loin dans la voie de la relance de l'activité*, ajoute F.O., *car le problème de l'emploi paraît dans l'immédiat la préoccupation sociale dominante. »* F.O. rappelle qu'elle a été à l'origine de la création de l'allocation de rentrée scolaire et *« se félicite de l'augmentation décidée par le gouvernement »*.

La C.G.C. parle d'une *« mini-relance »* et d'un *« mieux que rien »*.

Pour la C.F.D.T. : *« M. Barre n'annonce rien qui puisse donner un espoir aux chômeurs. Il est obligé d'accorder quelque chose aux familles dont la situation devient dramatique, il doit lâcher un peu d'oxygène à des industries moribondes, mais au total, ses injections d'argent atteignent à peine le cinquième de celles de septembre 1975, qui avaient juste stabilisé le chômage. La consommation va rester insuffisante pour provoquer une reprise. »*

Quant à la C.G.T., elle estime que *« la situation ne peut que continuer à se dégrader. Les crédits annoncés pour le bâtiment et les travaux publics, tout en profitant essentiellement aux monopoles de ces secteurs, ne sont pas susceptibles de surmonter les difficultés que connaissent ces industries. L'allocation exceptionnelle, pour la rentrée scolaire, est sans commune mesure avec la perte de pouvoir d'achat subie par les familles, les besoins des travailleurs et la nécessité d'une importante relance de la consommation. Les dispositions gouvernementales*, conclut la C.G.T., *n'apportent pas à l'activité économique le soutien actif et important dont celle-ci a besoin. »*

Dans les milieux politiques.

● M. JEAN COLPIN, membre du secrétariat du parti communiste : *« Les travailleurs seront davantage victimes, les profiteurs davantage privilégiés et la France va s'enfoncer encore dans la crise. C'est en effet d'une relance réelle que le pays et les travailleurs ont besoin. (...) Si le gouvernement espérait faire taire le mécontentement et freiner les luttes, il se trompe. Les travailleurs ne resteront pas les bras croisés en attendant les prochaines échéances législatives. Ils trouveront, au contraire, dans les mesures prises des raisons supplémentaires de relancer les luttes, de faire reculer le gouvernement Giscard-Barre et de préparer un changement réel de politique.*

● M. JEAN POPEREN, membre du secrétariat national du parti socialiste, député du Rhône : *« Le chef du gouvernement recherche des coupables auxquels il pourrait faire porter la responsabilité des résultats désastreux de sa politique. Le pouvoir se maintient dans la ligne d'une politique qui aggrave les injustices sociales. Face à cette politique, il faut éviter tout ce qui pourrait dresser les salariés les uns contre les autres, et au contraire rechercher ce qui les rapproche : tel est le souci constant du parti socialiste. »*

● M. GEORGES SARRE, membre du bureau exécutif du parti socialiste, animateur de la minorité (CERES) : *« L'échec du plan Barre contre l'inflation explique l'étroitesse des mesures proposées. Mais la dégradation de l'activité industrielle qui s'annonce pour le quatrième trimestre impose au gouvernement de prendre un minimum de mesures de soutien afin de l'enrayer et de sauver les apparences à mesure que s'approchent les échéances électorales. Si faible soit ce plan, il profite encore pour les trois quarts aux grandes entreprises et prive les P.M.E. des moyens de leur développement, qui aiderait à la réduction du chômage. »*

● M. MICHEL MOUSEL, secrétaire national du P.S.U. : *« Le plan Barre n'a même plus pour lui l'avantage d'une apparente cohérence : ni l'inflation ni le chômage ne reculent, malgré les efforts pour discréditer les chômeurs, aux yeux d'une partie de l'opinion, et camoufler plutôt qu'endiguer le chômage des jeunes.*

» La succession de déclarations optimistes, toujours démenties par les faits, s'apparente à la politique du dernier quart d'heure qui, il y a vingt ans, sonna le glas du régime. »

● M. BERNARD STASI, vice-président du C.D.S., ancien ministre : *« Les secteurs concernés — le bâtiment et les travaux publics — sont les plus aptes, dans les circonstances actuelles, à soutenir les emplois. Ces mesures, ont le mérite d'être sélectives. Rendues possibles par la courageuse politique d'assainissement menée par le gouvernement, elles ne mettront pas en péril les effets positifs du plan Barre. Elles vont dans le sens que nous préconisons et démontrent que le premier ministre reste plus que jamais à l'écoute du pays. »*

● M. DOMINIQUE BUSSEREAU, secrétaire du bureau politique du parti républicain : *« Les mesures décidées ont deux mérites. Elles correspondent d'abord au souhait des chefs d'entreprises désireux de s'associer à la politique gouvernementale en faveur de l'emploi, et elles apportent ensuite une aide importante à toutes les familles puisque l'allocation de rentrée vient d'être quasiment triplée. Cette dernière mesure est particulièrement importante sur le plan social. Nous avions d'ailleurs souhaité sa mise en œuvre, car elle relève d'une politique familiale d'ensemble menée depuis 1974, et que le programme du parti républicain proposera aux Français d'approfondir et de développer. »*

Dans la presse française...

LE FIGARO : fallait-il faire davantage ?

« Fallait-il faire davantage ? On en dispute déjà.

» Le premier ministre a eu raison de souligner que le pouvoir d'achat des Français, pris globalement tout au moins, n'a pas été amputé (...). Il a raison aussi de refuser la politique du « stop and go » et de préférer une action soutenue à long terme (...).

» Il n'en reste pas moins que l'opinion est de plus en plus sensibilisée par le maintien du chômage à un niveau élevé. D'autre part, si l'inflation galopante a pu être évitée à notre pays par l'action rigoureuse d'assainissement menée depuis un an, la hausse des prix reste forte. »

(SERGE MAFFERT.)

L'AURORE : entre la prudence et la témérité.

« Les mesures prises annoncent-elles que, d'ici quelques semaines, Raymond Barre pourra aller plus vite et plus loin ? Il est incontestable que l'assainissement de nos structures économiques et financières lui a donné une appréciable marge de manœuvre. Pour rassurer les Français et les détourner d'un autre destin désormais ouvertement funeste, mieux vaudra s'en servir en temps utile. Le trimestre qui vient devrait permettre à Raymond Barre de trouver la juste voie entre la prudence et la témérité. »

(DOMINIQUE PADO.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : vice ou vertu.

« Le premier ministre a engagé une escarmouche qui masquera avec peine l'ampleur de la déroute ; pour les prix, il bat en retraite, affirmant tout à la fois qu'il a gagné la bataille et que l'inflation compte moins, à ses yeux, que la stabilisation des salaires. M. Barre ne progresse, en vérité, que sur le front du pouvoir d'achat, c'est-à-dire sur celui où ses conquêtes avivent le mal au lieu de l'apaiser.

La fermeté de M. Barre risque donc d'apparaître, sous cet éclairage, comme un vice plutôt qu'une vertu. »

(RICHARD LISCIA.)

LE MATIN : deux erreurs.

« La réalité, aujourd'hui, c'est un échec sur tous les plans. (...) Pourquoi ? Parce que deux erreurs fondamentales empêchent la réussite.

» La première est purement technique. Dans une économie dépendante du contexte international, Raymond Barre a choisi la récession : blocage des investissements, de la consommation intérieure, des marges des entreprises ; tout cela mène droit à la stagnation dans l'inflation, à la fameuse « stagflation ».

» La deuxième erreur que l'on peut reprocher au premier ministre ne peut lui être entièrement imputée. La majorité actuelle est profondément de droite. Elle ne peut en aucun cas mécontenter les notables qui l'ont amenée au pouvoir et dont l'influence dépasse de loin leur simple voix électorale. (...) Au nom de quoi Raymond Barre pourrait-il leur demander des sacrifices ? Il n'en a ni la force politique ni la force morale. »

LA LETTRE DE LA NATION (R.P.R.) : ne pas se cacher derrière son pouce.

« Que peut faire M. Barre pour rester, au moins apparemment, fidèle à lui-même, sinon vider les tiroirs ? Et il a raison de ne pas truquer en sortant l'argent de tiroirs où il n'y en a plus depuis belle lurette. Mais il pourrait également s'épargner les querelles de vocabulaire. Il a déclaré, en sortant du conseil des ministres, avoir « proscrit » le mot de « relance ». Ce purisme lui est-il dicté par le seul fait que Jacques Chirac ait parlé de « relance sélective » ? (...)

» Pourquoi travestir en disant qu' « on ne change pas de cap » ? (...). Le premier ministre a dû « envoyer le bouchon » plus loin qu'il ne le souhaitait, le président de la République oublie quelques passages de son « credo » de jadis. Et alors ? C'est bien normal. Comme ils le disent eux-mêmes dans le communiqué du conseil des ministres : « La situation économique internationale et européenne est plus hésitante et plus incertaine qu'on pouvait le penser en début d'année. Il est donc nécessaire de compenser cette incertitude de la conjoncture internationale. » C'est un élément fondamental qui devrait épargner à chacun la peine de se cacher derrière son pouce. »

(PIERRE CHARPY.)

(Dessin de KONK.)

... et étrangère.

THE FINANCIAL TIMES (Londres, milieux d'affaires) : en attendant Bonn...

« On peut se demander comment ces mesures stimuleront plus l'économie française que les quelque 10 milliards de francs supplémentaires que le gouvernement y a injectés depuis le début de cette année. Il y a deux réponses possibles : la première est que la modestie de cette relance prouve que les grandes lignes du plan anti-inflation restent respectées. L'autre est qu'on est fondé, à Paris, à espérer une certaine relance parallèle à Bonn. Le cabinet allemand s'est réuni de nouveau pour discuter de cette question et a laissé entendre qu'un plan — peut-être pas très différent du plan français — serait rendu public vers le milieu du mois.

» Politiquement, le gouvernement français est aussi en meilleure posture qu'il pouvait l'espérer il y a seulement quelques mois. L'alliance de l'opposition socialo-communiste est en difficulté, à la fois sur la politique de défense et sur les nationalisations. Les querelles au sein de la majorité sont, pour l'instant, apaisées. Ce qui devait arriver, car, malgré le chômage, le gouvernement a encore de belles cartes à jouer pour les élections. »

EMPLOI

Les offres vont être affichées dans plus de deux mille bureaux de poste

Contrôle accru des demandeurs après trois mois de chômage

Service amélioré mais sévérité accrue, telle est l'orientation de la politique de l'Agence nationale de l'emploi, décidée au conseil des ministres du 31 août, lequel, en fait, a entériné des dispositions déjà examinées lors d'un précédent conseil, le 29 juin. Trois décisions ont été définitivement adoptées :

● Les effectifs de l'Agence sont renforcés : sur les 20 000 vacataires que l'Etat a décidé d'embaucher pour une durée déterminée, 650 ont été affectés à l'Agence et sont déjà en place ; en outre, la création de 550 postes définitifs pour 1978 a été confirmée, ce qui portera le personnel à 9 340 ; l'Agence a reçu l'autorisation de recruter par anticipation dès maintenant environ 150 personnes.

● Les offres d'emploi seront affichées dans un certain nombre de bureaux de poste : après l'expérience, jugée fructueuse, qui a été lancée en mai dernier dans 150 puis 210 bureaux de poste en Haute-Saône, dans les Deux-Sèvres et en Vendée, 2 000 à 2 500 établissements des P.T.T. — dans 60 départements — seront progressivement dotés de tableaux d'affichage, où les offres d'emploi seront présentées et renouvelées, si besoin est, tous les jours. L'objectif est de mieux informer les chômeurs dans les zones rurales, où l'Agence est parfois moins bien implantée.

Les personnes qui seront intéressés par l'une de ces offres devront, à leurs frais, téléphoner à l'Agence locale la plus proche : celle-ci pourra soit leur donner immédiatement l'adresse de l'employeur qui recrute, soit envoyer par voie postale une carte donnant toutes le précisions utiles.

● La surveillance des dossiers des demandeurs sera accrue et la sévérité renforcée à l'égard des chômeurs trop exigeants. Une nouveauté est introduite : au bout de trois mois d'inscription à l'A.N.P.E., le demandeur sera convoqué pour un entretien afin de vérifier s'il a réellement recherché un emploi. Cet entretien qui, en Allemagne est imposé au bout d'un mois, s'explique par le constat suivant : en général, 50 % des demandeurs trouvent un emploi au bout de trois mois, et ceux qui dépassent ce délai sont souvent condamnés à un chômage prolongé si aucune mesure n'est prise pour les aider. En instituant ce contrôle, l'Agence poursuit un double objectif : épauler les chômeurs qui ont en vain cherché un travail et examiner avec eux les solutions (recherche approfondie, reconversion, stage), radier les demandeurs abusifs s'il est démontré qu'ils ont systématiquement repoussé des offres.

Les pouvoirs publics, pour justifier cette possibilité de radiation, font référence à un texte qui existe depuis des années et qui figure à l'article L 351-6 du code du travail, article qui, d'ailleurs, peut donner lieu à des interprétations différentes et même à une application abusive (1). Selon les circulaires, elles aussi anciennes, il est prévu que l'ANPE peut engager une procédure de radiation si le chômeur a refusé trois offres dans la mesure où les postes de travail correspondent à trois critères : même qualification que celle du demandeur, salaire sensiblement égal à la rémunération précédente et lieu de travail pas trop éloigné du domicile. A l'ANPE, où l'on indique que le chiffre de trois offres est un *« ordre de grandeur »* et précise qu' *« il n'y a aucune automaticité »*, on explique que cette procédure ancienne était peu appliquée en raison de la lourdeur des démarches administratives : l'ANPE, en effet, n'a pas le droit de radier elle-même du fichier un demandeur d'emploi ; le dossier doit être adressé à la direction départementale du travail, qui enquête, consulte, réfléchit..., ce qui prolonge les délais de radiation. Elle amène des agents de l'ANPE, « découragés », à renoncer à cette formule, d'autant plus incertaine que le lendemain de la radiation l'exclu a le droit de s'inscrire à nouveau à l'Agence.

L'appel à une sévérité plus grande sera-t-il entendu ? Tout est mis en place, semble-t-il, pour qu'il en soit ainsi. A ces mesures s'ajoutent d'ailleurs une autre procédure qui consiste à n'inscrire les chômeurs sur la liste officielle des demandeurs qu'après un délai de quinze jours afin d'éviter d'alourdir les tâches administratives de l'ANPE, car un nombre non négligeable de personnes — affirme-t-on — est placé dans un délai de quinze jours (*le Monde* du 27 août).

J.-P. D.

(1) « Le droit à l'allocation d'aide publique s'éteint lorsque, sans motif légitime, le bénéficiaire de cette allocation refuse d'accepter un emploi offert, de suivre un cycle de formation ou de perfectionnement professionnelle ou de répondre aux convocations du service compétent. Il en est de même s'il y a fraude ou fausse déclaration. » Selon cet article, il est possible de radier un chômeur sur la liste des bénéficiaires à l'aide publique et non pas sur la liste de l'A.N.P.E., contrairement à ce que les services publics laissent entendre.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

BILLET

Les taux d'intérêts aux États-Unis vont-ils se stabiliser ?

La hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis va-t-elle se poursuivre, contrariant la tendance à la baisse des taux en France ?

Les experts américains estiment que les « régulateurs » du marché ont fixé leur objectif à 6 % pour le taux des fonds dits fédéraux, qui fait fonction de taux de base. Les autres taux d'intérêt sont effectivement ajustés à ce niveau pour le moment. En fait, les fonds fédéraux sont retombés à plusieurs reprises à 5 15/16 % ces derniers jours, et l'activité de la « Fed » (Réserve fédérale) semble s'être bornée à les ramener à 6 %.

La fragilité de la reprise économique — telle qu'elle ressort des résultats statistiques du mois de juillet — est la raison principale pour laquelle la Réserve fédérale s'abstiendrait, pour un temps, de toute action qui tendrait à renchérir le crédit. La hausse des taux d'intérêt, en attirant les capitaux étrangers, améliorerait la balance des paiements des Etats-Unis, mise en fâcheuse posture par l'aggravation du déficit commercial. Mais cette considération ne joue guère actuellement, face aux impératifs de la politique économique intérieure. On s'attend donc à une période de stabilité des taux, peut-être même à une baisse.

Les placements récents sur le marché des obligations se sont faits à des prix qui ont favorablement surpris les emprunteurs. Les valeurs de première qualité ont trouvé preneur ces derniers jours en n'offrant qu'un rendement de 8,2 % (Ashland Oil) et même 8,18 % (Manufacturers Hanover). L'émission de 150 millions de dollars de bons à trente ans par Manufacturers Hanover a trouvé preneur en vingt-quatre heures. L'émission par les municipalités de bons dont les intérêts sont exonérés d'impôts aurait pu battre en août tous les records précédents. La grande nouvelle, sur ce marché, est l'attribution d'un label de qualité aux bons offerts par l'agence financière chargée de l'assainissement de la situation de la ville de New-York. Cette décision a permis l'émission de 200 millions de dollars de bons à quinze ans à un prix représentant un rendement de 7,5 % seulement. C'est le premier emprunt public pour le compte de la ville depuis la crise budgétaire de 1975. Son coût modéré a surpris. D'ici quelques semaines, la municipalité de New-York pourrait lancer directement son propre emprunt.

Toujours parmi les valeurs à revenu exonéré d'impôts, l'émission du port de Valdez (qui reçoit le pétrole d'Alaska) a pu se placer, sans prime, au taux modeste de 6 %. Cet emprunt de 300 millions de dollars est conjointement garanti par la Standard Oil (Ohio) et la British Petroleum.

D'après les analystes du département du commerce, responsable des indicateurs économiques, il faut interpréter avec prudence les signes d'un ralentissement possible de l'activité économique. Les commandes de biens d'équipement passées en juillet sont en diminution de 4,4 %, ce qui, normalement, devrait présager une mauvaise période pour la production industrielle, et, en conséquence, le niveau de l'emploi. Equipements militaires exclus, la diminution des commandes est le double (8,7 %). Toutefois, cette régression semble presque entièrement due à un seul secteur, celui des transports et, plus spécifiquement, la construction aéronautique.

JAY McCULLEY.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures.	5 5/8	6 5/8	3 1/4	4 1/4	1	2	8 1/4	8 1/2
1 mois ..	5 7/8	6 3/8	3 38	3 7/8	1 3/8	1 7/8	9 1/4	9 5/8
3 mois ..	6 1/8	6 5/8	3 5/8	4 1/8	1 5/8	2 1/8	10	10 1/4
6 mois ..	6 3/8	6 7/8	3 3/4	4 1/4	1 3/4	2 1/4	10 3/4	11

MONNAIES ET CHANGES

Le mark finlandais est dévalué de 3 % seulement

(De notre correspondant.)

Helsinki. — Après la décision de la Suède de faire sortir la couronne du « serpent » européen et les dévaluations des couronnes danoise et norvégienne, le gouvernement finlandais, après trois jours de réflexion, a refusé de s'aligner sur la Suède. Il s'est contenté d'une dévaluation du mark de 3 % environ par rapport à un « panier » comprenant les principales monnaies occidentales et par rapport au rouble.

Parmi les raisons invoquées à l'encontre d'une dévaluation, le premier ministre, M. Kalevi Sorsa (social-démocrate) a rappelé que, d'une part, *« l'amélioration en cours de la balance des paiements n'exigeait pas en elle-même une modification de la parité de la devise finlandaise »* (le déficit global de la balance des paiements de 1977 pourra être inférieur de la moitié à celui de 1976, soit environ 2 milliards de marks) et que, d'autre part, *« la compétitivité de la Finlande à l'égard de la Suède était en train de se renforcer du fait des conventions salariales conclues et des réductions des charges sociales des employeurs accordées par le gouvernement dans le cadre du plan de réanimation »*.

L'objectif primordial de la lutte contre l'inflation, posé dans le plan de réanimation présenté en juin par le gouvernement, reste donc prioritaire, ce qui excluait une modification substantielle de la parité de la devise finlandaise, qui aurait entraîné une spirale inflationniste des coûts et des prix.

Le taux de 3 % auquel s'est finalement rallié le gouvernement s'explique par deux raisons essentielles. La première est de ne pas pénaliser par trop les secteurs industriels directement placés en concurrence avec la Suède, comme le bois et le papier, qui réclamaient au minimum un alignement sur la couronne suédoise, et qui n'ont finalement été que très partiellement suivis dans leur raisonnement. Une compensation a, en outre, été accordée à l'industrie par le gouvernement, qui examinera les possibilités de l'exonérer partiellement ou totalement de la taxe sur l'électricité, ce qui représente environ 200 millions de marks par an, en même temps que le taux du loyer de l'argent pourra être ramené de 9,25 % à 8,25 %.

La seconde raison est d'ordre psychologique. *« Le gouvernement a voulu montrer ainsi que sa décision était définitive*, a déclaré le ministres des finances, M. Paul Paavela ; *ne pas dévaluer le mark aurait été interprété comme un signe que le gouvernement n'ose rien faire. »*

Pour éviter que la dévaluation n'engendre des effets négatifs sur les prix et montrer que la réduction de l'inflation *« au-dessous du niveau des principaux partenaires de la Finlande »* (la hausse des prix était déjà de 8 % pour la période décembre 1976-juin 1977) reste l'objectif principal, deux importantes mesures d'accompagnement ont été décidées : un renforcement du système de contrôle des prix et un abaissement draconien du soutien à l'agriculture limité à 443 millions de marks au lieu des 567 millions que réclamaient les agriculteurs.

Si l'opération gouvernementale se place avant tout sous le signe du courage contre la facilité, elle peut aussi s'avérer payante au plan politique. Certes, les agriculteurs et l'industrie ont exprimé un vif mécontentement. Les premiers surtout, qui s'estiment placés devant un diktat ne laissant aucune place à la négociation. Par contre, les syndicats ouvriers qui n'avaient pas caché qu'ils dénonceraient les conventions collectives en cas de dévaluation, ont été partiellement convaincus par la volonté exprimée du gouvernement de réduire la hausse des prix induite à quelque 0,3 %. La décision de sagesse du gouvernement peut être à même de lui assurer la paix sociale nécessaire à la mise en œuvre du plan de redressement en profondeur de l'économie finlandaise.

GILLES GERMAIN.

FAITS ET CHIFFRES

Conflits sociaux

● *Les travailleurs de l'imprimerie M.P.I. à Etampes* (Essonne) ont décidé d'occuper, mercredi 31 août, leur entreprise, *« victime du dépôt de bilan et d'un véritable pillage matériel »*, affirme la Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T.

Emploi

● *Opération « S.V.P. apprentissage »*. — L'assemblée permanente des chambres de métiers organise du 5 au 7 septembre une campagne d'information téléphonique pour répondre aux questions des employeurs, des familles et des jeunes gens qui ont achevé leurs études, sur l'apprentissage. Le numéro de téléphone auquel ces renseignements peuvent être obtenus dans les départements sont ceux des chambres de métiers. Pour Paris, le Val-de-Marne les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis, le 723-55-27 et le 723-55-66. Pour les Yvelines, l'Essonne et le Val-d'Oise, le 955-35-74 et le 956-36-35. Dans ces trois départements, une permanence est assurée jusqu'au 30 octobre.

● *42 % des employeurs se déclarent prêts à embaucher* un ou plusieurs jeunes, avant la fin de l'année (42 % dont 9 % affirment vouloir recruter un ou plusieurs apprentis), tel est le résultat d'un sondage de la SOFRES réalisé à la demande de l'Association pour la démocratie. Parmi ces employeurs, 48 % déclaraient qu'ils le feront parce que *« de toute manière »* ils doivent engager du personnel ; 26 % parce que les mesures gouvernementales leur paraissent *« assez intéressantes »*.

Une lettre d'Eurofinance

Après la publication dans le Monde *du 23 août d'un article consacré à* « une étude d'Eurofinance sur la gauche au pouvoir » *et intitulé « A trop vouloir démontrer... », nous avons reçu de M. Otto von Fieandt, sous-directeur du département économique d'Eurofinance, une lettre dont nous extrayons les passages suivants :*

(...) Ce qui est essentiel et que nous avons chiffré, c'est la croissance de la consommation privée à 6 %-7 % et celle de la demande intérieure finale à 3,6 % cela dans l'hypothèse d'une certaine désorganisation de la production en 1978. Les grèves dans une atmosphère de carnaval ou franchement renvendicatives que nous n'avons pas d'ailleurs mises à l'actif de la C.G.T., ne sont que deux éventualités parmi les quatre évoquées dans l'étude ; les deux autres étant : la baisse des investissements décidée par les patrons (baisse que l'on pourrait nommer « grève du patronat ») et une période de transition difficile dans les sociétés nationalisées. Nous avons simplement dit qu'il faudrait de la chance pour qu'aucun de ces événements ne se produise. Dans le meilleur des cas, la croissance de la demande finale pourrait donc atteindre 4,5 %, ce qui n'a rien d'arbitraire.

Nous savons bien que la croissance était de 7,7 % en 1969. Nous savons aussi qu'il n'y a pas eu gel des prix en 1968 contrairement à ce qu'affirme B.D., ce qui explique l'évolution satisfaisante des bénéfices et la croissance qui a suivi la crise de mai 1968. Mais la situation actuelle n'a rien de comparable à celle de 1968.

Il y a quelque neuf ans, la France profitait d'une conjoncture mondiale exceptionnelle. De plus, une bonne partie de la croissance de 1969 n'a été qu'un rattrapage de la production perdue en 1968 et la dévaluation de 1969 a apporté un soutien supplémentaire à l'expansion. Nous avons par contre souligné que la conjoncture mondiale, beaucoup plus fragile en 1968, pèsera sur la croissance de l'économie française. (...)

AGRICULTURE

La chaptalisation du vin méridional

LA FRANCE A DEMANDÉ A BRUXELLES L'AUTORISATION D'ENRICHIR LA VENDANGE AVEC DES MOUTS rappelle M. Mehaignerie

Manifestement M. Pierre Méhaignerie n'a pas l'intention de laisser s'envenimer un nouveau conflit avec les viticulteurs du Midi à propos de la chaptalisation. Le ministre de l'agriculture a immédiatement réagi après l'annonce par des vignerons de l'Aude de leur intention de « sucrer » la vendange en fraude : *« Le gouvernement français a décidé de demander à la Communauté l'octroi d'une aide à l'utilisation de moûts concentrés aux fins d'enrichissement de la vendange 1977 »*, a rappelé un communiqué du ministère diffusé le 31 août.

« L'enrichissement par saccharose des vins de table demeurant interdit », l'aide d'un montant de 5 F par degré sera accordée aux exploitants justifiant d'un rendement inférieur à 50 hectolitres à l'hectare pour la récolte 1977. *« Cette mesure doit aider les viticulteurs des régions sinistrées du Midi de la France à vendanger leur récolte dans de bonnes conditions et à mettre en marché des vins correspondant à l'attente des consommateurs »* poursuit le ministère, en précisant qu'elle *« conserve un caractère exceptionnel »*. Outre la politique de stockage des moûts, le ministre confirme encore *« sa volonté d'aider l'implantation d'une unité expérimentale de production de sucre de raisin et le développement des unités de concentration »*.

Le président de la Fédération des caves coopératives, M. Verdale, a abordé dans le sens du ministre de l'agriculture : *« Le sucre n'arrangera pas tout*, a-t-il dit en s'adressant, le 31 août, à huit cents vignerons, *« il vaut mieux rester dans la légalité en enrichissant la récolte avec des moûts concentrés .»*

LES CHAMBRES D'AGRICULTURE DEMANDENT QUE LES DISPARITÉS RÉGIONALES DE REVENU SOIENT MISES EN ÉVIDENCE.

Le Comité permanent général (C.P.G.) de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (A.P.C.A.), réuni le 31 août sous la présidence de M. Louis Perrin, a dressé un premier bilan d'ensemble sur la situation actuelle des récoltes et de l'agriculture. Globalement, 1977 *« offre apparemment de meilleures perspectives que les trois années précédentes »*. L'étude détaillée par région et par secteur de production fait néanmoins apparaître des différences de situation telles que *« pour de nombreuses exploitations l'année 1977 sera, dans certaines régions, une mauvaise année. »*

Aussi, le C.P.G. a souhaité que, lors du rendez-vous d'automne avec les pouvoirs publics pour apprécier l'évolution du revenu agricole, *« les disparités sectorielles et régionales puissent être mises en évidence »*. L'A.P.C.A. a souligné qu'une amélioration du revenu des agriculteurs ne serait obtenue qu'en comptabilisant le reliquat des subventions sécheresse de 1976, soit 2,6 milliards de francs, versé en 1977. Autrement le revenu agricole *« aurait diminué pour la quatrième année consécutive »*.

● *Don de blé du Canada au Portugal.* — Le Canada fera un don en blé, d'une valeur de 15 millions de dollars, au Portugal, a annoncé le 31 août à Ottawa le ministre des affaires extérieures, M. Don Jamieson.

De plus, le gouvernement canadien a accepté d'ajouter le Portugal à la liste des pays bénéficiaires du système généralisé de préférences et de financer un projet de coopération technique dans le domaine des pêcheries. — *(A.F.P.)*

● *La production mondiale de sucre brut* en 1977-1978 atteindra 89 millions de tonnes contre 86,6 millions de tonnes l'année précédente. La consommation mondiale devrait, de son côté, avoisiner 85 millions de tonnes en 1977-1978, a indiqué le 31 août le département de l'agriculture américain. Selon ces estimations, la pression à la baisse de cours du sucre, sensible depuis plusieurs mois malgré une stabilisation en juillet et août, se poursuivra. — *(A.F.P.)*

● *Les producteurs de lait* (F.N.P.L.) demandent au gouvernement français de prendre *« toutes mesures financières nécessaires »* pour empêcher une *« nouvelle diminution du revenu »* des éleveurs lors de la mise en vigueur le 16 septembre de la taxe de coresponsabilité sur le lait. Cette taxe de 1,55 F par hectolitre, qui sera perçue sur l'ensemble du Marché commun, a pour objectif de limiter la production et d'encourager la consommation de produits laitiers.

SOCIALE

ET CHANGES

dévalué de 3 % seulement

AGRICULTURE

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
31 AOUT

Flambée de hausse

La réduction du taux de l'escompte et l'abaissement des conditions de crédit accordées par les banques à leur clientèle ont été bien accueillis mercredi à la Bourse de Paris. Amorcé la veille, le mouvement de hausse s'est amplifié durant la séance au fur et à mesure que la nouvelle se propageait, et, en clôture, les différents indices avaient monté d'environ 1,4 %.

Près de la moitié des valeurs inscrites à la cote du terme ont progressé de façon appréciable (1 % et plus), l'intérêt des opérateurs se concentrant principalement sur le compartiment du bâtiment et des travaux publics favorisé par les mesures de soutien à ce secteur décidées en conseil des ministres. Tous les autres groupes ont également profité de la reprise mais de manière inégale, la construction électrique et l'alimentation comptant parmi les plus fermes.

Espérée et même attendue, la détente du loyer de l'argent est néanmoins intervenue un peu plus tôt qu'on ne l'escomptait généralement au palais Brongniart. L'information n'étant parvenue qu'en fin de matinée dans les milieux boursiers — beaucoup même l'ignoraient à l'ouverture — le marché n'a pu de ce fait donner la pleine mesure de sa satisfaction, ainsi qu'en témoignent les volumes d'échanges, plus importants que les jours précédents, mais quand même encore assez maigres.

Certains cependant sous les colonnes devaient flairer quelque chose, ce qui expliquerait la meilleure tenue des cours mardi alors que rien ne le justifiait. Les investisseurs britanniques sont peut-être de ceux-là, étant parmi les premiers ces deux jours à reprendre leurs achats.

Sur le marché de l'or, les cours ont un peu fléchi. Le lingot a perdu 45 F à 23 650 F (après 23 795 F) et le napoléon 0,50 F à 246,50 F (après 247 F).

Aux valeurs étrangères, seules les mines d'or ont fait bonne figure, la tendance au repli étant de règle partout ailleurs.

LONDRES

Soutenu

Après son récent galop, le marché éprouve jeudi matin le besoin de souffler un peu. La tendance est cependant soutenue aux industrielles dont l'indice progresse encore de 0,3 point à 501,2. Fermeté des pétroles et des Fonds d'État. Stabilité des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 145 60 contre 146

VALEURS	CLOTURE 31/8	COURS 1/9
Beecham	625	622
British Petroleum	890	894
Courtaulds	118	118
De Beers	276 ...	272
Imperial Chemical	421 ..	418 ..
Rio Tinto Zinc Corp.	215 ..	213 ..
Shell	586 ..	589 ..
Vickers	186 ...	187 ..
War Loan 3 1/2 %	32 ...	32 1/8
*West Driefontein	20 3 4	20 5 8
*Western Holdings	13 1/8	13 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

LINCOLN. — Déjà détentrice de 85,02 % du capital de la société, la firme britannique General Electric Company Ltd propose de racheter les actions en circulation au prix unitaire de 600 F. Cette offre est valable jusqu'au 27 septembre inclus.

UFIMA. — Afin de porter sa participation dans le capital de cette société, de 92,05 % à 100 %, la firme hollandaise Douwe Egberts offre de racheter les actions en circulation au prix unitaire de 60 F. Cette offre est valable jusqu'au 14 octobre inclus.

GROUPE ROSSIGNOL. — Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes pour le premier trimestre de l'exercice en cours (1er avril au 30 juin) s'élève à 89,54 millions de francs (+ 59,4 %).

GROUPE S.C.R.E.G. — Chiffre d'affaires consolidé du premier semestre : 2 870 millions de francs (+ 23 %).

CREDIT FONCIER DE FRANCE. — Comme indiqué dans « le Monde » du 26 août, l'établissement lancera le 5 septembre un emprunt de 1,2 milliard de francs au taux de 11 %.

ESSILOR. — Chiffre d'affaires hors taxes non consolidé du premier semestre : 319,5 millions de francs (+ 15,12 %). La majeure partie de cette progression provient de l'exportation (+ 22 %, à 147,2 millions de francs).

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 1 4 %

NEW-YORK

Légère reprise

L'État du marché s'est un peu amélioré mercredi, mais en fin de séance seulement et ce, après une nouvelle alerte. L'indice des industrielles, qui, un moment avait encore reculé de près de 8 points, a remonté son handicap pour s'établir en clôture à 861,49 avec un léger gain de 2,60 points. Avance peu significative au demeurant, le nombre de baisses (703) excédant toujours celui des hausses (662).

L'activité s'est encore un peu accélérée, 19,08 millions de titres changeant de mains contre 18,22 millions la veille.

Survenue presque in extremis, ce redressement est dû en grande partie au démenti apporté par la Maison Blanche sur l'intention qu'on lui prêtait d'instaurer un contrôle sur les prix et les salaires. L'annonce presque simultanée d'une baisse des prix des denrées agricoles pour juillet-août a du coup un peu atténué la crainte de l'inflation.

VALEURS	COURS 30/8	COURS 31/8
Alcoa	46 3 8	46 3 4
A.T.T.	60 1 2	60 3 8
Boeing	55	54 5 8
Chase Manhattan Bank	31 1 4	31
Du Pont de Nemours	112	112 3 8
Eastman Kodak	61 7 8	61 5 8
Exxon	48 1 8	48 1 2
Ford	42 3 8	43 5 8
General Electric	53 1 8	53 3 8
General Foods	33 3 8	33 1 2
General Motors	66 3 4	67 3 4
Goodyear	19 3 8	19 3 8
I.B.M.	266 5 8	268 3 8
I.T.T.	32 3 8	32 1 8
Kennecott	23 3 4	23 7 8
Mobil Oil	58 1 8	60
Pfizer	28 1 2	26 1 2
Schlumberger	66	67
Texaco	27 5 8	27 3 4
U.A.L. Inc.	19 3 8	19 1 2
Union Carbide	48	48 1 4
U.S. Steel	32 5/8	33 3 8
Westinghouse	19 1 2	19 3 8
Xerox	53	52 1 2

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	30 août	31 août
Valeurs françaises ..	90,7	91,3
Valeurs étrangères ..	99,7	99,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	59,4	59,9

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	31/8	1/9
1 dollar (en yens)	267 43	267 60

BOURSE DE PARIS - 31 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	36 ..	2 753
5 %	52 .	2 804
5 % 1920-1980	...	2 904
3 % amort. 45-54	66 10	0 256
4 1/4 % 1963	103	1 211
4 1/4-4 3/4 % 63	91 50	4 380
Emp. N. Eq.5% 65	105 80	4 837
Emp. N. Eq.6%66	105	5 507
Emp. N. Eq.6%67	98 50	1 612
Emp. 7 % 1973	213 99	4 373
Emp. 8,80% 1977	103 90	2 280
E.D.F. 5 1 1950.		1 852
— 5 % 1960	103 50	2 699

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	495	495
E.D.F. parts 1959	...	499
Ch. France 3 %	139 ..	139 50
Abeille I.G.A.R.D.	...	..
Abeille (Vie)	...	195 60
A.G.F. (Sté Centr.)	385	388 .
Ass. Gr. Paris-Vie	1190	1195 .
Concorde	260	260 ..
Epargne France	302	302
Financ. Victoire	185	192 ..
Fonc. T.I.A.R.D.	81 60	81 ..
France I.A.R.D.	164 .	164
France (La)	339	340 10
GAN (Sté) Centr.	615	618
Protectrice A.I.R.	297	C257
U.A.P.	582	582
Alsacien. Banque	348	348
(Li) Bq.e Dupont	...	236
Banque Hervet	230 60	230 10
Bque Hypoth. Eur	213	214
Bque Nat. Paris	372	372
Banque Worms	155	156 70
C.G.I.B.	61 50	61 50
Cofica	..	83
C.A.M.E.	59 .	59 50
Creditel	96	95 80
Créd. Gén. Indust	133	132 90
Cr. Ind. Als.-Lor.	133	131
(M) Crédit Méd.	51 50	51 50
Electro-Banque	124	124
Euroball	101 50	102 ..
Financière Sofal	252	254
Fr. Cr. et B. (Cie)	45 50	45 60
France-Bail	159 80	163
Hydro-Energie	.	25
Immobail B.T.P.	121 20	121 30
Immobanque	164	164
Immofice	121 10	121 30
Interbail	144	143 .
Laffitte-Bail	108	108 .
Locabail Immob.	...	175
Locafinancière	123 10	124 50
Marseil. Crédit	231 50	231 50
Paris-Réescompt	265	266
Séquanaise Banq	157	165
SLIMINCO	185 10	170
Sté Cent. Banq	68 50	69
Sté Générale	201 80	201 80
SOFICOMI	153	154 ..
Sovabail	200	200
UCIP-Bail	104 50	104 10
Unibail	179 80	178 80
Un. Ind. Crédit	134 .	132 60
Cie F. Stein Re.	87 50	87
Fonc. Chât.-d'Eau	590	600
(M) S.O.F.I.P.		65 50
Fonc. Lyonnaise	520	520
Immob. Marseille	794	785
Louvre	178 40	177
Midi	608	608
Rente foncière	332	345
SINVIM	147 70	147 70
Voitures à Paris	271 20	271 20
Cegifi	..	117 50
Foncina	95	95
Gr. Fin. Constr.	169 90	110 50
Immindo	112 20	112 20
Imminvest	82	82
Cie Lyon. Imm.	82 10	82 10
UFIMEG	78	76 ..
U.G.I.M.O.	102	102 ..
Union Habit.	148	144
Un. Imm. France	128 10	128 10
Acier Investiss.	86	86 50
Gestion Sélect.	175	174 50
Sofragi	198	198
Abeille (Cie Ind.)	140 10	145 70
Applic. Hydraul.	606	610
Artois	82	82 ..
Centen. Blanzy	265	265 ..
(Ny) Centrest.	110 30	110 40
(Ny) Champex.	117	117
Charg. Réun. (p.)	2530	2530
Comindus	330 20	330
(Li) Dév. R. Nord	120	120
Electro-Financ.	228	220
Fin. Bretagne	42 10	41
Gaz et Eaux	463	468
La Mure	24 70	25 50
Lebon et Cie	109	109
(Ny) Lordex	111	111
Cie Marocaine	26 50	26 50
O.V.A.I.M.		39 60
OPB Paribas	92	91 ..
Paris-Orléans	76 90	76 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Paternelle (La)	71 50	70 .
Piacem. Inter	71 20	71 50
Providence S.A.	175	179
Revillon	218 80	220
Santa-Fé	79	79 ..
Selchimé	..	97 50
Soffo	79 50	71 .
Sofimez	190	198 ..
Cambodge	43 10	42 90
Clause	350	353 90
Indo-Hévéas	84 20	81 .
Madag. Agr. Ind.	38	39 ..
(M.) Minot	..	17 .
Padang	78 70	78 80
Salins du Midi	160	160
Aliment Essentiel	80	80 .
Allobroge	150 50	154
Bananla	194	190 30
Fromageries Bel	86 90	87 30
Berthier-Savoco	576	589
Cédis	312	312 ..
(M.) Chambourcy	...	188
Compt. Modernes	137	138
Docks France	215	216
Economats Centr	259	280
Epargne	340 50	344
From. Paul-Renard	...	235
Générale Aliment	88	88
Genvrain	145	140 20
Goulet-Turpin	164 50	165
Lesieur (Cie fin.)	230	230
Gr. Moul. Corbeil	138	133 .
Gr. Moul. Paris	250	245
Nicolas	198	192 50
Piper-Heidsieck	230	235
Potin	338	329
Rochefortaise	169 80	169 90
Roquefort	204 80	204 70
Saupiquet	o185	190
Sup. Marché Doc.	79	79
Taittinger	258	258
Unipol	98	98
Bénédictine	1025	1028
Bras. et Glac. Int.	312	312
C.D.C.	...	158 10
Casenier		325
Dist. Indochine	329	329
Ricqlès-Zan	73 50	78 50
Saint-Raphaël	140	143
Sogepal	238	242
Union Brasseries	38	39 .
Stamna	160 10	161
Sucr. Bouchon	66 50	66 50
Sucr. Soissonnais	...	164
Berliet		
Chausson (Us.)	32 .	33 20
Citroën	51 .	50 .
Equip Véhicules	51	51 .
Motobécane	108	99
Saviem	82	o 82
Bois Dér. Océan.	7 80	u 8
Borie	222 50	220
Camp. Bernard	73	74
C.E.C.	62 40	53 50
Caralati	113	111 50
Ciments Vicat	229 80	229 70
Cochery	57	58 50
Drag. Trav. Pub.	136	136 ..
F.E.R.E.M.	60	59 60
Fougerolle	180	182
Française d'entr.	...	184
G. Trav. de l'Est	91 50	91
Heriloc	169	169
Iéna Industries	28 20	20 40
Lambert Frères	38	38 20
Leroy (Ets G.)	55	53 50
Origny-Desvroise	97 20	100
Porcher	156	159 .
Rougier	128	128
Routière Colas	227	222
Sablières Seine	83	83 20
S.A.C.E.R.	34 40	36
Savoisienne	108	108
Schwartz-Hautm.	o 36	o 35
Spie Batignolles	39 30	39 85
Unidel	160	164
Voyer S.A.		
Dunlop	20 15	20 10
Hutchinson-Mapa	84	84 50
Saffa-Alcan	156	157 10
Comiphos	77	76
S.M.A.C.	116	111 .
Gaumont	444	444
Pathé-Cinéma	67	66
Pathé-Marconi	d133	132
Tour Eiffel	80 70	88 50
Air-Industrie	67 ..	67 50
Applic. Mécan.	57	55
Arbel	124 80	124 90
Ateliers G.S.P.	19	19
Av. Dass.-Breguet	245	247
Bernard-Moteurs	34 70	34 80
B.S.L.	226	228
C.M.P.	272	272
De Dietrich	485 10	485 10

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Duc-Lamothe	...	295
E.L.M.-Leblanc	465 ..	480
Ernault-Somua		76 80
Facom	499	508
Forges Strasbourg	50 60	52
(Li) F.M.B. ch. fer	...	101
Frankel	412	416
Huard-U.C.F.	...	205
Jaeger	70	70 20
Jaz	148	148
Luchaire	136	137 50
Manurhin	136	133 10
Métal Déployé	225	220
Nadella	40	40 ..
Nodet-Gougis	181	180
Peugeot (st. ant.)	130	130
Ressorts-Nord		90 10
Rolfo	o 12 10	o 11 85
S.A.F.A.A. Ap. Aut	82 10	82 10
Sahem	54 20	54 20
Sicli	50	50 30
Soudure Autog.	188	188
S.P.E.I.C.H.I.M.	160	163
Stokvis	63 10	62 .
Trailor	360	340
Virax	108 80	106 50
Caout. Atlantique	...	...
At. Ch. Loire	15 10	14 60
France-Dunkerque	64	64 20
Ent. Gares Frig.	109 50	109 70
Indus. Maritime	229	238
Mag. gén. Paris	112	116 50
Cercle de Monaco	34 90	34 10
Eaux de Vichy	...	420
Sofital		22 10
Vichy (Fermières)	o188	o188
Vittel	168	168
Aussedat-Rey	40	40 ..
Darblay S.A.	27	27
Didot-Bottin	105	107
Imp. G. Lang	6 35	6 35
La Risle	68	60
Rochette-Cenpa	49	50 50
A. Thiery-Sigrand	134	134
Bon Marché	81 30	81 10
Darnart-Servip.	230	233
Darty	320	321
Mars. Madagasc.	49	49 ..
Maurel et Prom.	87 80	87 50
Optorg	161 20	165 10
Palais Nouveauté	300	300
Prisunic	22 25	22 35
Uniprix	34	33
Crouzet	65 80	68 40
Europ Accumul.	250	254
Ind. P. (C.I.P.E.L.)	77 50	77 50
Lampes	79 50	80
Merlin-Gerin	165 80	165 60
Mors	48 10	40 10
Océanic	96	92 20
Paris-Rhône	108 50	105
Piles Wonder	210	208
Radiologie		227
SAFT Acc. fixes	570	588
Schneider Radio	189	164 .
SEB S.A.	212	208 50
S.I.M.T.R.A.	249	239
Carnaud S.A.	51	52
Chiers	44 40	44 40
Davum	98	98
Escaut-Meuse	155 50	154 40
Fonderie-préc.	22 90	22 50
Gueugnon (F. de)	54	54
Profilés Tubes Est	29 70	29 70
Senelle-Maub.		48
Tissmétal	69 80	70
Vincey-Bourget	40	40 50
Huaron	122 80	123 .
Kinta	270	273
Mokta	185 50	185
Amrep B.	183	192
Antargaz	140	141
Autar P Atlant.	21 80	20 20
Hydroc. St-Denis	144	143
Lille-Bonnières-C	171 80	171 50
Shell Française		
Carbone-Lorraine	38 85	38
Delalande S.A.	189	192
Finalens	46 80	47
FIPP	58	56
(Ly) Gerland	202	202
Gévelot	o173	o173
Grande-Paroisse	95	95 20
Hollas G. et dér.	61 70	63
Novacel	95 70	95 70
Parcor	222	220
Quartz et Silice	...	21 10
R.E.T.I.	...	176
Ripolin-Georget		50 50
Rousselot S.A.	...	C
Soufre Réunies	127	128
Synthélabo	197 50	183 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Thann et Mulh.		31
Ufiner S.M.D.	108 .	108
Agache-Willot	430	430
Filés Fourmies	18 60	18 10
Lainière-Roubaix	...	46 60
Roudière	340	354
Saint-Frères	33 50	33 90
Amil. Navigation	116	119 90
M. Chambon	121	121
Delmas-Vieljeux	257	259 70
Messag. Marit.	66 50	66 .
Nat. Navigation		67
Navale Worms	88 30	88 40
Saga	37 70	35 30
Transat (Cie Gle)	166 20	166 20
S.C.A.C.	85	86
Stemi	235	239
Tr. C.I.T.R.A.M.	109	110 50
Transport Indust.	130 20	133
(Li) Bagnol-Far.		47
Bis S.A.	256	258
Blanzy-Ouest	165	165
La Brosse		65 50
Cigarettes Indo.		139 90
Degrement	310	312
Dong-Triea	162	165
Duquesne-Purina	318	318
Essilor	705	715
Ferrailles C.F.F.	225	225
Havas	111	110
Locatel	183	185
Lyon-Alemand	98 10	96 50
G. Magnant	o 47 50	o 47 50
Novafer	140	140 .
O.F.P.-Om.F.Paris	250 50	251
Publicis	101 50	100 .
Sallier-Leblanc	149 50	149
Waterman S.A.	205	205
Brass. du Maroc	281	280
Brass. Ouest-Afr.	95	97
Eli-Gabon	480	395
(B) Min. et Métl.	...	
C.E.C.A. 5 1/2 %	...	
Emprunt-Young	...	212
Nat. Nederlanden		185 20
Phoenix Assuranc.	20 50	21 20
Algemene Bank	636	638
Bco Pop. Español	73	73
B.N. Mexique	22 85	22 10
B. régl. Intern.	7700	7750
Bowring C.I.	9 30	9 85
Commerzbank	434	412
Dresdner Bank	492 80	433
Bowater	16	16 60
Cie Br. Lambert	221	216 60
Gén. Belgique	280 10	280 10
Latonia	109	108
Rolinco	255	251 20
Robeco	364 20	364 90
Cavenham	9 50	9 50
Lyons (J.)	8 05	8 15
Goodyear	97	97
Pirelli	d 6	6
I.H.C.	30	29 10
Kubota	5 60	6 60
Olivetti	4 40	4 90
S.K.F. Aktiebolag	65	65
Pakhoed Holding	140 40	144 50
Femmes d'Auj.		55
Marks-Spencer	12 40	12 20
A.E.G.	192	186 20
Bell Canada	248	249
E.M.I.		19 35
Hitachi	4	4 05
Honeywell Inc.		251
Matsushita	11	11
Sperry Rand	179	173 80
Arbed	295	298
Cockerill-Ougrée		60
Finsider		0 65
Hoogovens	o 83	o83
Mannesmann		327
Steel Cy of Can.		119
Thyss c. 1000		280
Blyvoor	17 95	18 20
De Beers (port.)		20
De Beers p. cp.		
General Mining		
Hartebeest	56 50	58
Johannesburg		71 50
Middle Witw.		9 30
President Steyn		36
Stilfontein	12 50	13 10
Vaal Reefs	68 65	67 85
West Rand	9 20	9 20
Alcan Alum.	126	125 50
Asturienne Mines	92 10	91
Cominco		136
Finoutremer	134 90	135
Minerals-Resourc	9	9
Noranda	116	116 70
Vieille Montagne		
Am. Petrofina		159
British Petroleum	77 80	77 10
Gulf Oil Canada	121 60	120 10
Petrofina Canada		81
Shell Tr. (port.)	49 30	49 20
Akzo	54	53 90
Dart. Industries	170	168 20
Dow Chemical	155	152
Faseco	18	18 90

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Gevaert	167	167 30
Glaxo	47	47
Grace and Co.	137	137
Pfizer Inc.	130 70	129 .
Procter Gamble	438	430
Courtaulds		9 70
Est-Asiatique	102 50	102 50
Canadien-Pacif.	84 70	84 80
Wagons-Lits	66 10	66
Barlow-Rand	10 60	10 55
Suéd. Allumettes	..	86 .
HORS COTE		
Alser	o455	o455
Batibail-Sicomi		655
Cellulose Pin.	66	66
Cofipa-Sicomi	...	904
Comarex	251	251 20
Ecco	395	394
Eurafrep	450	450
Francarep		
Interiechnique	...	144
Métall. Minière		
Pronuptia	o250	252
Sab. Mér. Corr.	...	..
Sofibus	...	...
S.P.R.	...	
Ufinex	...	115 10
Oco v. Grinten		
Sorento NV	248	248 80

SICAV

Plac. Institut.	12488 15	12065 85
1re catégorie.	10042 19	9845 28

1/9	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélec.	149 63	134 25
Aedificandi	157 29	150 16
Agfimo	167 63	160 03
A.L.T.O.	150 63	143 80
America-Valor	288 67	275 58
Assurances Plac.	*120 70	115 23
Bourse-Invest.	128 42	122 60
B.T.P Valeurs	124 84	120 43
C.I.P.	273 02	260 64
Convertibles	115 79	110 54
Convertimmo.	119 24	113 83
Drouot Invest.	167 54	159 94
Elysées-Valeurs	167 57	159 97
Epargne-Croiss.	526 16	502 30
Epargne-Inter	260 50	248 69
Epargne-Mobil.	152 22	145 32
Epargne-Oblig.	134 36	128 27
Epargne Revenu	280 89	267 39
Epargne-Unie	273 99	261 57
Epargne Valeur	170 26	162 54
Foncier Investiss	279 98	267 21
Fortune 1	*120 8	106 92
France-Croissance	156 95	149 84
France-Epargne	149 61	142 82
France Garantie	216 19	211 96
France Invest.	135 81	128 89
Laffitte-Rend.	103 82	98 11
Laffitte-Tokyo	184 83	176 45
Nouv. France-Obl	273 18	265 67
France Placement	161 15	153 84
Gestion Rendem.	227 66	217 34
Gest Sél France	*142 32	135 87
I.M.S.I.	139 17	132 88
Indo-Valeurs	180 88	172 49
Intercroissance	140 69	134 31
Intersélection	135 67	129 71
Livret portef.	192 97	184 22
Oblig. ttes catég	1108 47	1071 64
Paribas Gestion	150 96	144 11
Pierre Investiss	181 84	173 59
Rothschild-Exp.	288 08	265 49
Sécur. Mobilière	285 81	272 85
Sélec. Croissance	535 21	510 94
Sélect. Mondiale	118 92	113 13
Sélection-Rend	131 38	125 42
S.F.I. FR. et ETR	185 84	168 37
S.I.G.	240 48	229 26
Silvafrance	154 00	147 02
Silvam	111 39	106 34
Silvarente	144 35	137 76
Silvinter	129 26	123 40
Sogepargne	280 53	267 81
Sogevar	326 61	311 81
Soleil-Investiss.	*167 30	159 71
U.A.P.-Investiss.	131 84	125 86
Unifoncier	278 15	265 54
Unijapon	200 31	191 23
Uni Obligations	1485 18	1428 08
Uniprimaire	1506 70	1438 38
Unisic	133 92	127 75
Worms Investiss.	224 04	213 88
1 9		
Actigest-Etoile	103 87	99 15
Credinter	135 13	129 00
Croissance-Imm.	136 08	129 91
Euro-Croissance	134 46	128 39
Financière Privée	326 11	311 33
Fructidor	141 10	134 70
Gestion Mobilière	196 61	187 69
Mondiale Invest.	170 86	163 11
Oblisem	128 59	122 76
Optima	140 55	134 18
Planinter	276 70	263 58
Sicavimmo	186 25	177 80
S. I. Est	373 97	357 01
Sogineo	121 51	116 90
Soginter	422 49	403 33
Univalor	151 61	144 64
Valorem	158 41	149 32

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
658	4,5 % 1973.	656 40	656 70	656 50	658
2810	C.N.E. 3 %	1935	1965	1966	1963 .
335	Afrique Occ.	342	339	339	335 .
290	Air Liquide	292	291 50	291 50	289 50
58	Als.Part. Ind.	59 20	59 10	59 10	58 05
131	Als. Superm.	134	134 50	134 50	134 90
52	Alsthom-Atl.	53 80	54 60	54 80	53 55
142	Applica. gaz.	146 80	152 90	152 90	150 ..
295	Aquitaine	300	306	311 ..	303 ..
52	— certif.	52 90	53	54 10	53 ..
92	Arjom. Prioux	92 50	92 60	92 60	92 80
255	Ass. Gr. Paris	262	264	263	260 .
198	Aux. Entrepr.	197 50	199	198 90	198 ..
78	Babc.-Fives.	79 30	79 30	79 20	77 75
135	Bail-Equip.	141 .	148	148	138 10
188	Bail-Invest.	184	185 ..	185 50	185
90	B.C.T.	93 90	94 20	94 50	92 50
48	Bazar H. V.	49 20	51	51 .	50 .
60	Beghin-Say.	61 05	61 50	64	63 .
685	Bic	690	691	697	692
350	Bouygues	371 .	388 50	389	391 .
465	B.S.N.-G.D.	470	474 90	474 90	474 90
1180	Carrefour	1183	1190	1195	1185
245	— (Obl.)	247 50	249	249	248 20
910	Casino	939	945	943	930
56	CEM	56	56	56 ..	55 20
180	Cételem	157 50	165	165 .	162 .
180	Charg. Réun.	155 50	152	152 20	150 .
18	Chiers	16 90	17 30	17 30	17
97	Chim. Rout.	99 20	104 40	103 90	102 40
91	Cim. Franç.	90 50	91	91	90
126	— (Obl.)	123 .	124	124 .	122 .
850	C.I.T. Alcatel	862	870	868	870 .
380	Club Médit.	385	391 ..	389 50	390
155	C.M. Industr.	169 70	168	163	159 80
96	Codetel	96 90	97	97	96 40
97	Cofimeg	98 .	95 50	95 50	95 50
230	Cofradel	240	240	240	240 .
280	Cie Bancaire	283 50	297 50	298 .	296 .
265	C.G.E.	264 10	264	270	267 .
360	— (Obl.)	360	362	362	360 .
86	C. Entrepr.	88 30	86 50	87 30	87
62	Cot.-Foucher	63 90	65 .	65 70	64 .
92	Gr Com. Fr	92	90	93	90
186	— (Obl.)	188 90	187 20	187 20	183 60
270	Créd. fonc.	270 .	270	269 80	270
108	C.F. Imm.	109	108	103 20	103
79	Créd. Indust	80 40	79 10	81 40	77 80
235	Créd. Nat.	232	230	230	233 10
51	Crédit Nord	52 80	52 80	52 70	51 80
72	Creusot-Loire	79 50	80	80	79 20
133	C.S.F.	139 50	145	145	144
192	— (Obl.)	192 20	192 40	192 40	192
138	D.B.A.	133	137 90	137 90	135 30
46	Dennain-N.-E.	49	49	48 20	48 10
40	Dollfus-Mieg	40 .	40 50	42	40 05
405	Dumez	416 20	424 50	425	417
440 ..	Cie Gle Eaux	452 50	461 .	460 ..	461 80
193	E.J. Lefebvre	209 90	207	208 .	205 90
60	Esso S.A.F.	60 50	59 60	59 80	58 80
173	Eurafrance.	185 50	180 10	181 .	178 .
355	Europe no 1	362	363 .	363 .	363 .
345	Ferodo	347 50	358 .	358	351
150	Fin. Paris PB	151 30	151 .	153 50	151 80
198	— obl. conv.	198	198 90	198 90	197
50	Fin. Un. Eur.	54 30	54 80	54 80	53 80
114	Fraertel	114 30	114 50	114 .	112 60
69	Fraissinet	74	73 ..	73	72 50
101	Fr. Pétroles.	100 90	108 20	101 10	101 .
23	— (Certific.)	23 20	23 40	23 70	23 ..
48	Galeries Laf.	48 40	48 70	49	47 80
133	Gle d'Entr.	134 80	138 .	136	135 30
113	Gle Fonderie	117	118	118	118
174	Générale Occ	172 10	172	172 10	169 50
163	Gr. Tr. Mars.	173 20	177 50	178	175
155	Guyenne-Gas.	158 90	160 50	162	160
124	Hachette	126 50	127 50	129 30	128 50
73	Imetal	72	72 20	72 50	72 ..
295	Inst. Mérieux	321	C324 90	324	328
119	J. Borel Int.	115 50	116	117	115 80
72	Jeumont Ind.	75 .	74 ..	74	73
62	Kali Ste Th.	82	84	84	84 55
35	Kléber-Col.	36 90	36 85	36 90	36 15
146	Lab. Bellon.	148	150	154 ..	151 50
170	Lafarge	171 80	170 80	171 ..	171 90
265	— (oblig.).	268 .	268 90	268 90	268
270	La Hénin	278	282	282	277
1840	Legrand	1872	1878	1885	1878
188	Locabail	191	193	193	191 ..
107	Locafrance	116 30	116 90	117	115 .
255	Locindus	260	260	260	260
720	L'Oréal	750	746	745	740
3030	— obl. conv	3100	3020 10	3020 10	3021
350	Lyonn. Eaux	359	360	360	357 90
28	Mach. Bull.	27 95	28 20	28 20	27 90
950	Mais. Phénix	945	955	950	945
41	Mar. Wendel	43 90	43 80	43 80	43
51	Mar. Ch. Réu	54 50	54 50	54 40	58 50
265	Martell.	264 50	269	269	264
950	Mat. Téléph	975	980	980	988
510	Matra	538	544	544	545
35	M.E.C.I.	35 20	36 50	36 50	36
42	Mét. Norm.	42 90	43 50	43 50	42 90
1220	Michelin B	1283	1290	1290	1286
585	— (oblig.)	590	591	591	589 10
360	Moët-Hen.	378 90	381 50	386	385
460	Mot. Leroy-S	479 50	479	479	470
151	Moulinex	151 90	152 40	153 50	151
215	Museum	218	231	239	228 70
315	Nat. Invest.	329	323 ..	323	323 .
285	Navigat. Mixt	...	...	...	
66	Nobel-Bozel	67	68 .	68 .	68
19	Nord	18 40	18 50	18 50	18 50
48	Nouv. Gal.	48 90	49 50	49 60	49 60
120	Olida-Caby.	122 .	122	122	119 60
90	Opfi-Paribas.	90 20	90 20	90 20	90 .
74	Paris-France.	84	89 ..	87 30	88 ..
64	Pechelbronn.	64 20	64	64 .	63 20
87	P.U.K.	87 50	88 80	88 80	88 ..
124	— (obl.)	126	125	125	124
39	Penarroya	40 90	40 90	40 90	40 20
152	Penhoet	164 80	163 50	164 50	160 30
235	Pernod-Ric.	232 50	235	235 80	236
89	Perrier	92	96 50	95 .	97 .
56	Pétroles B.P.	62 90	62 70	62 95	62 90
240	Peugeot-Citr.	260	256 60	257 80	256 50
320	— (obl.)	330 80	332	332 .	332
60	Pierre-Auby.	60	60	60	60 .
44	P.L.M.	46 90	46 70	46 70	46 ..
149	Poclain	152 50	155 .	156 60	155 .
116	Pollet	115	116	116 20	114 20
72	Pompey	69	68	68 ..	67
92	P.M. Labinal	91 80	91 60	91 50	88 50
27	Présatal	28	28 40	28 20	28
250	Presses-Cité	263 50	262	259	252 80
310	Prétabail SI	307	307	307	303
99	Pricel	103 50	104 30	104 90	103 90
124	Primagaz	124	123	123	123
30	Printemps	32 70	32 90	33 30	33 .
318	Radar S.A.	328	328	326	326 ..
435	— (obl.)	438 40	438 50	438 50	438 .
375	Radiotech.	374	381	382	381 .
65	Raffin. (Fse).	68 40	69 30	69	68
63	Raff St-L.	69	69 50	72 50	72 50
540	Redoute	565	572	574	574
60	Rhône-Poul.	65 60	65 90	65 95	65 50
146	Roussel-Ucla	149	152	154	150 .
240	Ruche Picard	242	242	242	242
345	Rue Impérial	347 .	347 .	347 ..	343 50
26	Sacilor	25 80	25 60	25 60	25 65
144	Sade	145	145 .	145	144
380	Sagem	398	389	401 .	405
116	Saint-Gobain	120 50	*120 50	120 90	120 50
428	S.A.T.	425	428	428	423
60	Saulnes	60	60	60	61 20
73	Sanmer-Duv.	76	78 60	78 60	76 10
132	Schneider	133	134 ..	134	132
74	S.C.O.A.	74 60	74	74	74 .
98	Sefimeg	98 50	99 10	98 20	98 10
270	S.I.A.S.	279	289	290 .	285
235	Sign. E. El.	229	230	230	230 10
192	S.I.L.I.C.	200	200 50	200 50	198
115	Simco	113 60	114 .	114	113 80
79	S.I.M.N.O.R.	77	76	76	76
1610	Sk Rossignol	1674	1699	1697	1699
78	Sogerap	70	69 90	69 90	69 90
375	Sommer-All.	394 50	404	409	400
205	Suez	212	215 10	215 50	215 10
230	Talcs-Lux.	230	232	232	227 50
435	T.R.T.	444 90	454 90	455	445 80
530	Tél. Electr.	559	589	589 .	565 .
115 .	— (obl.)	115 50	115 ..	115 ..	114 .
175	Tél. Ericsson	174 10	172 50	172 50	172
62	Terres Roug.	63 50	63 50	63 60	63 10
164	Thomson-Br	172	176	175 50	176
215	— (obl.).	214 60	215 80	218	211 50
280	U.I.S.	203	204 50	204 50	203
180	U.C.B.	173 .	176	177 50	173 .
285	Un. F. Banq.	224 .	225	227	225
68	U.T.A.	68 10	69 40	69 40	70 20
24	Usinor	24 70	24 70	24 70	24 25
112	— (obl.)	111 90	111 90	111 90	110 10
98	Vallourec	98	99	99	98
325	V. Clicquot-P	345 .	354 .	359	359 .
328	Viniprix	315 10	319	319	317 .
285	Amax	189 50	C201	202 .	203 ..
305	Amer-Tel.	303	299 80	300 50	300
16	Ang. Am. C.	16 55	16 60	16 60	16 50
87	Angold	87 50	88 40	87 80	87 50
295	B. Ottomane	296 10	296 10	296 50	299
355	BASF (Akt.)	321	320	320 20	313 60
280	Bayer	289	285	285 20	289
51	Buffelsfont.	53	53 20	53 20	53 ..
11 50	Charter	10 95	10 90	10 90	10 85
156	Chase Manh.	155	152	151 80	151 80
94	Cie Pét. Imp.	95 80	92 80	92 50	91 10
355	C.F. Fr.-Can.	372	360	360	365
18	De Beers (S.)	18 65	18 90	19	18 85
626	Deuts. Bank	617	615	615	610
250	Dome Mines	260 50	C260	258	258 .
570	Du Pont Nem	561	558	552	583
316	East. Kodak	314	306 60	305 60	307 50
12 50	East Rand	13	12 60	12 90	12 50
115	Ericsson	107 30	105 ..	105	106
240	Exxon Corp.	242 50	239 ..	240 .	239 .
260	Ford Motor	268 50	C265	265	265
82	Free State	83 50	84 40	84 50	83 90
270	Gen. Electric	261 80	258	258	257 ..
325	Gen. Motors	330 50	328 .	326	325
14	Goldfields	13 90	14 .	14 05	14
20	Harmony	21 30	21 90		21 35
290	Hoechst Akti	286 .	285	284 50	285 20
34	Imp. Chem.	35 .	35 70	36	35 50
118	Inco Limited	108 .	C106	106 ..	106 80
1330	I.B.M.	1331	1310	1310	1307
162	I.T.T.	161 50	161 30	160 50	162
285	Merck	289	288 .	288 ..	285
260	Minnesota M	259 90	258 50	258 50	254 50
305	Mobil Corp	300 90	300 90	300 90	302 60
7070	Nestlé	7180	7170 .	7160	7170
210	Norsk Hydro	204	202	204	208 50
580	Petrofina	547	542	543	542
300	Philip Morris	300 80	296 80	296 80	297 .
54	Philips	53 60	53 80	53 80	53 80
52	Prés. Brand	53 10	55 50	55 95	55
280	Quilmès	282 .	287	287	282
178	Randfontein	168 50	170	169 80	167 50
275	Royal Dutch	265 80	265 80	266	265 .
18	Rio Tinto Zinc	17 50	18 10	18 35	18
48	St-Helena Co	48	48 30	47 90	48 .
325	Schlumberg.	330 10	326 10	324	323 .
49	Shell Tr (S.)	48 70	49 30	49 30	49 .
595	Siemens A.S.	579	676	677	676
43	Sony	41 65	41 75	41 85	41 05
11	Tanganyika	11 20	11 40	11 40	11 65
245	Unilever	244 40	244 40	244 90	249 40
15 50	Union Corp	15 70	15 70	15 65	15 50
121	U. Min. 1/10	122 50	120 20	120 50	120 20
100	West Drief.	101 50	101 80	101 80	100 50
28	West Deep	38 60	38 85	38 95	38 25
83	West Hold	86 30	88 40	88 40	87 50
270	Xerox Corp	264	261	261	261
0 94	Zambia Cop	0 90	0 90	0 90	0 91

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31 8	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 915	4 905	4 870
Allemagne (100 DM)	211 240	211 230	212
Belgique (100 F.)	13 745	13 742	13 825
Pays-Bas (100 fl.)	199 980	200 200	296
Danemark (100 krd)	79 430	79 170	79 000
Suède (100 krs)	101 320	101 170	99 500
Norvège (100 k.)	89 880	89 740	88 750
Grande-Bretagne (£ 1)	8 563	8 561	8 500
Italie (1 000 lires)	5 570	5 562	5 600
Suisse (100 fr.)	205 170	204 740	205
Autriche (100 sch.)	28 720	29 715	29 850
Espagne (100 pes.)	5 814	5 806	5 750
Portugal (100 esc.)	12 385	12 205	12 ..
Canada ($ can. 1)	4 570	4 566	4 536

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31 8
Or fin (kilo en barre)	23650	23600
Or fin (kilo en lingot)	23790	23650
Pièce française (20 fr.)	247 ..	246 50
Pièce française (10 fr.)	202 ..	203 90
Pièce suisse (20 fr.)	215 30	216 20
Union latine (20 fr.)	206	204 80
Souverain	220 10	220 10
Pièce de 20 dollars.	1159 60	1132
Pièce de 10 dollars	560	565
Pièce de 5 dollars	302 50	302 50
Pièce de 50 pesos	958 50	957 50
Pièce de 10 florins	217 ..	219 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 1er septembre 1977 a été tiré à 526 141 exemplaires.

M. PONIATOWSKI N'A PAS RENCONTRÉ M. MITTERRAND

M. Michel Poniatowski, qui avait invité, pendant le week-end, les responsables du parti républicain, dans sa propriété du Rouret, sur la Côte d'Azur, dément, dans une déclaration, que publie « Paris-Match », les rumeurs tendant à accréditer l'idée que de nouvelles alliances sont négociées et qu'il aurait eu une entrevue secrète avec M. François Mitterrand. « Ce n'est pas sérieux », déclare-t-il.

BONNE TENUE DU FRANC

Le franc s'est bien tenu sur les marchés des changes au lendemain de la réduction du taux d'escompte de la Banque de France, qui, en théorie, aurait dû le faire quelque peu fléchir : le cours du deutschemark s'est maintenu aux environs de 2,1130 F, tandis que celui du dollar restait fixé aux alentours de 4,90 F.

CRISE A MANUFRANCE

La municipalité de St-Étienne rejette le plan de redressement des curateurs

La municipalité de Saint-Etienne de Manufrance, principal actionnaire de cette entreprise, a rejeté, le 1er septembre, le plan de redressement déposé le 31 août devant le tribunal de commerce de Lyon par les deux curateurs : M. Bethenot et Me Sapin. Les syndicats de la firme, qui se sont réunis jeudi matin, ont déclaré de leur côté : « *Il ne peut être envisagé aucun licenciement.* » Ils n'estiment pas nécessaire d'entamer dans l'immédiat des actions de lutte, « *alors que tous les moyens pacifiques possibles n'ont pas été épuisés. Nous espérons bien d'ailleurs à n'avoir pas à utiliser d'autres actions qui nuiraient à l'image de Manufrance ; mais si elles devenaient nécessaires, le personnel serait concerté et prendrait sa décision.* » Pour les syndicats, les négociations « *doivent et peuvent continuer* ».

Les grandes lignes du plan des curateurs mercredi soir dans un long communiqué. Elles prévoit notamment l'entrée d'un partenaire « *très largement majoritaire* » dans le capital de Manufrance et cinq cents licenciements environ.

« *Ce plan est une véritable provocation,* nous a déclaré M. Sanguedolce, maire (P.C.) de Saint-Etienne. *Il ne vise en aucun cas au redressement de Manufrance mais à faire éclater l'entreprise en en livrant une partie à un concurrent et en en faisant disparaître une autre. D'autre part, l'élément essentiel du déficit n'est pas mis en avant.* »

« *Aucune des propositions faites par les syndicats et les cadres de Manufrance n'est prise en compte. On ne tient aucun compte non plus de la sous-traitance proposée par la Manufacture d'armes de Saint-Etienne (MAS), qui permettrait de résoudre en partie les problèmes d'emploi du secteur fabrication.*

» *Nous sommes contre un tel projet, car il n'est que la continuation du plan Biano-Durafour, même si les licenciements prévus sont moins importants. Nous soutiendrons les syndicats qui, unanimes, rejettent ces propositions.* »

La vive réaction de M. Sanguedolce n'est guère surprenante. La municipalité de gauche de Saint-Etienne ne pouvait accepter des licenciements. Pourtant, ce rejet ne résout rien : Manufrance reste placée sous le régime de la suspension provisoire des poursuites, et le tribunal de Lyon a un mois pour approuver ou rejeter le plan présenté par les curateurs. A supposer qu'il l'approuve, on voit mal comment il pourrait être appliqué, compte tenu de l'hostilité des syndicats et de celle de la municipalité de Saint-Etienne, qui contrôle globalement plus de 29 % du capital de Manufrance.

Trois mois ont été perdus, durant lesquels la situation financière de Manufrance a continué de se détériorer. Les actionnaires actuels de l'entreprise sont, semble-t-il, dans l'incapacité de reconstituer ses fonds propres. L'entrée d'un nouveau partenaire — a supposer qu'il y ait un candidat — permettrait de résoudre ce problème, mais la municipalité, qui n'est pas hostile à une telle démarche, n'entend pas voir sa participation tomber de ce fait en-dessous de 25 %. Elle n'entend pas de surcroît se substituer aux dirigeants de Manufrance.

Le problème de Manufrance n'est pas uniquement financier, souligne-t-on à la mairie ; nous attendons que l'on nous présente un plan de redressement économique global, que nous pourrions présenter aux pouvoirs publics, qui ont déjà été approchés. L'affaire Manufrance ne fait que commencer.

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Autant qu'un « *plan réaliste de sauvetage de l'entreprise* », c'est un véritable réquisitoire qu'ont présenté le 31 août dans la soirée les deux curateurs de Manufrance, après avoir remis le jour même leurs conclusions au tribunal de commerce de Lyon, ainsi qu'aux organisations syndicales.

« *En effet,* affirment les deux curateurs dans un communiqué, *il n'y a plus de capitaux propres, et les actionnaires actuels sont dans l'incapacité de les reconstituer ; il n'y a pas d'équipe dirigeante capable de mettre en œuvre le plan de redressement au sein de la société ; il n'y a plus de crédit fournisseurs, vital pour une entreprise de négoce ; il n'existe pas de politique commerciale et d'organisation efficace.* »

Après avoir dressé ce sévère constat, M. Bethenod et Me Sapin reconnaissent que « *néanmoins il y a des éléments favorables, en particulier la marque prestigieuse « Manufrance », qui nous permettent de conclure à la possibilité d'un redressement. Mais notre conclusion est formelle : la société Manufrance ne peut pas se sauver par elle-même. Seul un partenaire pourra assurer la pérennité de la société en lui apportant : des capitaux, des hommes, le crédit auprès des fournisseurs, un renom près de la clientèle, des techniques modernes de gestion et d'organisation. A ce jour, aucun partenaire ne s'est révélé, et il est utopique et malsain de prétendre que Manufrance est convoitée par de nombreux intéressés. Nous sommes donc obligés dans le plan proposé de faire preuve de réalisme que nous souhaitons faire partager à tous dans un environnement politique que nous ne maîtrisons pas.* »

Les deux curateurs attirent l'attention de toutes les parties en présence « *sur le fait qu'une lutte politique pourrait entraîner la disparition de Manufrance avec toutes les conséquences dramatiques qu'elle pourrait comporter sur le plan social et économique, à savoir : licenciement de trois mille cinq cent salariés de Manufrance (deux mille cinq cents à Saint-Etienne, mille en France et dans les DOM-TOM), perte chez les fournisseurs et les sous-traitants d'importantes créances qui entraînera obligatoirement chez certains d'entre eux soit un arrêt total soit une diminution sensible d'activité (avec licenciement et chômage), notamment dans la région stéphanoise où cela concerne quatre mille personnes environ.* »

Outre la présence d'un partenaire, « *le redressement de Manufrance exige l'acceptation par toutes les parties de contraintes très importantes :*

« *1) Les actionnaires devraient contribuer financièrement au plan de redressement. Ils devront de toute manière accepter les conséquences d'une situation désastreuse, c'est-à-dire la réduction du capital de la société et l'entrée de ce partenaire très largement majoritaire ;*

» *2) Le personnel devra accepter les sacrifices nécessairement lourds, notamment des suppressions d'emplois qui, compte tenu des postes à pourvoir dans un secteur de la société et des départs naturels et volontaires du personnel seront de l'ordre de cinq cents ;*

» *3) Les créanciers devront accepter soit des délais de paiement, soit un abattement de leurs créances et rétablir le crédit fournisseur ;*

» *4) Les organismes de crédit devront consolider leurs prêts et crédits, qu'ils soient à court ou à moyen et long terme ;*

» *5) Les pouvoirs publics devront faciliter l'entrée de ce partenaire pour l'aider sous des formes appropriées dans ce redressement difficile.* »

Ce communiqué très dense donne les grandes lignes du plan conditionnant la survie de Manufrance. Le président du tribunal de commerce de Lyon dispose de dix jours à un mois pour, après en avoir étudié les quelque deux cent cinquante pages dactylographiées, l'accepter ou le refuser. On peut penser qu'il donnera vraisemblablement son consentement.

PAUL CHAPPEL.

LICENCIÉE POUR CONCUBINAGE

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — *Une jeune aide familiale rurale, Mlle Denise Demichel, vingt ans, de Saint-Symphorien-de-Lay (Loire), un chef-lieu de canton de 1 500 habitants, vient d'être licenciée pour l'unique et seul motif qu'elle vivait maritalement.*

« Dans son travail, elle donnait toute satisfaction », *reconnaît M. Joseph Richard, garagiste, président de l'association locale de l'aide à domicile en milieu rural, qui n'en a pas moins pris la décision du licenciement pour incompatibilité entre l'*« éthique personnelle » *de l'intéressée et la* « déontologie de la profession de travailleuse familiale », *chargée de venir en aide aux mères de famille en difficulté. Pour M. Richard, la situation matrimoniale de Mlle Demichel n'est pas seule en cause. Celle-ci aurait, par son comportement,* « porté préjudice à l'association », *au point que les familles qu'elle avait en charge* « ne voulaient plus d'elle ».

La victime n'accepte pas cette atteinte à sa vie privée. Un comité de soutien s'est constitué en sa faveur. La C.F.D.T. a également pris fait et cause pour elle et a invité la population à exiger sa réintégration immédiate.

P. C.

[La convention collective à laquelle sont soumises les aides familiales rurales de l'Union nationale des associations locales d'aide à domicile en milieu rural précise que tout licenciement doit être précédé d'un avertissement puis d'un blâme. Dans le cas de Mlle Demichel, cette procédure n'a pas été respectée. Quant à l'« incompatibilité » dont fait état la lettre de licenciement, elle paraît être fondée sur l'article 2 des statuts de l'association, qui précise que celle-ci a notamment pour but de « développer un climat familial (...) dans les communes rurales ».]

La situation en Rhodésie

M. Smith estime que sa victoire électorale renforce sa position face aux négociateurs anglo-américains

MM. David Owen, secrétaire au Foreign Office, et Andrew Young, ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, venant de Nairobi, sont arrivés, ce jeudi 1er septembre, en Rhodésie, au lendemain des élections législatives. Les deux diplomates devaient présenter à M. Smith, premier ministre rhodésien, le sixième plan anglo-américain de règlement négocié, document de huit mille mots, qui devait être rendu public simultanément à Londres, Washington et Salisbury. De son côté, M. Smith prendra la parole à la télévision, jeudi soir, et tiendra une conférence de presse vendredi matin.

M. Arap Moi, vice-président et ministre kényan de l'intérieur, a déclaré, mercredi, que son pays approuvait l'initiative anglo-américaine en Rhodésie, « mais souhaiterait que des élections libres aient lieu au Zimbabwe afin d'assurer la paix et la stabilité dans ce pays ». S'adressant à MM. Young et Owen, M. Moi a également suggéré que les fonds prévus pour faciliter le départ des Blancs de Rhodésie soient distribués à toute la population, afin de contribuer au développement du pays.

Avant même que le dépouillement du scrutin soit achevé, on savait, dès jeudi matin, que le Front rhodésien parti gouvernemental, avait enlevé une quarantaine des soixante-six sièges de la nouvelle Assemblée, assurant ainsi le succès de M. Smith.

Le premier ministre rhodésien a donc obtenu le mandat qu'il sollicitait de ses compatriotes blancs (moins de quatre-vingt-dix mille électeurs pour six millions d'habitants) pour décider de la suite à donner au plan anglo-américain, qui prévoit l'application de la règle de la majorité, ou pour rechercher lui-même une solution interne.

S'adressant mercredi soir à la presse de la grande poste de Salisbury, où sont centralisées les opérations de dépouillement, M. Smith a dit que sa victoire renforçait sa position dans les négociations qu'il aurait avec MM. Owen et Young. Quelques heures auparavant, il avait répondu aux journalistes qui l'interrogeaient sur le plan anglo-américain : « D'après ce que j'ai compris, c'est du « tout cuit » et ils ne veulent pas être importunés par les faits ou les idées que nous aurions. Je suis amené à croire que c'est une sorte d'ultimatum. Mais cela ne ferait pas bon effet s'ils ne faisaient que nous remettre leurs propositions et s'en aller. Nous en discuterons donc. »

De son côté, prenant la parole à Durban, dans la province sud-africaine du Natal, M. Vorster, premier ministre sud-africain qui évoquait ses dernières conversations avec M. Smith, a déclaré : « L'Afrique du Sud n'exercera aucune pression sur M. Ian Smith pour imposer à la Rhodésie une solution quelconque engageant l'avenir de ce pays. »

Mercredi, un nouvel incident de frontière a eu lieu entre la Rhodésie et la Zambie, les forces rhodésiennes ayant riposté à des tirs d'armes légères venant de Zambie. De leur côté, les autorités de Lusaka accusent l'aviation rhodésienne d'avoir bombardé, mercredi matin, la ville frontière de Feira. Cette accusation a été formulée trois jours après que M. Kaunda, président de la Zambie, eut prédit que son pays « pourrait subir une attaque aérienne dans un avenir proche. » — (A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.).

Difficultés dans les relations américano-soviétiques

LES DISCUSSIONS VANCE-GROMYKO SUR LES ARMEMENTS STRATÉGIQUES SONT AJOURNÉES DE DEUX SEMAINES.

Les entretiens entre M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, et M. Andréi Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, qui devaient avoir lieu à Vienne du 7 au 9 septembre, ont été ajournés et se tiendront à Washington les 22 et 23 septembre, a annoncé, mercredi 31 août, le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter. Le report de la rencontre — qui doit être essentiellement consacrée aux négociations sur la limitation des armes stratégiques — a été décidé à la requête des Etats-Unis. M. Hodding Carter a reconnu que la raison essentielle de la demande américaine tenait à la persistance de « différences substantielles » entre les deux parties en ce qui concerne le contenu d'un accord SALT-II sur la limitation des armements stratégiques.

Le porte-parole a également indiqué que le délai de deux semaines consenti par Moscou permettra, de part et d'autre, une meilleure préparation des positions respectives.

M. Hodding Carter a, d'autre part, indiqué que la cérémonie de signature du nouveau traité sur le canal de Panama, le 7 septembre, à Washington, constituait la deuxième raison essentielle du report de la rencontre Vance-Gromyko. Une vingtaine de chefs d'Etat latino-américains, accompagnés de leurs ministres des affaires étrangères, sont attendus à cette occasion dans la capitale des Etats-Unis, et la présence de M. Vance a été jugée nécessaire.

Les entretiens de Washington entre MM. Vance et Gromyko pourraient se poursuivre fin septembre ou début octobre, à New-York, dans le cadre de la nouvelle session de l'Assemblée générale de l'O.N.U.

SELON LE « BANGKOK POST »

Les affrontements khméro-vietnamiens auraient mobilisé de grandes unités de l'aviation et de l'artillerie

Bangkok. — Les combats entre Vietnamiens et Cambodgiens au cours des derniers mois ont mis en présence des unités allant jusqu'à cinq mille hommes de chaque côté. L'aviation et l'artillerie sont également entrées en action, a affirmé, jeudi 1er septembre, dans le « Bangkok Post », le journaliste Anthony Paul, qui vient d'écrire un livre sur le Cambodge.

Ces combats, dont ni Phnom-Penh ni Hanoï n'ont parlé avec précision, ont déjà été mentionnés par des réfugiés et d'autres sources (« le Monde » des 17, 19 et 30 août). Hanoï a seulement rendu compte de la visite d'importants officiers généraux dans les zones frontalières, tandis que la radio cambodgienne a diffusé des appels aux troupes khmères rouges.

Selon le « Bangkok Post », des milliers d'hommes de chaque côté ont participé aux engagements dans la région de Ha-Tien, à l'ouest de Saigon, près de la côte du golfe de Thaïlande. L'aviation vietnamienne a attaqué jusqu'à 25 kilomètres à l'intérieur du territoire cambodgien et a effectué des vols de reconnaissance allant dans certains cas jusqu'à survoler la région proche de Phnom-Penh, à l'est de la ville. Les petits appareils de l'aviation cambodgienne n'auraient pas tenté de les intercepter, écrit le « Bangkok Post », ajoutant qu'un avion vietnamien au moins a cependant été abattu par la D.C.A. cambodgienne.

D'après le journal, de violents combats aux mois de mai et juin ont été suivis d'une reprise des hostilités en août, apparemment à l'initiative vietnamienne.

En mai, les Vietnamiens, employant des Mig et des chasseurs pris à l'aviation américaine, ont lancé une « incursion limitée » frappant des batteries d'artillerie et détruisant au moins un grand dépôt de munitions dans la région côtière frontalière. Les Cambodgiens ont riposté en attaquant à la roquette, à partir du 23 mai, la ville vietnamienne de Ha-Tien, d'où vingt-cinq mille à trente mille civils ont été évacués. Un commando cambodgien se serait même introduit dans la ville, tuant treize civils, écrit le « Bangkok Post », selon lequel le Cambodge aurait également déclenché des représailles sur son propre territoire contre des habitants d'origine vietnamienne, tuant, au mois de mai, environ quatre cent vingt adultes et enfants. — (Reuter.)

● *Une unité de l'armée populaire du Front Polisario* a attaqué, le 24 août 1977, la localité de Liteima (à quelques dizaines de kilomètres au sud d'El-Ayoun), occasionnant la mort de soixante-treize soldats marocains, indique un communiqué militaire du Front Polisario diffusé le 31 août à Paris. Selon ce communiqué, l'attaque s'est en outre soldée par un nombre élevé de blessés dans les rangs marocains, où dix-huit soldats ont été faits prisonniers.

LE PORTUGAL CONFIE A LA RÉGIE RENAULT LE DÉVELOPPEMENT DE SON INDUSTRIE AUTOMOBILE

La régie Renault sera chargée de développer l'industrie automobile portugaise. Le conseil des ministres du Portugal a adopté le 31 août le projet remis par le groupe français. Ce projet, dont le coût total s'élèverait à 1 milliard de francs environ, prévoit le quadruplement, au cours des cinq prochaines années, de la production de voitures Renault, qui atteint actuellement dix mille unités par an, ces voitures seront exclusivement destinées au marché portugais.

L'usine de Guarda, où sont montées des Renault 4, des Renault 5 et des Renault 12, sera agrandie et des lignes de montage seront installées dans l'usine de Setubal, actuellement inemployée. Le projet prévoit que la part des pièces portugaises entrant dans la fabrication des véhicules sera progressivement portée de 25 % à plus de 50 %.

Par ailleurs, une nouvelle usine capable de produire trois cent mille moteurs par an sera installée. Ces moteurs, dont 80 % des éléments seront de fabrication portugaise, seront destinés, pour l'essentiel, à l'exportation (vers l'Espagne et la France).

Au total, ce projet devrait permettre de créer sept mille emplois environ au Portugal. Le gouvernement portugais a chargé le ministère de l'industrie et de la technologie de négocier avec la firme française les contrats permettant sa réalisation.

● *La British Shoes Corporation* s'intéresse à Charles Jourdan. La première entreprise britannique de chaussures a confirmé qu'elle avait engagé des négociations pour le rachat de la firme Charles Jourdan, dont le groupe américain Genesco, actuel propriétaire, veut se défaire. — *(A.F.P.)*